This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

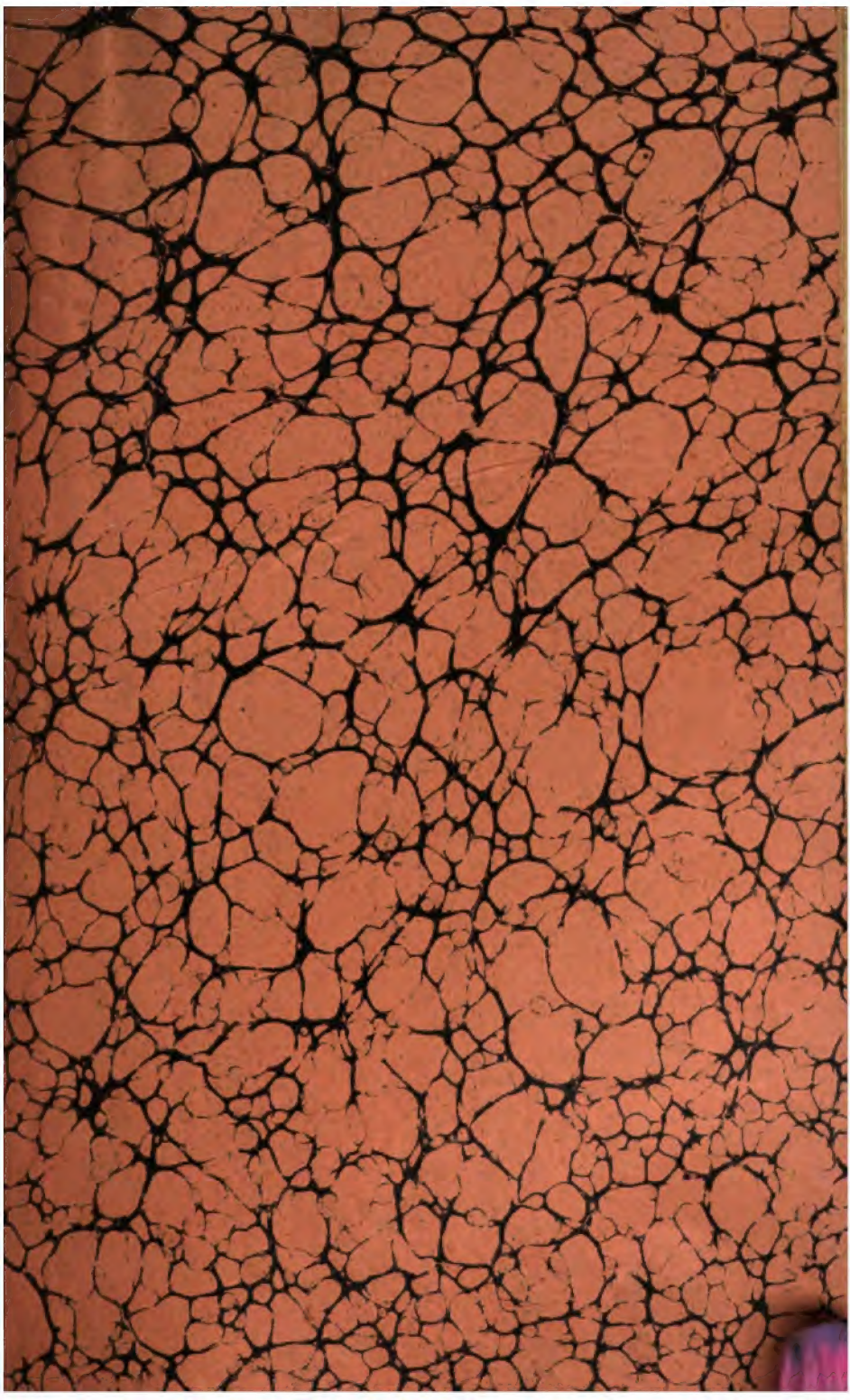

SERMONS

DISCOURS ET MANDEMENTS

DE

M. FAYET

CET OUVRAGE SE TROUVE

A ROUEN. . . .	chez M. FLEURY fils aîné.
A ORLÉANS. . .	chez M. BLANCHARD.
A BORDEAUX. .	chez M. TH. LAFARGUE, imprimeur-libraire.
—	chez M. DUCOT, libraire.
—	chez Mlle MARIE LAFARGUE, aux Chartrons.
A LYON.	chez M. CHOUET, libraire.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

UNIV. OF CALIFORNIA

SERMONS

DISCOURS ET MANDEMENTS

DE

M. FAYET
ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR CE PRÉLAT

PAR

M. L'ABBÉ DASSANCE
Chanoine de Bayonne et Vicaire-Général de Montpellier

ET DÉDIÉS

A MONSEIGNEUR F. DONNET, CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

TOME SECOND

PARIS
J. LEROUX ET JOUBY, LIBRAIRES-ÉDITEURS
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS
1857

UNIV. OF CALIFORNIA

BX1756
F3
v.2

UNIV. OF
CALIFORNIA

DISCOURS ET MANDEMENTS

475047

UNIV. OF
CALIFORNIA

Univ. of California

PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS

PRÊCHÉ

DEVANT L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE 25 AOUT 1821

Non est inventus similis illi in gloria.
Il n'a point trouvé son pareil en gloire.
ECCLES., XLIV, 16.

Lorsque la religion se rend de bonne heure maîtresse du cœur des hommes, lorsqu'elle rencontre des esprits dociles à ses préceptes, dans ce premier âge de la vie où de nos pensées et de nos sentiments s'exhale un délicieux parfum de candeur et d'innocence, elle grave dans les âmes en traits ineffaçables cet amour de l'ordre et des devoirs qui donne à la société les magistrats intègres et les citoyens toujours vertueux.

Mais, lorsqu'on laisse à la religion le soin d'élever l'enfance des rois, elle se hâte de déployer l'éclat de ses lumières, la pompe de ses promesses, la terreur de ses menaces, pour étouffer le germe des vices naissants qui souilleraient la majesté du trône, et pour féconder les grandes vertus qui préparent au monde des règnes mémorables de justice et de sainteté.

Elle ne leur dit pas qu'ils sont les divinités du monde, que tout est fait pour eux, qu'ils peuvent disposer à leur gré et des lois dont ils sont les auteurs, et des peuples dont ils sont les maîtres.

Ce sont là les maximes des flatteurs auxquels il est donné de corrompre et d'avilir les princes.

Elle ne leur dit pas non plus que leur souveraineté n'est qu'empruntée, qu'au lieu de descendre du ciel sur la terre le pouvoir remonte des peuples jusque dans leurs mains. et que, mandataires passagers des passions et des intérêts de la terre, ils doivent porter ou quitter à leur gré la couronne qu'ils en ont reçue.

Ce sont là les maximes qui renversent les trônes. Également éloignée et des dogmes qui en feraient des tyrans, et des dogmes qui n'en feraient que des esclaves, la religion enseigne aux rois que, si Dieu les élève au-dessus de leurs semblables, ils n'en demeurent pas moins dans la dépendance des lois et

du vengeur des lois; que la royauté, quoique divine dans sa source, est un ministère dans son usage, qu'elle n'est indépendante que pour servir les peuples sans obstacle, inviolable que pour respecter à son tour les droits sacrés de la justice et de l'humanité, héréditaire de sa nature que pour perpétuer le bonheur de la société.

Sublimes enseignements qui, bien mieux que les raisonnements et les systèmes, protégent à la fois les sociétés humaines et contre le despotisme et contre l'anarchie.

Saint Louis ouvrit de bonne heure son esprit et son cœur à leur divine influence; et quel prince mérita comme lui l'amour de ses peuples et les éloges de la postérité? Quel règne plus fécond en prodiges? quelles acclamations pendant sa vie, quel culte après sa mort! Non, il n'a point trouvé son pareil en gloire : *Non est inventus similis illi in gloria.* Mais cette gloire elle-même lui vient de sa sainteté, c'est-à-dire de la justice chrétienne portée jusqu'à l'héroïsme. Je viens donc essayer de vous le représenter comme le restaurateur de la monarchie par sa justice, et le héros de la monarchie par son courage. Mais comment développer devant vous, messieurs, son éloge? nous n'apportons dans cette chaire ni la majesté des saints oracles, si propre à la louange des grands rois, ni la piété vive et entraînante, seule

capable de peindre les hautes vertus des saints. Nous réclamons avec confiance l'indulgence de nos auditeurs et l'assistance du Saint-Esprit.

Ave, Maria!

PREMIÈRE PARTIE

La France, civilisée par le christianisme et soumise à cette religion d'amour, fut bientôt distinguée entre tous les peuples par l'amour de ses rois. Ce noble sentiment était dans le cœur de nos pères le feu sacré qui répondait du salut de l'empire, et les étrangers le donnaient comme une preuve vivante que la nature elle-même avait destiné la France au gouvernement monarchique.

Mais pourquoi chercher si loin son origine? La reconnaissance le fit naître, la reconnaissance le perpétua de génération en génération. Agrandie par ses rois conquérants, florissante sous ses rois sages, heureuse sous ses bons rois, la France les confondait dans son amour; et, si nous honorons la mémoire de saint Louis d'un culte particulier d'admiration et de tendresse, c'est que, dans cet amas de grandeurs que nos princes nous laissèrent en héritage, aucun d'eux n'avait apporté tant de gloire.

Pour vous en convaincre, messieurs, je ne sui-

vrai pas la trace de ces imprudents orateurs qui ont laissé de si lugubres tableaux de l'état de la France à l'avénement de saint Louis au trône. Pour rendre sa restauration plus merveilleuse, le mal était assez grand sans qu'il soit besoin de l'exagérer dans nos discours; et un récit simple et fidèle suffit, hélas! pour montrer combien étaient larges et profondes les plaies du royaume, et combien mérite de louanges la main charitable qui voulut les guérir. Sans unité de gouvernement, sans législation, sans jurisprudence, sans coutumes fixes, sous des formes robustes, la monarchie cachait une langueur secrète qui chaque jour affaiblissait dans son sein le principe de sa vie. Unis ensemble par la violence, les membres de ce grand corps tendaient sans cesse à se séparer les uns des autres; à l'abri d'une organisation monstrueuse, les grands vassaux de la couronne partageaient l'État en autant de royaumes indépendants qu'il y avait de provinces, et ils ne dépendaient de leur chef suprême que pour des hommages stériles ou des services de courte durée. De là ces guerres intestines, nourries par des passions domestiques, entre des voisins jaloux, dont le peuple supportait les désastres sans en recueillir jamais les fruits. De là ces courts intervalles de lassitude, qu'on prenait pour des trêves, seulement garanties par l'intérêt de les garder ou

l'impuissance de les rompre. De là cette lutte éternelle entre les rois et leurs feudataires, dont les prétentions respectives n'avaient d'autre tribunal que le sort des armes, et qui donnaient souvent l'étrange spectacle de sujets rebelles ouvrant le cœur du royaume aux ennemis extérieurs pour partager avec eux ses dépouilles. De là enfin ces ligues puissantes qui tant de fois menacèrent le trône d'une chute inévitable, et qui réunirent enfin sur la tête d'un roi enfant et d'une régente étrangère les malheurs des minorités les plus orageuses.

Au milieu de ce chaos, la politique ne connaissait d'autres moyens de salut que de dompter les grands vassaux par la force ou de les diviser par la ruse, de les gagner par des promesses nouvelles ou de les mener d'expéditions en expéditions, pour ne pas leur donner le temps de former des complots. Mais, également malheureux de ses succès, le peuple poussait en vain d'inutiles gémissements; ses plaintes, à demi étouffées par le bruit des armes, arrivent à peine à l'oreille de ses maîtres trop occupés de leur propre intérêt pour alléger ses souffrances.

Louis paraît sur le trône. Forcé d'abord de combattre, à l'exemple de ses pères, contre des vassaux révoltés, trois fois vainqueur, il appuie en passant son autorité sur les seuls droits respectés de ces fiers courages, les droits de la victoire. Mais, élevé

à une autre école, inspiré par un autre esprit, il sort d'une route vulgaire; et, au lieu de passer sa vie à étayer des faibles ressources de la politique humaine un royaume qui croule de toutes parts, il cherche plus haut que la terre le modèle de son gouvernement, et il deploie tout à coup aux yeux de l'Europe étonnée ce grand caractère de justice qui doit lasser toutes les passions par son inflexible droiture, prendre tous les droits légitimes sous sa sauvegarde, user l'empire de la force par celui de la conscience, donner un fondement inébranlable à l'autorité, former le lien incorruptible qui unira les membres épars de la monarchie, et cicatriser toutes les blessures de la patrie.

Quelle entreprise, messieurs, et qu'il était digne de régner sur les hommes, celui qui la conçut et l'exécuta dans le siècle même qui lui opposait le plus d'obstacles! Elle ne coûtera point au monde du sang et des larmes; elle ne demandera pour réussir ni de vastes lumières ni des connaissances profondes, mais seulement un cœur simple devant Dieu, une intelligence docile à marcher dans ses voies, un empire absolu sur toutes les passions, et un dévouement sans bornes au bonheur des peuples. Déjà, messieurs, saint Louis est entré dans cette carrière de justice, ouverte depuis longtemps aux pasteurs des hommes, mais qu'un bien petit

nombre avaient osé suivre avant lui. Sa cour n'est plus le théâtre des ambitions rivales, des trahisons qui empoisonnent la vie et des plaisirs qui l'enchantent et la trompent; saint Louis en a fait le sanctuaire de la justice, elle y dresse son tribunal, lui-même y comparaît le premier. Les conquêtes de Philippe-Auguste, les usurpations de ses prédécesseurs, consacrées par le temps, sont soumises à un nouvel examen, et l'équité restitue ce que la politique pouvait retenir. Les parlements, rarement convoqués sous les autres règnes, se rassemblent plusieurs fois l'année. Là sont pesés dans une nouvelle balance les traités antérieurs et les nouvelles alliances; là les droits de tous, exposés en pleine liberté, reçoivent la solution qui leur est propre; là, les grands coupables ne sont sauvés ni par la faveur ni par la crainte, et l'un d'eux, uni par les liens du sang à la famille royale, et protégé des plus augustes personnages qui demandent sa grâce aux genoux de Louis, entend ces paroles retentir dans son âme accablée : « Dieu m'est témoin que, si je voyais clairement que la justice demandât votre mort, leurs supplications et leurs larmes ne vous sauveraient pas du supplice. » En même temps des agents d'une probité reconnue sont envoyés dans les domaines de la couronne pour réparer les torts et les injustices commises sous son nom.

Non-seulement il est permis, mais il est ordonné de réclamer la restitution de tous les dommages.

Que dis-je, messieurs! la justice, sortant du palais de Louis, visite avec lui les bourgs et les villages; tantôt, assise au pied d'un chêne, dans le plus simple appareil, comme les envoyés célestes qui conversaient avec les premiers hommes, elle écoute les plaintes de l'opprimé, elle apaise les différends entre les pauvres, et les campagnes languissantes se raniment à sa présence. Tantôt, armée de son glaive et revêtue de sa majesté, elle prononce ses oracles au milieu de ces barons français, qu'une vertu surnaturelle soumet pour la première fois à un autre joug que leur épée. Partout on la bénit, on l'aime, et c'est depuis sa visite des chaumières que le laboureur et l'indigent, poursuivis par des exacteurs impitoyables, ont répété cette plainte si naïve et si touchante qui suppose qu'il ne peut y avoir, en France, d'injustice que celle qu'ignore le roi.

Cependant l'admiration et les acclamations publiques qui accompagnent en tous lieux ce prince toujours véritable dans ses paroles, toujours gardien de la foi donnée, toujours impassible organe des lois de la nature là où se taisent les lois civiles, excitent les grands vassaux à marcher sur ses traces et à partager avec lui ce nouveau genre de gloire. Les guerres

particulières cessent de ravager le royaume, et, la renommée publiant au dehors les merveilles de ce règne réparateur, Louis ne tarde pas à devenir le médiateur et l'arbitre des rois et des peuples étrangers. On a parlé souvent de la haute magistrature que la France exerça dans tous les siècles sur les nations civilisées; mais je ne sais, messieurs, si elle fut jamais plus glorieuse que sous ce règne de justice où elle voyait arriver à son tribunal le roi et les communes d'Angleterre, les césars et même les pontifes alors en possession de juger les rois. En vain ces augustes clients chercheraient à séduire leur juge; en vain Innocent IV mettrait un empire dans la balance pour la faire pencher en sa faveur; en vain Frédéric vanterait l'alliance de trois royaumes : la justice de Louis, placée à une hauteur inaccessible aux séductions humaines, laissera les passions et les intérêts tumultueux s'agiter et se briser à ses pieds.

Mais elle ne compterait pour rien ses triomphes si les fruits merveilleux qu'en recueillent ses contemporains pouvaient être perdus pour la postérité. Sans une législation nouvelle, son règne ne serait qu'un beau jour entre deux nuits profondes. Louis se hâte de réunir en corps de droit civil ce qui reste encore des anciennes lois et des anciennes coutumes. Il faut entrer, messieurs, dans les té-

nèbres du treizième siècle pour comprendre tout ce que les établissements du saint roi rendirent aux peuples de sage liberté, d'empire aux bonnes mœurs, d'éclat à la religion, et tout ce qu'ils préparèrent aux âges suivants de réformes salutaires. Les communes, affranchies par Louis le Gros, mais retombées en esclavage, y recouvrent leurs franchises, et de nouveaux priviléges les consolent d'une longue oppression. Les arts et les sciences commencent à prendre place dans nos institutions sociales; le commerce sent rompre ses entraves. La preuve par témoins remplace devant les tribunaux les combats judiciaires, et cette sauvage jurisprudence qui sanctifiait le meurtre rentre peu à peu dans les forêts, d'où elle n'aurait jamais dû sortir. Quel respect pour l'humanité! quelle tendre sollicitude pour la religion! Des superstitions absurdes avaient diminué sa véritable force en exagérant son influence; il ordonne aux évêques de les poursuivre jusqu'à ce que le culte et la discipline soient dégagés de l'alliage impur qui veut les corrompre. L'ignorance étendait au loin ses ravages; il appelle au secours de la sainte doctrine ces congrégations célèbres qui propageront l'instruction religieuse avec la ferveur des Ordres naissants. Les ministres de Dieu n'étaient plus que des hommes; il tarit la source des désordres et des profusions mondaines,

en les assujettissant aux saintes règles qui condamnent la pluralité des bénéfices. La protection et la faveur disposaient à leur gré des dignités ecclésiastiques; il les rend au mérite et à la vertu, qui n'auraient jamais dû les perdre. Des divisions fatales troublaient le sacerdoce et l'empire; il discerne les usages et les abus, les droits et les usurpations, et il ne cesse d'allier la soumission du plus humble des chrétiens à l'autorité du plus grand des monarques. Et, pour couronner cette partie de sa législation par un trait digne de sa piété, il inflige aux blasphémateurs cette peine, fameuse dans nos annales, qui révoltera toujours les esprits irréligieux, mais que justifiera toujours l'observateur profond qui n'ignore pas que l'homme qui insulte ouvertement la première majesté méprise au fond du cœur toutes les autres, et que les cris de révolte contre le ciel sont les funestes avant-coureurs des révolutions. Sans doute, messieurs, Dieu n'a pas besoin de la terreur de nos lois pour venger sa gloire; mais, s'il est vrai que la Providence conserve et protége les nations, les nations, à leur tour, ne doivent-elles pas protéger ici-bas l'honneur de cette Providence; et livrer son nom à la dérision des impies, n'est-ce point renoncer solennellement à son divin concours dans la conduite des choses humaines?

En vain cependant le législateur condamnerait la langue de l'impie à un éternel silence, s'il souffrait que les préceptes des mœurs fussent violés au grand jour avec un orgueil superbe. Aussi, sous ce rapport, les sages ordonnances de saint Louis semblent promulguer de nouveau une partie de la loi de Dieu, oubliée d'un peuple guerrier qui croyait, dans sa profonde ignorance, que c'était assez pratiquer la religion que d'être toujours prêt à combattre pour elle. Avec quelle sainte autorité il proscrit et ces usures dévorantes qui ruinent l'avenir pour améliorer le présent, et ces duels avides de sang humain, sous prétexte de défendre, non sans doute l'honneur, mais l'opinion barbare qui les approuve! Avec quelle vigilance il bannit du royaume ces spectacles grossiers où, dans un mélange sacrilége des mystères de la foi et des hideux tableaux de la licence, le peuple perdait, peut-être sans le savoir, la vénération du culte qu'il professait dans les temples! Avec quel zèle religieux il protége la sainteté des mœurs, et dans les familles, et jusque dans les camps, dont il ferme l'entrée à la volupté qui attache le soldat à la vie, et à l'intempérance qui énerve cette force physique en ce temps si nécessaire à la victoire!

Sans doute, messieurs, ces règlements demeurèrent bien imparfaits, sans doute la prudence ne

permit point d'en étendre l'application à des abus tant reprochés depuis, mais qui, soutenus alors des intérêts et des opinions dominantes, avaient pris l'ascendant des doctrines mêmes. Toutefois, là où sa législation serait impuissante, la justice de Louis trouve encore des remèdes. Elle se réfugie dans l'administration de l'État, et, par des exemples illustres, elle prépare la ruine des abus qu'elle n'ose attaquer de front.

Ainsi cette capitale est agrandie par l'établissement de nombreuses familles de serfs affranchis sur les terres de la couronne. Ainsi les injustes prétentions des suzerains sont signalées par l'abandon volontaire qu'en fait le roi dans ses propres domaines. Ainsi l'inviolabilité des contrats entre le puissant et le faible est consacrée par la fidélité avec laquelle il les observe. Ainsi les libertés publiques réchauffées dans le sein du monarque semblent se ranimer jusqu'aux extrémités de l'empire. Ainsi la guerre des Albigeois, après avoir désolé trois règnes, trouve dans les traités et les alliances sa fin qu'elle cherchait inutilement dans la force des armes. Ainsi dans le cours de peu d'années les factions s'apaisent, les haines envenimées s'éteignent, les intérêts opposés se concilient, les mœurs sont corrigées et adoucies, la religion honorée, les peuples soulagés, et la France pacifiée par la justice

de son roi, civilisée par la justice de son roi, régénérée par la justice de son roi; la France, florissante au dedans, formidable au dehors, n'a plus d'autres vœux à former que celui de le conserver longtemps, et d'obtenir du ciel des successeurs qui lui ressemblent, qui affermissent la monarchie par leur justice et qui s'en montrent les héros par leur courage.

SECONDE PARTIE

Comme ces édifices superbes que le temps a ruinés, mais dont les ruines attestent l'ancienne magnificence, le cœur de l'homme conserve depuis son péché des restes illustres de sa grandeur première. Tout ce qui se présente à lui sous l'idée d'élévation et de gloire le transporte et l'enflamme. Il se plaît à dompter les plus grandes difficultés; il affronte avec joie tous les périls; il croit ne jamais assez mépriser la frayeur et la crainte qui lui rappellent sans cesse sa chute originelle. Ne croyez pas, messieurs, que la religion vienne ici contrarier la nature et combattre cet instinct de gloire, seul débris d'un vaste naufrage. Elle le développe au contraire en le dirigeant vers une fin digne de lui; et, pour lui prêter une force infinie, elle montre la vie humaine sous l'image d'un combat dont

toutes les vertus sont le prix, et le ciel la dernière couronne. Et tandis que les hommes prodiguent le nom de héros à ceux de leurs semblables qui ont vaillamment combattu les ennemis extérieurs, la religion demande d'autres victoires pour mériter ce titre, et son héros, vainqueur au dehors, vainqueur au dedans de lui-même, vainqueur des prospérités, vainqueur de l'infortune, réalise le beau idéal de toutes les grandeurs humaines.

Tel fut saint Louis, messieurs. Né dans une condition obscure, il eût commencé par être le premier soldat de son armée, et eût fini par en devenir le premier capitaine. Rome et la Grèce n'avaient point eu plus de patience à supporter les travaux, plus de constance dans les desseins, plus de sang-froid dans le danger, et plus de bravoure dans les batailles. Confondu dans la foule de ses soldats par la simplicité de son armure, on ne reconnaissait sa place dans la mêlée qu'au désordre des ennemis qu'il poussait devant lui. Il ne touchait pas encore à sa quinzième année, que la tendresse de Blanche de Castille avait bien de la peine à retenir l'ardeur de ce jeune courage. Mais, après sa majorité, il ne se livra pas de combat sous son règne où il ne fit des prodiges de valeur à la tête de son armée. Le passage du pont de la Charente, la bataille de Saintes, la prise de Damiette, la journée de la Massoure, brilleront dans

les fastes militaires à côté des plus beaux faits d'armes anciens et modernes.

Mais son âme, plus grande que ses exploits, chercha toujours la paix dans la guerre. Mais ses victoires s'arrêtèrent toujours là où les négociations et les traités pouvaient terminer les différends. Mais la clémence le suivit toujours aux champs de carnage. Mais cette ambition dévorante qui renverse les empires sous prétexte de les agrandir, qui dissipe les richesses publiques pour les accroître, qui ruine les villes et les provinces pour les faire changer de maîtres, ce démon familier des conquérants, fit en vain briller à ses yeux ses trophées funèbres et sa gloire souillée de sang; l'indépendance de sa couronne, l'honneur de la France, le maintien de la foi jurée, la gloire de la religion unie à la prospérité des nations chrétiennes, tels furent, messieurs, les nobles et saints motifs qui lui mirent les armes à la main.

On nous arrête ici, messieurs, et l'on nous parle des croisades, de ces expéditions si célèbres et si malheureuses, éternel objet d'une louange outrée et d'un blâme exagéré. Il serait bien étonnant que, les siècles ramenant dans leur cours des événements semblables, les défenseurs et les ennemis des guerres saintes fussent forcés d'avouer, les uns qu'ils avaient mal défendu, les autres qu'ils avaient

mal attaqué les croisades. Il serait bien plus étonnant encore qu'après tant de controverses le même esprit qui depuis si longtemps reproche à la religion de leur avoir donné des apologistes voulût à son tour leur donner de nouveaux soldats.

Mais, quel que soit l'avenir, jusqu'à nos jours jugeant les croisades par leurs résultats les plus prochains, on a peint avec énergie les désastres de ces expéditions lointaines; et tout ce qu'on a pu dire, au contraire, de l'heureuse influence qu'elles ont exercée dans les âges suivants n'a point effacé la douloureuse impression des premiers tableaux qu'on en avait tracés. Mais que deviendraient les lois fondamentales des empires, ce droit des gens conservateur des sociétés humaines? que deviendraient l'honneur et l'indépendance des nations, si la dure nécessité de faire la guerre n'était démontrée que par les suites de la guerre même? Ce fléau si terrible et si mystérieux où la société puise à la fois sa gloire et sa honte, sa conservation et sa ruine, est cependant soumis à des principes impérissables de justice et de nécessité qui doivent l'enchaîner ou le déchaîner sur la terre; et, quels que soient les événements, il n'est pas plus permis de l'éviter quand ces principes souverains réclament son intervention qu'il n'est permis de l'invoquer quand ils le repoussent. Ce n'est donc, messieurs, ni à la reli-

gion ni à la philosophie qu'il appartient de juger les croisades de saint Louis. C'est au tribunal de la justice et de l'honneur national d'où ressortissent toutes les guerres qu'il faut les porter. Or, messieurs, ouvrez l'histoire. Les traités de paix que Frédéric et Philippe-Auguste venaient de conclure avec les Sarrasins, au nom de toutes les nations chrétiennes, étaient ouvertement violés. Poursuivis par l'outrage, dépouillés par la force, les chrétiens de la Palestine, humiliés, réduits en esclavage, invoquaient en vain la foi jurée et les serments protecteurs des conventions humaines; leurs plaintes retentissaient dans toute l'Europe; et, certes, il était digne du premier de ses monarques d'entendre la voix du sang et de la justice; il était digne de la métropole de ces colonies opprimées de se lever comme un seul homme pour venger le contrat social déchiré par les Barbares. Sans doute, messieurs, un prince aussi religieux que guerrier envisageait avec d'autres sentiments et d'autres idées l'entreprise de la terre sainte. Cette terre, le berceau de la religion, la patrie du Rédempteur du monde, renfermait les monuments les plus chers au christianisme, et leur conservation et leur délivrance parlaient éloquemment au cœur de saint Louis. Mais aurait-il besoin d'apologie pour avoir conduit ses peuples à une guerre d'ailleurs légi-

time, au nom de la religion qui est tout pour l'homme, plutôt qu'au nom de la gloire qui n'est rien pour son bonheur? Il y déploya toutes les ressources du génie militaire. Plus sage que ses prédécesseurs, il étudia leurs fautes et sut les éviter. Et, si une providence impénétrable dans ses vues livra sa personne et ses drapeaux au pouvoir de ses ennemis, leurs descendants n'oublièrent jamais la mémoire du plus fier des chrétiens.

Avec ce courage que les hommes admirent, la religion avait versé dans le cœur de Louis un autre germe d'héroïsme bien plus rare, parce que la nature humaine, frappée de stérilité pour se produire, veut être fécondée par la rosée du ciel. J'entends, messieurs, cet empire sur les passions que le sage exalte par ces paroles : « La patience vaut mieux que la force, et celui qui est maître de son cœur vaut mieux que celui qui prend les villes. » Que le monde brûle son encens aux pieds de ces héros qui n'ont su vaincre que des ennemis extérieurs, hélas! ses regards éblouis par la majesté qui les environne ne peuvent démêler la faiblesse souvent cachée sous les triomphes des conquérants. Mais l'œil du sage perce cet éclat emprunté, et la louange expire sur ses lèvres lorsqu'il voit les arbitres de la terre, essayant leurs forces contre la plus petite des passions, subjugués, déconcertés, vaincus; alors il est

tenté de s'écrier dans son étonnement : « Toute gloire est vanité sous le soleil, excepté la gloire de se commander à soi-même. »

Or qui mieux que saint Louis travailla de bonne heure à l'acquérir? Écoutons quelques instants l'historien naïf et fidèle qui nous a laissé un panégyrique inimitable de Louis dans le simple récit des actions qui remplirent sa vie : « Jamais le mensonge n'approcha de ses lèvres; jamais la volupté ne troubla son cœur; il vécut roi de ses passions comme de ses peuples. »

Ce serait toutefois une erreur de croire que cet empire lui coûta peu de travaux et peu de combats. Son assiduité constante à la prière, sa vigilance à prévoir les occasions de chute, son éloignement des plaisirs et des flatteurs, ses pénitences publiques et ses austérités toutes cachées, ce besoin de la solitude, ce cilice caché sous la pourpre et dont la nature effrayée peut à peine soutenir l'image, tout atteste ici, messieurs, combien fut rude et violent dans son cœur ce combat que, dans son énergique simplicité, l'Évangile appelle le combat de la chair contre l'esprit. Et combien mérita de couronnes le héros qui le livra tous les jours, et tous les jours en sortit victorieux!

Qui pourrait désormais l'intimider ou l'abattre? Maîtresse souveraine de ses affections et de ses dé-

sirs, familiarisée avec toutes les privations, son âme semble habiter une région supérieure d'où sont vus à leur véritable point de vue les biens et les maux que la terre enferme et que mesure le temps. Dégagée du monde et d'elle-même, les yeux fixés dans l'éternité, il n'y a pour elle ici-bas que des vertus à pratiquer et des devoirs à remplir. L'esprit de sacrifice qui l'anime ne connaît plus d'opposition ni d'obstacles, et, donnant à l'amour des autres ce qu'il retranche de l'amour de soi, il marque ses œuvres à des caractères si frappants, si inimitables de dévouement et de charité, que la raison même en est confondue. Voyez saint Louis : il n'est pas sur le trône pour dominer les hommes, mais pour les servir; il n'a que des frères dans ses sujets. Au sein de la paix, les pauvres ont droit de s'asseoir à sa table, les malheureux de partager les revenus de ses domaines, les malades d'être soignés de ses mains royales. Au milieu des mers, il compromettra son salut et celui de sa famille, plutôt que d'abandonner ses autres enfants sur une terre étrangère, et, contre l'avis de tout son conseil, il finira la traversée sur un navire presque entr'ouvert, résolu de les rendre à la commune patrie ou de s'ensevelir avec eux dans les flots. Dans la guerre, le premier à l'attaque, le dernier à la retraite, il gémit de n'avoir pu racheter de sa propre

vie la vie de ses soldats. Il passera les nuits sous les tentes des blessés; et, si une peste soudaine se déclare dans son camp, si les corps sans sépulture menacent les vivants d'une contagion inévitable, si tout recule d'épouvante et d'effroi, lui-même, creusant la terre, y déposera ces dépouilles mortelles que la mort a bien pu défigurer et corrompre, mais non pas lui rendre moins vénérables.

Il eût manqué cependant quelque chose à cet héroïsme si de longues et cruelles infortunes ne l'eussent achevé. Aux prises avec les passions, aux prises avec lui-même, partout vainqueur, il reste à saint Louis de se mesurer avec le malheur; s'il succombe dans cette dernière lutte, c'en est fait de toute sa gloire; mais, s'il demeure debout au milieu des ruines, que l'univers se prosterne d'admiration : le sage que l'antiquité cherchait pour lui élever des autels a paru sur la terre.

Suivons-le donc, messieurs, dans cette épreuve décisive de la véritable grandeur; il y donnera le plus magnifique spectacle qui puisse nous être offert. L'adversité ne veut pas le combattre en France; les ressources inépuisables de ce royaume, les consolations et l'appui d'une mère incomparable, l'amour et le dévouement de ses peuples, donneraient à Louis trop d'avantages; elle l'entraîne donc sur une terre étrangère, et le sépare de tout secours

par l'intervalle des mers, alors si difficiles à franchir; et, comme pour rendre sa défaite plus illustre, elle lui laisse d'abord recueillir une abondante moisson de lauriers. Tout cède en effet à ses premiers efforts : Damiette est en son pouvoir, l'armée des Sarrasins a pris la fuite, les places qui protégent l'intérieur sont abandonnées, et la capitale de l'Égypte tremble derrière ses murailles au bruit de l'approche des chrétiens. Mais, tout à coup, Louis s'arrête au milieu de ses triomphes; en peu d'instants tout change de face, et aux plus heureux commencements ont succédé les plus affreux revers. Cette armée hier encore si florissante n'existe plus aujourd'hui; des prodiges de valeur n'ont pu la sauver d'une ruine entière; l'un des frères du roi a perdu la vie, l'élite de la noblesse de l'Europe est tombée au champ d'honneur, et ce qui a pu échapper au fer ennemi cherche en vain à regagner le rivage : la retraite est coupée, l'oriflamme et la couronne de France sont foulés aux pieds des Barbares, et Louis, captif, est chargé de chaînes.

Au milieu d'une si subite révolution, l'adversité pouvait le croire vaincu; mais, ô triomphe de l'héroïsme chrétien ! en le dépouillant de toute sa puissance visible aux yeux des hommes, le malheur l'a seulement dépouillé d'une armure inutile. Comme les athlètes chez les anciens, son courage, dégagé

de tant de vêtements, devient indomptable, et, seul avec ses chaînes et son livre de prières, Louis est plus invincible qu'à la tête de cent mille combattants. On lui parle de sa rançon : — Un roi de France avant tout rachète ses sujets. On dicte des conditions que la nécessité rendrait supportables, mais que l'honneur du nom chrétien ne peut admettre : elles sont à l'instant rejetées. Les plus violentes menaces succèdent aux négociations interrompues; on lui montre de près une mort ignominieuse, et la reine et son fils, séparés des vainqueurs par les faibles remparts d'une place assiégée, livrés après l'assaut à la fureur des soldats : il garde un majestueux silence. Enfin le sultan tombe sous les coups de ses sujets révoltés; l'un d'eux, pour braver Louis, apporte dans sa prison le cœur sanglant de son maître, et il n'a pas même la joie de l'avoir étonné par l'horreur de son attentat; et, frappés d'une telle grandeur d'âme, les chefs ennemis sentent que la victoire leur échappe; ils reconnaissent que la force perd son empire là où la vertu exerce le sien, et, désespérant de commander jamais à leur prisonnier, ils ne briguent plus que le bonheur de lui obéir.

Arrêtons-nous ici, messieurs. Les dernières pages de l'histoire du héros chrétien jettent le même éclat et commandent la même admiration; et la mort,

qu'il trouve sur les sables brûlants de l'Afrique, vaincue à son tour par son courage, fut elle-même son dernier triomphe. Toute louange serait désormais languissante auprès de tant de grandeurs; à la religion seule qui l'inspira il appartient de le couronner : il lui faut un culte et des palmes immortelles.

O Louis! ô roi de justice et de courage! régnez donc sur cette France que vous avez autrefois régénérée. Affermissez encore, par votre intercession, ce trône relevé dans la justice! Que votre clémence, votre sagesse et votre piété y brillent réunies dans le cœur de votre petit-fils, pour notre bonheur et pour la paix du monde! Comme vous, il fut éprouvé par d'illustres infortunes; mais, comme vous, il n'a puisé dans ses malheurs qu'un nouvel amour de ses peuples.

Votre nom, ô Louis, s'est mêlé aux heureux présages qui nous ont annoncé l'enfant des miracles. Ah! veillez du haut du ciel sur ce dernier rejeton de votre sang! Qu'il s'élève glorieux au milieu d'un peuple consolé par sa naissance, et que, dans un long avenir, héritier de votre bravoure, de votre génie et de vos vertus, il soit un nouveau modèle des grands rois et des bons princes!

Et nous, qui élevons vers votre trône incorruptible nos cœurs reconnaissants, puissions-nous,

après tant de tempêtes, reposer à l'ombre de votre protection toute divine! Puisse la céleste justice rappeler, dans les trésors de sa colère, les fléaux vengeurs qui nous ont enveloppés de toutes parts! Puissent les sciences et les lettres, qui font briller les peuples, donnant la main à la religion, qui les régénère par une alliance renouvelée aux pieds de ses autels, ouvrir à la patrie d'autres siècles de bonheur et de gloire, jusqu'à la bienheureuse éternité que je vous souhaite!

Ainsi soit-il.

ADIEUX

A LA

CLOTURE DE LA MISSION GÉNÉRALE DE BORDEAUX

EN 1817

On sait avec quel éclat M. Fayet parut à la mission de Bordeaux. La vaste enceinte de la métropole ne pouvait suffire à contenir la multitude qui se pressait pour l'entendre. Ses preuves de la religion se faisaient remarquer par une dialectique pressante, relevée de temps en temps par des mouvements de la plus haute éloquence. Après avoir porté une vive clarté dans tous les esprits, il remuait les consciences, en se livrant, à la fin de ses discours, à ce que le zèle apostolique a de plus persuasif et de plus entraînant. Le dimanche 27 avril, eut lieu la clôture de la mission à Saint-André. M. l'abbé Rauzan, supérieur des missionnaires, pro-

nonça le discours d'adieux. Après lui, M. Fayet monta en chaire, traça, dans un discours rapide, les devoirs du chrétien au milieu d'un monde séducteur et corrompu, et termina par les adieux suivants, accueillis par les larmes et les sanglots des assistants :

« Adieu, s'écria-t-il, adieu, âmes saintes dont le zèle et la ferveur furent les auxiliaires de notre laborieux apostolat!

« Adieu, chrétiens transformés par la grâce; adieu, fidèles de toutes les conditions et de tous les âges! Celui qui travaille sur le néant s'est servi des plus faibles instruments pour faire triompher sa puissance et sa miséricorde au milieu de vous. Les aveugles voient, les sourds entendent, la langue des muets est déliée, les paralytiques sont guéris. O glorieuse régénération!

« Conservez, mes très-chers frères, toutes les richesses spirituelles que vous avez recueillies, persévérez. Que tout soit au sein de vos familles contentement, persuasion, amour; que les vues et les affections y soient confondues en Jésus-Christ; que le Dieu qui vous a sanctifiés affermisse à jamais en vous son règne de grâce et de paix!

« Vous aussi, vous que notre voix n'a pu ni convaincre ni persuader; victimes des préjugés et des passions, recevez nos adieux; nous étions venus

pour vous seuls, et vous seuls, hélas! avez méconnu les jours agréables, le temps du salut. D'autres prêtres, moins tièdes que nous, vous eussent ramenés, sans doute, à la vérité, à la vertu. Oui, ce sont nos péchés qui ont frappé notre ministère de stérilité par rapport à vous. C'est donc dans une humiliation profonde, dans l'amertume des regrets, que nous vous disons, adieu, adieu pécheurs! O mon Dieu! ô mon Père! que cette parole sortie de ma bouche ne soit pas l'adieu de vos miséricordes! »

M. Fayet fut contraint de s'arrêter à cette triste exclamation : l'orateur et l'auditoire étaient également émus. Un instant après il reprit en ces termes :

« Adieu, prêtres du sanctuaire, vénérable clergé de cette métropole; vous avez partagé nos travaux, mêlé vos sueurs à nos sueurs. Vingt ans d'infirmités et de souffrances ont été oubliés, vous avez senti vos cœurs se rajeunir sous vos cheveux blancs. Recevez dans vos bras toutes les brebis que le bon Pasteur a ramenées au bercail; si leur retour a fait votre bonheur, que leur persévérance soit votre ouvrage et votre couronne!

« Et vous, que la religion de Jésus-Christ associe depuis soixante ans à ses combats et à ses triomphes, à ses persécutions et à ses victoires, vous qu'elle a placé à la tête d'une de ses grandes églises

pour apprendre aux peuples modernes ce que furent les Chrysostome, les Ambroise, les Charles-Borromée! Pontife auguste, pour qui la postérité commence, et dont le nom deviendra plus cher de génération en génération, si les bénédictions des fidèles ne se changent pas un jour en un culte solennel d'invocations et de louanges, adieu, saint archevêque!

« Adieu, nobles magistrats de la ville fidèle! Votre religion et vos exemples ont rendu notre parole toute-puissante sur les peuples dont Dieu vous confie les intérêts, la garde et la prospérité. Jouissez de ce paisible triomphe; que désormais le récit de vos vertus chrétiennes devienne l'évangile de vos administrés, comme celui de votre magnanime fidélité, tracé dans les annales de notre patrie, deviendra le livre classique des belles âmes.

« Chefs, soldats, brave garde nationale, dignes enfants de ces anciens preux qui furent guerriers jusque dans la religion, et religieux jusque dans leurs guerres, votre dévouement à la croix de Jésus-Christ, votre piété tendre et forte, ont pu étonner des esprits vulgaires. Pour nous, nous savions que la même main qui posa sur notre poitrine le signe de l'honneur posa sur les vôtres celui de la fidélité; que vos cœurs entendirent le langage de nos cœurs; qu'unis par les liens de l'amour royal nous le se-

rions bientôt par ceux de l'amour divin, et que nous trouverions parmi vous autant de chrétiens que de braves. Adieu, nos frères, nos amis; adieu!

« Et toi, reine des cités de nos provinces, ville de Bordeaux, déjà fière d'avoir été naguère l'arche sainte où se réfugia la colombe mystérieuse qui ne trouvait point ailleurs où reposer ses pieds, glorifie-toi d'être le vaisseau sacré qui porte non pas seulement les confesseurs de la royauté, mais les amis et les confesseurs de la religion. Avec quel attendrissement nos regards te contempleraient longtemps du haut de cette chaire, s'il nous était donné d'élargir la barrière de cette enceinte! Nos âmes sont déchirées par l'idée d'une si prochaine séparation, notre langue se refuse à prononcer cet adieu qui doit être le dernier. Adieu, cher Bordeaux! Qu'ils vivent, tes habitants, toujours heureux, toujours couronnés d'honneur et de gloire! Qu'une providence maternelle veille sur leur commerce, sur les fruits de leurs terres, sur leurs vaisseaux qui sillonnent les mers! Qu'elle conserve pour la France, pour eux, et cette jeune princesse qui porte dans ses flancs le fils des Bourbons, et ces princes avec lesquels ils sont à la vie et à la mort, et cette fille des rois qui s'enorgueillit moins des nombreuses générations de césars dont elle descend que du titre de leur héroïne, et ce bon Roi.... »

Les derniers vœux de l'orateur pour le roi excitèrent un mouvement que la sainteté du lieu ne put contenir; et les cris de : « Vive le roi ! » éclatèrent au milieu des larmes. En descendant de chaire, M. Fayet fut accompagné jusqu'à sa demeure par une multitude immense que sa parole avait électrisée.

DISCOURS D'OUVERTURE

DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE ROUEN

14 JUILLET 1841

Messieurs,

Plus grave et surtout plus instruit que celui qui l'a précédé, notre siècle ne rit plus de l'importance attachée de tout temps à l'enseignement de la théologie. Des études plus fortes et plus consciencieuses ont porté le grand jour dans toutes les parties des connaissances humaines; et, à mesure que les sciences ont étendu leur domaine, les plus vastes esprits ont bientôt reconnu qu'elles avaient toutes un fondement invisible et mystérieux, et que, pour arriver à leurs premiers principes, il fallait franchir les limites de l'univers matériel, et entrer dans le monde intelligent et invisible dont celui-ci n'est que l'ombre et l'image. Des préjugés d'époque ou

d'éducation ont bien pu retenir les sciences les plus avancées dans les bornes de la matière qui, considérée en elle-même, n'a déjà plus pour elles de secrets; mais ou elles seraient désormais stationnaires, tournant péniblement dans un cercle sans issue, ou elles se dégageront des dernières entraves qui les empêchent encore d'aller plus haut et plus loin.

Déjà, dans les sciences physiques et naturelles, la matière ne suffit plus pour expliquer la matière, et les yeux les mieux exercés commencent à entrevoir quelque chose d'immatériel au delà de la composition et de la décomposition des corps et de leurs propriétés sensibles. Ils voient clairement que les découvertes les plus justement applaudies sont plutôt des résultats d'applications de lois déjà connues que la rencontre de nouvelles lois; en sorte que chaque science, aidée de méthodes plus sûres, d'instruments plus parfaits, multiplie bien ses produits au dehors, mais n'avance pas réellement elle-même. L'école matérialiste se sent donc arracher le sceptre qu'elle avait étendu sur deux générations, et elle s'agite sur le trône fragile qu'elle avait usurpé, comme si une main inconnue l'avait déjà saisie pour l'en précipiter sans retour. L'esprit humain qu'elle avait chargé d'indignes chaînes relève la tête, fier de reprendre son vol et de s'élever, les

ailes déployées, vers la suprême intelligence dont il émane. Le spiritualisme, qu'on peut appeler un instinct religieux, pénètre déjà dans toutes les écoles. Nous commençons tous à sentir que l'homme a d'autres destinées que celles de passer quelques jours inquiets sur la scène changeante d'un monde qui fuit sous ses pas, et que des liens indestructibles l'unissent à un monde meilleur, un monde de la lumière et de la vertu, de la vérité et de l'amour, vers lequel il s'avance sans cesse plein d'espérance et d'immortalité. Voilà pourquoi, messieurs, les écrivains et les livres qui firent de la religion en général, et de la religion catholique en particulier, l'objet étrange de leurs sarcasmes, de leurs sophismes et de leurs déclamations, n'ont plus de disciples ni de lecteurs. Cette race d'esprits frivoles et légers qui avaient pris toutes les croyances à démolir comme une troupe d'écoliers mécontents prendrait un collége à détruire, cette race s'éteint. Les uns sont morts, les autres achèvent de vivre, et la théologie va reprendre dans l'enseignement public la place d'honneur que lui assigne son antique prééminence sur toutes les sciences humaines. Ce n'est pas, en effet, sans raison que nos pères l'avaient mise à la tête des facultés comme une reine au milieu de sa cour, et que le droit, la médecine, les lettres et les arts ne marchaient qu'à sa suite.

Pour un être immortel comme l'homme, la science qui le mène à l'éternelle vérité ne peut avoir de rivale, et celles qui ne sont appelées qu'à lui aplanir le chemin ou à lui offrir quelques rafraîchissements pendant le voyage peuvent sans jalousie et sans honte s'incliner devant elle et la saluer comme leur maîtresse et leur mère. Toutes les sciences, d'ailleurs, lui empruntent quelque lumière. Un diplomate célèbre disait, il n'y a pas longtemps encore, que « tous les grands hommes qui ont exercé une influence salutaire sur les destinées des peuples avaient été théologiens. » On pourrait en dire autant des génies créateurs qui ont reculé les bornes de l'esprit humain dans le vaste champ de nos connaissances, et depuis la jurisprudence jusqu'à l'astronomie il n'est pas un nom véritablement illustre qui, jusqu'à ces derniers temps, n'ait été porté par un homme profondément versé dans les études théologiques.

Il y a plus, messieurs : comme la théologie est la science de Dieu et des choses divines, et qu'il y a entre Dieu et l'homme des rapports nécessaires, et que de ces rapports naissent des devoirs aussi nécessaires, la théologie ne s'adresse pas seulement à l'intelligence pour l'ouvrir aux vérités spéculatives ou dogmatiques qui forment sa croyance religieuse; elle descend dans le cœur pour en ré-

gler les passions; et, si les autres sciences donnent à la société des lumières, elle seule l'enrichit de vertus.

L'erreur capitale de ces derniers temps, et l'on ne l'a pas assez remarqué, c'est d'avoir demandé à la science humaine proprement dite, à la diffusion des lumières, aux enseignements divers qui propagent les connaissances utiles, l'ordre, la force, la sécurité, la prospérité des peuples, la douceur des mœurs, la décence dans la conduite, la charité envers ses semblables, la bienveillance universelle, en un mot toutes les vertus privées et publiques. On a cru que des progrès et des découvertes scientifiques sortirait enfin une règle des mœurs; mais chaque science ne peut donner que ce qu'elle a, et l'on ne trouvera jamais dans les plus hautes et les plus admirables un véritable point d'appui pour la morale. Qu'on pousse aussi loin qu'on voudra les conséquences de la chimie, de la physique, de l'histoire naturelle, des mathématiques, on ne pourra jamais rigoureusement conclure qu'il faut être homme de bien, époux fidèle, magistrat intègre, citoyen vertueux. Ces conséquences ne leur appartiennent point; elles ne croissent pas sur leur sol; elles sont les fruits d'un autre arbre, parce qu'elles découlent de certains principes qui leur sont entièrement étrangers.

En vain chercherait-on à retenir plus longtemps la vérité captive; dans cette haute région de l'âme où les passions ne portent pas leurs nuages, un instinct sublime, plus fort que tous les sophismes, nous fait reconnaître à tous que la lumière douce et pénétrante qui éclaire l'homme pour ennoblir ses actions et perfectionner ses mœurs vient d'un autre soleil que celui où les sciences vont puiser la lumière. C'est du ciel, messieurs, c'est du sein de Dieu même que descend la morale; et la chercher dans nos inventions, dans nos creusets ou dans nos machines, ce n'est pas se porter en avant, c'est rétrograder et redescendre aux rêves de l'alchimie et aux puériles merveilles de la pierre philosophale.

Aucune science humaine ne saurait donner naissance à des obligations morales; Dieu seul peut imposer à l'homme des devoirs, et, quand je parle de me faire respecter et bénir par un de mes semblables, sans le convaincre que Dieu consacre mon droit et commande son obéissance, ma volonté n'est qu'une injuste prétention, et là commence l'oppression de la force sur la faiblesse.

Et ne croyez point que j'exagère, messieurs. Dépouillé de sa céleste origine et de l'auguste sanction qu'il tient d'une volonté suprême infiniment juste et infiniment sage, tout pouvoir humain pa-

raît une tyrannie, toute supériorité de fortune ou de position une injustice, l'état social devient un état de guerre, la force provoque la résistance, les crises se succèdent, le mal empire, il est partout, et nulle part on ne voit le remède; car, hélas! les grands désordres ne sont enfantés que par les grandes erreurs.

Ce n'est pas cependant faute de science, de systèmes, de raisonnements et d'expériences que, dans les temps de confusion dont je parle, le corps social va toujours en s'altérant et dépérissant. Tout le monde, au contraire, se croit appelé à lui venir en aide; mais les plus habiles dans l'art de guérir ne s'entendent pas sur la nature et les causes de la maladie. Ils discutent savamment et longuement; chacun donne à son opinion une évidence et une valeur que son voisin lui refuse; et, en attendant, le malade souffre et s'en va.

Si jamais de salutaires pressentiments ou de fâcheux symptômes venaient nous apprendre que nous touchons à cet âge des nations où elles penchent vers une vieillesse pleine d'illusions et d'infirmités, il faudrait pour nous rajeunir remonter aux sources de la vie.

Point de société sans religion, et point de religion sans enseignement public de sa doctrine et de sa morale. Ne luttons pas contre la nature même

des choses, car l'invincible nature se rirait de nos efforts. Il n'y a jamais eu, et cependant le monde est assez ancien pour qu'on ait pu tenter toute espèce d'expériences, il n'y a jamais eu une réunion d'hommes assemblés en corps de nation qui n'ait professé une religion extérieure, et qui ne l'ait fait respecter comme le premier de ses biens et le premier de ses besoins, même dans l'état sauvage.

Et quelle plus belle mission, messieurs, que celle d'avoir à produire à vos yeux les fondements et les preuves de la religion chrétienne, l'inébranlable vérité de ses mystères, la sainteté de ses préceptes, les fécondes influences de ses commandements d'où sont sortis les lois les plus sages, les mœurs les plus douces, la morale la plus pure, la sociabilité la plus aimable, la charité la plus abondante, la culture des arts la plus avancée, tous les fruits de l'esprit et du génie, tout ce qui fait, en un mot, les charmes de la vie privée, l'honneur de la vie publique, le bonheur des familles, et la force des peuples?

Qui ne l'a entendue, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, parler au cœur des hommes les plus simples comme à l'esprit des plus éclairés; inspirer à tous les dévouements les plus généreux et les sacrifices les plus pénibles à la nature, le mépris des richesses, des grandeurs, des douceurs de la vie, de

la vie elle-même; combattre les erreurs qui égarent l'esprit, les vices qui dépravent le cœur; appeler le sexe le plus faible aux soins les plus rebutants pour le soulagement des infirmes; ouvrir des asiles à ceux qui ne veulent pas du monde, ou dont le monde ne veut pas, et les employer au service et à la sanctification des hommes; obtenir de l'opulence ces fondations miséricordieuses où sont servies et soulagées toutes les misères humaines; régner sur les sociétés les plus fortes et les plus civilisées qui furent jamais; multiplier ses bienfaits à mesure qu'on lui vouait plus de haine; toujours féconde et toujours jeune? Car une religion qui, depuis dix-huit siècles, inspire tant de dévouement et de sacrifices ne fait peut-être que commencer.

On parle de civilisation, messieurs, et elle revendique la gloire d'avoir civilisé le monde. Partout où elle a porté ses pas, la barbarie a fui devant sa lumière, comme ces oiseaux amis des ténèbres fuient devant les premiers rayons de l'astre du jour. Elle a dompté les passions les plus féroces, et ôté les péchés du monde, selon l'énergique expression de l'Évangile, la fureur des dévastations et des conquêtes, les sacrifices de sang humain, l'adoration des idoles, l'esclavage, les jeux sanglants de l'arène, la prostitution consacrée, la polygamie, l'exposition des enfants, crimes non-seulement permis,

mais commandés par les antiques législations, et qui sont encore à la porte de la société, prêts à y rentrer de nouveau si la religion chrétienne en était bannie. Nous devons au christianisme, dit Montesquieu, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître; nous lui devons bien plus, messieurs, nous lui devons tout ce que nous sommes, nous, peuples chrétiens.

On lui reproche, il est vrai, d'être trop chargée de merveilleux et de se montrer toujours accompagnée de miracles et de mystères. Mais ce qu'il y a de plus élevé et de plus inabordable à la raison dans ses croyances dogmatiques n'est pas ce qui pénètre le plus difficilement dans l'esprit des peuples, et les prescriptions morales dont ces dogmes incompréhensibles sont la sanction éprouvent de notre part bien plus d'obstacles.

Le goût des hommes pour le merveilleux et le surnaturel, ou plutôt le surhumain qu'ils cherchent dans les fictions, ce goût si vif et si indestructible est un avertissement que l'homme sent en lui et hors de lui quelque chose de plus élevé que lui-même; qu'il le cherche surtout dans la religion pour y trouver la raison des devoirs qu'elle lui impose. Une religion sans mystères, sans miracles,

sans révélation divine, ne paraîtrait à l'homme que l'ouvrage de l'homme; il se révolterait contre ses commandements comme contre une insupportable tyrannie : elle n'obtiendrait par conséquent ni créance dans son esprit, ni autorité sur sa conduite; et ce système de religion purement humaine ne pourrait contenter tout au plus que celui qui l'aurait inventée. Voyez, messieurs, tous les systèmes, je ne dis pas idéologiques, assurément stériles et sans résultat, mais philosophiques et religieux qui courent le monde, portant sur le front le nom de leurs auteurs et l'adresse de l'atelier dont ils sont sortis; en est-il un seul qui ait pu s'accréditer et durer quelque temps sans altération et sans décadence? Et pourquoi, messieurs? Parce qu'un système philosophiquement religieux est une religion toute humaine, à laquelle l'homme ne trouve aucune raison d'obéir; et celui qui de son chef veut imposer à ses semblables une croyance et des devoirs s'annonce par cela seul pour une intelligence supérieure, s'érige lui-même en dieu, et il faut autre chose que des mots et des phrases pour légitimer une si haute usurpation.

La facilité au contraire avec laquelle le christianisme s'est propagé à sa naissance chez les peuples païens, ensuite chez les peuples barbares, et de nos jours chez les peuples sauvages, c'est-à-dire dans

les trois états de société qui embrassent toute la race humaine; sa longue durée dans l'Église catholique, toujours une dans sa foi, toujours immuable, nous font déjà sentir qu'il y a dans ses dogmes les plus mystérieux et dans ses miracles les plus surprenants une vertu secrète et divine qui s'assimile aux pensées, aux sentiments de l'homme, presque à son insu, pour l'éclairer et le diriger, à peu près comme les substances alimentaires s'assimilent à nos corps pour les nourrir, sans que nous puissions connaître leur nature et leurs rapports à nous, ni savoir comment elles agissent sur nos organes et se convertissent en notre propre substance.

Quoi qu'il en soit, messieurs, la vérité de nos mystères n'est pas un de ces secrets qu'on ne dit qu'à l'oreille et qu'on est obligé toujours de croire sur parole, un de ces arcanes qu'on ne peut tirer de la sainte obscurité où ils ont vieilli, sans s'exposer à les voir s'évanouir au premier contact de l'air; nos mystères ne demandent, pour être victorieusement démontrés, que les mêmes preuves sur lesquelles repose la certitude de tous les faits humains, les mêmes preuves qui décident chaque jour dans les tribunaux de la vie et de la fortune des citoyens. Et voici le raisonnement bien simple sur lequel ils reposent : il faut croire aux vérités surnaturelles que Dieu révèle quand il est prouvé,

par des témoignages irréprochables, que Dieu les a révélées. Or les témoignages historiques les plus certains démontrent que Dieu a révélé les mystères de la religion; donc il faut croire à ces mystères. D'où l'on voit clairement que, pour s'assurer de leur vérité, il n'y a plus qu'à discuter la valeur des témoignages sur lesquels elle est établie. Il en est de même à l'égard des miracles : pour avoir une cause surnaturelle, un fait qui tombe sous les sens ne change pas de nature, et il peut être vérifié comme les événements les plus ordinaires. Ainsi cet homme était mort hier, on a pu constater son trépas; ce même homme est vivant aujourd'hui; rien encore de plus facile que de s'en assurer. Donc il est ressuscité. Voilà le miracle, qui n'est autre chose que la conclusion de deux faits naturels.

Oserai-je le dire, messieurs? les préjugés les plus défavorables à la religion prennent leur source, non dans la force de sa raison, mais dans sa faiblesse et son insouciance. Il y a longtemps qu'on a dit que, si de cette proposition géométrique, *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits*, il résultait de graves obligations morales, comme par exemple celle d'être chaste et d'aller à confesse, son évidence serait douteuse aux yeux de bien des gens et qu'on écrirait des livres pour la combattre. Je n'hésite donc pas à affirmer, en sens contraire, que, si les

plaisirs de la vie, les honneurs et la fortune, étaient attachés à la foi sincère de nos mystères, on ferait des recherches et des études assez profondes pour arriver à l'intime conviction de leur vérité. Ils ont tous leur fondement dans ce code inspiré nommé l'Écriture par excellence, dont la première page fut écrite par un législateur et la dernière par un prophète. L'Église, à qui fut confié le dépôt de la révélation; l'Église, qui a pour mission de transmettre les vérités révélées dans toute leur intégrité aux générations qui tour à tour passent sur la terre; l'Église, société divine dans sa constitution et dans sa durée, n'en participe pas moins aux révolutions qui agitent les choses humaines. Elle voit naître et mourir ses enfants, ses prêtres et ses pontifes; elle brille par d'éclatantes vertus; elle est travaillée de douleurs intestines; elle a ses époques de division et de scandale, ses lois et ses ordonnances, ses conquêtes sur l'infidélité, ses luttes contre l'hérésie, et chaque jour de sa vie est marqué par un événement nouveau qui influe sur les intelligences, sur les volontés, sur la marche de l'esprit humain et sur les destinées des nations. De là, messieurs, l'enseignement de la langue primitive dans laquelle la révélation fut écrite, l'enseignement de l'Écriture sainte, du dogme, de la morale, de l'histoire et discipline ecclésiastiques, du droit canonique et

de toutes les branches de la théologie, que notre Faculté est appelée à donner successivement dans cette nouvelle enceinte.

Naguère, messieurs, l'épiscopat français demandait une maison de hautes études où l'élite du jeune clergé serait appelée à s'enrichir de tous les trésors que renferme la science ecclésiastique.

Cette belle pensée, qu'il n'a pas été permis de réaliser encore, a puissamment secondé d'ailleurs la restauration des facultés, œuvre combinée des deux pouvoirs, et qui ne témoigne pas moins de la sagesse éclairée de l'un que de la haute confiance de l'autre.

Mais quelle forme donnerons-nous à notre enseignement?

Deux méthodes se présentent aux professeurs de la Faculté; toutes deux ont prévalu à leur tour, selon les temps, les besoins et les mœurs. La première, appelée théologie positive, a été adoptée par les Pères de l'Église, par les grands controversistes et les écrivains polémiques dans les luttes animées contre le paganisme, l'hérésie et la philosophie moderne.

L'autre, appelée scolastique, fut la méthode adoptée dans les écoles publiques de théologie; et, à partir du onzième siècle, tous les théologiens du moyen âge lui sont restés fidèles. Aujourd'hui, elle

règne encore généralement dans l'enseignement des séminaires.

Il faut l'avouer cependant, ce n'est pas sans livrer plus d'un combat que la scolastique a pu tenir jusqu'à nous le sceptre de l'enseignement. Depuis que Bacon a poussé le premier cri d'émancipation contre les entraves de la dialectique, un certain nombre de penseurs lui a déclaré la guerre, et partout la scolastique, œuvre humaine et par conséquent bien distinguée de la théologie, dont elle n'est qu'une forme accidentelle, la scolastique n'en est pas moins un merveilleux instrument et comme la pierre de touche des opérations de l'intelligence. Si elle semble resserrer le génie dans les entraves du syllogisme, elle assure sa marche, elle fixe les points de départ et d'arrivée, et tout ce qu'elle ôte à l'imagination, elle le donne au raisonnement. Si elle se plaît un peu trop peut-être à la subtilité de l'esprit, elle lui donne plus de nerf et de pénétration, et elle gagne en profondeur ce qu'elle a l'air de perdre en étendue. Si elle paraît adopter certaines formes peu civilisées et trop accorder aux mots, elle a mis au monde une science inconnue, la critique des idées et des plus simples perceptions de l'âme. Elle a pour défenseurs deux immortels génies, Bossuet : « On y voit par expérience, dit-il, que ceux qui n'ont pas commencé par

la méthode scolastique sont sujets à s'égarer beaucoup lorsqu'ils se jettent dans les matières théologiques; » et Benoît XIV, qui déclare que la scolastique n'est pas seulement utile, mais nécessaire, et que certains auteurs ne la méprisent que parce qu'elle est une arme puissante contre tous les faux raisonnements.

La suivrons-nous toujours cependant dans cette première partie de notre enseignement qu'on pourrait appeler exclusivement théologique? Non, messieurs; car, après tout, la scolastique est un art élémentaire, et les facultés n'ont pas à enseigner les éléments; c'est une espèce de stratégie logique, et les facultés exposent plutôt qu'elles ne disputent. En un mot, comme le porte l'ancienne définition des universités, ce sont des institutions destinées à l'enseignement supérieur des sciences; et, puisque le fond doit ici emporter la forme, la méthode suivra la nature de l'enseignement. Placé sur les confins des deux mondes, du monde ecclésiastique et du monde séculier, la chaire de la faculté aura donc une langue qui soit intelligible à l'un et à l'autre.

Telle est, messieurs, l'idée que je me suis formée de la partie de l'enseignement qui me touche de plus près; tels sont nos desseins, l'esquisse de nos travaux, la marche que nous allons suivre et la forme de nos leçons.

Nous n'avons pas besoin de nous envelopper d'un voile de modestie pour confesser qu'en savoir, en laborieuses recherches, en études profondes, nous ne sommes pas les égaux de nos doctes prédécesseurs, et qu'il y en a pour longtemps encore avant que les facultés reproduisent avec éclat la vieille érudition des ordres religieux, de l'antique Sorbonne et de tant d'illustres universités. Mais serait-il juste de demander à une génération sacerdotale chargée de mille soins, tantôt embarrassée dans les villes par les saintes complications du ministère évangélique, tantôt jetée çà et là dans l'isolement des campagnes et loin des trésors de la science, de lui demander les immenses travaux du cloître et les préparations si laborieuses du doctorat?

Mais rien n'excite l'émulation comme le souvenir de la gloire passée; et, si des intentions pures, une volonté constante de n'opposer que la vérité, car le mensonge n'a jamais fait de bien aux hommes, un désir sincère d'éclairer ses semblables, une vive et tendre affection pour ses auditeurs, peuvent promettre quelque succès et mériter quelque indulgence, peut-être, messieurs, la faculté de théologie de Rouen n'aura pas été vainement réorganisée. Heureux si, en remplissant les nouveaux devoirs qui viennent de nous être imposés, nous pouvons aider, autant que notre faiblesse nous le

permet, à l'affermissement de l'ordre moral, en travaillant, avec une patiente douceur, à dissiper les préjugés qui divisent les esprits, qui aigrissent les âmes, et qui sont une des plus funestes maladies du corps social, puisqu'il ne peut être vigoureux et fort que par l'union de ses membres et le mutuel secours qu'ils se portent les uns aux autres, sans jalousie, sans intérêt privé, mais pour le bonheur commun et la gloire de la patrie!

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. FAYET

LE 22 AOUT 1841

POUR SON INSTALLATION COMME CURÉ DE SAINT-ROCH

Je serais fort mal préparé pour prendre aujourd'hui possession de cette chaire comme simple ministre de la parole sainte. Les préoccupations inséparables d'un changement d'état dissipent l'esprit et lui ferment les sources du recueillement et de la méditation. Mais, en paraissant pour la première fois au milieu de vous, mes frères, comme père et pasteur de vos âmes, les préparations et le travail de l'esprit me sont fort peu nécessaires, et je n'ai qu'à laisser s'épancher eux-mêmes les sentiments divers qui remplissent mon âme, pour satisfaire à l'antique usage qui oblige les pasteurs à monter dans la chaire de leur église le lendemain de leur instal-

lation et à y commencer le cours de leurs instructions familières.

Me voilà donc, mes frères, revêtu d'un caractère nouveau, chargé, sous les ordres de l'illustre pontife qui gouverne si sagement ce diocèse, de gouverner moi-même une de ses plus illustres églises, de rompre le pain de la divine parole, d'administrer les sacrements à l'une des plus belles parties de son immense troupeau; mission auguste et sacrée qui descend du ciel, où le prince des pasteurs a établi son trône, qui se personnifie dans le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, passe de ses mains aux évêques catholiques dans tout l'univers, et vient se reposer enfin sur les prêtres établis par eux pour l'administration des paroisses. Admirable hiérarchie de pouvoir et de juridiction, dont tous les degrés ne sont que des anneaux de la même chaîne, par laquelle le plus humble curé de village remonte de son évêque au souverain pontife, du souverain pontife à Jésus-Christ, de Jésus-Christ à son Père, et arrive ainsi jusqu'à Dieu, qui seul peut lui communiquer la puissance d'enseigner, de baptiser, de lier et de délier les consciences!

Et telle est, mes frères, la force surnaturelle et la divine vertu de cette mission apostolique, qu'à l'instant même où elle est légitimement confiée elle impose à celui qui la reçoit les plus graves obliga-

tions. Vous ne me connaissez point encore, moi-même je vous vois rassemblés autour de moi pour la première fois; et cependant, par le seul fait de mon installation comme premier prêtre de ce temple et comme chef spirituel de cette paroisse, il s'est établi entre vous et moi des rapports nécessaires, d'où vont découler de mutuels devoirs qu'il nous importera de remplir avec une égale fidélité pour le salut de nos âmes.

Hier encore j'étais libre de tout devoir envers vous; je pouvais régler l'emploi de mon temps, disposer mes occupations, user de mes facultés et de ma fortune au gré de mes désirs, sans mériter aucun blâme et sans avoir d'autre compte à rendre qu'à Dieu et à ma conscience. Aujourd'hui, tout est changé. En baissant la tête sous le poids de la charge pastorale, j'ai fait le sacrifice de mon indépendance et de ma liberté. Mon temps, mes forces, ma santé, les facultés de l'esprit et du cœur, le peu de biens que la divine Providence m'a départis, tout appartient au troupeau que Jésus-Christ me confie, à la grande famille qu'il vient de me donner, au saint ministère que je lui ai promis d'exercer pour votre salut et pour sa gloire.

Ainsi, à l'exemple de Celui qui m'envoie, j'arrive au milieu de vous, non pour être servi, mais pour servir les autres, et je ne serai vraiment ici le pre-

mier entre mes frères qu'autant que j'y serai le premier par le travail, les fatigues, les sollicitudes et le parfait renoncement à moi-même.

Malheur à moi si je n'embrasse avec courage, et même avec amour, les œuvres les plus laborieuses et les plus rebutantes de mon ministère, ses ennuis secrets, ses douleurs et ses veilles, et si je voyais autre chose, dans l'aisance et les honneurs qui vont peut-être m'environner, que des moyens plus faciles et plus prompts de continuer mon sacrifice en le rendant agréable à Dieu et utile à son Église!

J'ai dû, sans doute, mûrement réfléchir, sous ces cheveux blancs, à l'étendue des engagements que j'allais prendre, et je les ai pris parce qu'il m'a semblé qu'avec la pureté de mes intentions et le désir sincère de faire la volonté de mon divin Maître, je ne courais après tout d'autre risque que de porter sa croix et de marcher à sa suite : inévitable destinée des disciples qu'il se choisit, et qui ne sont jamais plus dignes de lui que lorsqu'ils partagent ses souffrances, et qu'ils passent, faisant le bien, par une vie charitable et sacrifiée.

Il est vrai que le cœur de l'homme est un mystérieux abîme, et qu'il est bien difficile d'en sonder toute la profondeur; mais, aussi loin que l'œil de ma pensée peut porter son regard, il voit tous ces sentiments gravés dans mon âme, avec la ferme es-

pérance que Dieu daignera les bénir et les y fécondera, parce que lui seul a pu les y faire naître.

Et que d'objets vénérables vont s'offrir ici au zèle persévérant et à la constante sollicitude de votre pasteur! Vous aurez ses plus tendres soins et ses plus vives affections. Saints autels, augustes tabernacles où, nuit et jour, sous les voiles eucharistiques, réside personnellement le Dieu que nous adorons, et où s'immole chaque matin la victime expiatoire des péchés du monde, tout ce qui touche de près ou de loin à la célébration du saint sacrifice de la messe, les ornements, les vases, les linges sacrés, les saintes cérémonies, attireront sans cesse toute sa vigilance. Il la portera aussi avec bonheur sur la pompe si grave et si solennelle qui accompagnera toujours, dans ce temple, l'exercice du culte divin, sans penser jamais qu'il y ait rien au monde de trop riche, de trop harmonieux ou de trop magnifique pour le culte du Très-Haut, de ce Dieu tout-puissant qui réunit dans son sein toutes les beautés, toutes les harmonies et toutes les grandeurs.

Comme le divin Sauveur, son modèle et son maître, il se hâtera de conjurer les parents chrétiens de laisser venir à lui les petits enfants, afin qu'il puisse leur apprendre de bonne heure, et aussitôt que leur raison commence à éclore, à connaître, à

aimer, à servir le Père qu'ils ont dans les cieux, à croître, à grandir dans l'innocence et la pratique naissante des vertus chrétiennes; et il cultivera de ses propres mains, à l'ombre du sanctuaire, ces jeunes plantes, espoir de l'Église et des familles, avant que le souffle empoisonné du mal ne vienne les faner et les flétrir.

Les pauvres, les membres souffrants de Jésus-Christ, seront tous ses enfants de prédilection. Il sait que le Sauveur des hommes appela d'abord les pauvres à son royaume, qu'il les évangélisa les premiers de tous, qu'il fit des miracles pour les nourrir pendant sa vie mortelle, qu'il leur prodigua les témoignages de l'amour le plus tendre, et qu'il les a laissés à ses prêtres pour nous tenir lieu de toute autre famille, et afin que nous les aimions comme nos frères, nos pères et nos mères.

Au soin des pauvres viendra se joindre celui des malades; et cette partie si délicate et si touchante du ministère pastoral, quelquefois bien pénible, mais souvent aussi bien abondante en douces consolations, tiendra la première place dans mon cœur. Oh! nous vous supplions d'avance, mes frères, de nous ouvrir l'entrée de vos demeures, non pas à l'heure de vos plaisirs, mais alors que les chagrins et les maladies viendront s'asseoir au foyer domestique, sans craindre, dans ces jours de désolation et

de larmes, que notre présence puisse être l'annonce d'un malheur extrême. Et ne sommes-nous pas les ministres du maître de la vie et de la mort, de Celui qui mène l'homme aux portes du tombeau et qui l'en retire, les dépositaires de ses miséricordes inépuisables? N'est-ce point sur nos lèvres qu'a été placée la parole de paix, de pardon et d'espérance? Et quel autre que votre pasteur pourra montrer et ouvrir le ciel à des yeux qui s'éteignent et se ferment pour toujours sur toutes les illusions de la terre?

Enfin nous vous devons à tous l'instruction religieuse et la dispensation des sacrements. Il faut qu'à chaque heure du jour nous soyons prêts à recevoir au tribunal de la pénitence l'humble aveu de vos fautes et à verser sur vos plaies spirituelles un baume réparateur. Nous répondons de votre salut au prix du nôtre, et, au tribunal du souverain juge, on nous demandera sang pour sang, âme pour âme.

Grandes et redoutables obligations qui, réunies toutes ensemble, excèdent visiblement les forces humaines! Mais le Dieu que nous servons connaît notre impuissance, et, quand il impose de tels fardeaux, il prépare, dans les trésors de son amour, les forces nécessaires pour les faire porter avec honneur. Il change, s'il le faut, la faiblesse en force.

suivant la belle expression de l'Apôtre, et, pourvu que nous sentions vivement notre néant et notre indignité, il fait sortir lui-même de notre accablement une vertu surnaturelle et divine qui triomphe de tous les obstacles.

Et quel pasteur ce Dieu de miséricorde a-t-il entouré jamais de plus d'encouragements et de plus de secours que celui qu'il vous envoie? S'il lui commande de veiller sans cesse à l'honneur, à la dignité de son culte, à l'ornement de ses autels et de son Église, il a placé auprès de lui une administration temporelle, formée de pieux et éminents personnages, saintement habiles, dont le zèle a déjà rempli ce temple de toutes les pompes de la religion et en a fait une des plus nobles demeures que la divinité puisse habiter sur la terre.

Si le divin Pasteur des âmes daigne me confier, malgré mon peu de talents et ma rare faiblesse, tant d'âmes à instruire, tant d'œuvres à diriger, tant de fidèles à conduire dans les voies de la sanctification, il m'a donné pour seconder mon zèle, ou plutôt pour l'inspirer et lui servir de flambeau, un clergé nombreux, régulier, savant, dévoué, infatigable, pour lequel je me sens déjà une affection toute fraternelle, et qui sera toujours, j'en ai la ferme confiance, mon appui, ma force, ma joie et ma couronne.

Les besoins des pauvres sont grands, les œuvres à soutenir sont nombreuses; mais les uns et les autres sont-ils plus grands et plus nombreux que les aumônes de nos paroissiens? Leur bienfaisance est célèbre dans toute la chrétienté; et qui ne connaît et n'admire le riche dévouement des dames de charité de Saint-Roch, accoutumées de longue main à ne laisser aucun besoin sans assistance, aucune souffrance sans consolation!

A de si puissants moyens de succès, par une grâce particulière du ciel, vient s'allier le spectacle des plus augustes vertus, qui parle d'autant plus haut qu'il montre la piété la plus simple et la plus vraie, descendant du trône pour venir populariser la prière, la fréquentation des sacrements, et toutes les pratiques chrétiennes d'une sainte vie! Avec tant de secours à la fois, ma tâche sera facile, et elle prendra ce caractère de douceur et d'amabilité que Jésus-Christ imprime, quand il lui plaît, au joug qu'il impose à ses ministres.

Je puis donc, Seigneur, aborder ce nouveau ministère avec courage, et l'ouvrir en quelque sorte par un cantique d'actions de grâces. Vous n'êtes nulle part mieux connu, plus aimé et mieux servi que dans cette pieuse enceinte. Tout y respire l'antique foi de nos pères, et il n'a fallu qu'une âme de prêtre pour animer ce grand corps, et lui imprimer

le mouvement et la vie. Quelle puissance de parole et d'action! quelle incomparable activité! quelle charitable industrie! quel à-propos dans le choix des moyens! quelle ardeur dans son zèle! quelle suite dans ses entreprises! quelles ressources dans son esprit! quel prêtre! en un mot, quel curé! et aujourd'hui quel pontife! Mais aussi quelle reconnaissance et quel amour il emporte en quittant son premier troupeau! Fasse le ciel qu'héritier de ses devoirs je le sois aussi de quelques restes de ses qualités éminentes, et que je conserve et que je maintienne, pour la gloire de Dieu et le salut de ses enfants, l'esprit de rénovation et de ferveur dont il a rempli cette église!

Ainsi soit-il.

DISCOURS

PRONONCÉ EN PRÉSENCE DE M. LE DUC DE NEMOURS
ET DE M. LE DUC DE MONTPENSIER

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A L'OCCASION

DE LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

LE 2 MAI 1843

Monseigneur,

La nouveauté du spectacle que nous avons sous les yeux éveille dans l'esprit de graves pensées. En présence de ces miraculeux travaux qui, bientôt, ne feront plus de la France qu'une grande ville entourée de faubourgs magnifiques, on est frappé d'admiration pour le génie de l'homme, capable de réaliser des prodiges que, dans ses rêves les plus brillants, l'imagination elle-même, naguère, n'aurait pu se représenter.

Que l'homme est grand, messieurs! et que l'auteur de son être l'a élevé, par l'intelligence, au-dessus de tous les ouvrages sortis de ses mains!

Il dompte toutes les puissances de la nature; il les maîtrise, il les réunit ou les sépare, selon ses besoins, et quelquefois selon ses caprices.

Roi de la terre, il la couvre à son gré de villes, de villages, de monuments, d'arbres et de moissons, il force tous les animaux de la cultiver pour lui et sous son empire, de le servir, de l'amuser ou de disparaître.

Roi de la mer, il se balance en riant sur ses abîmes; il pose des digues à sa furie, il pille ses trésors, et il commande à ses vagues écumantes de transporter au loin les produits de son industrie ou de servir de route à ses découvertes.

Roi des éléments, le feu, l'air, la lumière, l'eau, esclaves dociles de sa volonté souveraine, se laissent emprisonner dans ses ateliers et ses manufactures, et même atteler à ses chars qu'ils entraînent, coursiers invisibles, aussi vite que la pensée.

Que de grandeur et de puissance dans un être fragile qui ne vit qu'un jour, et qui ne semble qu'un atome imperceptible au milieu de cet univers qu'il gouverne avec tant d'empire!

Mais cette créature si petite et si faible a reçu une âme intelligente et raisonnable; elle est animée

d'un souffle divin; et, seule entre toutes les autres, elle jouit de l'étonnant avantage de puiser la lumière au foyer de la lumière, et de briller de l'éclat de l'esprit au milieu des mondes qui ne brillent que des pâles reflets de la matière.

L'empire du monde lui a été donné, parce que son âme, plus grande que le monde, le mesure, l'admire, l'explique et le comprend.

La nature lui a été soumise, parce qu'il sait pénétrer le merveilleux mécanisme de ses lois, découvrir ses impénétrables secrets, et lui arracher tous les trésors qu'elle renferme dans son sein.

Placé à cette hauteur, l'homme devait y rencontrer une tentation périlleuse; la tête pouvait lui tourner dans l'éblouissement de sa gloire; il pouvait oublier le bienfaiteur adorable qui l'avait fait si grand, et s'admirer, s'adorer lui-même comme le principe et la source première de sa toute-puissance. Mais la bonté divine s'est hâtée de le secourir dans ce danger, en gravant dans son âme une loi de dépendance et d'infirmité originelle dont il est impossible à l'orgueil lui-même d'effacer jamais la céleste empreinte.

Ainsi la nature a reçu l'ordre de ne lui livrer ses secrets et ses trésors que d'une main avare, l'un après l'autre, à la suite de pénibles travaux et de profondes méditations, pour lui faire sentir à cha-

que instant que, si elle était obligée de se prêter à ses désirs, elle cédait moins à sa volonté qu'à ses fatigues, signe certain de sa dépendance.

Ainsi point de progrès, point de conquête de l'homme qui ne soit en même temps une preuve sensible de sa puissance et de sa faiblesse et qui ne porte le cachet indélébile de sa force et de son infirmité.

Toutes ses découvertes, et les plus étonnantes, mieux encore que les autres, présentent le même caractère; car, ou elles apparaissent tout à coup et sans être cherchées, comme l'éclair sur un ciel sans nuages, et alors nous ne saurions nous glorifier de les avoir faites. Une lampe oscille dans une église, une pomme tombe de l'arbre, une goutte d'eau se détache d'un glaçon, le salpêtre petille entre les mains d'un moine obscur, et ces événements si simples, arrivés sous les yeux d'un Galilée, d'un Newton, d'un Blach, ouvrent une ère nouvelle aux sociétés humaines et changent la face du monde.

Rien de plus capable, en effet, messieurs, de réprimer notre orgueil que l'histoire des inventions les plus importantes et les plus utiles. Elles nous forcent d'avouer que le hasard en fut presque toujours l'auteur et le père; elles ont illustré des siècles très-peu avancés et des hommes sans lettres. La boussole, la poudre à canon, l'imprimerie et les

lunettes d'approche en sont de mémorables exemples.

Il y a plus encore, messieurs : les découvertes qui sont le prix de l'application de l'esprit humain à un objet déterminé, et pour un but proposé d'avance, n'échappent pas à la loi commune; elles ne sortent pas d'un seul jet de l'intelligence; il faut les y manier et les y élaborer longtemps; on n'y arrive qu'à grands efforts, par une longue étude, par le perfectionnement successif des instruments et des machines, par les essais et les tâtonnements, et les plus beaux génies sont condamnés à apprendre le son et la figure des lettres, à les assembler, à épeler des mots, pour lire enfin couramment dans le livre de la nature, comme l'enfant dans son syllabaire.

Enfin, messieurs, si la puissance de l'esprit humain est indéfinie, elle n'en a pas moins des limites infranchissables; il a ses bornes comme l'océan, et à lui aussi il a été dit : « Tu viendras jusque-là, mais tu n'iras pas plus loin. » Son domaine embrasse tous les effets et toutes les causes secondes; mais les causes premières échappent à ses regards. Aussitôt qu'il veut franchir les barrières qui lui furent assignées, la lumière lui manque, sa vue se trouble, et il ne marche plus que dans les ténèbres. Cette loi générale des intelligences créées pèse également, et sur les sciences transcendantes qu'elles

cultivent, et sur les sciences pratiques qu'elles aiment avec plus d'ardeur. A l'égard des unes et des autres, l'obstacle qui en arrête le progrès augmente et se fortifie en raison directe des moyens nouveaux qu'on imagine pour le surmonter. « Un point d'appui, disait un grand homme, et je soulèverai le monde; » le grand homme se trompait; il ne songeait pas à la longueur et à la pesanteur du levier qu'il fallait mettre en œuvre, et qui aurait opposé à sa gigantesque entreprise une résistance non moins invincible que la masse du monde lui-même. Mais ces bornes, peut-être nécessairement données à l'esprit humain pour lui rappeler qu'il avait un maître, le laissent en possession d'un assez vaste domaine. Qu'il aiguise sa pénétration, ou qu'il étende ses ailes de plus en plus, il aura toujours des régions inconnues à explorer et des vérités nouvelles à mettre en lumière. Mais qu'il n'oublie pas non plus le danger inséparable de ces sortes de progrès : c'est qu'en s'appliquant exclusivement à l'étude des sciences physiques, il ne perde peu à peu le goût des sciences morales, et qu'en employant tout son temps à acquérir des connaissances il ne lui en reste plus pour accomplir des devoirs et acquérir des vertus.

Cette crainte est moins chimérique qu'on ne le pense, et, pour peu qu'on soit familier avec l'his-

toire de l'esprit humain, on la voit percer dans les mœurs, dans les institutions et dans les lois de tous les anciens peuples. La longue enfance dans laquelle ils ont tous, plus ou moins, laissé languir les sciences naturelles n'a point d'autre cause. Les talents ne manquaient pas à la savante antiquité pour les faire fleurir; mais la peur des perturbations morales gardait les avenues de la science. On plaçait alors la félicité humaine dans le repos des esprits et le calme de la vie, comme on l'a placée, plus tard, dans l'agitation des âmes et le mouvement des intelligences.

Le temps vint, en effet, où, se sentant trop à l'étroit dans une sphère immense, le génie humain, saisi d'une subite inquiétude, demanda de nouveaux espaces à parcourir, comme les familles trop pressées sur un même terrain demandent à former de nouvelles colonies. L'ordre moral n'offrait plus d'aliments nouveaux à ses avides recherches; il n'y restait plus de découvertes à faire après l'Évangile. L'ordre physique, au contraire, se présentait comme une terre vierge. Les esprits s'élancèrent donc vers ce nouveau monde, où personne n'avait encore planté le drapeau de la conquête : c'était à qui aurait la gloire d'arriver le premier. De là cette marche rapide et ce prodigieux mouvement des sciences physiques qui a déjà usé plusieurs générations,

mouvement irrésistible qui s'accélère chaque jour par les découvertes qu'il obtient, et qui, ne vivant que d'inventions nouvelles, craint de mourir s'il n'invente plus; mouvement mystérieux, dont il est impossible de calculer les suites et la durée, puisqu'il tourne à son profit les obstacles mêmes qu'il rencontre, d'après cette loi de la nature, que tout obstacle qui ne détruit pas une force en augmente la puissance, parce qu'il en accumule l'énergie.

C'est à cette prodigieuse activité des intelligences que nous devons les rapides transformations que subissent naturellement en nos mains les formes et les propriétés de la matière. C'est à elle que le génie des découvertes est redevable d'avoir rencontré dans l'élément le moins résistant en apparence, le plus léger et le moins estimé de tous, une force d'impulsion plus forte que les vents qui enflaient les voiles sur la mer, plus vite que les coursiers agiles qui emportaient les hommes sur la terre, et qui vient, je ne sais avec quel air d'enchantement et de féerie, non-seulement rapprocher la distance et rétrécir les espaces, mais encore faire entièrement disparaître les unes et les autres, et en effacer jusqu'au nom.

Qu'on y pense bien, rien n'égale l'importance sociale de cette découverte : l'avenir des peuples lui appartient. Supérieure à toutes les forces connues,

et livrée à son impétuosité native, la vapeur effraye sans doute l'imagination par les désastres qu'elle peut produire; mais, renfermée dans sa prison de fer, captive sous plusieurs rangs de cercles d'airain, ne pouvant s'échapper qu'avec la mesure qui profite, à l'abri de la violence qui ravage, scellée du génie de l'homme et de sa prudence, rien ne peut donner l'idée des bienfaisantes révolutions qu'elle prépare au monde.

Car il en est, messieurs, de la force expansive de la vapeur comme de toutes les forces naturelles : pas une de ces lois qui ne recèle dans son sein des effets salutaires et des effets désastreux. La pluie trop abondante ruine les moissons, et la pluie est cependant nécessaire pour les faire naître, et le même nuage peut verser sur les campagnes la disette ou la prospérité. La foudre éclate, tombe et brûle nos habitations; mais la foudre, échauffant la nue et la déchirant, nous donne l'eau qui désaltère. La chaleur trop élevée peut sécher les plantes; mais les plantes ne doivent qu'à la chaleur leur accroissement et leur vie, et du même soleil sortent des effets si contraires : ainsi de toutes les autres lois qui régissent la nature. Toutes ont deux faces : l'une bonne et l'autre mauvaise, l'une bienfaisante et l'autre nuisible : ainsi de la vapeur elle-même.

Or que faisons-nous, messieurs, pour nous met-

tre à l'abri des désastres que peuvent produire les lois naturelles? Nous prions le souverain législateur et le maître de ces lois de nous départir ce qu'elles ont d'utile, et d'éloigner de nous ce qu'elles ont de funeste. La prière est un aimant irrésistible qui attire les effets bienfaisants et repousse les autres. Mettons-nous donc aussi sous la sauvegarde de la prière, quand nous confions à la vapeur nos biens et nos vies.

C'est la pensée profondément religieuse et préservatrice qui nous a fait inviter par MM. du Conseil d'administration du chemin de fer d'Orléans à bénir ce chemin avec une rare solennité, le jour même de son inauguration, et à le consacrer par la prière.

Puisse le Dieu tout-puissant le couvrir d'une bénigne et constante protection, commander aux bons anges de le parcourir sans cesse, d'en être même les surveillants et les célestes gardiens; puissent-ils inspirer une sécurité profonde aux voyageurs qui se confieront à toute sa vitesse, en les préservant à jamais de tout dangereux accident!

Qu'il soit un lien nouveau qui rapproche les populations sans affaiblir les mœurs; et, source nouvelle de richesses, qu'il porte au centuple les fruits de prospérité que nous en attendons.

Que désormais, enfin, nous n'ayons d'autre

plainte à lui adresser que de nous enlever si vite ces augustes princes, que nous aurions été si heureux de posséder longtemps, environnés de la joie, de l'affection et des hommages d'une population aimante et dévouée.

DISCOURS

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

AUX CLERCS DE LA CHAPELLE DU ROI

PRONONCÉ EN PRÉSENCE DE Mgr DUBOURG, ÉVÊQUE DE LA LOUISIANE

Monseigneur,

C'est sans doute un beau jour que celui où la religion et la science viennent couronner ensemble, l'une ses enfants, et l'autre ses disciples, où le talent et la piété reçoivent les premiers prix de leurs laborieux efforts.

Livrez-vous donc, mes enfants, à cette douce joie qu'inspire plutôt la conscience de tous les devoirs accomplis que le bonheur de l'emporter sur vos frères, et laissez goûter aux étudiants vulgaires le plaisir seulement humain d'avoir vaincu.

Votre triomphe doit être pur et religieux comme la conduite et le zèle qui vous l'ont mérité, et, tout

en jouissant de vos succès, vous n'oublierez pas la source divine dont ils découlent. Car, si la main de l'homme distribue aujourd'hui les récompenses, les bienfaits de Dieu vous les ont acquises : sur la terre comme au ciel, il couronne ses dons en couronnant vos mérites.

Et vous qui, courant dans la même carrière, n'avez pu atteindre au but, considérez sans découragement comme sans envie la victoire de vos condisciples. Contents d'avoir marché leurs égaux pendant le cours de l'année, ou de les avoir quelquefois devancés dans la composition hebdomadaire, consolez-vous de l'heureux hasard qui peut-être les plaça au premier rang dans la dernière composition.

Mais qu'une sainte et noble émulation embrase vos jeunes âmes; ces lauriers qui vous ont échappé, vous pouvez les cueillir au retour annuel des mêmes combats.

A Dieu ne plaise cependant que je vienne vous proposer ces faibles encouragements comme principal motif de vos efforts et l'unique terme de vos travaux! Qu'ils deviennent seulement les premiers fruits de votre application, les prémices de plus nobles récompenses. La vue d'une année et de jours pleins de devoirs et d'études, la volonté de Dieu accomplie, les espérances de vos parents et de vos maîtres réalisées, voilà le prix véritable auquel vous

avez sans doute aspiré, et que le jeune comme le moins avancé d'entre vous a pu recueillir de sa sagesse et de ses études.

Or, si vous voulez le conserver, l'augmenter encore, unissez la piété à l'étude.

Le croirions-nous, si la raison et l'expérience ne le démontraient, que la piété, utile à toutes choses, selon saint Paul, l'est plus particulièrement aux premières études de l'enfance, pour devenir savante, en perfectionnant les instruments dont elle se sert, en écartant les obstacles qui s'opposent à l'acquisition des connaissances divines et humaines; en sorte que, si elle ne donne pas toujours la science, elle peut souvent la suppléer.

L'homme est né pour la vérité; il se réjouit à sa présence comme le malheureux sortant tout à coup des ténèbres d'une nuit obscure se réjouit à la présence de la lumière.

Chercher, découvrir la vérité, en nourrir son âme, en faire la règle de sa conduite, la répandre au dehors pour la perfection et le bonheur de ses semblables, tel est le but de toutes les études.

Mais, comme la vérité se transmet par la parole, et qu'on a trouvé l'art de peindre la parole aux yeux par l'écriture, la vérité se conserve dans les livres écrits en toutes les langues. De là cet enseignement des langues anciennes et modernes dont

on fait la base de l'éducation : étude simplement préparatoire, échafaudage nécessaire pour la construction de l'édifice.

Or la piété aiguise, rectifie, perfectionne les instruments dont nous nous servons dans ces premières études : je veux dire les facultés de l'âme qui y sont employées, l'esprit, le jugement et la mémoire. Elle dissipe les nuages de nos préventions; elle fait tomber le voile de nos préjugés; elle irrite continuellement cette soif de savoir et de connaître que nous apporte en naissant et forme dans notre âme l'heureuse habitude de saisir le vrai comme par goût et par instinct.

La piété nourrit d'abord l'esprit de pensées vraies et de principes vrais. A peine notre raison commence à éclore, qu'elle la dégage des liens du corps, brise les chaînes qui la tiendraient courbée vers la terre et l'élève à la contemplation de l'éternelle vérité. Elle nous la montre non pas encore face à face, mais brillante de puissance et de gloire, de grandeur et de bonté dans ses ouvrages : par elle le jeune élève faible encore ose franchir les bornes étroites dans lesquelles il semble que la nature l'ait renfermé, et, pendant que l'astronome se perd en calculs infinis pour compter les étoiles et mesurer les cieux, le petit enfant, emporté par un guide aussi rapide que fidèle au delà des astres, admire

leur immensité, leur ordre et leur harmonie dans le sein de Dieu qui les a formés. La nature de cet être unique et éternel, inconnue aux anciens sages, ses perfections adorables, ses desseins de justice et de miséricorde dans la création de cet univers lui sont dévoilés, et il descend de cette hauteur de méditations, enrichi des plus vives lumières, comme si la piété lui avait appris à rendre le ciel même tributaire de ses études.

L'homme, cet assemblage confus de grandeur et de bassesse, de vertus et de vices, tantôt se perdant dans l'infini par l'élévation de ses pensées, tantôt se traînant dans la boue par la brutalité de ses penchants, l'homme qui fut une énigme inexplicable à toute l'antiquité, se laisse voir tel qu'il est à l'élève religieux. La piété lui enseigne sa véritable origine et sa véritable fin, les moyens de répondre à l'une, et d'atteindre l'autre; elle le met donc à l'abri des illusions et de l'erreur, des incertitudes dans lesquelles ont flotté la plupart des savants, de manière que l'esprit de l'écolier chrétien touche de plus près à la vérité que le génie de ces Socrate et de ces Platon dont on appelle la sagesse et l'éloquence divines. Mais c'est peu de perfectionner et d'enrichir l'esprit de son disciple; la piété perfectionne encore son jugement.

Accoutumé à voir toutes choses sous leur vrai

point de vue, ne craignons pas que l'enfant pieux puisse les juger mal. Réfléchissant sur lui-même, il sentira d'abord que, né de Dieu et pour Dieu, il doit marcher d'un pas ferme au terme de sa vocation; il comprendra de bonne heure que les biens, les plaisirs, les honneurs du monde, ne sont pas le but de ses travaux : tout ce que cette terre offre de fragile et de périssable ne saurait le captiver. Or quelle foule de conséquences pratiques même dans ses études découlent de ces jugements que la piété lui fait porter sur tout ce qui l'entoure! L'ambition est une erreur, le bonheur des richesses est une erreur, la félicité des plaisirs coupables est une erreur. Il n'étudiera pas pour le seul plaisir de savoir, parce que ce n'est que vanité; il n'étudiera pas pour la joie d'être loué des hommes, parce que c'est folie : il étudiera pour éclairer par ses lumières, parce que c'est charité; il étudiera pour apprendre tous ses devoirs, parce que c'est sagesse. Ainsi libre et indépendant à cet âge où on le croit ordinairement assujetti aux vues humaines et terrestres, il s'occupera à devenir meilleur de jour en jour, et s'approchera de plus en plus du sanctuaire de la vérité : en cela plus heureux que des hommes célèbres par leurs talents qui, dit-on, consumèrent leur temps et leurs veilles à sa recherche, et qui n'ont jamais pu l'exprimer dans leurs discours ni

dans leur conduite. On se demande, en effet, avec étonnement comment des savants, nés avec les plus heureuses dispositions et le plus beau génie, ont été transformés en sophistes qui, depuis un siècle surtout, sèment l'erreur dans l'esprit des peuples; comment leur esprit a pu dicter, et leur plume tracer tant d'absurdes systèmes de politique, de religion et de morale. A cette question on a coutume de répondre que le désir de se distinguer du vulgaire, et des penchants dépravés à justifier, les ont poussés à toutes les erreurs, et l'on ne fait ainsi remonter la cause de leurs égarements qu'à l'orgueil et à la corruption de l'âge mûr. Pour moi, j'ose dire qu'il faut remonter plus haut pour la rencontrer : la piété n'ayant pas dirigé leur entendement dans l'enfance, et ne l'ayant pas constamment appliqué à comparer des idées saines, ils n'apprirent point à discerner les vrais principes de ceux qui ne le sont pas; ils confondirent les notions exactes avec les notions erronées, n'envisagèrent le Créateur et les créatures que dans un faux jour, se familiarisèrent avec les faux jugements; l'habitude, devenant une seconde nature, effaça la rectitude primitive de leurs pensées; ils en vinrent peu à peu à appeler le mal un bien, et le bien un mal, à le croire peut-être, et ils s'éloignèrent toujours davantage de la vérité, comme le voyageur qui, surpris par la nuit

et trompé par l'obscurité, prend un chemin opposé à son véritable chemin, et s'éloigne d'autant plus de son terme qu'il marche avec plus d'ardeur pour y arriver.

Mais, s'il est vrai que la mémoire soit le dépôt précieux qui conserve les richesses acquises par l'exercice de l'esprit et du jugement, quels trésors ne recevra-t-elle pas des mains de la piété! Contentons-nous de les désigner en passant : mystères sublimes, préceptes salutaires, vertus privées, vertus publiques, souvenir des bienfaits de Dieu, motifs de reconnaissance et d'amour, ce qu'il doit à Dieu, à ses parents, à ses maîtres; toutes les connaissances vraiment utiles, l'écolier vertueux les aura acquises et les transmettra à sa mémoire, fidèle à les lui rappeler chacune en son temps.

Ainsi le jugement, l'esprit et la mémoire, trois facultés de notre âme qui servent d'instruments à l'étude, seront l'une après l'autre perfectionnées, agrandies par la piété. Ainsi cette fille du ciel sera le bon ange de nos études; et, pour en assurer davantage le succès, après nous avoir montré la véritable voie, elle écartera tous les obstacles qui pourraient l'embarrasser. Ces obstacles, je les réduis à cinq principaux : la perte du temps, le défaut d'application, l'inobservation de la règle, le dégoût de son état, le règne des passions du cœur.

La Providence n'a rien donné à l'homme de plus précieux que le temps; mais ce bien inestimable, le seul qui soit véritablement à nous, est aussi celui qui nous échappe le plus promptement. La main qui nous le donne le ravit au même instant, comme si elle voulait nous avertir, par cette rapidité même, de nous presser d'en profiter. Qui ne croirait, en effet, que, docile à cette voix de la nature, le disciple de la science se hâterait de saisir des heures qui volent et passent sans retour? Mais telle est l'erreur de l'élève irréligieux et qui n'envisage point le temps sous le rapport de l'éternité, c'est, parce qu'il se succède si rapidement, qu'il se flatte de n'en manquer jamais. Dissipateur du présent sur la foi de l'avenir, il s'afflige quelquefois de ne pas le perdre assez vite, semblable à ceux qui, maîtres tout à coup d'une trop grande fortune, deviennent prodigues par l'abondance elle-même : l'opinion qu'ils ont de leurs richesses est la première cause de leur ruine.

Ah! ce n'est pas ainsi que la piété, juste appréciatrice du temps, sait en mesurer la durée. Redevable à la religion de toutes les heures de sa vie, il n'en est aucune où l'écolier pieux ne s'acquitte d'une dette aussi honorable à celui qui la paye qu'utile à celle qui l'exige. Ce temps que ses condisciples laissent souvent dérober par surprise, arra-

cher par importunité, échapper par négligence, il a su le recueillir, le ménager, l'amasser, et mettre toute son enfance en valeur. Ses jours croissent à mesure qu'il les remplit; il augmente en quelque sorte le temps de sa durée, et, par une fraude inconnue à la nature, il trouve le moyen de vivre beaucoup plus que le reste de ses condisciples.

Loin de lui la paresse avec ses pavots léthargiques, son assoupissement! Loin de lui surtout cette application à demi formée, cette attention incapable de persévérance, que j'appellerais l'inconstance de la paresse, si la paresse n'était pas un éternel sommeil!

Les plus heureuses dispositions sont ordinairement fondées sur un caractère brillant et léger, mais d'autant plus ennemi de l'application qu'il pénètre avec plus d'aisance les objets les plus difficiles. Or, si ce caractère est fortifié par la tiédeur ou l'irréligion, l'écolier portera à ses devoirs une attention vive, mais peu durable; il ne saisira que l'écorce et le dehors, et se contentera de glisser rapidement sur la surface de ses études; en sorte qu'il ne concevra rien parfaitement, parce qu'il croira d'abord avoir tout conçu. Mais qu'il appelle la piété au secours de son inconstance, elle lui apprendra bientôt à se défier de cette pénétration éblouissante; elle lui rendra sa propre facilité suspecte et lui en-

seignera, par l'habitude de la réflexion, que la science, rarement le prix de nos premiers efforts, ne révèle ses mystères qu'à une efficace persévérance, parce qu'elle ne se contente pas de faire ses devoirs, mais qu'elle se croit obligée à les bien faire, qu'elle sacrifie constamment le plaisir d'avoir beaucoup fait au mérite d'avoir bien fait, et que, n'ignorant pas que le Seigneur sonde le fond des cœurs, elle craint qu'il trouve insuffisante une application suffisante aux yeux de ses maîtres.

En vain donc vous vous glorifiez de la vivacité de votre pénétration, j'ajoute de la force et de l'éclat de votre imagination; si la piété ne la conduit, son impétuosité ne sert souvent qu'à l'emporter au delà des bornes. Abandonnée à elle-même, elle ne trace dans l'âme que des images passagères, vole d'objets en objets, et s'arrête de préférence à tous ceux qui sont capables de la souiller ou de la corrompre, comme ces noirs oiseaux qu'on voit passer sans s'arrêter sur des prairies émaillées de fleurs pour aller s'abattre sur des cloaques empoisonnés.

D'ailleurs, la nature la plus heureuse se nuit à elle-même par sa propre fécondité. Plus elle est abondante, plus elle est menacée de tomber dans une espèce de luxe qui l'épuise d'abord, si la piété, ennemie de tout ce qui est frivole et recherché, ne retranche cette superfluité dangereuse et ne coupe

avec art ces rameaux inutiles qui consument le plus pur suc de la terre.

A tant de bienfaits la piété ajoute un bienfait plus grand encore, en inspirant l'amour de l'ordre et de la règle. Notre Dieu, mes enfants, est le Dieu de l'ordre; il l'a établi dans ses ouvrages, et il veut qu'il éclate dans tous les établissements formés pour sa gloire. C'est avec raison qu'on vous répète souvent cette maxime pleine de vérité : Qui vit à la règle vit à Dieu. *Qui regulæ vivit Deo vivit.*

Or il a été impossible de vivre pour Dieu sans porter à tous ses devoirs cette vigilance, cette exactitude qui font prospérer les études. L'écolier vertueux saura donc que, comme la sentinelle placée aux extrémités du camp pour veiller au salut de l'armée, la règle a toujours l'œil ouvert sur les dangers et les périls de son état. En effet, maintenir le joug de la discipline sans l'appesantir, l'alléger même par son uniformité et le rendre doux en le faisant porter également; recourir rarement à la peine et se contenter plus souvent du repentir; ne perdre ni l'autorité par trop d'indulgence, ni l'affection par trop de sévérité; disposer toute chose pour le bien des élèves : voilà la règle, voilà son esprit, voilà ses avantages. Or ces avantages, fondés sur la religion, comment seront-ils sentis et goûtés par l'écolier sans religion? N'est-il pas certain que la

règle sera moins à ses yeux une sauvegarde qu'un mur élevé pour l'empêcher de donner cours à ses plus doux penchants, ou plutôt qu'un fardeau qu'il ne pourra ni porter ni quitter, tandis que, heureux d'y être assujetti, l'écolier vertueux comprendra que, par la règle seule et son exacte observation, la communauté dont il fait partie résiste au torrent de dépravation qui entraîne les autres colléges, et devient un peuple choisi, une nation sainte et distinguée qui conserve ses lois, ses mœurs, son caractère, au milieu de la corruption des autres peuples, et qui, dans ce déluge de vices dont elle est environnée, semble le vaisseau sacré qui porte les restes de l'innocence, la ressource de la vertu et les dernières espérances de la religion.

Telle s'offrait autrefois la famille des jeunes lévites, dirigée par cet humble prêtre de Jésus-Christ que l'oubli volontaire de lui-même et le zèle dévorant de l'amour de Dieu arrachèrent du sein de la patrie, portèrent à travers les gouffres de l'Océan dans un monde nouveau pour y établir le règne de l'Évangile, et qui reparaît au milieu de vous revêtu du sublime caractère du pontife, et comme environné de ses combats et de ses victoires, de ses sacrifices et des triomphes de ses souffrances, de ses conquêtes, de toutes les bénédictions du ciel et de toutes les bénédictions des peuples à peine con-

nus auxquels il a porté la civilisation, la paix et le salut.

Telle à mes yeux se présente encore cette nouvelle famille de clercs que les savants et pieux administrateurs de ce diocèse ont su recueillir après la tempête qui a tout dispersé, comme le pilote habile et courageux, jeté sur un rivage inhospitalier par le naufrage, recueille les débris de son navire, les assemble, et sait en former la nacelle qui le ramène au port.

Amour de la règle, amour de son état, la piété donne toutes choses à ceux qui l'aiment.

Une inquiétude générale et répandue dans tous les établissements publics, c'est une agitation que rien ne peut fixer, ennemie du repos, incapable du travail, un soulèvement universel de tous les écoliers contre leur condition, une espèce de conspiration universelle dans laquelle ils semblent être tous convenus de sortir de leur état. Or d'où vient cette fermentation qui menace l'éducation d'une dissolution entière, d'où vient-elle? On a banni la piété des études; on s'est moins occupé de former le cœur des élèves qu'à éclairer leur esprit; les devoirs n'ont point eu de sanction religieuse; les passions ont rompu les digues qui s'opposaient à leur indépendance; l'autorité légitime a été méconnue; et ces asiles où l'on respirait autrefois l'air du calme

et de l'innocence, où on lisait le recueillement et le bonheur sur tous les visages, où tout annonçait la présence des anges de paix, ces demeures sanctifiées par la ferveur sont devenues le théâtre de l'anarchie. Là une troupe d'enfants sans frein et sans guide s'abandonnent à cette science horrible de tout faire et de tout dire, qui, débarrassée des craintes de la religion, ne redoute plus que les châtiments des hommes. Voyez-les toujours oisifs sans être jamais en repos, toujours agissants sans être jamais occupés; semblables à ces malades qui ne connaissent point d'état plus fâcheux que leur situation présente, ils s'agitent en vain et se flattent de parvenir à la paix par le mouvement; bien loin de guérir leurs maux imaginaires, ils y ajoutent le mal réel d'une accablante inquiétude. S'ils demeurent dans leur condition, ce n'est point par un attachement libre et éclairé, mais par une toute-puissante nécessité; l'habitude les conduit en classe, mais l'agitation qu'on remarque en eux jusque dans les tranquilles fonctions de l'étude est une vive peinture du trouble et de la contrainte de leur âme. Le peu de devoirs qu'ils remplissent encore, ils les placent à regret dans le court intervalle qui sépare leurs plaisirs. Ils souffrent, ils gémissent jusqu'à ce qu'une heure favorable et toujours trop lente les rende à leur bruyante oisiveté,

fruit amer d'une condescendance mal nommée.

Mais je veux que la honte d'une vie qui n'est plus qu'un sommeil agité par des rêves pénibles touche quelqu'un d'entre eux, et que des idées d'ambition le tirent de sa molle indolence et du néant de ses pensées. Il n'apportera à l'étude qu'un esprit flétri et un cœur desséché par des passions prématurées. D'un excès il passera à un autre excès, et, victime de l'ennui, il sera victime d'une précipitation déréglée dont l'ardeur se reproche tous les moments qu'elle donne à l'ouvrage présent, comme si elle les dérobait à celui qui doit le suivre. Il voudra tout apprendre en un jour, moissonner avant d'avoir semé, et cueillir les fruits avant d'avoir planté l'arbre qui doit les porter. Le désir de se montrer supérieur à ses condisciples nourrira seul son âme; il étalera avec pompe ses progrès de quelques heures, ne cultivera que les qualités brillantes, et n'amassera de trésors que pour les montrer.

Tandis que l'écolier fervent, avec une âme pure et un esprit sain, toujours constant, toujours diligent, toujours à ses devoirs et rien qu'à ses devoirs, parce qu'il a toujours à remplir une tâche imposée par la Providence, réunit toutes ses forces pour la perfection de chaque ouvrage en particulier, la piété veille à ce que ses dispositions et ses talents

soient à la fois mis en œuvre; elle l'empêche de les dissiper par une agitation frivole, de les épuiser par une ardeur imprudente, de les évaporer par une vaine subtilité, en sorte que ce feu du génie qui, répandu et dispersé hors de son foyer, n'avait pas même de chaleur sensible, renfermé dans son centre et réuni comme en un point, dévore et consume tout ce qui s'offre à son activité. Peu jaloux des louanges avant de les avoir méritées, il se cache pour jeter en secret les fondements d'un édifice durable; sa vertu patiente se hâte lentement, et il s'avance vers la science avec plus de sûreté, mais avec moins d'éclat. Comme ceux qui cherchent l'or, il ne travaille jamais plus utilement que lorsqu'on l'a perdu de vue. Il cherche moins à paraître bon écolier qu'à l'être en effet. On ne remarque rien en lui qui le distingue. Il laisse entrevoir à peine les connaissances dont il enrichit son âme, et ses professeurs seulement pénètrent le voile de modestie dont il les couvre.

Heureux donc le jeune élève que la piété appelle à tous ses devoirs mieux encore que la voix de ses maîtres! il laissera bien loin derrière lui ceux-là mêmes qui, doués d'un plus grand talent, semblaient devoir le devancer.

Compagne inséparable de toutes ses actions, la piété lui inspirera les nobles pensées et les grands

sentiments; d'une main habile elle renversera tous les obstacles qui s'opposent au succès de ses études, elle ranimera ses forces abattues par un long travail, sera l'ornement de sa jeunesse, sa consolation dans un âge plus mûr; elle le conduira à la vérité par la science, et au bonheur par la vertu.

DISCOURS

POUR UNE DISTRIBUTION DE PRIX

DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

C'est avec une bien vive joie et un véritable bonheur que nous venons aujourd'hui, mes enfants, partager les douces émotions de vos âmes, applaudir à vos succès toujours croissants, et parer vos fronts des belles couronnes que vous ont méritées la sagesse, le travail, et l'étude de toute une année.

C'est aussi pour nous une précieuse occasion de signaler, au milieu de cette assemblée amie de l'enfance, notre haute et profonde estime pour les écoles chrétiennes où vous êtes élevés avec un zèle si pur et un dévouement si sincère; écoles si dignes de leur nom, consacrées par le respect et la reconnaissance des hommes de bien; écoles vraiment gratuites et populaires, et dont la charité peut faire

abondamment tous les frais, parce que la charité peut donner sans cesse sans jamais craindre de s'appauvrir.

Et quels hommes plus faits pour le peuple, plus spécialement consacrés à ses besoins, plus entièrement dévoués à son service et à son bonheur, mes chers enfants, que vos vénérables instituteurs, hommes de travail et de peine auxquels le peuple peut donner d'autant mieux le doux nom de *frères* qu'ils sont pauvres et souffrants comme lui, obscurs et délaissés comme lui, qu'ils sortent d'ordinaire de ses rangs, qu'ils mangent le même pain, qu'ils dorment sur une couche aussi dure, et qu'ils font le vœu sublime d'instruire et d'édifier leurs semblables pendant toute leur vie, sous la condition plus sublime encore qu'ils ne partageront jamais leurs plaisirs, mais qu'ils embrasseront avec délices leur pauvreté, leurs privations et leurs misères.

Si la sage antiquité avait vu apparaître, au milieu des villes plongées dans les délices de l'opulence, et théâtre des ambitions et des intérêts humains, une espèce d'hommes s'arrachant de bonne heure aux attraits du foyer domestique par amour de tout ce qui est petit et qui souffre sur la terre, brisant volontairement les liens les plus chers du sang et de la nature, et se fermant à eux-mêmes, par un vœu solennel, l'entrée de toutes les carriè-

res qui pourraient les conduire à l'aisance de la vie, pour devenir, sous une règle austère et sous le plus grossier vêtement, les pères adoptifs des orphelins, les humbles précepteurs des petits enfants, et pour leur donner, comme une tendre mère, l'instruction qui fait gagner la vie, et l'éducation qui la conserve pure et sans tache; à de tels hommes, et aux applaudissements du monde entier, les peuples anciens eussent élevé des autels.

Avec quel art divin ces maîtres saintement habiles, en vous apprenant d'abord à lire dans les livres, apprennent eux-mêmes à lire dans vos jeunes âmes, à démêler, avec une amoureuse sollicitude, vos naissantes inclinations, cultivant les bonnes, combattant les mauvaises, tempérant à propos la sévérité par l'indulgence, et la douceur par la fermeté, et formant doucement vos cœurs à toutes les vertus en initiant vos esprits aux éléments des connaissances humaines!

Et que vous servirait un jour, mes enfants, l'instruction la plus variée et même la plus étendue, si une éducation profondément religieuse ne venait en régler l'usage et en mûrir les heureux fruits? Qu'importe d'avoir appris à devenir un ouvrier habile, si on n'a pas appris à vivre en ouvrier honnête; d'être en état de s'enrichir par son savoir-faire, si des passions dévorantes dépensent par

l'inconduite ce que l'instruction avait péniblement acquis par le travail? Et quelle différence pourrait-on jamais établir entre le jeune homme qui est incapable de pourvoir aux besoins de la vie, parce qu'il n'a rien appris dans son enfance, et celui qui, riche d'instruction, se laisse aveuglément dépouiller, par ses vices, du produit de son talent?

Et voilà, mes enfants, ce qui distinguera toujours les écoles chrétiennes, et la raison fondamentale de leurs étonnants succès, et de leurs établissements si multipliés dans ce vaste royaume.

Elles font marcher de front l'instruction et l'éducation : l'instruction, qui éclaire l'esprit par ses lumières; et l'éducation, qui forme les habitudes et les sentiments de l'âme par ses préceptes. Elles ne classent pas la religion et la vertu parmi les arts de l'intelligence, ni les sciences et les arts parmi les sentiments et les habitudes du cœur, confusion déplorable qui tend de plus en plus à ne faire de la science qu'une passion d'égoïsme et de cupidité, et de la vertu et de la pratique des devoirs qu'une vaine spéculation. Car, si le défaut d'instruction fait les ignorants, le défaut de bonne éducation fait les hommes vicieux. L'une commence avec la vie et aussitôt que nous ouvrons les yeux à la lumière du jour, l'autre ne commence qu'avec la raison et dès que nous sommes en état de comprendre,

de juger. Ainsi un enfant peut avoir reçu beaucoup de bonne éducation avant qu'il ait pu recevoir aucune instruction. Il faut donc parler à l'enfance des grands devoirs à remplir envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même, avant de lui parler de grammaire, d'écriture et d'autres arts; il faut, mes enfants, incliner vos âmes tendres et dociles vers la modestie, l'honnêteté, la piété, l'horreur du mal et l'amour du bien, avant d'introduire votre esprit dans le palais des sciences et des arts. Et, comme à votre âge tout exemple est une leçon, il n'y aura jamais de véritable instituteur de l'enfance que celui qui pourra tirer les premiers enseignements de sa conduite plus que de ses discours, et qui, au lieu de se perdre en raisonnements hors de votre portée, pratiquera sans cesse sous vos yeux et au plus haut degré de perfection toutes les vertus qu'il est chargé de vous apprendre à pratiquer vous-mêmes, à l'exemple de ce philosophe célèbre qui, interrogé sur ce que c'était que le mouvement, fut sobre de phrases et de discours, et, pour toute réponse, se mit à marcher.

Élevé dans cet ordre de principes, l'enfant qui fréquente les écoles chrétiennes, devient en peu de temps le modèle de l'enfance : décence et modestie dans son maintien, obéissance amoureuse et prompte envers ses maîtres, respect filial, amour,

docilité envers ses parents, cordiale affection envers ses condisciples, fuite des liaisons dangereuses, précoce économie du temps, constante application au travail, heureuses habitudes d'ordre dans toutes ses actions de la journée; n'est-ce point au milieu de ce cortége des plus belles vertus de son âge qu'il se présente toujours à ses parents, à ses maîtres, à ses voisins? Ah! les palmes qu'il va cueillir dans cette touchante solennité ne se flétriront pas dans ses mains; ses succès naissants seront le prélude de succès plus mûrs et plus durables; il sera toute sa vie ouvrier habile et avec probité, artisan honnête et distingué, chef d'atelier juste et compatissant; et, dans des conditions plus élevées, le titre d'homme habile ne sera jamais séparé pour lui du titre d'homme de bien. Ornement et soutien de sa famille, du fruit de ses labeurs et de ses épargnes il consolera la vieillesse de ses parents, qui pourront dire avec vérité que, s'ils lui ont donné la vie, à son tour il leur rend ce qu'il en a reçu.

Et vous, messieurs, qui, par vos sacrifices et vos souscriptions charitables, avez si libéralement pourvu au maintien de ces admirables écoles, et qui avez épargné à la cité les longs et douloureux regrets de les voir fermer à deux mille enfants qui se pressaient à leurs portes, jouissez du spectacle que vous avez maintenant sous les yeux. Étrangers

aux passions sociales qui s'agitent sur leurs têtes, tous ces enfants, et leurs pères, et leurs mères, vous désignent de la main comme leurs bienfaiteurs, comme les véritables et sincères amis du peuple. Goûtez donc avec délices tout ce qu'un titre si doux et si beau verse dans l'âme de consolations et de plaisirs; voyez avec bonheur l'avenir prospère que ce bon peuple ne devra qu'à vos bienfaits.

En faisant élever ses enfants dans l'amour de l'ordre, dans le respect de l'autorité, dans la pratique chrétienne des devoirs de l'homme et du citoyen, dans ces graves habitudes de prudence et de probité qui ont porté si loin la prospérité de votre commerce et de votre industrie, quel usage plus noble et plus glorieux pourriez-vous faire de votre fortune? quelles plus abondantes bénédictions pourriez-vous attirer sur vos familles?

UNIV. OF CALIFORNIA

APRÈS LA DISTRIBUTION DES PRIX

C'est à nous à vous remercier, mes enfants, des heureux moments que nous venons de passer au milieu de vous. Il n'y a pas de spectacle qui verse dans l'âme des émotions plus pures et plus saintes que celui de l'innocence couronnée et recevant, sous les yeux de ses parents et de ses amis, le premier prix de son application et de ses progrès. Ces couronnes qui viennent d'orner vos fronts perdront bientôt leur fraîcheur et leur verdure; le temps passe vite sur l'éclat des fleurs et de la jeunesse; il se plaît aux couleurs tristes et effacées; toute beauté extérieure lui est importune, mais là se borne son empire; il ne peut rien sur la modestie, la sagesse, la science, les vertus chrétiennes, que des mains

pieusement habiles savent semer et cultiver dans vos jeunes cœurs. Celles-ci, au contraire, mûrissent avec les années, et portent toujours des fruits plus délicieux et plus beaux. Les mêmes enfants qui ne sont encore, dans cette sainte maison, que l'espérance de leurs familles, en seront plus tard l'orgueil et le bonheur. Jouissez donc, mes enfants, des vifs et sincères applaudissements qui viennent de vous être prodigués, comme d'un encouragement utile et d'un bienveillant appui à la faiblesse de votre âge; mais ne demandez le vrai bonheur de la vie qu'à l'instruction solide qui vous est si maternellement donnée par vos chères maîtresses, et aux vertus religieuses dont elles apprennent à vos jeunes âmes à porter le joug suave et léger, plus encore par leurs exemples que par leurs leçons.

DISCOURS

POUR UN MARIAGE

Monsieur et mademoiselle,

Ce saint autel devant lequel vous êtes prosternés, ce silence, cet appareil religieux qui vous environne, ces parents, ces amis qui prient avec ferveur, tout vous dit ici qu'il n'y a rien au monde de plus grave et de plus solennel que la sainte promesse que vous allez prononcer, et les engagements sacrés que vous allez prendre.

Ce n'est pas assez pour la religion de conserver au mariage cette première dignité qu'il tient de la nature, et cette force morale qu'il puise dans les serments mutuels de deux époux chrétiens; elle y ajoute une sanction plus auguste en l'entourant d'une garantie divine, en faisant du contrat humain qui vous unit un mystérieux symbole de l'u-

nion de Jésus-Christ avec son Église. un sacrement réparateur qui donne la grâce puissante de porter avec constance et courage les sévères obligations du mariage, et les grands devoirs qu'il'impose.

Elle rehausse et sanctifie l'amour mutuel des époux, en le renfermant dans un cercle qu'il ne peut franchir sans crime, et en lui donnant un aliment toujours nouveau dans les qualités de l'âme, et non dans les charmes passagers d'une jeunesse, hélas! si vite passée.

Elle vous dit par ma bouche, à vous, monsieur, d'aimer votre femme comme un autre vous-même, comme une compagne inséparable qui va vous suivre et partager toutes les vicissitudes de ce court voyage qu'on nomme la vie, de l'aimer toujours et sans partage, de lui prodiguer sans cesse ces égards touchants, ces soins empressés du cœur, cette vive et constante sollicitude de l'amitié, d'un attachement exclusif qui se fortifie des sacrifices qu'on lui fait, et qui rend plus de vrai plaisir qu'on ne lui en demande; de la diriger dans le monde avec une ingénieuse prudence, et de n'oublier jamais que, si vous êtes le chef de la famille, c'est moins encore pour votre bonheur que pour le sien que Dieu vous donne ce titre.

La religion vous dit à vous, mademoiselle, d'aimer votre mari, non pas seulement avec cette nou-

veauté de sentiment que le temps peut atteindre, mais avec cette force de volonté qui grandit avec les années et qui resserre chaque jour de plus en plus les liens d'une union toujours prête à se rompre quand les sens en font seuls la raison et le fondement.

Elle vous dit de répondre à la confiance de votre époux par un sincère empressement à lui plaire, de charmer ses ennuis et ses peines, car le plus beau ciel a toujours ses nuages; de charmer ses ennuis et d'adoucir ses peines par la grâce de vos vertus, par ces aimables prévenances dont les femmes vertueuses ont seules le secret et qui leur donnent, dans les ménages vraiment chrétiens, l'empire que leur refusent la nature et les lois.

Mais tous ces graves et précieux enseignements vous sont connus à l'un et à l'autre; la divine Providence vous a prodigué, dès la plus tendre enfance, les leçons les plus salutaires et les plus saints préceptes.

Vous en avez vu surtout les fruits inestimables dans des exemples domestiques que vous avez eus sans cesse sous les yeux, mademoiselle, et vous avez pu lire, dans la vie journalière d'une tendre mère, comment s'accomplissent avec honneur les obligations sacrées qui doivent maintenant embellir et remplir votre propre vie. Vous saurez vous rendre

digne de perpétuer, dans ces nouveaux liens, ces pures et belles traditions de famille, qui sont votre plus noble héritage, et qui ont rendu si vénérable et si illustre le nom que vous avez porté jusqu'à ce jour.

Comme le jeune Tobie, vous vous souviendrez aussi, monsieur, que vous êtes de la famille des saints, et vous prendrez garde que le dépôt sacré des vertus chrétiennes, des habitudes religieuses, que vous avez reçu de vos vénérables parents ne se perde et ne se dissipe dans vos mains. A une jeunesse pure et si hautement remarquée par sa modestie, sa spirituelle candeur et une sagesse prématurée, succéderont des années non moins dignes de l'estime et des applaudissements de tous les gens de bien.

Voilà sous quels heureux auspices vous paraissez tous deux devant cet autel, où vous trouvez un pasteur, j'ai presque dit un père heureux aussi de vous bénir et de s'associer de cœur à toutes les espérances si bien fondées des amis sincères et des parents chéris qui viennent demander au ciel de vous combler de tous les biens du temps et de l'éternité.

AUTRE DISCOURS

Monsieur et mademoiselle,

Je ne suspendrai pas par un long discours la touchante cérémonie qui consacre votre union au pied des saints autels, mais je ne puis m'empêcher d'adresser au ciel mes vœux et mes prières pour qu'il daigne la bénir et la rendre à jamais fortunée. Vous la formez en son nom, pénétrés des sentiments de piété qui attirent toujours dans les familles la paix, l'union, la concorde et le bonheur, compagnon inséparable de la religion.

Élevez en ce moment vos esprits et vos cœurs au-dessus des pensées terrestres et profanes. Les engagements que vous contractez sortent des bor-

nes du temps qui passe, et touchent aux intérêts de l'éternité, qui ne passe pas. Ici, les témoins ne sont plus des hommes, ce sont les prêtres du Dieu vivant et véritable, ce sont les autels, ce sont les anges, c'est Dieu même. Ici, l'alliance que vous contractez prend son modèle dans la plus haute, la plus auguste, la plus sublime alliance de Jésus-Christ avec son Église. Ici, tout est religieux, tout est pur, tout est saint, tout est divin. Ici, pour tout dire en un mot, ce qui n'était qu'une société purement civile chez les païens, qu'une cérémonie extérieure chez les juifs, devient un sacrement, et un grand sacrement, dans l'Église de Jésus-Christ.

La religion, monsieur, remet en vos mains une compagne qu'elle a élevée dans la pratique et dans l'amour de tous ses devoirs; elle vous donne une épouse dont les vertus douces et modestes ont fait le bonheur de sa première famille. Si jamais vous deviez être éprouvé par les tribulations de la terre, celle qui doit achever avec vous le pèlerinage de la vie adoucira vos peines en les partageant; et, puisant son courage à la véritable source, fera passer dans votre cœur la céleste espérance qui n'abandonne jamais la femme forte et chrétienne.

Et vous, mademoiselle, étrangère encore aux agitations de la vie, n'oubliez pas, en entrant dans un état nouveau, que le moment est venu de don-

ner de nouveaux exemples. Confiance sans bornes, égards délicats, soins empressés, paix, douceur, concorde, voilà l'abrégé des devoirs que la religion impose aux époux véritablement chrétiens.

O mon Dieu! bénissez une union qui commence sous d'aussi heureux auspices; donnez-lui des jours calmes et sereins; conservez-lui les biens de la vie en augmentant ceux de la grâce; prolongez longtemps sa durée, et qu'unis ici par la pratique des mêmes devoirs ils soient unis à jamais dans le séjour de la félicité!

INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA VÉRITÉ DE LA RELIGION

Au milieu des biens temporels [1] dont la divine Providence ne cesse de vous combler, dans le développement toujours plus rapide et plus heureux de votre commerce et de votre industrie, il serait à craindre, nos très-chers frères, que vos intérêts et vos espérances ne s'élevassent pas au-dessus de la terre, si la religion, par l'organe de ses premiers

[1] Les trois premiers mandements furent composés pour le diocèse de Rouen. M. Fayet était alors grand vicaire du cardinal prince de Croÿ, et il aimait à s'entretenir avec l'illustre pontife des vérités qu'il traiterait dans ses allocutions pastorales. Celui-ci lui communiquait les aperçus les plus vrais, les pensées les plus judicieuses sur les tristes tendances de l'époque, sur le malaise des esprits et sur les besoins de la religion. Tandis que M. Fayet s'applaudissait d'avoir si bien cherché ses inspirations, le cardinal, non moins modeste que pieux, lui renvoyait tout l'honneur de ces productions oratoires qui étincellent des beautés du premier ordre, et qui ont été traduites en plusieurs langues.

pasteurs, ne venait vous parler de temps en temps d'un autre bonheur et d'une autre fortune, dont toutes les prospérités humaines ne sont que l'ombre et la vaine apparence. Si vous n'étiez point appelés à une immortelle destinée, si le souffle divin qui vous anime devait mourir avec le corps qui lui sert de demeure, nous applaudirions sans réserve à cette longue suite de travaux prospères, qui demandent toute l'application de l'esprit et toute la force de la volonté; mais renfermer dans l'étroit espace de nos périssables entreprises les nobles facultés d'une âme immortelle, réduire un pur esprit, un être créé à l'image de Dieu, à composer et à décomposer sans cesse la matière, l'enchaîner dans le monde des corps, et ne lui permettre jamais de prendre son vol vers sa patrie, le monde des intelligences, c'est lui faire sentir à toutes les heures du jour les vives douleurs d'une honteuse servitude. Connaître Dieu, l'aimer et le servir, voilà sa fin dernière; et ce n'est qu'au mépris de toute sagesse que nous pourrions travailler uniquement à connaître, à aimer et à servir les créatures. Cependant, nos très-chers frères, telle est la triste erreur qui nous entraîne, alors que, parmi tant de pensées qui nous préoccupent, tant de combinaisons qui nous poursuivent jusque dans le sommeil, il ne s'en trouve pas une seule pour notre salut éternel : tout nous

paraît important dans la vie, excepté les vertus surnaturelles qui doivent nous ouvrir le ciel, les imperfections et les vices qui peuvent nous en fermer l'entrée pour toujours. Étrange renversement, nos très-chers frères ! Les projets, les entreprises, les vives affections, sont pour les plaisirs et les biens qui passent; l'oubli, l'indifférence et le dégoût pour la félicité qui ne passe pas. Contents de pratiquer quelques devoirs vulgaires, derniers restes d'une religion qui s'éteint, avec une probité commune, une conduite sans blâme, et quelques règles générales sur la justice, sans aucun frein pour les passions intérieures, sans conversion, sans repentir et sans aucune observance religieuse, nous nous croyons assez irréprochables, assez parfaits pour entrer en jugement avec le Saint des saints et partager un jour son bonheur et sa gloire. Eh quoi ! nos très-chers frères, il dépendrait donc de chacun de vous d'attacher la sanctification et le salut aux œuvres qu'il lui plairait de se prescrire, aux imaginations de son esprit, aux caprices de son cœur, aux fantaisies de son âme ! Non, non. Le salut est promis à l'accomplissement de la loi, et, cette loi, les hommes ne l'ont ni délibérée librement, ni adoptée ou choisie, et il n'est pas en leur puissance d'en abroger une seule disposition. *Pour entrer dans la vie heureuse, vous observerez tous mes commande-*

ments. Parole souveraine prononcée par un Maître qui ordonne ce qu'il lui plaît, parce qu'il a le pouvoir de faire tout ce qu'il veut.

En effet, nos très-chers frères, est-il besoin d'une grande élévation d'esprit pour comprendre que nous avons reçu la vie du Créateur de toutes choses, que le seul fait de notre existence et de notre conservation établit entre lui et nous des rapports *nécessaires*, que de ces rapports *nécessaires* naissent pour nous à son égard des devoirs aussi *nécessaires*, devoirs indépendants de notre examen, de nos raisonnements et de nos volontés? Or, qu'est-ce que la religion, sinon l'assemblage de ces mêmes devoirs? Il y a donc une religion *nécessaire;* et, puisque Dieu est notre Créateur et que nous sommes ses créatures; puisqu'il est notre Père et que nous sommes ses enfants, l'adoration, la crainte, l'obéissance et l'amour qui naissent de ces rapports sont donc les premiers et les plus grands de tous nos devoirs. Voilà pourquoi la loi divine s'ouvre par le triple précepte de l'adoration de Dieu, du respect de son saint nom et de la sanctification du jour qu'il s'est réservé. Viennent ensuite les devoirs envers nos semblables et nous-mêmes, comme une conséquence des premiers, et sans que les uns puissent jamais tempérer la rigueur ou gêner l'exercice des autres. Adoration, amour et service de Dieu, res-

pect des parents et de la vie des hommes, respect des propriétés, justice, amour, probité, amour de nos semblables, guerre éternelle à nos passions : voilà l'ordre naturel invariable dans lequel se déroulent toutes les obligations humaines. Mais une loi, même divine, a besoin, pour être obligatoire et pour peser uniformément sur les générations qui passent sur la terre, d'un tribunal infaillible et d'une autorité toujours vivante qui l'explique et l'interprète sans crainte d'erreur. De là l'établissement de l'Église enseignante, établissement aussi divin, aussi nécessaire que la loi elle-même, et par qui arrive, jusqu'aux extrémités du monde, jusqu'aux plus petits enfants, la connaissance parfaite de ce qu'il faut croire et de ce qu'il faut pratiquer pour le salut. Sans doute Dieu seul a pu révéler l'objet de la foi et des œuvres; et quel autre que lui connaît la forme et le fond des adorations qui lui plaisent? quel autre que lui aurait pu déterminer les pensées, les désirs, les actions qui l'offensent, les actes et les sentiments qui l'honorent? Mais comment mettre ses adorables ordonnances hors des atteintes des passions et du temps? comment les sauver des commentaires de l'ignorance, des interprétations de l'orgueil, des raisonnements de la fausse sagesse, si ce n'est en en confiant la garde et le dépôt à un tribunal souverain, élevé au mi-

lieu du monde par sa toute-puissance, guidé par son esprit, et rendant chaque jour des jugements irréformables? Sainte et merveilleuse institution de l'Église, de son épiscopat et de son sacerdoce, et de sa divine hiérarchie, sans vous, il serait aussi impossible de concevoir une religion obligatoire que d'imaginer une justice humaine sans tribunaux et sans juges. C'est de vos mains, ô Église de Dieu, son épouse et sa bien-aimée, que nous recevons les commandements que Dieu nous impose, la foi de ses mystères, ses grâces et ses bienfaits, le pardon de nos fautes, la justification et le salut. Vous parlez, et il vous inspire; vous prononcez, et il juge; vous condamnez, et il condamne; vous déliez, et il délie. Toutes vos sentences sont ratifiées au ciel; les portes de l'enfer ne prévaudront point contre vous; rien ne sera plus éternellement véritable que cette profonde parole : *Hors de l'Église point de salut.*

Ainsi, nos très-chers frères, disputer sur les dogmes enseignés par l'Église, élever des controverses sur la règle des mœurs qu'elle a tracée, mettre en discussion les pratiques du culte qu'elle a sanctionnées, faire un choix dans ses décisions, admettre les unes et rejeter les autres par voie de raisonnement et de critique, c'est substituer sa volonté propre à la volonté de Dieu, et renverser de fond en comble la base nécessaire de toute croyance. Celui

qui écoute l'Église écoute Dieu; celui qui méprise l'Église est entraîné, tôt ou tard et malgré lui, jusqu'au mépris de Dieu même. Suivez la marche des hérésies qui se sont élevées de siècle en siècle contre l'infaillible autorité de l'Épouse de Jésus-Christ: elles ont commencé par des légers doutes sur quelques points de la discipline; ce premier pas fait, elles se sont insensiblement engagées à discuter la compétence et la force de ses jugements sur la doctrine chrétienne, et bientôt, s'érigeant en juges souverains de cette doctrine elle-même, elles en ont successivement rejeté les dogmes les uns après les autres; et, d'erreurs en erreurs, de négations en négations, elles ne se sont arrêtées dans leurs réformes que lorsque l'édifice de la religion a été démoli pièce par pièce, et que, n'ayant plus rien à croire, elles n'avaient plus rien à nier.

Sans doute, nos très-chers frères, il y a un ordre naturel entre les dogmes divers dont se compose l'ensemble des vérités religieuses; mais cet ordre admirable dans lequel on les voit disposées dans le symbole ne donne pas à un article de foi plus d'importance dogmatique qu'à celui qui le précède ou à celui qui le suit. Rompre la chaîne, à telle hauteur que ce soit, c'est toujours la rompre et s'ôter ainsi tout moyen de remonter jusqu'à Dieu, qui en forme le premier anneau. Il en est de même à l'é-

gard des préceptes ou de la partie pratique de la religion; leur force obligatoire n'a point sa source dans leur importance relative, mais dans la volonté suprême qui nous ordonne de les accomplir; de manière que celui qui viole la loi en un seul point est coupable de la violation de la loi entière. Tout s'enchaîne dans la doctrine, tout se lie et se tient dans les commandements; et, mieux encore, le dogme et la morale sont rattachés ensemble par des liens si intimes, que le moindre écart dans la foi entraîne un désordre dans la conduite. Quand Dieu a dit : Croyez cela, et vous serez sauvé; faites cela, et vous vivrez, quel homme mortel aurait droit de répondre : Je croirai quelques-uns de ces mystères, mais non pas tous; je n'observerai qu'une partie de ces devoirs, et cependant j'arriverai certainement au salut et je vivrai? Sommes-nous donc les maîtres du salut et de l'éternelle vie, et dépend-il de nous d'en payer un autre prix que celui que Dieu nous demande? Quoi de moins raisonnable et de moins réfléchi dans le monde que ces commodes maximes à l'aide desquelles on s'endort dans le funeste oubli des plus saints devoirs? « Chacun adore Dieu à sa manière et pratique la religion comme il l'entend; il y a dans la religion, telle qu'on l'enseigne, bien des choses à réformer. » Et ne voyez-vous pas, nos très-chers frères, avec un peu de réflexion,

toute l'incohérence et la légèreté de ces assertions puériles? Car, si chacun est libre d'adorer Dieu *à sa manière*, il est libre aussi de l'adorer beaucoup ou de l'adorer peu, de l'adorer dans un temps et de ne point l'adorer dans l'autre; en un mot, il est libre de l'adorer toujours ou de ne l'adorer jamais, *selon sa manière*. Si nous avons également le droit de retrancher du corps de la doctrine tel dogme qui nous blesse, et des enseignements de la morale tel précepte qui nous gêne, qui pourrait nous contester le droit de rejeter ou d'admettre successivement tous les commandements et tous les articles du symbole? Ce dernier droit n'est-il pas visiblement renfermé dans le premier? Qui peut choisir, peut prendre ou laisser, et tout est permis là où rien n'est particulièrement défendu. Mais, alors, il ne faut pas s'applaudir de professer la religion par un principe de soumission et de foi. La religion, dans ce cas, ayant cessé d'être une loi inflexible, n'est plus pour vous qu'un vain amusement. Vous vous soumettez, dites-vous, à une grande partie de ses préceptes; et pourquoi? parce que ce sont des préceptes divins? Non, car ceux que vous dédaignez sont aussi divins que les autres; vous les observez donc parce qu'il vous plaît de les observer, et rien de plus. Qu'est-ce donc que votre religion? Votre bon plaisir, et pas autre chose; la créature de votre esprit, le fruit de

vos inclinations, la fille de votre imagination et de vos caprices. Or, où est là le fondement du devoir, la haute sanction de la loi, la raison du mérite ou du démérite, la sauvegarde de la liberté et la barrière de la licence? La vraie religion consiste à adorer, à aimer et à servir Dieu; et cette prétendue religion se réduirait à n'adorer, à n'aimer, à ne servir que soi-même. L'une est le culte du Dieu vivant, l'autre serait le culte honteux de l'homme, de ses pensées et de ses penchants; l'une renverse l'idolâtrie, et l'autre lui dresserait des autels.

Ces graves réflexions nous sont inspirées, nos très-chers frères, par la nécessité de vous prémunir contre la déplorable confusion des doctrines religieuses qui tend à établir, en ce moment, au sein de l'Église, une espèce de vague religion, sans croyance fixe et sans commandements précis et déterminés; un je ne sais quoi de nébuleux et de mélancolique qui cependant retiendrait le nom de religion, et en prendrait la place pour conduire les hommes au bien sans alarmer leurs passions et sans troubler leurs plaisirs, pour servir de frein à la débauche et au crime, sans l'appareil des supplices que Dieu réserve aux méchants, et qui aurait enfin la vertu de nous rendre meilleurs, sans recourir à aucune assistance surnaturelle et sans le

moindre secours de la grâce, de la prière et des sacrements.

Rendez-vous attentifs, nos très-chers frères, à ce nouvel et dernier effort de l'orgueil humain : après avoir flétri d'un long et coupable mépris la religion descendue du ciel, après avoir profané ses temples et dispersé jusqu'aux pierres de son sanctuaire, il voit clairement qu'il nous a conduits au bord des abîmes; il faut rétrograder ou périr; mais avouer que toutes les clameurs poussées contre le fanatisme et la superstition de l'Église catholique n'étaient que des déclamations insensées, que tous les livres où son enseignement, son culte et son divin ministère furent longtemps calomniés et voués à la dérision stupide de l'ignorance et aux sarcasmes plus stupides encore du faux savoir; avouer, disons-nous, que ce déchaînement contre l'Église et ses saintes lois a fait plus de mal aux peuples modernes que l'irruption des Barbares n'en fit aux peuples anciens, cet hommage éclatant rendu à la vérité connue, il ne faut pas l'attendre de l'orgueil de l'homme. Que fera-t-il donc, et quels remèdes salutaires opposera-t-il maintenant à cette incrédulité consommée qui voit partout des droits et nulle part des devoirs, qui sape l'édifice social à coups redoublés, comme naguère il abattait l'édifice religieux, et qui promet à l'avenir des générations athées des apôtres

pour tous les mensonges et des apologistes de tous les crimes? Va-t-il rêver quelque traité de paix entre la foi et l'impiété, demandant à l'une d'être moins inflexible dans ses enseignements, à l'autre d'être moins hardie dans ses blasphèmes? Fera-t-il semblant, pour sauver les apparences, de reconnaître enfin la nécessité d'une croyance publique comme fondement de la conduite et des mœurs? Publiera-t-il des livres nouveaux, principalement destinés à l'enfance, moins irréligieux dans la forme que ses anciens livres, mais au fond aussi dangereux, où la vérité catholique sera toujours combattue, soit par le silence qu'on gardera sur ses mystères, soit par l'exposition incomplète de sa doctrine, parce qu'on aura pour unique but de former un corps de principes à l'usage de toutes les sectes et de toutes les communions, c'est-à-dire à l'usage de ceux qui croient et de ceux qui ne croient pas? Oui, nos très-chers frères, ce sera là, pendant un temps, le travail de l'orgueil humain et l'objet de ses morales spéculations; mais qu'il mette la main à l'œuvre, il ne tardera pas à sentir son impuissance et la stérilité de ses efforts, en voyant s'élargir sans cesse devant lui les profonds abîmes qu'il veut combler. Que fera-t-il donc encore, et par quelle nouvelle découverte raffermira-t-il au milieu de nous l'état social qui menace ruine? Il se sou-

viendra que le catholicisme fut autrefois le bienfaiteur des nations; que toutes les institutions charitables sortirent de son sein, comme un fleuve sort de sa source; qu'il devint le sel conservateur de la terre, en faisant descendre du ciel la douce union dans les familles, le respect du pouvoir qui tient la place de Dieu même, le pardon des injures, la résignation dans le malheur, la modération dans la prospérité, les œuvres de miséricorde, l'amour du prochain, et ces héroïques dévouements qui font du sacrifice de nous-mêmes au bonheur de nos semblables une incomparable vertu digne des acclamations des hommes et des anges. Ramener doucement les esprits à l'antique foi de nos pères, aplanir le chemin par où ils doivent passer pour y revenir, exposer dans leur vrai jour les préjugés et les superstitions philosophiques qui nous ont jetés dans la fausse voie, briser ce que nous avons adoré dans des temps de vertige et d'erreur, adorer ce que nous avons brisé, redevenir chrétiens pour cesser de trembler sur l'avenir, ce serait donc, nos très-chers frères, le moyen naturel de ramener dans nos foyers la concorde, la paix et la sécurité; mais on n'a pas versé impunément sur la religion catholique la coupe du mépris et de la haine jusqu'à la lie. On regrette ses bienfaits, et on a peur de son influence. On sent universellement le besoin de son assis-

tance, et on craint de l'appeler au secours. On veut enfin ses habitudes et ses mœurs, et l'on ne veut pas ses pratiques et sa doctrine. Étranges perplexités! et comment en sortir? Laissez l'esprit humain réfléchir profondément sur ce nouveau problème. Il tient en réserve des essais pour les plus critiques circonstances. Il tentera donc de refaire sans la religion l'admirable édifice que la religion avait bâti de ses mains. Elle avait couvert le royaume d'établissements utiles, il construira des établissements; elle donnait des mères à l'enfance abandonnée, il lui assignera des mères; elle nourrissait les pauvres, il les empêchera de mourir de faim; elle s'asseyait au lit du malade, elle retournait sa couche indigente, il payera des mercenaires pour ce service; elle descendait dans les prisons pour y ouvrir les cœurs à la résignation et au repentir et y calmer le désespoir par ses divines consolations, il chargera de ce soin les gardiens de ce lieu de souffrances. Que lui manque-t-il pour réussir? N'a-t-il pas là des hommes à sa disposition, et par-dessus tout l'or qui triomphe de tous les obstacles? Hélas! nos très-chers frères, que sont à l'égard des bonnes œuvres tous les moyens humains séparés du renoncement à soi-même, qui naît de la divine charité? Il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses et le servir de tout son cœur, pour aimer et servir le

prochain comme soi-même. Souffrir, se dépouiller et se sacrifier volontairement pour les autres, n'est que le propre du chrétien qui souffre pour Dieu; et, sans un regard d'amour sans cesse attaché sur la croix, il n'est aucune bonne œuvre qui n'épuise bientôt le zèle de ses plus fervents admirateurs. A l'homme est donné de tailler la statue, de la revêtir des plus belles formes, mais là s'arrête sa puissance : au souffle divin appartient seul de lui donner la vie, et la vie manquera toujours à ces œuvres de miséricorde que l'art et la fortune se chargeront seuls de produire et de conserver. Quelque temps encore elles paraîtront s'animer et marcher; mais à la roideur même de leur attitude, à la symétrique régularité de leurs mouvements, l'œil exercé ne tardera pas à reconnaître le bras de chair qui les a façonnées; on croira avoir fondé des institutions, et on sera tout surpris de n'avoir fait que des machines. Ainsi, dans l'ordre naturel, la branche détachée de l'arbre, au moment où elle est remplie d'une séve féconde, pousse encore des feuilles et des fleurs; l'enfant qui la voit ainsi parée la relève et la plante sur la surface de la terre, comptant bien un jour en cueillir les fruits; mais c'est un enfant. Pour nous, soyons hommes, nos très-chers frères, et ne croyons pas que, sans religion, nous recueillerons les fruits de la religion, et que les

bonnes œuvres, détachées de cet arbre divin, fleuriront sans séve et sans vie. Dans toutes vos entreprises, appelez sa lumière à votre aide; dans vos épreuves, recourez à sa force, prenez-la pour conseil, pour guide et pour appui, et ne vous laissez pas surtout effrayer par les sombres couleurs dont l'impiété s'est plu à la revêtir dans ces derniers temps pour vous la rendre indifférente et même odieuse. De loin, ses préceptes austères alarment la faiblesse humaine; de près, ils n'épouvantent que les passions. Son joug semble dur et pesant à la main qui le soulève; il est suave et léger quand on l'a mis sur ses épaules. Si elle fait une loi du renoncement au monde et à soi-même, de la fuite des occasions et du mal, de la confession des péchés et de la mortification des sens; si elle a la prétention de régler nos pensées, nos désirs, et jusqu'aux plus secrets mouvements du cœur, elle ne nous envoie à la guerre qu'après nous avoir armés pour le combat; elle sait rendre invulnérable quiconque veut faire son devoir et vaincre. Le père qui ordonnerait à son jeune fils de gravir une haute montagne, dans cet âge encore bien tendre où il peut à peine se soutenir sans appui, lui donnerait un ordre déraisonnable; mais, s'il tenait sa petite main dans la sienne, s'il le prenait au besoin dans ses bras, s'il le portait lui-même jusqu'au sommet pé-

rilleux du mont escarpé, l'accuseriez-vous de demander l'impossible? Et voilà pourtant la fidèle image des préceptes de la religion. Pour leur accomplissement, la grâce divine change en force notre faiblesse, et en puissance notre infirmité; elle nous inspire le désir de nous mettre en chemin, elle nous soutient constamment et nous soulève en quelque sorte pendant la route, et, en couronnant les mérites du voyage, elle couronne les propres dons qu'elle nous a faits.

Les autres religions imposent arbitrairement quelques devoirs, et ces devoirs, si légers qu'ils soient, ont besoin d'être allégés et diminués sans cesse, parce qu'ils sont trop lourds à la faiblesse humaine. Notre religion seule charge ses disciples des plus nombreuses obligations; mais elle a bien soin de leur donner cet avertissement avant tous les autres : *Abandonnés à vous-mêmes, vous êtes incapables de les remplir;* en même temps elle leur apprend à prier et comment ils doivent prier; elle leur ouvre la source des grâces dans ces symboles sanctificateurs où la justice est recouvrée quand on l'a perdue; elle les fait participer tous les jours, s'il le faut, au sacrifice expiatoire des péchés du monde, et, par un ordre régulier de pratiques simples et sublimes, elle protége leur innocence comme la sentinelle vigilante et fidèle a coutume de garder un riche tré-

sor, de manière que dans cette lutte violente des passions contre le devoir, qu'en son énergique simplicité l'Évangile appelle le combat de la chair contre l'esprit, il n'y a que les lâches qui succombent et qui périssent volontairement.

Admirable et céleste prérogative de notre sainte Religion, ses austérités sont pleines de douceur, ses mystères remplis de miséricordes, et ses préceptes sont rendus si aimables et si faciles, que la joie la plus vive et la plus durable accompagne toujours leur accomplissement.

Ici, point de pénibles recherches, point de doutes à résoudre, point de découvertes à désirer, tout est prévu d'avance, tout est décidé pour toujours. Dans l'Église de Dieu, rien ne commence et rien ne finit; l'héritage de la même foi s'y transmet de génération en génération par les mêmes organes et le même ministère, sans additions et sans retranchements, sans progrès et sans pertes. Autour de nous, une erreur nouvelle chasse une erreur plus ancienne, un novateur s'élève sur les ruines des novateurs qui l'ont précédé, un autre vient et le fait oublier à son tour, tandis que l'Église catholique, immobile au milieu de ce flux et reflux des opinions humaines, voit s'écouler devant elle et se précipiter comme un torrent les sophismes et leurs systèmes, les hérésies et leurs auteurs. Les vents soufflent avec

violence, les tempêtes se déchaînent, la mer devient menaçante et furieuse, les plus forts vaisseaux sont submergés ou brisés contre les écueils, et la barque de Pierre, si frêle en apparence, poursuit sa course en se jouant au milieu des orages, et les passagers qu'elle porte chantent le cantique d'actions de grâce, bien assurés qu'ils sont d'arriver au port et d'aborder bientôt à LA TERRE PROMISE.

Lors donc que vous entendrez dire, nos très-chers frères, que la Religion catholique a fait son temps, que son ministère est sans force et son apostolat sans vertu, lorsqu'on vous annoncera que ses enseignements ont vieilli et que de nouveaux besoins demandent de nouvelles croyances, ne vous laissez point alarmer ou séduire par ces vains discours. Les sectes vieillissent, parce qu'il est dans leur destinée de mourir; l'Église de Jésus-Christ ne vieillit point, parce qu'elle doit toujours vivre; et qui sait si les jours de sa jeunesse sont à peine écoulés, et si, étant immortelle de sa nature, elle est encore sortie de ses commencements? Divine dans son chef, divine dans sa hiérarchie, divine dans son gouvernement et dans ses lois, la société des fidèles ni ne se trouble, ni ne s'altère, ni ne se décompose comme les sociétés périssables qui portent toutes les passions dans leur sein, avec le germe fatal d'une dissolution plus ou moins prochaine.

Aussi, nos très-chers frères, l'Église catholique a-t-elle successivement triomphé de tous ses ennemis, non par la force, mais par la patience; non par la haine, mais par l'amour ! Plus on l'a persécutée, et plus elle a aimé ses persécuteurs; plus on l'a livrée au mépris du monde, plus elle a étendu sur le monde ses conquêtes pacifiques : aussi auguste dans ses angoisses que dans ses victoires, aussi majestueuse dans les fers que sur le trône, la céleste épouse de Jésus-Christ régnera dans les siècles des siècles. Le passé, le présent et l'avenir lui appartiennent également. Quel bonheur est donc le vôtre d'avoir Dieu pour père, Jésus-Christ pour Sauveur et l'Église pour Mère; d'apprendre et de savoir avec certitude, presque en ouvrant les yeux à la lumière et dès la plus tendre enfance, ce que vous devez croire et pratiquer chaque jour pour faire le bien et pour éviter le mal; de recevoir des mains d'une autorité infaillible la règle fixe de votre conduite dans tous les états et dans toutes les conditions de la vie; quel plus vrai contentement, quel plus doux repos que celui qui naît de l'intime assurance que vous vivez dans la vérité, que la vérité vous éclaire, vous dirige et vous nourrit, et que si vos jours se passent souvent dans la peine, ils passent encore bien vite, et qu'après avoir traversé le tombeau, emportant vos vertus et vos bonnes œu-

vres, vous vivrez de la vie heureuse et pour ne plus mourir ! Mais est-ce ainsi que l'irréligion traite ses disciples ou plutôt ses victimes? Hélas ! elle les séduit en promettant la découverte de nos futures destinées à leurs propres méditations, elle les mène de système en système, toujours plus agités et plus inquiets à mesure qu'ils s'enfoncent dans l'erreur; et ne pouvant les fixer dans les croyances nettement formulées, elle finit par les abandonner aux tristes perplexités du doute, ou au froid désespoir de l'indifférence.

La doctrine chrétienne, il est vrai, nos très-chers frères, telle que l'Église nous l'enseigne, a ses ombres, ses obscurités et ses profondeurs. L'évidence des preuves extérieures n'abaisse pas jusqu'à notre intelligence la hauteur inaccessible de ses mystères : comme la colonne miraculeuse qui marchait devant les Israélites au désert, elle est lumineuse d'un côté et obscure de l'autre. Au premier coup d'œil, la raison murmure contre cette sage disposition de la Providence, elle est tentée de se servir de ce que la religion laisse hors de sa portée dans les dogmes pour repousser ce qu'elle offre de manifeste et de pratique dans les préceptes; mais en ce point elle se trompe comme en tout le reste. Si le Dieu que nous servons avait donné à sa religion cette lumière éclatante du soleil, qui frappe nos

yeux malgré nous et nous force de marcher dans ses éblouissantes clartés, nous ne serions pas libres d'être religieux ou de ne l'être pas. Une religion toute d'évidence serait inconciliable avec l'exercice du libre arbitre; là où il y a nécessité de croire, il n'y a plus liberté d'agir. C'est au contraire dans ce mélange admirable de preuves palpables et de mystères inaccessibles que brille la souveraine sagesse; là seulement se trouve le principe du mérite de l'homme. Sans doute il faut que la religion lui présente assez de certitude dans les faits pour qu'il commette un crime en rejetant son joug salutaire; mais elle doit aussi lui présenter assez d'obscurité dans ses dogmes pour que sa soumission et sa foi soient dignes de récompense. Toute croyance religieuse qui se donnerait pour évidente s'accuserait elle-même d'erreurs, car elle se vanterait d'une part de satisfaire pleinement la raison, et par conséquent de la conduire jusque dans les profondeurs de l'Être divin, de lui expliquer la nature de cet Être infini, de mettre à découvert son essence ineffable, et d'autre part elle serait forcée d'avouer que l'homme ne peut comprendre Dieu tel qu'il est sans être Dieu lui-même.

Voilà pourquoi, nos très-chers frères, il y aura toujours une grande faiblesse d'esprit dans les prétendus progrès qui ont pour objet de simplifier,

d'humaniser la religion, si l'on peut ainsi parler, de la dépouiller de ce qu'elle a de merveilleux et de terrible, pour ne lui laisser que la grâce et la beauté de sa morale, et les inépuisables effusions de sa charité. Ah! nous vous en conjurons pour votre bonheur, fermez, fermez l'oreille à tout accommodement de doctrine. Que les inventeurs de religions changent à leur gré leurs croyances, qu'ils y ajoutent ou en retranchent selon leur caprice; le potier n'est-il pas le maître de donner à l'argile qu'il a pétrie la forme qui lui plaît le plus? Qu'ils façonnent donc, qu'ils tournent et polissent à leur fantaisie les idoles sorties de leurs mains. Le Dieu vivant était hier ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il sera demain et dans tous les siècles, et son culte, sa doctrine, son sacerdoce, sont faits participants de son immutabilité, à jamais exempts de variation et de changement.

Pendant quelque temps des passions aveugles ont bien pu amasser les ténèbres sur ces nobles et grandes vérités, et jeter ainsi les esprits dans l'illusion et les chimères, à l'aide de cette nouveauté de paroles que l'apôtre des nations signalait à son disciple bien-aimé comme le plus puissant moyen de troubler le monde; on a bien pu nommer le mal un bien et le bien un mal, faire passer la vérité pour mensonge, la religion pour hypocrisie, le

mépris des choses saintes pour un progrès, et l'esclavage de tous les vices pour le triomphe de toutes les libertés. Mais, grâce au ciel, ces désolantes doctrines succombent et se meurent sous le poids des crimes sortis de leur sein. Nées dans les sociétés savantes, prônées dans le grand monde, elles ont fait horreur quand leurs derniers disciples sont venus, au pied des tribunaux, faire en leur nom l'apologie du vol et du meurtre, et déclarer à la face de la justice et dans son sanctuaire que tremper les mains dans le sang et égorger ses frères n'était plus qu'une branche de commerce et une affaire comme les autres; elles ont été enfin dépouillées de tout prestige, quand le suicide, étendant son crêpe funèbre sur les familles désolées, est venu, dans sa hideuse nudité, révéler aux hommes que l'incrédulité moderne tue ses adeptes comme la foi sauve les siens, et qu'il y a une telle absence de vie dans ses promesses, que personne ne peut plus les suivre sans renoncer à sa propre existence, et sans faire un pacte sanglant avec la destruction et la mort.

O foi de nos pères! ô divines leçons de notre enfance! ô préceptes adorables de notre sainte religion! céleste espérance, tendre charité, que vos fruits sont aimables et délicieux auprès de ces poisons dévorants qui brûlent les âmes! que votre fardeau est doux, que votre joug est suave et léger au-

près de ce joug de fer sous lequel l'impiété courbe le front des impies! Ah! régnez à jamais sur le troupeau chéri que la divine Providence a daigné confier à notre paternelle sollicitude. Vous avez donné, ô mon Dieu! à ce peuple bien-aimé, un esprit enclin à la sagesse, un cœur bon et docile, un heureux penchant à repousser les innovations funestes; qu'il garde son antique foi dans sa primitive pureté; qu'il veille sur sa religion comme sur son plus riche héritage; que, par votre grâce, il persévère dans les saintes pratiques de votre culte, dans la fréquentation de vos sacrements, dans l'heureux usage de sanctifier son travail, dans la prière et dans votre amour!

INSTRUCTION PASTORALE

SUR LA PROFANATION DU DIMANCHE

Dans les instructions paternelles que nous avons coutume de vous adresser chaque année, au commencement du carême, nos très-chers frères, nous avons eu principalement en vue de combattre, les uns après les autres, les erreurs et les préjugés qui s'élèvent de plus en plus contre les devoirs de la vie chrétienne et vous exposent à passer vos plus belles années dans une fatale indifférence pour votre salut. Celui qui change à son gré les esprits et les cœurs a daigné bénir notre parole et la rendre féconde, et, grâce à votre docile empressement à l'entendre, cette parole a déjà porté des fruits de vie; mais nos vœux ne sont pas encore remplis. La sollicitude pastorale est toujours en alarmes comme

la tendresse maternelle. Le présent ne la rassure pas, et l'avenir l'inquiète. Elle tremble de perdre ce qu'elle a eu le bonheur de conserver, et de ne pas retrouver ce qu'elle a perdu; elle gémit, elle pleure au sein même des plus douces consolations, lorsqu'elle croit avoir à craindre pour son troupeau des chutes dangereuses et des égarements funestes. Mais son zèle s'enflamme à la vue des moindres violations de la loi de Dieu, et lorsque la contagion menace ses brebis chéries, elle n'a de repos ni jour ni nuit, laissant éclater sa plainte et déborder les flots de sa douleur. Il nous est donc impossible de renfermer plus longtemps dans notre âme l'affliction profonde que nous cause depuis longtemps la violation de l'un des premiers préceptes de la loi divine, violation qui brave le grand jour, qui se produit au dehors avec une impie fierté, et qui sape à coups redoublés les fondements de l'ordre, de la religion et des bonnes mœurs. Nous voulons vous parler, nos très-chers frères, de ce scandale qui s'étend au loin comme une maladie contagieuse, et, pour l'appeler par son nom, du mépris des fêtes religieuses et de la profanation de plus en plus universelle du jour du dimanche dans les villes et dans les campagnes.

Avec l'homme naquit le travail. Au sortir des mains du Créateur, « le chef de la race humaine

fut placé dans un jardin de délices pour le cultiver et l'embellir de ses mains[1]. » Immédiatement après sa chute, il courba la tête sous cet anathème qui retentit encore aux oreilles de ses descendants : « La terre sera maudite dans ton crime. Tu vivras de ses fruits, dans un dur travail, tous les jours de ta vie, et le pain qu'elle te donnera ne lui sera arraché que par la sueur de ton visage[2]. » Sentence terrible qui fit du travail perpétuel la première loi de l'humanité, et qui va s'exécutant de génération en génération, sur toute chair, depuis l'esclave condamné à traîner péniblement le labeur dans les chaînes, jusqu'au monarque qui en porte le poids sous sa couronne. Mais la miséricorde s'empressa de tempérer, par ses tendres adoucissements, les rigueurs extrêmes de la justice. Touché de compassion pour l'homme coupable. Dieu modéra bientôt le décret du travail continuel sur la terre, et il nous laissa un jour de repos en mémoire du repos mystérieux où il était rentré lui-même après la création de cet univers. Ce jour, distingué des autres, « Dieu l'appela son jour; il le bénit et le sanctifia[3].» Voilà pourquoi, en remontant de siècle en siècle

[1] Tulit Dominus Deus hominem, et posuit eum in Paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum. Gen., II, 15.

[2] Maledicta terra in opere tuo, in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ... in sudore vultus tui vesceris pane. Ibid., III, 17 et 19.

[3] Benedixit diei septimo; et sanctificavit illum. Gen., II, 3.

vers le berceau du monde, on retrouve constamment, chez tous les peuples, un jour saint et sacré dans chaque semaine, jour de bonheur et de repos, où toute espèce de travail cessait dans les familles, et où se célébrait avec grande pompe le culte de Dieu. « Nous le voyons particulièrement observé chez les juifs, à l'occasion de la manne, comme un devoir connu de tout le peuple avant même que la loi lui fût donnée [1]. Dès lors on connaissait la distinction des jours, ou les semaines établies. Le sixième jour était marqué, le septième l'était aussi comme le jour du repos; et tout cela paraît comme une pratique connue, et non pas nouvellement établie : ce qui montre qu'elle venait de plus haut et dès l'origine du monde [2]. »

Mais, quand il plut à Dieu d'élever l'observance et le repos du septième jour au rang de ses commandements, il en fit pour tous les hommes un précepte marqué dans le Décalogue : « Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous donnerez six jours au travail et aux affaires, mais le septième jour est le repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez aucune œuvre servile pendant ce jour-là, vous et votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, les animaux de service et l'étranger qui

[1] Exod., xvi, 25, 26.

[2] Bossuet, tome VIII, page 214, édition de Versailles.

sera dans vos murs[1]. » Peu content de manifester sa souveraine volonté d'une manière si claire et si formelle, et comme pour montrer combien l'observation de ce précepte lui serait agréable dans les âges suivants, il attacha au repos du septième jour le signe visible et solennel de son alliance[2]. De grandes bénédictions temporelles lui furent spécialement réservées, et le châtiment suivit de près la violation d'un si saint commandement. Les Israélites étant encore dans le désert, un homme fut trouvé ramassant du bois le jour du Sabbat; ils le menèrent devant Moïse en présence de tout le peuple, et Moïse, ne sachant quelle peine lui infliger, consulta le Seigneur, et Dieu dit : « Cet homme est digne de mort[3], » tant il entrait dans les desseins de la sagesse éternelle de graver dans les âmes, dès le commencement, une horreur salutaire pour la profanation du jour qu'elle avait spécialement sanc-

[1] Memento ut diem Sabbati sanctifices. Sex diebus operaberis et facies omnia opera tua. Septimo autem die Sabbatum Domini Dei tui est : non facies omne opus in eo, tu, et filius tuus et filia tua, servus tuus et ancilla tua, jumentum tuum, et advena qui est intra portas tuas. Sex enim diebus fecit Dominus cœlum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt, et requievit in die septimo, idcirco benedixit Dominus diei Sabbati, et sanctificavit eum. Exod., xx, 8, 9, 10 et 11.

[2] Exod., xxx, 14, 1.

[3] Factum est autem, cum essent filii Israel in solitudine, et invenissent hominem colligentem ligna in die Sabbati, obtulerunt eum Moysi et universæ multitudini... Dixitque Dominus ad Moysen : Morte moriatur. Num., xv, 32, 33, 35.

tifié. L'impression de ce divin châtiment se fait sentir à chaque page de l'histoire sainte; on la voit durer encore plusieurs siècles après l'événement, et même au temps des Machabées, le peuple juif, attaqué par ses ennemis au jour du Sabbat, laisse ses soldats exposés à mourir immobiles sous leurs armes, plutôt que d'en violer le repos en se défendant.

Mais, quand la loi d'amour vint alléger le lourd fardeau de la loi de crainte, le précepte du jour de repos passa dans la nouvelle alliance, dégagé des pratiques locales qui ne convenaient qu'au temps des ombres et des figures. Le Sabbat résumait en lui-même l'histoire entière de la création et rendait témoignage à la volonté toute-puissante « qui dit et tout fut fait. » Or un plus grand prodige avait paru sur la terre, le soleil de l'Évangile s'était levé sur les intelligences encore plongées dans le chaos, et la rédemption du monde venait de s'accomplir sur le calvaire. Le Christ, victorieux de la mort et de l'enfer, rentrait en triomphe dans son éternelle gloire. Un plus beau jour que celui du Sabbat avait donc brillé sur les hommes; jour de résurrection et de salut, où la justice et la paix s'étaient embrassées; au lieu d'occuper la dernière place, ce beau jour se trouvait le premier de la semaine, celui-là même où le Verbe incréé avait dit « que la lumière

soit, et la lumière fut faite. En ce jour à jamais mémorable, les apôtres de la loi nouvelle avaient reçu la puissance d'enseigner et de baptiser les nations; en ce jour, leur maître ressuscité était entré, les portes fermées, dans le lieu de prière où ils se trouvaient réunis, et, soufflant sur eux, il leur avait donné le pouvoir ineffable de lier et de délier les consciences, de remettre et de retenir les péchés; en ce jour enfin, l'Esprit sanctificateur était descendu sur le cénacle, communiquant à quelques pauvres pêcheurs la force de conquérir le monde et de l'abattre aux pieds d'un Dieu crucifié[1]. » Autant les miracles de la rédemption sont au-dessus des prodiges de la création, autant le jour où ils ont été principalement accomplis devait l'emporter sur tous les autres jours. L'éclat du Sabbat s'effaçait donc naturellement devant la gloire de ce grand jour, et nous n'avons pas lieu de nous étonner si l'Église naissante, le saluant de ses acclamations, lui donna le nom par excellence de dimanche, ou

[1] In hac die mundus sumpsit exordium : in hac per resurrectionem Christi, et mors interitum, et vita accepit initium : in hac apostoli a Domino prædicandi omnibus gentibus Evangelii tubam sumunt, et inferendum universo mundo sacramentum regenerationis accipiunt : in hac, congregatis in unum discipulis, januis clausis cum ad eos Dominus introisset, insufflavit et dixit : Accipite Spiritum Sanctum; quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum detinueritis detenta erunt : in hac denique promissus a Domino apostolis Spiritus Sanctus advenit. S. Leo. Epistol. XI, ad Dioscor. Alexand., c. 1.

de jour du Seigneur, et si les apôtres s'empressèrent de transporter au dimanche le repos du samedi, en consacrant à Dieu le premier jour de la semaine à la place du septième jour. Déjà l'apôtre des nations et le disciple bien-aimé parlent de ce changement dans leurs écrits[1]. Les plus illustres apologistes de la religion, qui touchaient aux temps apostoliques, se plaisent à faire remarquer aux païens la manière édifiante dont le dimanche s'observait au premier siècle de l'Église chrétienne. « A l'aube de ce jour, que vous appelez le jour du soleil, les chrétiens des villes et des campagnes, quittant leurs travaux ordinaires, se réunissent dans un même lieu. Là, nous lisons, autant que le temps le permet, les Évangiles ou les livres des prophètes; cette lecture achevée, le prêtre qui préside à l'assemblée adresse aux assistants un simple discours où il s'efforce de les porter à la pratique des belles choses qu'ils viennent d'entendre; ensuite tout le monde se lève, et, au milieu du recueillement et de la plus fervente prière, le pain et le vin sont offerts à Dieu, le célébrant continue l'action de grâce, le peuple répond *ainsi soit-il*, et tous les assistants prennent part aux divins mystères par la communion, et le diacre apporte aux absents l'offrande céleste[2]. » Par où vous

[1] Joann., I, 10. S. Paul. ad Cor., XVI, 2.

[2] Solis, ut dicitur, die omnium sive urbes, sive agros inco'entium eam-

voyez, en passant, nos très-chers frères, que les mêmes offices, auxquels est attachée de nos jours la sanctification du dimanche, remontent jusqu'au berceau de votre religion, et qu'en lisant en chaire l'épître et l'évangile du jour, en vous faisant une courte instruction sur cette lecture, en célébrant la sainte messe avec action de grâces, vos pasteurs continuent la pratique des premiers chrétiens, et qu'à mille sept cents ans de distance rien n'est changé dans l'Église de Dieu.

Partout, en ce saint jour, les travaux publics et particuliers sont suspendus, le commerce interrompt ses échanges, l'industrie donne du repos à ses puissantes machines, l'artisan ferme ses bruyants ateliers, l'homme de peine laisse reposer ses bras épuisés de fatigue, le maître dit à son serviteur : « Voici le jour du repos, » et il se repose lui-même; la terre se réjouit quelques instants dans le silence, parce que la charrue du laboureur ne

dem locum conventus fit, et commentaria apostolorum aut scripta prophetarum quoad tempus fert leguntur : deinde, lectore quiescente, præsidens orationem qua populum instruit et ad imitationem tam pulcharum rerum cohortatur, habet. Sub hæc consurgimus pariter omnes et precationes profundimus. Precibus peractis, panis offertur et vinum et aqua, et præpositus itidem quantum pro virili sua potest preces et gratiarum actiones fundit ; et populus fauste acclamat dicens, amen ; et distributio communicatioque fit eorum in quibus gratiæ sunt actæ cuique præsenti, absentibus autem per diaconum mittitur. S. Justin. apolog. II, pag. 98, n. 86.

déchire pas ses entrailles, et « le dimanche devient, aux yeux de tout l'univers, le signe éclatant de la nouvelle alliance, afin que le monde sache bien que c'est le Christ ressuscité qui le sauve et le sanctifie[1]. » Sans doute, dans le cours des âges, la cupidité, mère de toutes les transgressions, a bien souvent essayé de renverser les barrières élevées par tous les pouvoirs à la fois contre la profanation du dimanche: mais aussitôt la vigilance des pasteurs pousse des cris d'alarme. « Eh quoi! serions-nous donc arrivés à cette extrême irréligion où six jours ne suffiraient plus aux œuvres de la terre, et où nous ne saurions plus consacrer un seul jour, ou même quelque partie de ce jour, aux œuvres du ciel? Ah! loin de nous et de nos demeures cette fatale prévarication; gravons de plus en plus dans nos cœurs, et nous, et nos femmes, et nos enfants, cette loi immuable et divine qui retranche un seul jour aux affaires du temps pour le donner aux méditations de l'éternité[2]. Que tout labeur périssable

[1] Insuper et sabbata mea dedi eis, ut essent signum inter me et eos; et scirent quia ego Dominus sanctificans eos. Ezec., xx, 12.

[2] Nimia enim omnino indevotio et prorsus extrema est, ut quinque et sex dies quidem in rebus carnalibus consumentes, unam spiritualibus diem, immo unam exiguam diei partem nolitis impendere... Ne igitur ista contingant, legem hanc nobis scribamus immobilem, nec nobis modo, sed conjugibus etiam liberisque nostris, ut unum hunc totius hebdomadis diem, quo ad audiendum concurritur, totum in eorum quæ dicuntur meditatione ponamus. Chrysost. Homil. v, in Matth.

cesse le dimanche, et que les fautes commises pendant les six jours donnés à l'homme trouvent leur expiation dans la prière du jour que Dieu s'est réservé [1].» Et, dans ces rares circonstances où les passions déchaînées ferment l'oreille à ces pathétiques exhortations, l'Église entière s'émeut de douleur, elle assemble ses conciles, elle proclame le précepte divin avec une nouvelle force, et les pasteurs des âmes sont eux-mêmes menacés d'anathème s'ils ne rappellent souvent à leur troupeau l'urgente nécessité d'y demeurer fidèles.

Certains esprits, qui se croient profonds, parce qu'ils ont quelque étendue, semblent étonnés aujourd'hui du parfait accord qui régna si longtemps entre tous les pouvoirs pour maintenir sur la terre la stricte observation du dimanche; mais, avec un peu plus de science et de réflexion, il leur serait facile de reconnaître que de la sévère observance de ce précepte dépendent à la fois et l'existence de la religion, et la règle des mœurs, et le maintien de tout ordre public parmi les nations chrétiennes. Les passions coupables qui troublent le monde, les erreurs qui le dépravent, n'ont jamais eu d'autre mot de ralliement et d'autre cri de guerre que

[1] Dominica die a labore cessandum est atque omnino orationi insistendum, ut si quid negligentiæ per sex dies agitur, per diem dominicam resurrectionis precibus expietur. S. Greg. Mag. lib. II, Epist. III.

cette sinistre menace : « Faisons taire la louange de Dieu, et bannissons des calendriers tous les jours de fêtes [1]. » Que faut-il à l'ange des ténèbres pour plonger le monde dans la corruption, en dépit de la justice, des institutions et des lois? Deux choses : l'ignorance, qui jette sur les devoirs un voile impénétrable, et les inclinations perverses du cœur humain, abandonnées à leur cours naturel, sans autre répression que la crainte du châtiment.

Oui, sans croyance et sans pratique religieuse, nos très-chers frères, aucune puissance humaine ne saurait fonder une morale obligatoire; la morale sort de la foi comme l'enfant du sein de sa mère, et la vanité des vanités, c'est la prétention puérile de ne rien croire et de vivre néanmoins en homme de bien. L'instruction purement humaine, répandît-elle sur les plus faibles intelligences des rayons aussi nombreux, aussi éclatants que ceux dont l'astre du jour nous inonde sans cesse, sera toujours incapable de faire naître des devoirs; le germe lui manque, et la lumière et la chaleur ne sauraient féconder le néant. Croire ce que l'on veut et pratiquer ce qu'on doit est chose contradictoire. L'instruction, l'instruction, dites-vous de toutes parts. Oui, sans doute, l'instruction qui pénètre

[1] Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra. *Ps.*, LXXIII, 8.

l'homme tout entier, qui, après avoir jeté des lumières dans son esprit, ne laisse pas son cœur dans les ténèbres, qui passe de l'intelligence dans la conscience, et dirige à la fois les pensées et les actions, l'instruction qui rende les enfants respectueux et dociles, les époux fidèles, les serviteurs dévoués à leurs maîtres, les riches bienfaisants, les pauvres résignés, qui courbe l'industrie sous le joug de la bonne foi et le commerce sous les lois d'une probité sévère. Vienne cette salutaire instruction s'asseoir aux foyers domestiques et présider hautement à nos rapports avec nos semblables, la face du monde serait bientôt renouvelée. Mais interrogez toutes vos sciences les unes après les autres, demandez-leur cette instruction efficace qui plie à l'ordre les penchants rebelles, elles vous répondront qu'elle n'est pas dans leur domaine et qu'elles ne la connaissent pas; car cette instruction n'est pas de la terre, elle descend de plus haut, et elle n'aura jamais parmi vous qu'un siége et qu'un organe, l'Église et le prêtre. Or, si le seul jour de la semaine où cette instruction peut être entendue, vous ne quittez point vos travaux pour vous rassembler aux lieux où on la donne, si la voix paternelle qui lui sert d'organe résonne comme un airain sonnant au milieu des églises désertes, à quel jour, à quelle école viendra-t-elle éclairer votre es-

prit et régénérer votre âme? Point de dimanche, point de règle des mœurs.

Mais, peut-être, sans règle des mœurs, vous sera-t-il possible de maintenir quelque ordre moral au milieu de vos familles, et trouverez-vous, dans votre intérêt ou dans l'amour du prochain, les moyens de rendre vos semblables heureux et bons. Il semble qu'on le croit ainsi. Les essais se multiplient, la moindre apparence de succès est considérée comme une conquête; la science, le pouvoir, les bienfaisantes associations, rivalisent de sollicitude. C'est surtout vers la portion la plus souffrante du peuple que se porte le zèle réparateur. Il faut à tout prix, on le sent bien, adoucir le sort des pauvres, des prisonniers, de la classe ouvrière, et régénérer, s'il se peut, dans toutes les conditions, les âmes flétries par le vice. Que d'ingénieuses prévoyances! que de touchants sacrifices dans cette belle entreprise! mais que les résultats sont loin de répondre à tant de généreux efforts! Vous voyez tous les jours dans vos ports de mer, nos très-chers frères, des navires appareiller pour un long voyage; rien n'égale l'ardeur de l'équipage, l'ensemble et l'activité de la manœuvre; mais, si le vent manque pour enfler les voiles, le vaisseau s'agite en vain sur une mer endormie. Il en est ainsi de tous ces sincères dévouements; l'esprit vivificateur leur man-

que pour les animer et les féconder. Les passions moissonnent avant leur maturité les fruits semés par la seule bienfaisance; et, pour ne parler ici que de quelques exemples, que n'a-t-on pas fait, depuis quelques années, pour rendre les prisonniers moins malheureux et meilleurs? Cependant, à mesure que les plus généreux adoucissements pénètrent dans ces lieux de gêne où le coupable expie ses premiers attentats, l'endurcissement au mal et la haine de la vertu semblent y pousser de plus profondes racines. Le crime y dresse sa chaire de pestilence; il y professe ses affreux mystères, et l'infortuné qui n'avait commis qu'en tremblant sa première faute en sort, à la fin de sa peine, avec toute la science du mal, et, comme le mauvais ange, tout prêt à insulter en riant aux derniers gémissements de ses victimes. Plus l'humanité paraît adoucir la justice, plus la férocité passe dans les mœurs; et, pendant que les âmes compatissantes, applaudissant à la diminution des peines, s'élèvent pour demander aux législations modernes l'abolition de toute punition irréparable, la perversité des méchants se réjouit à son tour d'une si touchante mansuétude, non pour rougir de ses excès, mais pour y puiser de nouvelles forces; et, dans tous ces ménagements salutaires, elle ne voit plus qu'une sauvegarde à ses noirs desseins et le moyen facile de ravir

la vie des autres sans compromettre la sienne.

Quoi de plus digne encore d'admiration, nos très-chers frères, que cette universelle sollicitude pour le bien-être de la classe ouvrière? D'habiles établissements de prévoyance et d'économie remplissent les grandes villes, et le sort de l'homme de travail, loin de s'améliorer, devient, hélas! de jour en jour plus incertain et plus précaire. Si la moindre crise déconcerte un moment l'industrie, si quelques instants d'une saison plus rigoureuse viennent interrompre les travaux journaliers, la misère éclate soudain plus menaçante et plus vive, traînant après elle la faim et la nudité, et les miracles de la charité suffisent à peine pour sauver tout un peuple des dernières angoisses pendant quelques jours sans ouvrage.

D'un autre côté, quels soins plus gracieux et plus touchants pourrait-on prodiguer à l'enfance pauvre et délaissée? Objet des plus délicates attentions, des asiles et des écoles lui sont ouverts à toute heure. Mais, au milieu de ces empressements dignes d'envie, quel est au vrai le sort de l'enfance? Ouvrez les yeux et voyez : les parents et les maîtres demandent à ces jeunes plantes de porter des fruits dans la saison des fleurs; par des fatigues excessives et trop prolongées, ils épuisent leur séve naissante, peu en peine de les laisser végéter et périr

sur une tige chancelante et desséchée. Pauvres petits enfants! que les lois se hâtent d'étendre leur protection sur votre existence, et que la postérité lise avec étonnement sur le front de ce siècle, si content de lui-même : « En ces jours de progrès et de découvertes, il fallut une loi de fer pour défendre de tuer les enfants par le travail. »

Que dire enfin, nos très-chers frères, des succès obtenus par tant d'ingénieuses institutions formées sous nos yeux pour relever la dignité des mœurs populaires? Sociétés de morale, associations de tempérance, écrivains, orateurs, tout prodigue aux peuples des préceptes de conduite et des règlements de vie. A voir tant de leçons de morale, on dirait que le peuple doit vivre dans la lumière et dans la sainte pratique de la vertu, et Dieu sait dans quelles ténèbres il s'enfonce chaque jour davantage. Quels excès d'ignominie! Quels blasphèmes contre le ciel! Quelles scènes lamentables de meurtres et d'horreur! A chaque instant quelque chose de plus immonde et de plus impie semble se fortifier dans les âmes. Oublieuses de tout et d'elles-mêmes, les dernières classes achèvent de lever tout voile de décence et de braver tout sentiment de pudeur, et, prenant à la lettre les ignobles enseignements d'une philosophie impure, elles se persuadent avec bonheur que, puisqu'il n'y a plus rien après la mort et

qu'elles doivent partager le destin des brutes, elles peuvent bien en mener la vie : là il n'y aura bientôt plus ni pères, ni mères, ni enfants, ni mariages, ni lois, ni devoirs, ni conscience; et, quand la vie animale dont elles veulent vivre leur sera trop ennuyeuse ou trop pesante, elles sauront bien s'en affranchir et la jeter par terre comme un inutile fardeau.

Ainsi la bienfaisance et l'humanité, livrées à leurs propres forces, travaillent en vain à rendre les hommes plus heureux et meilleurs; ce qu'elles donnent aux besoins de l'année est à l'instant dévoré par les passions d'un jour; et, pendant qu'elles relèvent habilement une partie de l'édifice, une autre partie s'écroule, et qu'il faut relever encore, condamnées qu'elles sont à tourner sans fruit dans un large cercle de mécomptes affligeants et de déceptions journalières. Mais rendez au peuple son dimanche, laissez-lui reprendre le chemin de son église; là, une voix plus puissante que celle de l'homme imposera silence à ses passions indomptées; car le pasteur de la paroisse, ouvrant à son troupeau le livre des devoirs, lui montre d'une main l'autel du sacrifice où se puise avec abondance la grâce de les remplir, et de l'autre le tribunal de la pénitence où s'épanche le vif regret de les avoir méconnus. Que si, dans ce jour sacré, ni les travaux publics ne sont suspendus, ni les entre-

prises particulières ne prennent aucun relâche; si l'on voit, au dedans et au dehors, l'industrie élaborer ses produits, le commerce étaler ses marchandises, l'homme de peine accomplir sa tâche accoutumée, le maître vaquer à ses affaires, le serviteur à son emploi, et l'homme des champs arroser la terre d'une sueur impie; si l'église paroissiale n'est point fréquentée, et l'instruction religieuse assidûment écoutée; si l'assistance au saint sacrifice de la messe n'appelle point sur les âmes les grâces du ciel, pourquoi vous plaindre, nos très-chers frères, de l'affaiblissement de la probité, des excès de l'ambition, du malaise des esprits, de l'inconduite de vos enfants, de l'infidélité de vos serviteurs et de l'injustice des hommes? Ces calamités morales qui vous accablent au sein de vos matérielles prospérités sont toutes l'ouvrage de vos mains. Vous avez aboli le jour où vos pères apprenaient à s'en préserver, et qu'ils passaient à conjurer le ciel d'en préserver leurs familles; au repos uniquement destiné à la régénération de l'âme, vous avez substitué le travail qui lasse le corps. Ah! des peuples heureux à votre manière avaient dit avant vous : « Que Dieu se retire de nous! et qu'avons-nous besoin de son alliance? Qu'il garde ses bénédictions; nous vivons au siècle des lumières; nos greniers regorgent de biens, nos

celliers sont remplis, nos troupeaux se multiplient d'eux-mêmes, nos enfants grandissent aux harmonieux accents de la lyre, notre prospérité est à son comble. Les insensés ! Conserver tous ces biens n'était pas en leur puissance; en un clin d'œil leur lumière fut éteinte; un déluge d'infortunes fondit sur leur tête, la douleur s'établit dans leur sein comme sur son trône; leur gloire fut brisée comme la paille qu'emporte le vent, et comme la poussière enlevée par un tourbillon [1]. » Un pareil sort nous serait-il réservé? Peut-être, nos très-chers frères.

Le chêne robuste étend au loint ses rameaux. Les habitants du désert viennent se reposer sous son ombre, et les oiseaux du ciel s'abritent sous son épais feuillage. Le voyageur passe et l'admire; il passe encore, et la terre est couverte de ses débris noircis par la flamme, et le voyageur dit en lui-même : « La foudre a passé par là. » Ainsi passe tôt ou tard la colère de Dieu sur la prospérité temporelle acquise par la violation de ses lois. Il place un ver destructeur dans la racine des fortunes élevées par le travail du dimanche, et ce secret ministre de sa justice ronge à petit bruit les liens les plus forts qui les attachaient à la terre. Hier elles faisaient votre admiration; regardez aujourd'hui, elles

[1] Job, xxi, 14, 15, 16, 17, 18.

sont tombées. Non que nous devions chercher sous la loi de grâce cette sanction constante et visible qui veillait autrefois à l'observation du sabbat. Le Seigneur ne nous assujettit à l'ordre que par une chaîne souple et facile, qui se prête aisément aux écarts de notre liberté. Le Maître de l'éternité n'a pas besoin du temps pour faire justice. Pourriez-vous cependant, nos très-chers frères, vous expliquer clairement à vous-mêmes ce que nous vous entendons répéter chaque jour, pourquoi votre commerce et votre industrie rentrent à peu près tous les sept ans dans ces crises périodiques où périssent les entreprises encore mal affermies, et pendant lesquelles une triste anxiété pénètre jusque dans les plus solides établissements; pourquoi la terre semble lassée de produire aux mêmes époques et ne vous donne que des fruits moins beaux et moins abondants; pourquoi les saisons, à leur tour, paraissent nouvellement soumises à de pareilles vicissitudes, et pourquoi enfin l'ouvrier infortuné à qui le maître irréligieux et cupide refuse le saint repos du dimanche pour le salut de son âme, réserve obstinément, au profit de ses passions, le profane repos d'un autre jour? Le Dieu du dimanche serait-il toujours le Dieu de la nature? Et, maître souverain de nos destinées, vous refuserait-il les bienfaits de la septième année parce que vous

lui refusez publiquement le repos du septième jour?

Arrêtons-nous ici, nos très-chers frères, en méditant avec recueillement ces graves considérations; et, malgré les préjugés du temps, vous arriverez à cette conclusion nécessaire que vos plus chers intérêts et votre salut, la religion et l'ordre public, demandent avec une égale force le rétablissement du dimanche et la fidèle observance d'un si saint jour. Contentons-nous de rappeler, en finissant, l'usage que vous devez en faire et les œuvres saintes auxquelles il faut le consacrer. Les voici telles que l'Église les a prescrites de tout temps : « S'abstenir d'abord de toute œuvre servile, venir à l'église dès le matin, assister au saint sacrifice de la messe avec les sentiments d'une piété fervente et fidèle, s'approcher souvent des sacrements établis pour la guérison des maladies de l'âme, prêter une oreille attentive à la parole de Dieu et la recueillir dans son cœur, suivre les saints offices de la paroisse avec une scrupuleuse exactitude et s'instruire plus profondément des devoirs de la vie chrétienne, verser des aumônes plus abondantes dans le sein des pauvres, visiter les malades et porter la consolation dans la demeure des affligés [1]. » Voilà le dimanche, nos très-chers frères, et

[1] Illæ vero ejus modi sunt, ut ad Dei templum accedamus, eoque loco

voilà aussi l'unique source de cette noble régénération des âmes après laquelle tout le monde soupire et qu'on demande en vain aux institutions humaines, qui n'en renferment pas même le premier germe. L'éternelle sagesse n'a point fait dépendre l'ordre, les devoirs et la règle des mœurs ni du plus ou moins rapide développement des sciences, ni de ce qu'on est convenu d'appeler le progrès des lumières; elle a voulu que toute vraie civilisation sortît surnaturellement de quelques pratiques religieuses, simples et populaires, qui se résument toutes ensemble dans la sanctification du dimanche.

Que nous serions heureux, nos très-chers frères, de voir de nos propres yeux, dans le cours de nos visites pastorales, une salutaire réforme précéder nos pas, s'étendre au loin sur les abus déplorables qui profanent un si saint jour! C'est à votre zèle, ô pasteurs des âmes! c'est à vos sages et pathétiques exhortations, à réaliser le vœu le plus cher de notre

sincera piaque animi attentione, sacrosancto missæ sacrificio intersimus; divina Ecclesiæ sacramenta, quæ ad salutem nostram instituta sunt, ad animæ vulnerum curationem, crebro adhibeamus... Attente præterea diligenterque sacra concio a fidelibus audienda est... Exercitatio item atque studium fidelium in precibus divinisque laudibus frequens esse debet. Præcipuaque ejusdem cura, ut quæ ad christianæ vitæ institutionem pertinent ea diligenter addiscat. Seduloque se exerceat in iis officiis quæ pietatem continent, pauperibus et egenis eleemosynam tribuendo, ægros homines visitando, mœrentes, quique dolore afflicti jacent pie consolando. Catech. ex decreto Concil. Trident. ad Parochos.

cœur. Instruisez, exhortez les peuples sur le plus important de leurs devoirs; pressez, conjurez, tonnez, s'il le faut, du haut de la chaire de vérité, contre des profanations d'autant plus redoutables qu'elles règnent depuis longtemps au milieu de vos troupeaux. Que l'apparente inutilité de vos efforts ne décourage pas votre zèle; prêchez la vérité; elle a dans l'âme de vos paroissiens plus de secrètes intelligences qu'ils ne le souhaiteraient eux-mêmes. Ils ont peur d'être ramenés au bien; mais ils sentent la nécessité de renoncer au mal; et de ce combat intérieur de leurs préjugés contre leurs devoirs, qui touche à son terme, sortira ce grand enseignement que, pour être heureux et bon tout ensemble, l'homme doit commencer et finir par l'observation de la loi de Dieu.

INSTRUCTION PASTORALE

SUR LE CATÉCHISME ET SON ENSEIGNEMENT

Le monde n'aime pas la vérité, mais il est encore assez juste pour laisser à chacun le droit de parler de ce qu'il sait; il veut, nos très-chers frères, que le savant lui parle de sciences, l'artiste de son art, le commerçant de commerce, et ainsi des autres professions. Rien ne lui semble même plus choquant et plus voisin du ridicule que cette vanité malavisée qui disserte gravement et avec assurance sur ce qu'elle ne connaît pas. A part quelques hommes supérieurs qui mènent de front la plupart des sciences humaines, comme les cochers habiles de l'antiquité conduisaient heureusement plusieurs coursiers à la fois, et qu'on écoute avec plaisir, lors même qu'ils parlent de tout, il y a toujours une espèce de convenance et de pudeur à ne prendre la

parole que sur l'objet spécial de nos études, et à ne point juger ce que nous ignorons : les habitudes de la bonne éducation sont ici d'accord avec la raison publique.

Mais, quand il s'agit de religion, qui le croirait? tout change, et les règles du plus simple bon sens peuvent être impunément renversées. C'est pourtant une science que la religion ! et la plus haute et la plus étendue de toutes les sciences; elle touche à l'infini par tous les points. Les plus beaux génies qui passent leur vie à en approfondir les adorables mystères avouent, en mourant, qu'ils n'ont pu saisir, dans leurs savantes méditations, que la plus petite partie des vérités qu'elle renferme, et cependant, depuis quelques années surtout, il n'est pas d'esprit, si superficiel et si léger qu'il soit, si complétement étranger aux études théologiques qu'on puisse le supposer, qui ne mesure la religion de toute la hauteur de son ignorance, et qui ne prononce sur ses dogmes, sa discipline et son sacerdoce, des jugements qu'il croit sans appel; moins on la connaît, plus on en parle, et nous allons toucher au terme où on mettra peut-être pour condition essentielle aux conversations religieuses, et même aux livres publiés contre la religion, de n'avoir aucune connaissance pratique de ses fondements et de ses preuves.

L'ignorance en matière de religion se montre donc aussi arrogante et aussi superbe qu'elle est humble et modeste à l'égard des autres sciences; elle perd son caractère silencieux et réservé pour prendre des formes tranchantes, elle raisonne, elle discute, elle dogmatise, elle tonne contre les superstitions et le fanatisme, et quand elle a longtemps répété des mots qu'elle ne comprend pas, elle s'admire, fière de son savoir et de ses lumières. Mais, autant l'ignorance qui s'abstient de juger ce qu'elle ne sait pas est digne d'une tendre compassion, autant l'ignorance dogmatisante inspire-t-elle de mépris : l'une a un bandeau devant les yeux qui lui cache la vérité, mais au moins elle la respecte; l'autre altère et dénature la vérité même. L'une est un défaut; l'autre est un crime, et ce crime est celui du temps où nous vivons.

S'il est facile, nos très-chers frères, d'en faire sentir l'injustice en général, il ne l'est pas à beaucoup près autant d'en guérir ceux qui s'en rendent coupables. De quels remèdes se servir contre une maladie qui est partout et que personne ne croit éprouver? Si les aveugles affirmaient qu'ils voient, eussent-ils les yeux fermés, comment les convaincre qu'ils sont privés de la vue? Quelle obstination égale celle de l'orgueil, et de l'orgueil ignorant? Vous raisonnez, il n'entend pas; pendant que vous

démontrez une vérité, il pense à en nier une autre, et votre démonstration se perd dans les airs. Il est badin et léger dans les matières graves, lourd et empesé dans les sujets de petite importance : s'il ne peut échapper à l'évidence par le raisonnement, il a d'autres ruses et d'autres armes; il s'irrite, il s'enflamme, et de son cœur le sarcasme et l'injure passant sur ses lèvres, viennent mettre fin à la discussion.

Ministres de la religion, comment triompherons-nous des préjugés qui la méprisent, des erreurs qui la défigurent et de ce dogmatisme ignorant qui la juge et la condamne sans la connaître; qu'opposer à l'ignorance? L'instruction, et l'instruction la plus simple et la plus élémentaire; quand une science est perdue, on ne la refait pas dans des discours ou des livres de longue haleine; on en réunit les premiers principes, on les classe avec ordre, on les expose avec clarté, en suivant la progression et l'enchaînement naturel des choses et des pensées, de manière que l'esprit marche graduellement du connu à l'inconnu, et qu'il ne s'égare jamais de sa route. Or ce travail de l'intelligence, que les hommes appliquent à la recherche de la vérité, l'Église l'a fait depuis longtemps sur la religion, et à tous ceux qui veulent la connaître, elle présente l'*Abrégé* de son enseignement, connu dans tous les diocèses

sous le nom de Catéchisme, et elle dit à tous les fidèles : « Prenez et lisez, voilà ce que j'enseigne : ne le jugez pas avant de l'avoir lu. »

Le Catéchisme ! ce nom vous étonne, nos très-chers frères; il vous semble que ce petit livre ne peut pas vous donner de grandes lumières; il y a même dans ce nom des souvenirs puérils qui semblent peu dignes de l'attention de l'âge mûr. Qui n'a plus ou moins bien appris son Catéchisme dans la première enfance, qui ne l'a récité de mémoire, qui n'a prêté une oreille attentive aux explications qu'en donnent les pasteurs des âmes? Il est vrai, nos très-chers frères, vous l'avez lu, vous l'avez appris au jeune âge, alors peut-être que vous étiez peu capables de le comprendre; mais il est vrai aussi que vous l'avez bientôt oublié, et que depuis on ne l'a plus vu dans vos mains. Ne soyez donc pas surpris de nous entendre vous dire : « Le chrétien qui, dans le sincère désir de s'instruire de la religion, lirait attentivement le Catéchisme et réfléchirait sur cette lecture, serait conduit insensiblement par la force intérieure de la vérité à remplir tous ses devoirs sur la terre. »

Qu'est-ce que le Catéchisme? C'est l'abrégé de la doctrine chrétienne, c'est-à-dire un livre qui, dans un petit nombre de pages, expose dans leur ordre naturel les rapports qui unissent l'homme à Dieu

et à ses semblables, et les nombreux devoirs qui dérivent de ces rapports. Tous les livres de religion, de législation et de morale, ne sont que le développement et le commentaire de celui-là. Il n'y a point de vérité pratique, de loi sage, d'utile règlement des mœurs qui ne sorte de quelqu'une de ses leçons, comme la plante sort de son germe; c'est le code universel de tous les temps et de tous les peuples, et l'entière analyse des actes humains comparés à la règle qui doit les régir.

Si le Catéchisme, dans sa forme et dans son langage, est le plus clair et le plus simple de tous les livres, il est aussi dans le fond, et à l'égard de l'importance des matières qui y sont traitées, le plus beau et le plus nécessaire : le livre des savants par sa profondeur, le livre des ignorants par sa clarté, *le vrai livre du peuple* par la simplicité de sa méthode, la précision des mots qu'il emploie et le tour populaire qu'il sait donner à tout ce qu'il enseigne.

Vous l'avez à peine ouvert, vous n'en êtes encore qu'aux premières lignes, et vous savez déjà qu'il y a un « Dieu infiniment parfait, éternel, indépendant, immuable Créateur et souverain Seigneur de toutes choses, qui est présent partout, qui voit tout, qui récompense le bien et punit le mal, qui nous a créés et mis au monde pour le connaître, l'aimer et le servir en cette vie, et par ce moyen obtenir la

vie éternelle[1]. » Que de science en quelques mots, et quelle science! déjà l'homme se connaît lui-même, il sait d'où il vient, ce qu'il est et où il va. La dégradation de sa nature ne fait pas obstacle à la grandeur de ses destinées. Ce que tous les savants ont ignoré, livrés à leur propre génie, là où les plus sages ont gardé le silence, ou n'ont avancé que des raisons moins satisfaisantes que le silence même, le Catéchisme s'explique avec une facilité qui porte la conviction et la lumière dans tous les esprits. Demandez-vous pourquoi, mis au monde par un Dieu souverainement bon, nous y sommes toujours misérables? il vous répond : « Nos premiers parents furent créés dans un état de sainteté et de bonheur, mais ils en déchurent bientôt par leur désobéissance. Cette désobéissance les a rendus malheureux avec leurs descendants, qui naissent tous coupables du péché d'Adam, et sujets aux mêmes misères que lui. Elle traîne à sa suite l'ignorance, la concupiscence, c'est-à-dire l'inclination au mal, les misères de la vie, et la nécessité de mourir[2].» Mais, après nous avoir dévoilé le mystère de notre dégradation, ce livre admirable ne nous laisse pas dans le désespoir; il ne nous montre le principe du mal que pour y appliquer le remède et la répara-

[1] Catéc., leçon 3e.
[2] *Idem*, leçon 12e.

tion; il raconte l'histoire abrégée du Dieu fait homme, réhabilitant l'humanité déchue en l'élevant jusqu'à lui, et nous « apprenant à vivre saintement par ses leçons et par ses exemples. » Enfin il nous mène au Calvaire; il nous initie au mystère de la croix en nous faisant marcher sur les traces de l'Homme-Dieu, chargé des péchés de tous les hommes, depuis le crime d'Adam jusqu'au dernier crime qui sera commis pas sa postérité, mourant pour tous, et léguant à nos offenses l'inépuisable expiation de son sacrifice. Ce Dieu sauveur et réparateur n'est pas venu sur la terre seulement pour éclairer un instant ses habitants infortunés et les abandonner ensuite aux ténèbres de leurs passions et de leurs disputes; il a établi une autorité gardienne de ses enseignements, et chargée de les conserver sans altération jusqu'à la consommation des siècles, « autorité divine et par conséquent infaillible, gouvernée par le Saint-Esprit, et contre laquelle les portes de l'enfer, c'est-à-dire les persécutions, les schismes, les hérésies, ne prévaudront jamais; c'est l'Église une, sainte, catholique, apostolique et romaine[1]. » Société parfaite, qui a ses lois, son gouvernement et ses usages indépendants des sociétés humaines, dont tous les membres forment un seul corps, ont un même chef,

[1] Catéc.

une même foi, un même salut, une même vie.

Le Catéchisme en indiquant aux esprits les moins cultivés le tribunal infaillible qui doit les éclairer et les guider dans leur croyance, leur apprend en même temps que ce tribunal est aussi l'interprète de la loi de Dieu, et que c'est par conséquent à l'Église qu'il faut demander la règle des mœurs; puis il nous trace cette règle qui, dans dix Commandements divins et quelques prescriptions de l'Église, renferme tout ce que nous devons faire, et tout ce que nous devons éviter pour notre salut.

Quand des hommes, cités d'ailleurs pour la profondeur et l'élévation de leur intelligence, ont voulu déterminer le nombre et la nature de nos devoirs, on les a vus hésiter, se contredire les uns les autres et s'épuiser en stériles discussions, et ils ont fini par mettre en question toutes les obligations humaines. Ils ont ébranlé jusqu'aux fondements de l'ordre et de la morale. Interrogez celui qui a lu leurs livres, et qu'il vous dise ce qu'il peut y avoir appris. En quoi font-ils consister le service de Dieu? L'obéissance aux pouvoirs publics qui le représentent sur la terre; les devoirs qui lient les enfants à leurs parents, les serviteurs à leurs maîtres, et ces sacrifices de tous les jours qui découlent de nos rapports avec nos semblables? Vous ne voyez partout que des doutes ou des erreurs; ils

affectent, ce semble, de ne se servir que de termes vagues et mal définis, comme si la vérité, sans voile et sans ornements, blessait leurs yeux par sa lumière et ne laissait dans leur esprit que des images confuses et des traits impossibles à rendre.

Que tous leurs livres sont petits et vains auprès du Catéchisme! Dans quelque position sociale où vous soyez placé, il vous met en main une balance divine pour peser non-seulement les actions qui ne peuvent échapper aux yeux des hommes, mais encore les sentiments, les désirs intérieurs, les plus secrètes pensées qui naissent dans votre âme, en la seule présence de Dieu; admettre les uns comme conformes à sa volonté sainte; rejeter les autres comme opposés à l'ordre qu'il a établi, et marcher toujours d'un pas ferme et sûr dans les sentiers de la justice et de la vérité. Nous y voyons qu'il faut, avant tout, « adorer Dieu en lui rendant le culte et l'hommage que nous lui devons comme au premier Être, à notre souverain Seigneur, et l'aimer en attachant notre cœur à lui comme à notre souverain bien et à notre dernière fin[1]. » On nous apprend ensuite, en avançant, que notre âme ne doit pas être seule confidente du culte rendu au souverain maître de toutes choses, que les sentiments excités

[1] Catéc.

par la méditation de la grandeur et de la bonté divine ne doivent pas se cacher dans la conscience comme des crimes ou des faiblesses; mais se manifester, au contraire, par des témoignages extérieurs et publics de respect, d'admiration, de reconnaissance et d'amour; « qu'ainsi jurer en vain ou blasphémer sont des choses défendues; qu'il y a des jours spécialement consacrés au service de Dieu, et qu'il faut les sanctifier en s'abstenant des œuvres serviles, en entendant la messe, en assistant aux offices de l'Église, aux instructions de la paroisse, et en s'appliquant, autant qu'on le peut, à des œuvres de religion[1]. »

Les devoirs envers nos semblables n'y sont pas moins clairement réglés, soit que l'on considère la famille, l'État ou les particuliers : « L'enfant est obligé d'aimer ses père et mère, de les respecter, de leur obéir et de les assister dans leurs besoins. Les parents, à leur tour, sont obligés de nourrir leurs enfants, de les instruire, de les corriger et de leur donner bon exemple. Les serviteurs aussi contractent l'obligation de respecter leurs maîtres, de les servir fidèlement et de leur obéir en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. Les maîtres, de leur côté, sont tenus de traiter leurs serviteurs avec

[1] Catéc.

douceur, de veiller sur leur conduite et sur leur instruction, et de leur payer exactement leurs gages[1]. » Voilà la famille telle qu'on la TROUVE CONSTITUÉE DANS LE CATÉCHISME, avec sa hiérarchie naturelle et les devoirs propres à chacun de ses membres.

Les chefs de la société sont placés dans ce livre au même rang que les chefs de famille; une même loi pèse uniformément sur les uns et les autres, et, en leur imposant les mêmes devoirs, elle leur confère les mêmes prérogatives. Les peuples doivent considérer comme pères et pasteurs ceux que la Providence appelle à les gouverner; il faut donc les respecter et leur obéir, parce que leur autorité est l'autorité de Dieu même. Ils n'ont au-dessus d'eux que celui qui a dit : « Par moi règnent les rois. »

Si de la société, représentée par ses chefs, on descend aux individus qui la composent, on trouve dans le Catéchisme des principes de conduite qui embrassent tous les rapports avec le prochain. Le respect que tout à l'heure il devait à ses supérieurs, l'homme le doit à ses égaux et à soi-même, « parce qu'il est consacré à Dieu par le baptême, qu'il est membre de Jésus-Christ et le temple de l'Esprit-Saint[2]. » La vie lui fut donnée comme un dépôt sacré dont il ne peut se dessaisir sans crime avant qu'il lui soit

[1] Catéc.
[2] *Idem.*

redemandé par celui dont il l'a reçu; la vie des autres ne lui appartient pas plus que la sienne, et pour prévenir jusqu'à la pensée de l'homicide, il doit se hâter d'étouffer dans son âme les funestes sentiments qui pourraient ouvrir l'entrée « à la haine, à l'envie, au mépris, à la vengeance, aux injures et aux violences[1]. » Ce n'est pas tout; dans ses relations avec ses semblables, « la surprise, la fraude, les prêts illicites, les procès injustes, » sont classés au rang des crimes comme le vol à force ouverte, et, de peur que l'injustice ne vienne encore le surprendre, une admirable prévoyance l'oblige à combattre toute sa vie « l'empressement, l'inquiétude, l'estime, tout attachement désordonné pour les richesses, il doit être content de l'état où Dieu l'a mis, sans envier celui des autres[2]. » Et remarquez-le bien, nos très-chers frères, ce n'est pas comme des conventions arbitraires délibérées et consenties par des volontés humaines, et qui peuvent varier au gré des intérêts et des passions, que le Catéchisme vous présente tous les grands devoirs et les saintes lois qui règlent la famille, l'État et les particuliers, mais comme autant de commandements immuables qui obligent tous les hommes partout et en tout temps.

Mais l'homme faible, et naturellement enclin au

[1] Catéc.
[2] *Idem.*

mal, s'effraye à la vue de tant de préceptes; et, convaincu de son impuissance, il demande avec inquiétude d'où lui viendra la force de les accomplir. Il voit bien çà et là, dans les autres livres, des pages éloquentes sur la patience dans les épreuves, sur la constance à lutter contre les peines de la vie, sur le courage à vaincre ses passions, par lequel on obtient sur soi-même les plus beaux triomphes; mais ces belles paroles ne sont, après tout, que des paroles : c'est le Catéchisme qui lui ouvrira la source où il peut puiser la véritable force; elle n'est pas en nous-mêmes, mais « il y a un secours surnaturel que Dieu nous donne par Jésus-Christ pour opérer notre salut, faire le bien et éviter le mal [1], » la grâce divine sans laquelle il nous serait impossible d'observer les commandements. Ensuite les sacrements nous y sont offerts comme moyen d'obtenir la grâce; ce sont de mystérieux symboles institués par le Sauveur du monde pour tous les besoins de nos âmes. Par eux, en effet, Jésus-Christ nous arrache à la vie des sens pour nous introduire dans la vie spirituelle; il nous fait croître et nous fortifie; il nous donne pour aliment une manne céleste qui nous préserve de la mort; il lave et purifie nos âmes des souillures qu'elles contractent

[1] Catéc.

sans cesse de leur union avec le corps; à la fin de notre carrière, il nous aide à bien mourir, en faisant verser sur nous l'huile sainte qui adoucit les douleurs et soutient la résignation et la patience dans l'agonie; il entretient au milieu de son peuple la hiérarchie sacrée des ministres qu'il lui donne pour précepteurs, pour guides et pour pasteurs; enfin il sanctifie l'alliance légitime de l'homme et de la femme, et, consacrant ainsi la sainteté de la famille, il donne à l'Église des enfants pour la perpétuer, et à la société des sujets et des membres pour la servir.

Après les sacrements, le Catéchisme nous présente la prière, doux refuge de la faiblesse et du malheur; il nous enseigne « qu'il faut prier dans la tentation ou le péril, dans la maladie ou l'affliction, dans les affaires importantes ou les besoins de la vie, lorsqu'on doit recevoir les sacrements et à l'heure de la mort[1]. » Il fait plus, il nous apprend à prier. Au pauvre, à l'homme des champs, à l'ouvrier des villes, aux ignorants qui remplissent le monde et à tous les infortunés qui semblent n'y vivre quelques jours que pour pleurer, il rappelle qu'ils sont les enfants de Dieu, comme les riches et les heureux; qu'ils peuvent l'invoquer avec con-

[1] Catéc.

fiance, parce qu'il est véritablement leur Père, le nommer de ce nom si doux et lui dire, avec une tendre effusion de cœur : « Notre Père qui êtes aux cieux, votre nom soit sanctifié, votre règne nous arrive, votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, donnez-nous aujourd'hui le pain de chaque jour, pardonnez nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ne nous laissez point succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. » Se sentent-ils indignes d'être exaucés, en récitant cette divine prière, ils peuvent tourner leurs regards vers la tendre Mère du Sauveur, qui est aussi leur mère, et supplier « Marie, pleine de grâce, qui a toujours le Seigneur avec elle, qui est bénie entre toutes les femmes, de prier pour eux, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de la mort. »

De la science de la prière particulière, le Catéchisme passe à celle de la prière publique. Le chrétien dès lors comprend l'Église dans son culte et dans ses saintes solennités: il la comprend lorsque, revêtue des couleurs de la pénitence, elle invite les fidèles, dès le commencement de chaque Carême, à fléchir la colère divine par le jeûne, la mortification et la conversion; il la comprend, lorsque, prenant ses habits de deuil, elle pleure autour d'un tombeau, elle l'arrose de ses larmes; elle pleure, mais

il y a de la joie dans ses pleurs, et du milieu de sa douleur s'échappent des accents d'espérance; il la comprend enfin quand, déployant toute sa magnificence et ne s'exprimant plus que par des chants de résurrection et de vie, elle lui offre sur la terre une idée des splendeurs du ciel, et soutient son courage en lui montrant dans l'exil l'image de la patrie.

Le Catéchisme est donc, par la doctrine qu'il contient, le vrai livre du peuple; c'est lui, oui, lui seul, qui peut en régler la croyance et les mœurs; et, le peuple, c'est tout le monde, les savants et les ignorants, les grands et les petits, les riches et les pauvres; car la vérité est faite pour tous, et nous avons tous un égal besoin de connaître la vérité et de pratiquer la vertu. Or le Catéchisme, encore une fois, est le seul livre qui soit propre à remplir ce but. Par sa brièveté savante, il découvre toujours à l'homme instruit quelque chose qu'il ne savait pas encore. Il n'effraye pas par sa longueur l'homme le plus occupé d'affaires; il l'invite à s'instruire au prix facile de quelques moments d'attention. L'ouvrier peut l'étudier sans dérober à ses travaux le temps qu'ils réclament, le pauvre père de famille en gagnant le pain que ses enfants attendent, le laboureur sans négliger son champ, l'industriel en surveillant ses machines, et le berger en gardant son

troupeau. Là, point de mots ambitieux, point de phrases à prétention, point d'habiles obscurités pour cacher le vide des pensées. Une admirable précision y dit avec simplicité ce qu'il faut dire, et rien de plus; l'esprit le plus borné peut tout comprendre et tout retenir, car rien n'aide plus efficacement la mémoire que les formules claires et précises dans lesquelles se résument les choses dont elle doit garder le souvenir. La lumière de la vérité y brille aux yeux de tous sans peine et sans effort de leur part, et c'est ce qu'il fallait à l'universalité des hommes. Voyageurs mal orientés, ils seraient inhabiles à se conduire au milieu des ténèbres des passions, si la lumière ne venait se placer d'elle-même à la portée de leurs regards, et marcher devant eux pour leur tracer la route.

Mais, nos très-chers frères, nous ne craignons pas de vous le dire, à tous ces avantages le Catéchisme joint un mérite inappréciable, celui de n'être pas l'œuvre d'un particulier et le fruit de quelques méditations humaines, mais bien l'ouvrage de l'Église même; vous le recevez de la main de vos premiers pasteurs, « redevables à tous de la science du salut, aux Grecs et aux barbares, aux savants et à ceux qui ne le sont pas [1]. » C'est nous qui vous parlons

[1] Rom., I, 4.

dans ce livre avec nos vénérables prédécesseurs, qui l'ont publié et revêtu de leur autorité; mais la doctrine qu'il renferme ne nous appartient pas : telle nous l'avons reçue, telle nous vous l'enseignons, et pure et sans altération; elle remonte jusqu'à Jésus-Christ, auteur et consommateur de notre foi. Il y a donc cette différence entre ce livre et les ouvrages sortis de la main des hommes, que ceux-ci ne contiennent que les sentiments de leurs auteurs, et que celui-là renferme l'enseignement de Dieu même; il est donc bien digne de vous éclairer et de vous conduire, et le caractère sacré qu'il tient de sa source et de son origine en fait un livre à part, qui ne ressemble à aucun autre, et dont l'autorité n'a point d'égale. L'homme croit s'il veut à un autre homme; mais, quand Dieu parle, on conçoit qu'il faut croire, et quand il commande, obéir. Le Catéchisme est donc, par son autorité, sa forme et sa doctrine, le livre de tous le plus propre à éclairer le monde et à le rendre meilleur, à former des hommes fidèles à Dieu et à l'État, de bons chrétiens et de bons citoyens; le livre véritablement populaire et social, le code complet des droits et des devoirs.

Mais c'est surtout quand il est enseigné et expliqué par les pasteurs légitimes, que le Catéchisme, prenant en quelque sorte une forme vivante, frappe

l'esprit et touche le cœur. Ce n'est pas dans un lieu profane qu'est placée la chaire de son enseignement, c'est dans la maison de Dieu qu'il publie ses oracles et ses mystères. L'esprit se nourrit de la connaissance de la vérité dans le même lieu où le cœur se purifie par la prière. Nous apprenons à vivre en chrétien devant ces mêmes autels où, par un organe emprunté, nous avons en naissant promis de l'être. On nous parle de Dieu dans un temple rempli de sa gloire : là, tout prend une voix pour confirmer les leçons que nous venons écouter; si on nous entretient de son amour et de sa miséricorde, la croix est là comme un autre livre perpétuellement ouvert pour nous les rendre sensibles et nous empêcher de les oublier; c'est sur la cendre de vos pères que le catéchiste vous initie aux mystères de la religion qu'ils ont aimée; vos yeux distinguent autour de vous les images des docteurs dont les veilles savantes furent consacrées à l'expliquer et à la défendre, des martyrs dont le sang coula pour elle, des saints de tout ordre qui, pour l'avoir fidèlement pratiquée, sont honorés sur la terre et couronnés dans le ciel.

Le catéchisme se faisant dans l'église, les portes du temple s'ouvrent pour tous. Point de distinction, point de priviléges; la pauvreté vient s'asseoir à

côté de l'opulence, tous y sont accueillis comme les enfants de la même famille et sous le même toit paternel. Le catéchiste ne s'enquiert ni de naissance ni de fortune; il distribue gratuitement à tous le lait et le pain; sa sollicitude compatissante cherche les plus pauvres et les plus délaissés; partout où son œil a découvert les signes de la misère, là s'attache son cœur; mais son front s'épanouit surtout à la vue des plus petits enfants, abandonnés et souffrants, il les appelle de préférence au banquet de la science sacrée, les exhortant avec amour, les priant comme une tendre mère et usant même au besoin d'une pieuse violence. Connaissez-vous, nos très-chers frères, de tels enseignements et de tels maîtres?

Ailleurs peut-être ne manquent ni le zèle ni des vertus pour l'instruction du peuple; mais ce sont des hommes envoyés par d'autres hommes, et ils ne sauraient avoir en leur mission cette foi profonde qui rend l'instituteur opiniâtre dans ses efforts, et ne lui laisse ni repos ni relâche qu'il n'ait défriché les terres les plus incultes; l'accomplissement du devoir n'est pas toujours dégagé d'amour-propre, on en devient souvent plus riche ou plus renommé. Le catéchiste a d'autres pensées. La charge d'instruire lui vient de plus haut. « L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur lui et l'a envoyé pour

évangéliser les pauvres[1]. » Persuadé qu'il a reçu sa mission de Dieu même, quelle confiance dès lors ne puisera-t-il pas dans cette pensée, et, dans cette confiance, quel zèle et quel énergique dévouement! D'ailleurs, l'exercice de sa mission n'est pas pour lui une de ces affaires qui, après tout, permettent quelque négligence. « Malheur à lui s'il n'évangélise[2], » s'il n'instruit les ignorants, les petits et les humbles, pour lesquels l'Esprit de Dieu semble l'avoir principalement suscité; il en répond âme pour âme.

Maintenant, si du catéchiste vous passez à la manière dont il dispose son enseignement, vous la trouverez, nos très-chers frères, merveilleusement appropriée à une aussi belle vocation, et vous en sentirez de plus en plus l'excellence. Les mêmes leçons ne peuvent convenir à l'enfance et à l'âge mûr; aussi le catéchisme, comme les autres écoles, a-t-il ses développements et ses degrés par où l'enseignement monte par échelons, depuis l'enfant dont la langue vient à peine de se délier jusqu'au chrétien déjà avancé dans la vie, et qui, pour avoir longtemps entendu l'explication des mystères de la foi, n'en tient pas moins à s'enrichir de plus en

[1] Isaïe, XLVIII, 16.

[2] Væ mihi si non evangelizavero I Cor., IX, 16.

plus des trésors de la doctrine de Jésus-Christ. Ces classes sont ordinairement au nombre de trois principales : la première se compose des auditeurs dont la raison naissante est un champ vierge encore et bien préparé à recevoir la divine semence; et ici apparaît, dans toute sa force et dans toute sa tendresse, la sollicitude de l'Église. Vous en avez été souvent les témoins, nos très-chers frères; vous avez vu dans le lieu saint les plus jeunes enfants ayant, aussi bien que leurs aînés, leur place et leur maître; alors aussi vous avez pu contempler le zèle le plus pur et le plus indulgent. Le catéchiste, au milieu de ces inhabiles et légers disciples, a renoncé aux raisonnements et aux longues explications; il leur apprend des mots et il en fixe le sens autant que ces tendres et mobiles esprits peuvent le lui permettre. Avec quelle ingénieuse constance il travaille, sans jamais se rebuter, à mettre dans leur mémoire les formules du Catéchisme les plus sensibles et les plus simples! Avec quelle douce patience il aide leurs langues novices à les lui redire, les devançant de quelques syllabes et leur montrant le prix du succès, comme la nourrice précède de quelques pas l'enfant qu'elle excite à marcher! Quel que soit son âge, eût-il des cheveux blancs, il remonte le cours de la vie, il se reporte à ses jeunes années, et là, s'interrogeant lui même,

il se rappelle les premières impressions de l'enfance; il en retrouve les idées fugitives, la manière de voir, de sentir, de comprendre, et, pour mieux remplir son auguste ministère, *il redevient enfant au milieu des enfants*, touchante condescendance qui *rend peu à peu ces jeunes disciples habiles à dire la loi du Seigneur*, en attendant qu'ils puissent la mieux entendre.

Le temps approche où leur raison plus attentive sera capable de porter une instruction plus forte et plus développée, et ici la méthode du maître ne sera plus la même. Parce que les esprits ont grandi avec les corps, il agrandira à son tour le cercle de ses leçons, elles embrasseront la doctrine chrétienne tout entière. Déjà il ne s'adresse plus seulement à la mémoire, il parle à l'intelligence. Tous les mots sont expliqués, commentés dans le sens précis qu'ils renferment; il est demandé compte de chaque phrase. Les réponses à des questions posées de diverses façons font voir si l'enfant a bien compris ce qu'il récite. Des difficultés même lui sont données à résoudre; des piéges innocents lui sont tendus pour éveiller sa pénétration et sa sagacité; il a des épreuves à subir; il lui faut, à diverses époques de l'année, donner des preuves publiques de son application et de ses progrès; une vive émulation l'anime; il travaille avec ardeur; la science

n'est plus seulement sur ses lèvres, mais dans son entendement, *sa foi devient raisonnable*, et bientôt va se lever pour lui le plus beau jour de la vie, quand Dieu lui-même fera son entrée dans son cœur pour y établir sa demeure.

Mais l'Église n'ignore pas combien le souvenir des vérités saintes et des bienfaits divins s'efface et se perd facilement à cet âge si léger encore, et combien la foi a besoin de pousser de plus profondes racines pour résister aux passions naissantes qui viendront l'assaillir de toutes parts. Aussi, après avoir initié ses enfants au plus auguste de ses mystères, elle ne les abandonne pas comme de tendres fleurs aux outrages de la mauvaise saison, mais elle leur ménage, dans une troisième classe de l'enseignement du Catéchisme, un abri contre les orages, un moyen facile de ne point oublier ce qu'ils ont appris, et d'apprendre ce qu'ils ne savent pas encore; un moyen puissant de conserver leur innocence au milieu des dangers qu'elle va courir. Le catéchiste redouble de zèle pour donner à ses leçons l'agrément et la variété qui charment l'esprit et captivent le cœur; il sort des bornes qu'il s'était prescrites, et il ne craint pas d'entrer dans les profondeurs de la science divine. Sans doute il est toujours catéchiste; mais sa parole s'élève avec ses pensées, et, une fois arrivé aux fondements de la

foi et de la morale, il les expose avec talent et simplicité, cherchant toujours à rendre ses preuves sensibles par des comparaisons puisées dans les idées de ses intéressants disciples. Alors il fait marcher de front l'Évangile et le Catéchisme, et il exige la récitation de l'un et de l'autre. Le texte même des saints Évangiles devient aussi l'objet de ses leçons; aujourd'hui ce sont les prodiges de miséricorde et de bonté du Sauveur des hommes qu'il raconte dans leur admirable simplicité; un autre jour, il appellera l'attention sur quelqu'une de ces touchantes paraboles si familières et si sublimes tout ensemble, et qu'on n'oublie plus dès qu'une fois on a eu le bonheur de les entendre; il soulève le voile léger de ces ravissantes allégories, et montre à découvert les hautes vérités qui y sont cachées. La divine mission du Sauveur, prouvée par ses miracles, l'incomparable beauté de son caractère et de ses œuvres, sa douceur, son amabilité, cette ineffable alliance dans sa personne de ce qu'il y a de plus humble et de plus majestueux, de plus juste et de plus charitable, de plus faible et de plus puissant, ces leçons de morale si ingénieuses et si fécondes qui, dans leur brièveté toute divine, renferment la règle la plus complète et la plus populaire de toutes les actions humaines, tout ce que l'Homme-Dieu a dit à ses disciples, tout ce qu'il a

fait pour notre salut, ses travaux, ses souffrances, les mystères de sa vie et de sa mort : tel est le vaste champ où le catéchiste va cueillir les fruits de grâce et de sanctification qu'il distribue à son pieux auditoire. A la science du dogme et de la morale s'ajoute encore la science historique de tout ce qu'une Providence miséricordieuse a fait depuis le commencement du monde pour le salut des hommes. Vous assistez, en l'écoutant, à la création de cet univers. Le premier homme et la première femme sont faits à l'image de Dieu, animés de son souffle immortel et placés dans un jardin de délices; mais ce bonheur est de peu de durée, l'orgueil les précipite bientôt dans la misère et dans la mort; toutefois l'espérance survit à leur dégradation, la promesse d'un libérateur soutient leur courage. Abraham paraît sur la terre; il sera le père des croyants et le chef de la nation sainte d'où doit sortir le Messie ou le réparateur promis. L'esclavage éprouve en Égypte sa postérité désolée, le bras de Dieu brise ses fers, le désert se couvre de prodiges, Moïse publie la loi sur le mont Sinaï, les enfants de Dieu prennent possession de la terre promise, la voix des prophètes se fait entendre, les temps approchent, déjà même les années sont comptées, l'univers est dans l'attente des grands événements qui se préparent, une Vierge conçoit divinement, et Jésus-

Christ vient au monde. Il déclare qu'il est le Fils de Dieu, il le prouve et meurt; son sacrifice réconcilie le ciel et la terre. L'Église chrétienne est fondée; elle s'étend de ville en ville, de royaume en royaume, par la prédication des apôtres et le sang des martyrs, elle règne enfin sur les hommes qu'elle a conquis à Jésus-Christ, et son règne n'aura point de fin.

Voilà la science si haute et si pure que le Catéchisme met à la portée des enfants et des plus simples esprits. Science pratique et vraiment sociale qui perfectionne l'homme tout entier, qui l'éclaire, le console et le dirige dans toutes les situations de la vie; base immuable de la probité, de la pureté des mœurs, et qui, bien apprise, peut suppléer à toutes les sciences que la plupart des hommes sont condamnés à ignorer toujours.

Se peut-il, nos très-chers frères, qu'un pareil enseignement ne tienne pas dans les institutions publiques le premier rang et la première place, et qu'il soit compté pour si peu de chose parmi tant d'autres enseignements? Les hommes, dit-on, deviennent chaque jour plus difficiles à gouverner; la corruption coule à pleins bords, le langage manque de termes pour donner un nom propre aux crimes nouveaux qui se produisent sur la scène du monde, il faut élargir le sanctuaire des lois pour juger la multitude des coupables qui les ont violées; l'en-

ceinte des prisons est aussi trop étroite; plus on en construit de nouvelles et plus elles se remplissent. Au milieu de cette dissolution sociale, un sentiment universel accuse l'ignorance d'être la mère de tous ces maux, et ce cri de la conscience publique est la voix de la vérité. Mais quelle est la fatale ignorance qui nous plonge dans toutes ces ignominies? l'ignorance des sciences physiques ou naturelles? jamais elles ne furent si bien cultivées et ne jetèrent un plus grand éclat; l'ignorance des lettres et des arts libéraux? mais nous vivons au milieu d'un peuple d'artistes, d'écrivains et d'orateurs; l'ignorance de l'art de lire et d'écrire? mais les bagnes sont peuplés de malheureux qui lisent fort bien et n'écrivent point mal. Quelle est donc enfin l'ignorance qui dégrade les esprits et déprave les âmes? c'est l'ignorance du Catéchisme et de son enseignement; là seulement et point ailleurs se puise l'instruction pratique qui pénètre l'homme tout entier, qui, après avoir porté la lumière dans son intelligence, ne laisse pas son cœur dans les ténèbres, qui passe de l'esprit dans la conscience et de la conscience dans les actions, l'instruction qui fait les époux fidèles, les enfants respectueux et dociles, les ouvriers probes et tempérants, les serviteurs dévoués à leurs maîtres, les riches bienfaisants, les pauvres résignés, qui courbe l'industrie sous le joug de la

bonne foi, et le commerce sous les lois d'une probité sévère. Laissez le siècle marcher dans ses systèmes et multiplier ses essais, il tourne, il s'agite dans un cercle sans issue; il faut au peuple le Catéchisme ou des révolutions.

Arrêtons-nous ici, nos très-chers frères; nos pensées s'attristent malgré nous, et nous ne savons quel découragement indéfinissable se glisse dans notre âme. Nous avons sous les yeux des malades qui se plaignent d'être en proie à de violentes douleurs, nous venons à leur aide, nous leur présentons le remède, et ils détournent la tête, et peu s'en faut qu'ils ne maudissent notre charitable zèle. Pour vous que la bonté divine a préservés jusqu'ici d'un si funeste aveuglement, parents chrétiens, aimez le Catéchisme, lisez, relisez ce livre de vie, donnez-lui une place distinguée au foyer domestique, mettez-le dans les mains de vos enfants et de vos serviteurs, suivez avec simplicité et persévérance l'explication que vos pasteurs en font tous les dimanches; qu'il soit votre guide et votre conseil dans les affaires, votre délassement après le travail, la matière ordinaire de vos entretiens, le confident de vos projets, la lumière de vos entreprises; qu'il vous accompagne partout comme un ami fidèle, et, quelle que soit l'obscurité de la nuit, vous ne marcherez pas dans les ténèbres.

ORDONNANCES

POUR L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

DU CLERGÉ DU DIOCÈSE

Nous, JEAN-JACQUES FAYET, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque d'Orléans :

Considérant que tout l'ordre ecclésiastique repose sur la force disciplinaire qui unit les prêtres entre eux et à leurs évêques[1], par une sage hiérarchie de dignités, de charges et de fonctions canoniquement instituées, et que, de même que l'Église universelle est fondée sur la divine organisation de divers ministères[2], qui concourent ensemble à l'ac-

[1] Omnis Ordo ecclesiasticus suis rectoribus nititur. Hieron. Epist. ad Rust.

[2] Le Concile de Trente a déclaré que cette divine hiérarchie est composée des évêques, des prêtres et des ministres, qui ne sont autres que

complissement de sa céleste mission sur la terre; de même, il y a eu, de tout temps, dans chaque église particulière, un certain nombre d'offices et de dignités établis par les évêques pour favoriser et seconder la bonne administration de ces églises;

Considérant que, dès les premiers siècles, les évêques chargés du gouvernement des diocèses ont eu coutume de s'adjoindre des vicaires et des coopérateurs qui, sous les noms divers d'*archidiacres*, de *grands vicaires*, d'*archiprêtres* ou *doyens ruraux*, étaient appelés, soit dans la ville épiscopale, soit dans les campagnes, à partager, à différents degrés, leur sollicitude épiscopale et le fardeau de l'administration ecclésiastique;

Considérant que les dignités et fonctions d'archidiacre, d'archiprêtre et de doyen rural ont été si anciennement établies dans notre diocèse par nos saints prédécesseurs, qu'on en voit figurer les noms et les titres dans les statuts synodaux et dans les plus anciens conciles de la province, jusqu'au nouvel état de l'Église de France;

Considérant que, même depuis le concordat de 1801, les titres d'archidiacre, d'archiprêtre et de doyen rural ont été conférés à certains ecclésias-

les diacres, comme il paraît par la signification du mot et par les termes propres de l'Ecriture. Thom., de la Discip. Eccl., t. I, part. I, liv. I, ch. xv.

tiques par nos vénérables prédécesseurs comme des offices qu'ils auraient à remplir, mais que, dans ces derniers temps, ces dignités ont dégénéré en simples dénominations honorifiques qui ne donnent aux prêtres qui en sont décorés aucune participation à l'administration diocésaine;

Considérant que, malgré les notables changements qu'a subis parmi nous l'état ecclésiastique, et malgré la modification des formes administratives qui a été la suite de ces changements, les premiers pasteurs doivent travailler, selon leurs forces, à rattacher le présent au passé et l'ancienne discipline à la nouvelle, en faisant revivre, autant que possible, les noms et les titres des offices ecclésiastiques qui peuvent encore être attachés à des fonctions réelles et à des pouvoirs spirituels dont ils soient l'indice et l'expression;

Considérant que, pour renouer la chaîne de la tradition en cette matière, il suffit de séparer ces titres et ces noms des idées de grandeur et de domination qu'ils portaient autrefois à l'esprit, et de les renfermer dans les prérogatives et les charges qui peuvent y être annexées aux temps où nous sommes, *puisqu'il n'y a rien de plus modeste et de plus proportionné à l'humilité chrétienne que le premier usage et la première institution de ces noms dans l'Église;*

Considérant enfin qu'en traçant les règles d'un bon gouvernement diocésain, dans plusieurs conciles d'une grande autorité[1], les évêques se sont imposé à eux-mêmes l'obligation d'étendre leur sollicitude pastorale sur tous les points de leurs diocèses, et d'y rendre continuellement présente l'action de leur autorité, en faisant participer plus ou moins, à la sollicitude et à la puissance épiscopale, les prêtres les plus éminents en science et en vertu; que, loin d'affaiblir l'autorité épiscopale, rien ne saurait la fortifier et la rendre plus vénérable que d'en répartir les attributions communicables entre plusieurs collaborateurs dignes d'en soutenir le poids et la dignité; que, par une sage et prudente répartition de cette sorte de pouvoirs, les évêques obtiennent facilement et promptement les renseignements et les documents nécessaires pour décider, sans crainte d'erreur, sur les causes qui

[1] Propter assiduam erga populum Dei curam singulis (Præcipuis Ecclesiis) Archipresbyteros præesse volumus, qui non solum, imperiti vulgi sollicitudinem gerant, verum etiam eorum Presbyterorum qui per minores titulos habitant, vitam jugi circumspectione custodiant, et qua unusquisque industria divinum opus exerceat Episcopo suo renuntient. *Nec obtendat Episcopus non egere plebem Archipresbyteris, quod ipse eam per se gubernare valeat*; quia etsi valde idoneus est, decet tamen ut partiatur onera sua, et sicut ipse matrici (Ecclesiæ) præest, ita Archipresbyteri præsint plebi ut in nullo titubet Ecclesiastica sollicitudo; cuncta tamen ad Episcopum referant, nec aliquid contra ejus decretum ordinare præsumant. Concil. Pav. apud Thomass., pars III, liv. I, c. XI.

leur sont soumises; et qu'en faisant passer les affaires par plusieurs degrés d'instruction, ils donnent aux parties intéressées les plus fortes garanties d'une impartiale justice.

A ces causes, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

TITRE I.

DES ARCHIDIACONÉS ET DES ARCHIDIACRES.

ARTICLE PREMIER. Notre diocèse, autrefois divisé en six archidiaconés, savoir : le grand archidiaconé, l'archidiaconé de Sologne, l'archidiaconé de Pithiviers, l'archidiaconé de Beaugency, l'archidiaconé de Beauce, et l'archidiaconé de Sully, ne sera plus maintenant divisé qu'en quatre archidiaconés.

ART. 2. Les quatre nouveaux archidiaconés prendront le nom de chefs-lieux des quatre arrondissements civils qui forment le département du Loiret, et chaque archidiaconé aura la même circonscription territoriale que chaque arrondissement civil.

ART. 3. L'archidiaconé d'Orléans comprendra toutes les paroisses des communes qui forment l'arrondissement civil d'Orléans.

L'archidiaconé de Montargis comprendra toutes

les paroisses des communes qui forment l'arrondissement civil de Montargis.

L'archidiaconé de Pithiviers comprendra toutes les paroisses des communes qui forment l'arrondissement civil de Pithiviers.

Enfin, l'archidiaconé de Gien comprendra toutes les paroisses des communes qui forment l'arrondissement civil de Gien.

ART. 4. Le droit canonique ayant fait de l'archidiaconat la première dignité ecclésiastique[1] après la dignité pontificale, et le saint concile de Trente ayant élevé cette dignité au-dessus de toutes les autres, en appelant les archidiacres[2] les yeux de l'évêque, nos grands vicaires, les membres du chapitre[3], et les ecclésiastiques qui font partie de notre conseil pourront seuls être revêtus de la dignité d'archidiacre.

ART. 5. Les archidiacres nommés par nous n'exer-

[1] Archidiaconus post Episcopum sciat se vicarium esse ejus in omnibus. Decret. Gregor., lib. I, tit. XXIII.

Archidiaconalem dignitatem de jure communi post Episcopalem esse majorem dignitatem quacumque alia in Ecclesia. Bellarm. et Fagnan in lib. I Decretalium. Thomass. Van Espen.

[2] Archidiaconi qui oculi dicuntur Episcopi. (Sess. 24, c. XII.)

Cum Archidiaconi oculi sint Episcopi juxta antiquos et recenter editos canones constitutionesque..... Conv. Gener. Cleri Gallic., Tit. de Eccles. visitatione.

[3] Hæ quippe duæ qualitates, nempe Archidiaconi et Vicarii disparatæ, in eumdem concurrere subinde possunt. Ins. Can. ap. Car. Fer., t.v. IV, c. III, n. 20.

ceront leurs fonctions que *jure delegationis*, et non pas *jure suo*, comme parlent les canonistes; de manière que l'inamovibilité dont ils ont pu jouir autrefois ne sera plus comptée au nombre de leurs prérogatives.

ART. 6. Ils n'en seront pas moins les premiers dignitaires du clergé diocésain; ils auront la préséance sur tous les autres ecclésiastiques; ils tiendront notre place, et ils Nous représenteront dans toutes les réunions et toutes les assemblées où Nous n'assisterons pas en personne.

ART. 7. Conformément aux prescriptions du concile de Trente[1], et toutes les fois qu'il y sera invité par Nous, chaque archidiacre fera la visite des églises de son archidiaconé, et notamment des églises chefs-lieux de canton; il sera accompagné dans cette visite par un de nos secrétaires, qui en dressera procès-verbal. Les archidiacres seront reçus, en cours de visite, avec les cérémonies prescrites dans le rituel.

ART. 8. Nous les chargeons de correspondre, sous notre couvert, et chacun dans l'étendue de son ressort, avec les curés, desservants, chapelains, vicaires et autres prêtres du diocèse, dans toutes les affaires qui doivent être soumises à notre décision,

[1] Sess. 24, c. III.

sauf les cas où l'on jugerait convenable de s'adresser directement à Nous.

Art. 9. Suivant l'ancien usage de l'Église, et selon l'ordre du pontifical romain, les lévites appelés aux saints ordres nous seront présentés par les archidiacres, qui nous rendront témoignage de leur aptitude et de leur capacité, après avoir pris part à l'examen des ordinands qui se fait dans notre séminaire.

Art. 10. A la vacance des cures de canton ou des églises décanales, les nouveaux titulaires de ces bénéfices en seront mis en possession par leurs archidiacres respectifs[1], ou par les ecclésiastiques qu'il plaira à ces derniers de déléguer en leur lieu et place.

Art. 11. S'il s'élève quelque contestation entre nos ecclésiastiques, soit pour des intérêts spirituels, soit pour des intérêts temporels, la cause sera soumise à l'arbitrage de l'archidiacre des parties intéressées[2], avant toute intervention de l'officialité diocésaine et des juges civils; et, si les parties appartiennent à deux archidiaconés différents, la cause sera par elles déférée à l'archidiacre le plus ancien d'âge.

[1] Institutio corporalis sive missio in possessionem de jure communi competit Archidiacono. Van Espen, de jure Eccl. tom. I, p. 76.

[2] Omne negotium clericorum aut in Episcopi sui, aut in Archidiaconi præsentia finiatur. Concil. Matisc., c. VI.

ART. 12. Nous exhortons les archidiacres qui seront établis par Nous à se remettre souvent sous les yeux l'admirable tableau que saint Grégoire a tracé de leurs prérogatives et de leurs obligations : *Adesse, docere, dicto audientem esse, monere, quidvis denique episcopo esse. Consultor bonus, opitulator optimus, divinorum oraculorum explicator, rerum agendarum præmonstrator, senectutis subsidium, fidei adminiculum, domesticorum fidelissimus, externorum ad res gerendas aptissimus, ac mirus quidam sit inter episcopum et archidiaconum consensus nexusque potestatis, ut hic plebem ducat, et ille rectorem.* (S. Greg., Orat. 2 in laud. Basilii.)

TITRE II.

DES ARCHIPRÊTRES.

ART. 13. Le curé de notre cathédrale est seul élevé à la dignité d'archiprêtre[1].

ART. 14. Il prendra le titre d'archiprêtre de Sainte-Croix, et il conservera ce titre, soit que la cure de notre cathédrale soit réunie au corps du chapitre, soit qu'elle en reste séparée.

[1] Hodie unicus esse solet Archipresbyter in cathedrali Ecclesia qui omnibus Presbyteris et Clericis civitatis Episcopalis præesse consuevit, et Archipresbyter cathedralis vocatur. Van Espen, de jure canon., tom. I, p. 37.

ART. 15. L'archiprêtre de Sainte-Croix aura le premier rang parmi les curés de la ville; il présidera les conférences ecclésiastiques, ainsi que les autres réunions où les curés de la ville auraient à traiter des intérêts généraux des paroisses.

TITRE III.

DES DOYENNÉS, ET DES DOYENS ET SOUS-DOYENS.

ART. 16. Le diocèse est divisé en autant de doyennés et de sous-doyennés qu'il y a de cures de canton dans le département.

ART. 17. Les doyennés et sous-doyennés auront la même circonscription que les cantons civils, et ils prendront le nom de l'église chef-lieu du doyenné.

Les cures de Chécy, Ingré et Olivet, qui sont comprises dans la circonscription civile des cantons de la ville d'Orléans, n'en formeront pas moins trois doyennés.

ART. 18. Chaque curé de canton portera aussi le nom et aura le titre de doyen [1].

ART. 19. Néanmoins les pouvoirs et prérogatives

[1] Decani rurales in singulis Diœcesibus pro discretione Episcoporum assumantur ac sint arbitrio Episcoporum amovibiles. Syn. Mechl., c. III.

qui seront attachés au titre de doyen ne sont pas conférés à tous les doyens par le titre même; ils ne leur seront accordés que par commission particulière et par lettres nominales émanées de Nous ou de nos archidiacres [1].

ART. 20. En vertu de l'article précédent, Nous nous réservons de conférer, s'il y a lieu, les pouvoirs et prérogatives de doyen au sous-doyen lui-même, qui, dans ce cas, en exercera toutes les fonctions.

ART. 21. Les doyens ou sous-doyens auront le droit de visite sur toutes les églises de leur doyenné.

ART. 22. Ils feront la visite de ces églises toutes les fois que Nous leur enverrons des formules de procès-verbaux, qu'ils rempliront exactement sur les lieux; ils seront d'ordinaire accompagnés en visite par le secrétaire de la conférence.

ART. 23. Les desservants et chapelains seront prévenus huit jours d'avance, et par écrit, du jour et de l'heure où le doyen ou sous-doyen se proposeront de faire la visite de leurs églises, afin qu'ils puissent y être reçus avec les égards qu'ils méritent, comme tenant notre lieu et place [2].

[1] Functiones et potestas Decanorum a commissione seu instructione quam ab Episcopis accipiunt, unice dependent. Van Espen, de jure Eccl., t. I, p. 38.

[2] Il n'y a aucune cérémonie religieuse déterminée pour la visite des

Le procès-verbal de la visite de chaque doyenné sera dressé conformément aux dispositions de l'article 22 ci-dessus, et il sera transmis à l'évêché dans les trois mois qui suivront la visite.

ART. 24. Les doyens auront le droit de porter l'étole pastorale, non-seulement en cours de visite, mais encore à toutes les cérémonies religieuses où ils assisteront dans les églises de leur doyenné.

ART. 25. Quoique chaque doyen ne soit curé que de sa paroisse, et non des autres églises de son doyenné, il n'en demeure pas moins chargé de la surveillance et de l'inspection des paroisses qui en font partie, à l'égard du bien matériel des églises et des presbytères, veillant, autant que possible, au maintien des suppléments de traitement que les desservants reçoivent des communes ou des fabriques, s'attachant à prévenir les divisions et conflits qui pourraient s'élever entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, et cherchant, de tout son pouvoir, à terminer les difficultés à leur naissance, dans un parfait esprit de paix et de charité.

Doyens ruraux; ils se rendront du presbytère à la sacristie, d'où ils sortiront en surplis et en étole, avec l'habit de chœur s'ils sont chanoines, pour donner la bénédiction du Saint-Sacrement avec le saint ciboire, et faire ensuite la visite de l'église et du cimetière, accompagnés du pasteur de la paroisse, qui sera aussi revêtu de l'étole. Si la visite a lieu le matin, on pourra célébrer le saint sacrifice de la messe et même faire une exhortation au peuple en rapport avec la cérémonie de la visite.

ART. 26. Dans les cas spécifiés en l'article précédent, et dans tous les autres cas où les doyens jugeraient leur intervention utile, par rapport aux difficultés temporelles des paroisses de leur doyenné, ils doivent se considérer comme nos commissaires délégués de droit, et ils auront soin de Nous faire un rapport exact sur la nature des difficultés qui auront provoqué leur intervention, et sur les moyens qui leur sembleraient les plus propres à faire disparaître ces difficultés.

ART. 27. Les nouveaux desservants et chapelains nommés par Nous aux places ecclésiastiques vacantes seront mis en possession par les doyens et sous-doyens, qui feront le procès-verbal d'installation, le transmettront au secrétariat de l'évêché, et qui inviteront les conseillers de fabrique à dresser aussi le procès-verbal de prise de possession, qui doit être transmis par nous à M. le préfet.

ART. 28. Les doyens ou sous-doyens auront seuls le droit de faire l'inhumation des desservants et chapelains décédés, et les oblations du service leur appartiendront, sauf les droits des vicaires, s'il y en a un ou plusieurs dans la paroisse qui aura perdu son pasteur. Toutefois, en cas d'empêchement personnel, les doyens ou sous-doyens pourront déléguer un autre ecclésiastique pour faire cette inhumation à leur place, et, dans ce cas, les

oblations du service appartiendront au prêtre délégué par eux, sauf la réserve en faveur des vicaires.

ART. 29. Avant l'inhumation du desservant ou chapelain décédé, ou immédiatement après, les doyens ou sous-doyens pourvoiront à ce que les ordonnances épiscopales, les livres, titres et papiers appartenant à l'église, soient recueillis dans le presbytère du prêtre défunt; ils en dresseront inventaire, et cet inventaire, signé par eux et par le prêtre chargé provisoirement de desservir la paroisse vacante, restera entre les mains de ce dernier, et sera remis, par lui, au successeur du confrère défunt.

ART. 30. A la mort du doyen ou du sous-doyen, le service d'inhumation sera fait par le succursaliste le plus voisin, et, en cas de contestation sur le voisinage, par le plus âgé des deux prétendants.

ART. 31. Aussitôt que les succursales ou chapelles deviendront vacantes par déplacement ou par décès, les doyens ou sous-doyens s'empresseront de désigner un ou plusieurs ecclésiastiques pour desservir provisoirement ces paroisses[1]; ils pourront leur donner la faculté de biner, si besoin est. Et

[1] Quand il est dit *plusieurs ecclésiastiques*, c'est pour le cas seulement où il serait absolument nécessaire de diviser le service de la paroisse en plusieurs sections.

jusqu'à révocation de ces choix ou jusqu'à nouvelle nomination faite par Nous, les ecclésiastiques ainsi désignés par les doyens ou sous-doyens devront se considérer, exclusivement à tous autres prêtres, comme les propres pasteurs des paroisses vacantes.

ART. 32. En vertu de la puissance épiscopale que Nous avons reçue de la miséricorde divine et du saint-siége apostolique, Nous communiquons et donnons à MM. les doyens et sous-doyens dont il est parlé à l'article 19 les pouvoirs et facultés:

1° De bénir les vases, linges et ornements d'église, et de déléguer ce pouvoir, pour un an seulement, aux ecclésiastiques de leur doyenné;

2° De faire par eux-mêmes, ou par délégation de leur part, la bénédiction des statues ou saintes images, des calvaires et des cimetières nouveaux;

3° D'absoudre non-seulement des cas et censures qui Nous sont réservés par le rituel, les troisième, quatrième et cinquième cas exceptés, mais encore de dispenser des irrégularités occultes encourues par la violation des censures;

4° De biner dans les églises de leur doyenné (leur propre église exceptée) toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire, aux jours de dimanches et aux fêtes d'obligation, comme aussi, pour cause très-urgente et très-grave, d'autoriser les desservants et

chapelains à biner pendant deux dimanches consécutifs.

Ne pourrait être considérée comme cause urgente et grave de binage l'absence des chapelains et desservants de leurs paroisses, lorsqu'elle n'aurait point été préalablement approuvée par Nous ou nos archidiacres;

5° D'autoriser les prêtres étrangers au diocèse, mais qui leur seraient particulièrement connus, à dire solennellement la messe, à faire un mariage ou un baptême dans les paroisses de leur doyenné, sauf le consentement du titulaire de la paroisse;

6° De donner dispense de publication d'un ou de deux bans de mariage et dispense de temps pour le même objet, *dans le cas unique* où le prêtre chargé de cette publication aurait involontairement, et par mégarde, oublié de la faire, et où, les préparatifs des noces étant achevés, le recours à l'évêché serait impossible.

Avis doit être donné à notre secrétariat de toutes dispenses qui seraient ainsi accordées.

Art. 33. De décider les questions pressantes qui regardent les inhumations et les profanations des cimetières, comme lorsqu'il s'agit d'accorder ou de refuser la sépulture ecclésiastique, avec le pouvoir de réconcilier les cimetières qui auraient été pollués, et de déléguer ce pouvoir.

ART. 34. Nous prescrivons enfin à MM. les doyens ou sous-doyens la surveillance la plus paternelle, mais aussi la plus constante et la plus active, sur tous les ecclésiastiques de leurs doyennés; ils se hâteront de porter à notre connaissance toutes les infractions qui pourraient être faites aux lois ecclésiastiques, dont ils doivent se considérer comme les premiers conservateurs et les premiers gardiens; ils nous rendront un compte fidèle des démarches publiques qui tendraient à compromettre l'honneur de notre saint ministère, et ils méditeront souvent, dans le pénible exercice de leurs fonctions, ces belles paroles : *Cogitet prudentia tua nihil esse in hac vita, et maxime hoc tempore, difficilius, periculosius, laboriosius Episcopi aut Presbyteri officio; sed apud Deum nihil beatius si eo modo militetur quo noster Imperator jubet.* (S. Aug., epist. 148.)

ART. 35. En exécution de l'article précédent, ils nous feront tous les trois mois, à partir du 1^er^ janvier prochain, un rapport exact de tous les événements religieux qui seront arrivés dans leurs doyennés.

ART. 36. Aucun doyen ou sous-doyen ne pourra se considérer comme investi des pouvoirs portés dans chaque article de la présente ordonnance qu'après avoir reçu une lettre de Nous, attestant

qu'ils lui sont nominativement et personnellement conférés.

TITRE IV

NOMINATION DES ARCHIDIACRES.

ART. 37. En vertu de l'article 4 de notre présente ordonnance, sont promus à la dignité d'archidiacre, dans l'ordre suivant, savoir :

M. DUBOIS, vicaire général, archidiacre d'Orléans;

M. VALGALIER, vicaire général, archidiacre de Montargis;

M. EGRAZ, vicaire général, archidiacre de Gien;

M. BENECH, vicaire général, ne pouvant, à notre grand regret, exercer les fonctions d'archidiacre, M. Valgalier est provisoirement chargé de l'administration de l'archidiaconé de Pithiviers.

ART. 38. MM. les archidiacres sus-nommés jouiront des priviléges, pouvoirs et prérogatives énoncés dans les articles 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la présente ordonnance, aux conditions portées dans l'article 5.

TITRE V

NOMINATION DES SOUS-DOYENS.

ART. 39. Sont nommés sous-doyens dans les divers doyennés de notre diocèse les curés succursalistes dont les noms suivent :

CHÉCY, M. Guynand. — OLIVET, M. Peigné. — INGRÉ, M. le Cointe. — BEAUGENCY, M. Belouet. — ARTENAY, M. Robineau. — CHATEAUNEUF, M. Dhuisme. — CLÉRY, M. Leroy. — LA FERTÉ-SAINT-MICHEL, M. Frinault. — MEUNG, M. Thomas. — NEUVILLE, M. Asselineau. — PATAY, M. GRISON. — PITHIVIERS, M. Hutteau. — BAZOCHES, M. Courtois. — BEAUNE, M. Marchesnay. — MALESHERBES, M. Dubois, de Ramoulu. — PUISEAUX, M. Pellé. — MONTARGIS, M. Ledoyen. — BELLEGARDE, M. Robin. — CHATEAURENARD, M. Merlet. — CHATILLON-SUR-LOING, M. Debesse. — COURTENAY, M. Boucheny. — FERRIÈRES, M. Rouault. — LORRIS, M. Pillé. — Gien, M. Bardin. — BRIARE, M. Lejeune. — CHATILLON-SUR-LOIRE, M. Marlin. — OUZOUER-SUR-LOIRE, M. Balle. — SULLY, M. Stérenne.

ART. 40. Les sous-doyens ci-dessus nommés pourront être chargés par Nous de remplir les fonctions de doyen et d'exercer tous les pouvoirs compris au titre III de la présente ordonnance.

ART. 41. Néanmoins ceux-là seuls, parmi les sous-doyens, jouiront des prérogatives et des pouvoirs de doyen auxquels Nous jugerons à propos de les accorder pour raisons canoniques et par lettres spéciales qui leur seront nominativement adressées.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le 2 juillet 1843.

JEAN-JACQUES, évêque d'Orléans.

Par mandement de Monseigneur :
RICHARD, chanoine secrétaire.

ORDONNANCE RÉGLEMENTAIRE

POUR LE RÉTABLISSEMENT DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES

Nous, JEAN-JACQUES FAYET, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque d'Orléans :

Voulant faire revivre les sages institutions éta-

blies par nos vénérables prédécesseurs pour entretenir l'union dans le clergé, l'amour de l'étude et l'unité dans l'exercice des fonctions pastorales, avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. L'ordonnance de monseigneur de Beauregard, du 17 septembre 1827, concernant les conférences ecclésiastiques, est remise en vigueur, sauf les modifications portées dans les articles suivants.

ART. 2. Il y aura tous les mois, à l'exception du temps du carême et du temps pascal, une conférence ecclésiastique dans tous les doyennés du diocèse.

ART. 3. La conférence sera formée de la réunion des desservants, chapelains, vicaires, aumôniers et prêtres approuvés dans chaque doyenné : elle sera présidée par le doyen, ou, en son absence, par le sous-doyen, et, à défaut de l'un et de l'autre, par le plus ancien des succursalistes.

Il y aura aussi un secrétaire pour chaque conférence.

ART. 4. Le chef-lieu du doyenné, ou la paroisse succursale la plus centrale, ou successivement toutes les autres paroisses, pourront être désignées pour tenir les conférences, suivant la convenance des personnes et des localités.

ART. 5. Le choix du siége de la conférence est

laissé au doyen qui se concertera, à cet effet, avec les ecclésiastiques de son doyenné appelés à se rendre aux réunions.

Art. 6. Les conférences auront pour objet le dogme, la morale, l'écriture sainte, la liturgie du diocèse et les ordonnances épiscopales sur la discipline ecclésiastique.

Art. 7. Les matières seront traitées par écrit et selon l'ordre des questions posées dans le programme que nous en dresserons chaque année.

Art. 8. A la fin de chaque conférence, le président désignera, parmi les ecclésiastiques qui en font partie, ceux qui doivent traiter les sujets marqués pour la conférence suivante; il indiquera aussi le jour où elle sera fixée.

Art. 9. Autant il y aura de questions à résoudre dans le programme, autant le président nommera de prêtres pour les traiter. On aura soin de faire ces choix de manière que, dans le cours de l'année, tous les membres de la conférence en aient partagé les travaux.

Art. 10. Après la lecture des dissertations écrites, chaque membre de la conférence sera invité à donner son avis sur le fonds de chaque dissertation, pour savoir s'il adopte ou s'il rejette le sentiment de l'auteur. Ces avis seront clairement et brièvement motivés, et, les voix étant comptées, si le sen-

timent de l'auteur obtient la majorité, il deviendra le sentiment de la conférence.

ART. 11. Le procès-verbal des séances, dressé par le secrétaire, contiendra l'analyse des observations qui auront été faites sur les dissertations écrites, et il exprimera l'avis de chaque conférence sur chaque matière.

ART. 12. Les dissertations elles-mêmes, écrites de la main de leurs auteurs, nous seront immédiatement transmises par le président de la conférence pour être soumises à la commission établie pour en apprécier le mérite et nous en faire son rapport.

ART. 13. Le secrétaire de la conférence sera nommé tous les ans par scrutin et à la pluralité des voix; il dressera les procès-verbaux qui nous seront transmis par le président, signés du doyen et de lui. Une copie de ces procès-verbaux sera conservée par le président, et les copies rassemblées formeront le registre des conférences.

ART. 14. Les membres de la conférence qui, pour cause de maladie ou par tout autre grave motif, n'auraient pu y assister, doivent exposer au président la raison majeure qui ne leur a pas permis de s'y rendre; il en sera fait mention au procès-verbal, à moins qu'elle ne soit de nature à rester secrète.

Art. 15. Si le mauvais temps ou le mauvais état des chemins, ou quelque autre raison générale, forçait de remettre une conférence à tout autre jour que celui qui lui aurait été assigné, le président donnerait aux ecclésiastiques du doyenné connaissance de ce renvoi.

Art. 16. Les conférences commenceront à neuf heures du matin, depuis le 1er de mai jusqu'au 1er de septembre, et à dix heures depuis le 1er de septembre jusqu'au carême, et, autant que possible, par la célébration de la sainte messe. Elles seront ouvertes par le *Veni Sancte Spiritus*.... ensuite le président invitera les ecclésiastiques chargés de traiter les matières à l'ordre du jour de lire leur travail, et, après discussion, la séance sera close par le *Sub tuum*....

Le repas qui suit les conférences doit être d'autant plus simple et frugal, que celui qui le donne est plus dans l'aisance, pour que tous ses confrères, même les moins aisés, ne puissent être humiliés quand ils le donneront à leur tour.

Art. 17. Après le dîner, on pourra se réunir encore, suivant les temps et les lieux, pour exposer les cas difficiles qui seraient survenus depuis la dernière conférence, ou s'éclairer mutuellement sur d'autres objets relatifs au bien des paroisses.

Art. 18. Le travail des conférences tiendra lieu

des grades et des concours d'où dépendait autrefois la nomination à certains bénéfices ecclésiastiques; et, toutes choses égales d'ailleurs, les ecclésiastiques qui s'y seront le plus distingués par leur assiduité, leur bon esprit, l'amour de l'étude et leur science théologique, seront nommés par Nous aux cures les plus élevées, aux canonicats et aux premières dignités du diocèse, de préférence à tous autres.

ART. 19. Le clergé de notre ville épiscopale sera partagé en trois conférences : la première à Sainte-Croix, présidée par l'archiprêtre de la cathédrale; la seconde à Saint-Paul, présidée par le curé de cette église, et la troisième à Saint-Paterne, présidée aussi par le curé de cette église.

ART. 20. La conférence de Sainte-Croix sera formée du clergé de la paroisse et des paroisses de Saint-Aignan, de Saint-Pierre-le-Puellier et de Saint-Donatien.

La conférence de Saint-Paul sera composée du clergé de la paroisse et des paroisses de Notre-Dame-de-Recouvrance, de Saint-Laurent et de Saint-Marceau.

La conférence de Saint-Paterne sera composée du clergé de la paroisse et des paroisses de Saint-Marc, de Saint-Vincent et de Notre-Dame-des-Aides.

ART. 21. Notre présente ordonnance sera mise à

exécution à partir du mois de septembre 1843.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le 9 juillet 1843.

† JEAN-JACQUES, évêque d'Orléans.

Par mandement de Monseigneur :
RICHARD, chanoine, secrétaire.

ORDONNANCE

PORTANT ÉTABLISSEMENT DES EXAMENS ANNUELS

POUR LES ECCLÉSIASTIQUES

QUI N'ONT PAS CINQ ANS DE PRÊTRISE

Nous JEAN-JACQUES FAYET, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque d'Orléans :

Attendu que le défaut de science a toujours été, dans l'Église, un empêchement canonique qui donne l'exclusion des ordres et des bénéfices;

Que l'irrégularité, provenant de l'ignorance des

clercs, n'a jamais été mise au nombre des irrégularités dont on puisse recevoir dispense;

Que cette irrégularité n'est pas seulement un obstacle à la promotion aux ordres sacrés, mais encore à l'exercice des fonctions attachées aux ordres qu'on aurait déjà reçus;

Que, si l'Église n'a pas exigé des clercs le même degré de science dans tous les temps, elle a voulu que leur instruction fût au-dessus de celle des laïques, dans chaque siècle;

Que dans l'état présent de l'Église, et pour exercer une influence salutaire sur les esprits, les prêtres doivent posséder les sciences ecclésiastiques au moins au même degré où les laïques ont porté les sciences humaines;

Que le temps des études, dans les séminaires, ne suffit plus pour acquérir une pareille instruction, et qu'il faut suppléer à l'insuffisance de ces premières études par un travail prolongé qui en soit le complément;

Attendu, enfin, *que la science ecclésiastique étant le fondement même de la discipline*, il serait impossible de gouverner un clergé qui ne la posséderait pas dans une mesure suffisante [1] :

[1] Disciplinæ fundamentum, videlicet litteralis scientiæ peritia. Greg. VII, lib. IX, Epist. II.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Pendant les cinq années qui suivront immédiatement leur élévation à la prêtrise, les jeunes prêtres soutiendront, devant Nous ou devant la commission ecclésiastique que nous aurons établie, un examen annuel sur quelques branches des sciences théologiques.

ART. 2. Cet examen s'étendra à la théologie dogmatique et morale, à l'Écriture-Sainte, à la liturgie, aux ordonnances diocésaines, et aux règlements d'administration du temporel des paroisses.

ART. 3. Les jeunes prêtres qui devront être examinés auront la faculté de choisir eux-mêmes, chaque année, les traités, au nombre de deux, sur lesquels ils désirent que roule leur examen, ainsi que l'époque de l'année où ils souhaitent de se présenter devant la commission des examinateurs.

ART. 4. Conformément à l'article 18 de notre ordonnance du 9 de ce mois, le succès de l'examen annuel des jeunes prêtres leur tiendra lieu des grades et des concours établis autrefois pour arriver à certains bénéfices; et, à mérite égal, nous n'appellerons aux places importantes que ceux qui s'y seront distingués.

ART. 5. Il sera ouvert un registre à l'évêché pour constater la manière dont les examens auront été

soutenus, et le procès-verbal de chaque examen sera signé par les examinateurs.

ART. 6. Notre présente ordonnance commencera à être mise à exécution à partir du 1er de janvier 1844.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le 16 juillet 1843.

† JEAN-JACQUES, évêque d'Orléans.

Par mandement de Monseigneur :
RICHARD, chanoine, secrétaire.

ARTICLES ADDITIONNELS

A L'ORDONNANCE DU 2 DÉCEMBRE 1840

QUI A RÉTABLI L'OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE

Nous JEAN-JACQUES FAYET, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque d'Orléans :

Vu l'ordonnance du 2 décembre 1840 portant

institution de l'officialité diocésaine, avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Comme le tribunal de l'officialité est principalement établi pour maintenir la discipline ecclésiastique par voie de jugement contradictoire, notre officialité sera formée d'un official, président de ce tribunal, de deux assesseurs ou juges, d'un promoteur, et d'un greffier, nommés par Nous, et révocables de droit.

ART. 2. Le tribunal de l'officialité aura le même degré de juridiction, pour les causes ecclésiastiques, que les tribunaux civils d'arrondissements pour les causes civiles; il pourra appeler et entendre les témoins à charge et à décharge, et faire consigner les interrogatoires et les réponses sur ses registres; il communiquera le tout au promoteur, qui donnera ses conclusions; et, après avoir instruit la cause dans les formes du droit et entendu les parties dans leurs moyens de défense, il jugera d'après les lois canoniques.

ART. 3. Quand le promoteur aura connaissance d'une grave infraction publique ou particulière à la discipline ecclésiastique du diocèse, il nous en fera son rapport; et, si nous pensons que l'affaire soit de nature à être poursuivie, le promoteur, faisant fonctions de procureur du roi la déférera à l'officialité, qui la jugera après suffisante instruction.

ART. 4. Les affaires seront ordinairement jugées sur instruction par écrit; il n'y aura de débat oral et public que d'après une autorisation expresse de notre part.

ART. 5. Tout jugement de l'officialité portant suspense ou interdit ne sera mis à exécution qu'après Nous avoir été préalablement communiqué et que Nous l'aurons sanctionné par notre mandement.

ART. 6. Lorsqu'un ecclésiastique, possédant un titre inamovible, sera traduit devant l'officialité pour cause entraînant suspense, interdit ou retrait de l'ordonnance royale qui a agréé sa nomination, le tribunal s'adjoindra nos archidiacres et nos vicaires généraux, pour augmenter le nombre des juges, et la cause sera instruite sous notre présidence.

ART. 7. Nous ordonnons à tous les ecclésiastiques de notre diocèse d'obéir aux assignations de notre official, que nous autorisons à prononcer des censures contre ceux qui n'auraient pas comparu après deux monitions successives.

ART. 8. M. Valgalier, archidiacre et vicaire général, est nommé official, à la place de monseigneur Dupont des Loges, évêque de Metz; M. l'abbé Dupré, chanoine de notre cathédrale, est nommé second assesseur.

Les autres nominations comprises dans l'ordonnance du 2 décembre 1840 sont maintenues.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le 18 juillet 1843.

† JEAN-JACQUES, évêque d'Orléans.

Par mandement de Monseigneur :

RICHARD, chanoine, secrétaire.

MANDEMENT

POUR

LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1844

Les mandements publiés chaque année par les premiers pasteurs, au commencement du carême, étaient autrefois de fort peu d'étendue; ils se bornaient ordinairement à quelques courtes et pieuses réflexions sur la nécessité de faire pénitence, et à quelques règlements particuliers sur la manière d'observer saintement le précepte de l'abstinence et du jeûne dans chaque diocèse. Plus heureux que nous, les évêques de ces temps de foi parlaient à des peuples véritablement catholiques. La pratique des devoirs religieux n'avait point abandonné les foyers domestiques. La piété régnait dans toutes les familles; elle passait des pères aux enfants

comme un bien héréditaire; on pouvait perdre tous les autres biens, celui-là restait toujours pour consoler de leur perte.

Mais que les temps sont changés! loin de préoccuper les esprits, et de tenir la première place dans la conduite, le service de Dieu n'est plus compté au nombre des obligations humaines. Les pratiques de religion sont si profondément oubliées, que la plupart des chrétiens ont cessé d'y attacher la moindre importance; c'est tout au plus si elles vivent encore dans la mémoire comme un léger souvenir de la première enfance et la stérile occupation des premiers jours de la vie; on les dédaigne, on se les renvoie les uns aux autres comme un fardeau que personne ne veut porter.

Si, dans cet état des esprits, vos pasteurs n'avaient à vous entretenir que de mortifications chrétiennes, d'abstinence et de jeûne, ne serait-il pas à craindre que leur parole ne fût point entendue de ceux-là mêmes qu'elle est destinée à convertir? Peut-on demander les œuvres de la foi aux chrétiens qui n'ont point la foi, et va-t-on cueillir des fruits sur l'arbre que les vents ont jeté par terre avant la saison des fleurs? Ne sommes-nous pas arrivés, hélas! à ces temps malheureux où toutes les vérités ont péri, et où le Fils de l'Homme peut préparer son dernier avénement, tant il y a peu de foi dans le

monde? N'avons-nous pas la douleur d'entendre nos bien-aimés coopérateurs, qui exercent le saint ministère dans les campagnes, nous avouer, en gémissant, que la corruption et l'incrédulité gagnent leurs paroisses, que l'ignorance et la superstition commencent à y dresser des autels à tous les vices des grandes villes? Vivez chrétiennement, confessez vos péchés, faites pénitence, leur disent avec amour ces zélés pasteurs; et l'on va bientôt leur répondre, tout haut, ce qui déjà se répète à l'oreille: Qu'est-ce que c'est que cette vie chrétienne dont on nous parle? Nous n'avons pas besoin de pénitence, quel mal faisons-nous? La confession nous est inutile, quel profit nous en reviendrait-il? Assez d'autres soins nous tourmentent, sans nous surcharger de tous ces soins-là.

Il nous serait impossible de vous exprimer, nos très-chers frères, l'extrême affliction que nous causent de semblables aveux. Le mal est déjà bien profond quand il se manifeste par de pareils symptômes; et comment y porter remède? comment comprendre que, dans ces hameaux et dans ces mêmes villages où naguère habitaient la piété, la simplicité des mœurs et le bonheur de l'innocence, on commence à se faire une loi de violer toutes les lois divines, et de ne reconnaître pour devoirs religieux que le droit de n'en remplir aucun? Permet-

tez-nous donc, nos très-chers frères, d'oublier un moment le bercail où reposent les brebis fidèles pour courir, à l'exemple du bon pasteur, après ces brebis égarées; elles sont la portion le plus à plaindre de notre troupeau : c'est donc à elles que s'adressera principalement cette première instruction où la simplicité du langage répondra fidèlement au tendre intérêt, à la vive affection qu'elles nous inspirent.

Si vous ne passiez sur la terre, nos très-chers frères, que pour mourir éternellement, si le souffle divin qui vous anime devait s'éteindre quand vos corps tomberont en poussière, nous ne voudrions pas vous arracher un seul moment aux continuelles sollicitudes qui dévorent votre courte existence. Vous ne seriez à nos yeux que les hommes du temps, il serait tout simple que vous fissiez les œuvres du temps; jusque-là tout serait dans l'ordre. Mais voir clairement que vous êtes appelés à une autre vie, et, parmi les pensées qui vous préoccupent, les désirs et les projets qui vous agitent, n'en pas trouver un seul qui se rapporte, de près ou de loin, à votre salut éternel, ce spectacle nous remplit d'une douleur inconsolable. Contents de pratiquer quelques devoirs humains et vulgaires avec une probité commune, une conduite sans scandale, mais sans aucun frein pour les passions intérieures, sans prié-

res, sans repentir, vous vous croyez donc assez justes, assez parfaits pour n'avoir rien à redouter au delà du tombeau. Mais, si grande que soit ordinairement la dissipation de la vie, nos très-chers frères, et malgré les continuelles préoccupations qui en absorbent tous les moments, il y a cependant des jours tranquilles où l'absence des plaisirs et le calme des affaires vous laissent encore en face de vous-mêmes et de votre propre conscience. Qui n'a rencontré, dans le cours d'une longue existence, quelques-unes de ces heures de silence et de réflexion où la raison seule parle à nos âmes et dirige nos pensées et nos sentiments? L'esprit, alors, dégagé comme d'un nuage, s'élève naturellement aux plus graves méditations; il voit à découvert la brièveté de la vie, la vanité de nos ambitions, la chimère de nos attachements et la fragilité de nos plus belles entreprises; la triste pensée de la mort vient se mêler à toutes ces pensées, elle nous fait sentir, malgré nous, que tout passe, que tout s'en va, et que de cette riche fortune, amassée avec tant de peine, de ces belles fermes, acquises à si haut prix, réparées et agrandies avec tant d'art et de persévérance, nous n'emporterons, peut-être demain, dans la nudité du tombeau, que le pauvre linceul où nous serons ensevelis. Alors s'éveillent aussi les tendres et délicieux souvenirs de l'en-

fance, les douces prières que nous faisait apprendre, sur ses genoux, une pieuse mère, les instructions chrétiennes qui précédèrent notre première communion, ce jour si pur et si beau où à nos âmes riantes d'innocence et de bonheur vint s'unir le Dieu miséricordieux qui les a rachetées, cette joie intérieure et dégagée des sens qui nous faisait goûter, au pied des saints autels et jusque dans l'humble confession de nos fautes, plus de vrai contentement que depuis, hélas! tous les plaisirs du monde ont pu nous en promettre.

Or ces sentiments ineffables de piété, de modestie, de pureté et de religion ne sortaient-ils pas spontanément du fond même de votre nature, nos très-chers frères; ne découlaient-ils pas sans effort de la source même de la justice et de l'ordre? Souvenez-vous que vous sentiez alors la présence de la vérité dans votre raison naissante; vous marchiez à la clarté de sa douce lumière, et aucune espèce de doute ne venait troubler le règne de la religion dans vos jeunes cœurs. Comparez donc ce premier état de votre âme avec son état présent; relisez l'histoire de votre vie, suivez les changements et les variations de vos croyances et de votre conduite; rendez-vous compte enfin, comme un sage économe, de vos profits et de vos pertes. D'où êtes-vous partis? où êtes-vous arrivés? où allez-vous

encore? Dociles à la voix amie de vos pasteurs, on vous a vus d'abord faire vos délices de la prière, de la parole de Dieu et de l'usage journalier des choses saintes; on vous a vus plus tard abandonner, l'une après l'autre, toutes les habitudes d'une piété fervente et fidèle. Pourquoi ce changement? la raison vous l'a-t-il inspiré, est-il au contraire l'effet d'un aveuglement volontaire? Sur quelle espèce d'écueils votre foi a-t-elle fait naufrage? Est-ce l'instruction et l'étude qui vous l'ont ravie? a-t-elle péri, au contraire, sous les coups de vos passions déchaînées? Il vous importe, nos très-chers frères, de savoir à quoi vous en tenir; recueillez donc un moment toutes vos pensées, et demandez-vous avec sincérité si, lorsque vous avez cessé de fréquenter le tribunal de la pénitence, vous ne croyiez pas encore à la nécessité de la confession; si, la première fois que vous avez violé les lois de la modestie, vous n'étiez point encore persuadés que cette violation vous était défendue, et si enfin votre irréligion date d'un premier raisonnement ou d'une première faute; car, si vous n'avez commencé à douter de vos devoirs qu'après avoir cessé de les remplir, si vous avez pris vos penchants pour des lumières, et vos passions pour des principes, votre incrédulité manque de base, elle sort de la source même d'où sortent toutes les erreurs et toutes les fautes; ce

sont les sens qui ont conduit l'intelligence, c'est la chair qui a vaincu l'esprit. Chose étrange! l'ignorance tient lieu de lumières; et on se croit d'autant plus éclairé qu'on est devenu plus aveugle.

Il vous semble en effet, nos très-chers frères, que vous avez secoué le joug de l'ignorance et des superstitions, parce que les tentations ont été plus fortes et les chutes plus profondes; mais des instincts aveugles ne sont pas des raisons, et la volonté qui succombe ferme les yeux à l'esprit pour qu'il ne voie pas le mal qu'elle va commettre. Vous êtes donc arrivés, sans savoir pourquoi, à cette espèce d'athéisme pratique où la conscience n'a plus de remords, où la loi de Dieu n'est qu'une lettre morte, où l'avenir, qui dépasse les limites de cette vie, cesse d'offrir le moindre intérêt. Vous y êtes arrivés de chute en chute, et en tombant des hauteurs de l'intelligence et de la raison. Ne vous vantez donc pas de vos lumières si, dans toutes vos conversations, il n'y a plus une parole, un simple souvenir du ciel et de l'enfer, si vous n'osez plus en prononcer les noms d'une manière sérieuse, et si vous les avez tout à fait bannis de votre langage. Hélas! ces années si rapides, et pourtant si douloureuses, qu'on nomme la vie, suffisent amplement à la mesure d'existence que vous ambitionnez : si courtes qu'elles soient, elles sont toujours assez

longues, et, sous le poids de leur labeur, vous ne sentez plus le plaisir de vivre et le charme enchanteur de vivre toujours; même, qui pourrait le croire, le dégoût de l'existence est presque devenu de mode, la mort a ses apologistes parmi les vivants; de toutes parts s'élèvent des murmures et des malédictions contre la vie, et le premier de tous les biens va bientôt passer pour le premier de tous les maux.

Qu'est-ce à dire, nos très-chers frères, et quelle inconséquence est la nôtre! Jamais l'orgueil de l'homme ne monta plus haut, et jamais ses espérances ne furent plus bornées. Par nos progrès et nos découvertes nous touchons à ce qu'il y a de plus élevé dans le domaine de l'intelligence, et par nos actions et nos sentiments nous descendons jusqu'aux créatures privées de toute raison; nous méprisons le passé, nous ne craignons pas l'avenir; et, tandis que nous voulons qu'on nous prenne pour des dieux, c'est à peine si nous savons être des hommes : car les hommes ont toujours pris pour règle de conduite la crainte de Dieu et la certitude d'une autre vie; de ces dogmes sacrés sont sortis partout l'ordre public, l'obéissance aux lois, la sanction du pouvoir et toutes les vertus publiques et privées.

Que s'est-il donc passé dans ces derniers temps

pour nous faire abjurer cette haute et consolante doctrine? Qui a jeté au milieu des nouvelles générations cette épouvantable nouvelle : *Quand on est mort, tout est mort?* Où est le progrès qui a éteint le flambeau de la vie humaine, sans que Dieu lui-même puisse le rallumer? Dans quels livres avons-nous appris à nous estimer ni plus ni moins que les vils animaux, à nous complaire dans une parfaite ressemblance de leur destinée à la nôtre, vivant de leur vie et mourant de leur éternelle mort? à quelles soudaines découvertes notre esprit a-t-il enfin reconnu que l'homme n'était plus qu'une bête illustre créée pour manger, boire et périr? Les sciences ont marché, sans doute; mais quelle science, dans son vol le plus élevé, a-t-elle laissé tomber de sa bouche le terrible secret de l'anéantissement de nos âmes? Qui ne sait aujourd'hui que, malgré les savants eux-mêmes, les sciences, forcées au dernier siècle de se faire les humbles servantes de l'irréligion, ont reconquis leur indépendance, et qu'elles viennent l'une après l'autre, aux applaudissements du monde entier, confesser la spiritualité de nos âmes et publier hautement que, par la simplicité de leur être, elles échappent nécessairement à cette horrible décomposition qu'on nomme la mort? Cette race d'esprits novateurs, qui croissent au déclin des empires, comme les plantes vénéneuses au

pied des arbres décrépits, cette génération de sophistes légers et cruels, qui ne savent instruire les hommes qu'en les trompant, va disparaître pour toujours. Les uns sont morts, les autres achèvent de vivre, et, si quelques voix obscures répètent encore leurs leçons impies, elles ne sont plus écoutées que dans les carrefours et les cabarets, dernier asile des vices flétris et des erreurs déshonorées.

Le voile est donc levé, nos très-chers frères; la guerre faite à nos croyances religieuses, il y a un siècle, par tous les talents enrôlés au service de tous les mensonges, cette guerre n'a plus de secrets ni de mystères. En vous menant à l'oubli de Dieu et de vos futures destinées, on vous a dit que c'était pour vous rendre plus heureux et plus libres, et l'expérience vous a démontré que c'était au contraire pour déchaîner vos mauvais penchants et les mettre aux ordres de vos nouveaux maîtres; on n'a voulu vous persuader que Dieu ne punissait pas les mauvaises actions, dans l'autre vie, que pour vous enhardir à les commettre sans crainte dans celle-ci; et ce n'est qu'après vous avoir façonnés à leur image, que des sophistes vous ont enseigné que vous n'avez point été créés à l'image de Dieu. Vos prêtres vous prêchaient la justice, la charité, la chasteté, le renoncement à vous-mêmes; et, pour

en finir avec toutes ces vertus, on vous a dit de ne plus croire vos prêtres; les commandements de Dieu contrariaient vos inclinations et vos penchants, on vous a annoncé, pour vous mettre à l'aise, que Dieu n'a point fait de commandements. Enfin la crainte d'un châtiment éternel pouvait vous retenir dans le devoir; on vous a dit qu'il n'y avait plus, au delà du tombeau, ni justice, ni enfer, ni éternité; on vous l'a dit, nos très-chers frères, et s'est-on donné la peine d'en fournir les preuves? Pas le moins du monde! On savait bien que ces funestes doctrines avaient assez de secrètes intelligences dans le cœur de l'homme pour y être reçues sans examen, tant elles flattent ses goûts et ses désirs; il ne vous est pas même venu à la pensée de demander à vos nouveaux docteurs leurs lettres de créance : heureux d'être séduits et trompés, vous avez reçu leurs décisions comme des oracles, et quelques hommes qui vous sont parfaitement inconnus, à qui vous n'oseriez, par prudence, confier la direction de vos moindres affaires, vous ont paru dignes d'être les arbitres suprêmes de votre salut éternel; vous avez trouvé plus sage d'obéir à leurs enseignements que d'obéir aux enseignements de l'Église; la voix de tous les siècles, l'autorité de Jésus-Christ, la merveilleuse prédication des apôtres, le témoignage des martyrs, ont moins pesé dans votre esprit que

les feuilles légères de quelques mauvais livres.

S'ils avaient du moins abaissé le ciel à votre portée, pour vous montrer que toutes les félicités qu'il renferme n'étaient qu'un bonheur imaginaire; s'ils avaient ouvert l'enfer sous vos yeux, pour vous convaincre que ses abîmes et ses feux ne sont que des fables, à la bonne heure! vous auriez eu quelque raison de vous laisser séduire; mais, tant que Dieu régnera dans sa gloire, tant que sa nature et la vôtre ne seront point changées, tant qu'il sera juste et saint par essence, et vous faibles et pécheurs par condition, tant qu'il récompensera le bien et punira le mal, les fausses idées qu'on pourra vous donner de sa justice et de sa sainteté ne changeront rien à vos destinées; les désirs, les volontés, les sophismes, laisseront toutes choses comme le souverain Maître a jugé à propos de les établir. Nous aurons beau nous imaginer, à grands efforts d'esprit, que cela n'est pas, que cela ne peut pas être, qu'importent nos fragiles pensées et nos séditieuses volontés? La mort n'en sera pas moins le terme de la vie; après la mort viendra le jugement, et après le jugement le ciel ou l'enfer, selon nos mérites. Ces redoutables vérités se laisseront nier, oublier, mépriser, sans cesser d'être ce qu'elles sont; oui, nous serons libres de méconnaître la fin pour laquelle nous sommes au monde; il nous sera donné d'abu-

ser jusqu'aux derniers excès des nobles facultés de notre âme : mais toucher à notre immortalité, changer nos fins dernières, pauvres mortels, n'y pensons pas : autant vaudrait lever nos bras débiles pour arracher les astres suspendus à la voûte du ciel.

Et quel empire avez-vous sur votre âme, pour en disposer comme il vous plaît et la faire vivre ou mourir à votre fantaisie? Vous ne pouvez ni la voir, ni la toucher, ni la jeter dans vos creusets pour la dissoudre et savoir enfin de quels éléments elle se compose; vous sentez néanmoins sa présence dans votre corps et dans chacune de ses parties : elle veut, et vous marchez, elle veut encore, et vous restez immobiles, et, pendant votre repos, elle s'élance hors de vous, elle vole à l'extrémité du monde, elle se posé sur la dernière de ses étoiles et regarde au delà. Qui vous dira ce que pèse, dans vos balances de fer, une de ses pensées, quelle est la forme intérieure de ses facultés, leur unité et leur diversité tout ensemble, leur merveilleux accord et leurs fonctions distinctes l'un de l'autre? Assujettie d'une manière ineffable au corps qu'elle anime, elle participe à ses vicissitudes et à ses longues misères; mais aussitôt que l'âge ou la maladie ont ruiné les fondements de sa prison passagère, elle se dégage de ces décombres, et, pendant que la

poussière retombe sur la poussière, votre âme s'avance en tremblant vers le Dieu qui l'appelle. Raisonnez, argumentez, faites des livres, l'empêcherez-vous de suivre son chemin et de comparaître au tribunal redoutable où son sort va être fixé pour jamais? Que peuvent ici les doutes qu'il nous plaît de former, et les illusions par lesquelles nous aimons à échapper à ces vérités immuables? Voulons-le, ne le voulons pas, le Fils de Dieu n'en sera pas moins venu sur la terre pour le salut de nos âmes, il ne les aura pas moins rachetées de son sang, il ne leur aura pas moins préparé dans l'autre vie une éternité de bonheur ou de souffrances: le choix nous est laissé, mais tout le reste est à l'abri de nos vains systèmes.

Voilà pourquoi, nos très-chers frères, en nous donnant une âme immortelle et en lui imposant une loi morale, Dieu ne nous a pas appelés à la discussion de cette loi, il ne l'a pas soumise à l'examen passionné de nos penchants et de notre ignorance; il savait trop bien que, si les articles qui la composent nous étaient soumis l'un après l'autre, pas un seul peut-être ne serait adopté par notre orgueil. Il a commandé d'obéir parce qu'il est le maître. La résistance ne sert de rien. Le pouvoir du Dieu bienheureux n'est pas de ceux qu'on renverse, et son trône ne s'écroule pas aux battements de

mains des séditions triomphantes. Il n'y aurait que deux moyens d'éviter le jugement sans appel que toutes nos actions doivent subir après cette vie : ce serait ou de ne pas mourir ou d'anéantir notre âme à la mort. Or assurément vous mourrez, et, puisque vous avez reçu une âme vivante, une âme vivante vous sera redemandée. Dans cette inévitable situation, c'est le dernier aveuglement que d'éloigner la pensée de notre avenir et de croire y échapper en n'y pensant pas. Pour sortir sain et sauf du milieu d'un incendie, il y a autre chose à faire qu'à fermer les yeux pour n'en pas voir les flammes.

Réveillez-vous donc, il en est temps, nos très-chers frères, et, au lieu de disputer inutilement à Dieu son souverain domaine sur vos destinées, rendez-lui grâce de cette infinie libéralité qui vous a donné l'être et la vie, non pour un temps, et comme un prêt de quelques années, mais pour toujours et comme un éternel héritage. Souvenez-vous que vous habitez le temps comme le voyageur habite, en passant, l'hôtellerie qu'il rencontre sur son chemin. Créés à l'image de Dieu, rachetés du sang de Jésus-Christ et appelés à vivre éternellement dans son royaume, pourquoi prendriez-vous l'exil pour la patrie, et les durs travaux de cette vie, mêlés de si courts plaisirs, pour la félicité sans mélange que Dieu vous destine? Pourquoi consenti-

riez-vous à tourner sans fin dans le cercle douloureux d'une misère irremédiable? Quoi de plus indigne de votre grandeur et de vos fins dernières que ces terrestres sollicitudes où vous tenez vos âmes renfermées? Rompez ces liens, brisez ces entraves, laissez-les prendre leur essor vers la vérité infinie et le bien infini; Dieu seul peut apaiser le besoin immense qu'elles ont de connaître et d'aimer. Servir ce maître adorable, faire sa volonté sainte, observer ses commandements pendant la vie, voilà tout l'homme. Tout le reste nous échappe des mains, et le plus riche, le plus puissant d'entre vous, dépouillé de ses honneurs et de ses biens, n'emportera de ce monde que ses vices ou ses vertus. Attendrez-vous la dernière heure pour vous souvenir de l'emploi que vous auriez dû faire de toute la journée? Est-il temps, quand le soleil baisse et que la nuit vient, de chercher les instruments du travail pour se mettre à l'ouvrage? Est-il sage d'arriver à l'entrée de l'éternité les mains vides de bonnes œuvres et le cœur plein de désirs périssables? Hélas! de l'autre côté de la vie, il n'y a plus d'affaires à suivre, d'entreprises à conduire, de moissons à faire rentrer dans les greniers. Dieu seul y remplit tout, et c'est de son sein que découlent tous les biens et tous les plaisirs après lesquels nous courons vainement pendant cette vie. Le con-

templer dans sa gloire, jouir de sa propre félicité, célébrer le règne éternel de sa justice et de sa miséricorde par des louanges éternelles, tel sera notre bonheur dans le ciel, si nous avons eu le courage d'accomplir ses commandements, de vaincre nos passions, de résister aux attraits du vice sur la terre; car le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que les hommes de courage et de vertu qui puissent en forcer l'entrée.

INSTRUCTION PASTORALE

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1845

SUR L'ÉGLISE

ET LES ATTAQUES DIRIGÉES CONTRE ELLE DE NOS JOURS

Si l'Église catholique était plus près de ses commencements, nos très-chers frères; si, à peine sortie de la Judée, où elle prit naissance, elle se répandait dans le monde pour lui imposer une nouvelle croyance et de nouveaux devoirs, nous comprendrions facilement la surprise et le mécontentement des esprits à la vue de cette puissance inconnue qui viendrait, à l'exclusion de tout pouvoir humain, s'arroger l'auguste mission de gouverner les consciences. Mais qu'au dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne, et lorsque la puissance spirituelle de

l'Église a reçu la sanction de Dieu, du temps et des hommes, nous retrouvions tout à coup, au sein même des peuples qui ont porté avec le plus de gloire le titre de très-chrétiens, l'ignorance profonde, les faux préjugés, les calomnies, les haines ardentes, les menaces et les cris de proscription qui signalèrent autrefois l'établissement de l'Église dans les pays païens et barbares, c'est quelque chose de si étrange et de si douloureux, qu'on voudrait encore se refuser à le croire, malgré les discours et les livres qui ne permettent pas d'en douter plus longtemps.

Nous voilà donc revenus aux premiers jours où l'Évangile parut sur la terre : ce sont les mêmes attaques, le même langage, le même aveuglement d'un côté; ce seront peut-être aussi les mêmes souffrances de l'autre. Le Dieu que prêchait saint Paul, à Athènes, est sans doute moins inconnu dans nos villes savantes et polies qu'il ne l'était de son temps dans la cité des arts et de l'éloquence : mais la Grèce païenne lui avait élevé des autels avant de le connaître; et nous, ses disciples et ses enfants, nous abandonnons son culte après l'avoir connu. Sa loi sainte n'est plus notre loi; nos consciences ne relèvent plus de son empire; nos cœurs ont d'autres maîtres que lui : et même, parmi les adorateurs qui lui restent encore, combien en trouverait-on

qui, sans l'aimer ni le servir, se persuadent cependant que c'est l'honorer assez que de ne pas mêler leurs voix aux voix impies qui blasphèment son nom. Que prévoir donc, et qu'attendre de cette irréligion sans cesse croissante, systématique chez les uns, idiote et brutale chez les autres, qui passe des esprits qu'elle a faussés aux âmes qu'elle doit corrompre, et menace le monde d'un prodige effrayant qu'il n'a jamais vu, des peuples athées?

A quel avenir sommes-nous réservés, nos très-chers frères? La foi presque éteinte rallumera-t-elle jamais son flambeau dans notre chère patrie; ou des ténèbres plus sombres et plus épaisses de jour en jour achèveront-elles de couvrir nos belles provinces de leurs voiles funèbres? Pasteurs et pères des peuples, aurons-nous le bonheur de retrouver nos brebis égarées, ou serons-nous condamnés à verser des larmes stériles sur leur perte éternelle? Enfin, cesserez-vous, nos très-chers frères, d'être les fils aînés de la civilisation chrétienne, pour devenir les enfants dégénérés de quelque nouvelle idolâtrie? Désolante incertitude; et comment en sortir?

Si vous consultez la prudence humaine, toute préoccupée d'autres soins, elle ne sait que répondre, elle flotte entre l'espérance et la crainte, passant en un moment des alarmes à la confiance, et

de la confiance aux alarmes; hier encore, elle vantait le *mouvement religieux* qui vous ramenait peu à peu vers la foi de vos pères : il lui semble aujourd'hui que ce *mouvement* est moins sensible, et qu'il manque une suite à ces heureux commencements. Le moindre discours prononcé avec un grand retentissement, en faveur de la religion et de l'Église, suffit souvent pour chasser toutes ses terreurs; mais il ne faut également que quelques discours dans un sens contraire pour la replonger dans son incertitude et ramener ses premières craintes. La lutte lui paraît grave, et les circonstances aussi. L'Église a pour elle de hautes influences, mais elle est menacée par de grands pouvoirs. Quel sera son avenir? On l'ignore.

Ainsi va raisonnant la prudence humaine, sans rien conclure; exclusivement appliquée à peser, à calculer l'influence des petits événements de chaque jour sur des institutions périssables qu'un seul jour peut perdre ou sauver, sa vue ne s'étend guère au delà de certaines bornes, et, quand il s'agit de l'Église, dont la durée embrasse les temps et les lieux, l'horizon est trop vaste pour elle, et ses prévisions s'arrêtent d'ordinaire au doute ou à la peur. Laissons donc les hommes raisonner à leur manière sur l'avenir de l'Église, sur les dangers qui la menacent, ainsi que sur les moyens habiles de conju-

rer ces dangers. Qu'a de commun leur politique avec la politique de Dieu? Il y a longtemps qu'il nous a été dit : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, ni mes moyens vos moyens[1]. » Ce que nous voulons faire périr, il le sauve; ce que nous voulons sauver, il le brise comme il lui plaît; ce que nous appelons force, il le nomme faiblesse; là où nous plaçons la puissance, il y voit le vide et le néant. Voilà pourquoi le Fils de Dieu, formant son Église, s'est applaudi d'avoir fait un ouvrage auquel l'esprit de l'homme et sa sagesse ne comprendraient jamais rien; « il a même rendu grâces à son Père de n'en avoir révélé le merveilleux secret qu'aux humbles et aux petits[2]. » Comparer l'Église, par le raisonnement et l'analogie, aux frêles établissements que l'homme élève avec tant de peine, qui s'usent si vite et s'écroulent bientôt, si la main de l'ouvrier ne les répare sans cesse, c'est ce que font les faibles esprits qui se trompent, ou qui veulent tromper.

Changez la face du monde autant de fois qu'il vous plaira; donnez un libre essor au génie des innovations; élevez les petits, abaissez les grands; que

[1] Non enim cogitationes meæ cogitationes vestræ, neque viæ vestræ viæ meæ, dicit Dominus. Isai., LV, 8.

[2] Confiteor tibi, Pater..., quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Math., XI, 25.

les pauvres deviennent riches, et que les riches tombent dans la pauvreté; refaites vos lois, vos institutions et vos pouvoirs : au milieu de ces révolutions éternelles, le sort de l'Église est fixé d'avance. Elle connaît les épreuves qui l'attendent dans ces changements divers, et la conduite qu'elle doit tenir parmi ces épreuves; « elle sait les choses passées, et elle juge des choses à venir; elle connaît les ruses de la parole humaine, et démêle les artifices des sophistes; elle prévoit les temps et les prodiges avant qu'ils soient, et les événements des temps et des siècles[1]. » Son divin fondateur lui a tout annoncé, tout expliqué, jusqu'au nombre et au caractère de ses ennemis. Leurs complots, leurs ruses, leurs violences, ne peuvent la surprendre ni l'étonner; elle a des assurances contre tous les périls, et des promesses pour toutes les situations. Le testament de Jésus-Christ dans une main, et dans l'autre l'histoire des nations, elle voit avec une admiration toujours croissante les événements et les faits historiques venir se ranger sous les prophéties qui la concernent, comme sous la règle inflexible qui les maîtrise. Que lui importe l'amour ou la haine de certains temps et de certains hommes, les

[1] Scit præterita, et de futuris æstimat : scit versutias sermonum et dissolutionem argumentorum, signa et monstra scit antequam fiant, et eventus temporum et seculorum. Sap., VIII, 8.

passions qui les enflamment ou la modération qui les retient? son avenir n'en saurait dépendre.

Ne craignez rien pour l'Église, dirons-nous donc, avec un grand évêque, aux fidèles alarmés des projets menaçants que ses ennemis ne prennent plus la peine de dissimuler : « Ne craignez ni le mensonge ni la calomnie; ne vous laissez pas troubler par les menaces des hommes qui jouent, en passant, un rôle sur la scène du monde; ne vous affligez pas d'être raillés par les uns, outragés par les autres, et condamnés par ceux qui affectent de la tristesse, et dont les remontrances séduisantes sont ce qu'il y a de plus propre à tromper; que rien ne vous ébranle, pourvu que la vérité combatte avec vous; opposez à l'erreur la droite raison, appelant à votre secours, dans cette guerre sainte, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour qui il est doux d'être affligé et heureux de mourir[1]. »

Vous méditez de vains projets, dirons-nous ensuite aux ennemis de l'Église, qui pensent peut-être qu'un dernier effort va mettre fin à son règne.

[1] Non igitur vos terreat mendacii calumnia, neque potentium minæ conturbent, neque risus notorumve procacitas mœrore afficiat, neque damnatio eorum qui tristitiam simulant valentissimam ad fallendum, illecebras objicientes adhortationis escam, donec veritatis verbum vobis propugnet : omnibus propugnet recta ratio, belli socium advocans et adjutorem ipsum pietatis magistrum, Dominum nostrum Jesum-Christum, pro quo affligi suave et mori lucrum. S. Basil., Epist. 211, tom. III, page 229.

Voulez-vous la renverser par la force et la violence? elle a grandi dans toutes les persécutions; la combattre par la science et le raisonnement? ses pouvoirs ont passé par cette épreuve; désoler sa patience par l'insulte, le rire moqueur, la raillerie amère, le mépris et les humiliations? elle a triomphé dans cette arène; soulever contre elle les préjugés populaires et les aveugles passions de la multitude? cette entreprise n'a rien de nouveau: l'Église a triomphé dans tous ces combats. Elle a usé la force et la ruse, la hache qui tue, le marteau qui démolit, l'hypocrisie et les tyrans, les sophistes et les bourreaux. On mettrait moins de temps à compter les étoiles du ciel que les mesures oppressives et les persécutions de tout genre qui ont assailli, dans tout l'univers, sa doctrine et son apostolat. L'*esprit de l'homme* s'est surpassé lui-même dans sa lutte avec l'*esprit de Dieu;* il a déployé, dans la guerre qu'il a faite à l'Église, plus d'énergie et de talent, plus de ressources et de constance que dans les entreprises où éclatent le mieux sa puissance et sa grandeur.

D'où l'on pourrait déjà conclure, nos très-chers frères, que, si l'Église catholique a constamment résisté, sans armes et sans révolte, mais avec la patience et la prière, à des attaques qui tiennent du prodige, il y a quelque chose de surnaturel dans

son existence; et que, si tous les peuples ont successivement et vainement tourné contre elle les moyens de destruction dont ils disposent, il ne sera jamais donné aux hommes de l'ébranler, et moins encore de la détruire. Le temps seul, sans autre aide, vient à bout d'emporter les plus puissantes institutions; une loi fatale de dépérissement et de mort mine à petit bruit les plus fermes appuis des choses humaines : après une durée plus ou moins prolongée, les établissements que nous appelions éternels, dans notre superbe langage, s'affaissent subitement et tombent avec fracas les uns sur les autres, comme ces châteaux fragiles qu'avaient élevés péniblement les faibles mains de l'enfance. L'Église seule, au milieu de ces ruines, n'éprouve ni décadence ni vieillesse; toujours ancienne et toujours nouvelle, elle brave, d'un air calme et serein, et les ravages du temps, et les assauts plus prompts et plus terribles des passions humaines. L'impiété, déchaînée sur la terre, a pu souvent égorger les sacrificateurs et les pontifes, proscrire les fidèles, souiller les temples, briser les autels, et, planant sur l'Église désolée, s'applaudir d'avoir tout détruit, comme autrefois le Seigneur s'était applaudi d'avoir tout créé; mais, le lendemain de ces horribles persécutions, l'Église chantait le cantique de la délivrance; son culte retrouvait ses

saintes pompes, son ministère ses apôtres, et les peuples, étonnés, lisaient sur son front couronné de blessures et de victoires : « Voici celle à qui il fut promis que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle [1]. »

On ne sait donc ce qu'il faut admirer le plus, ou de cette protection invisible qui permet que l'Église soit toujours attaquée pour la faire triompher toujours, ou de cet aveuglement surhumain qui, trompé sans cesse, conserve sans cesse le vain espoir de la renverser. Il y a là un profond mystère, nos très-chers frères, et, faute de le bien comprendre, vous vous livrez à une affliction sans mesure aux moindres dangers qui la menacent, « et vous tremblez de peur, alors même qu'il n'y a aucun motif de craindre pour elle [2]. »

Or, quand Jésus-Christ fonda son Église, il lui donna toute la perfection qu'elle pouvait acquérir; et, avant de lui dire : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit [3], » il voulut la constituer si fortement, que son gouvernement, son administration, sa hiérarchie et ses pouvoirs, fussent à l'é-

[1] Portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Math., XVI, 18.

[2] Trepidaverunt timore, ubi non erat timor. Ps. XIII, 9.

[3] Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs sancti. Math., XXVIII, 19.

preuve des innovations et des changements qui tourmentent les choses humaines. L'Église catholique apparut donc au monde toute formée, et comme un peuple séparé des autres peuples par sa langue, ses mœurs et ses lois : elle n'eut à emprunter à la grande famille humaine, qu'elle venait réunir sous le sceptre doux et léger de l'Église, qu'un peu d'eau pour son baptême, un peu de pain et de vin pour son sacrifice, la liberté de respirer et de vivre sur le sein de la mère commune, promettant, en échange de l'accueil hospitalier qui lui serait fait, une civilisation et des vertus que, dans ses plus beaux rêves, l'esprit humain n'eût jamais pu concevoir.

Tout le monde avoue que ses promesses ont été surpassées par ses bienfaits. Mais l'âme se remplit d'une inconsolable douleur en contemplant les longues souffrances et les traitements barbares par lesquels les premiers peuples qu'elle visita la forcèrent d'acheter le droit de faire du bien aux hommes. Elle ne fut pas plus heureuse dans la suite des temps : chaque page de son histoire est remplie d'outrages, d'humiliations et de maux de toute espèce; tous les points du globe furent arrosés tour à tour de ses larmes et de son sang. On voudrait en vain en douter : la voix de ses douleurs remplit l'univers, et jamais elle n'a dû sa fécondité qu'à ses

souffrances, sa puissance qu'à ses abaissements, et ses conquêtes qu'à ses martyrs.

Oui, nos très-chers frères, il en est ainsi, et telle sera jusqu'à la fin sa glorieuse et sainte destinée. Appelée à continuer la mission du Fils de l'Homme et à exercer le même ministère que lui, c'est par la croix qu'elle répandra les grâces et les mérites de la croix. Elle ne serait point l'épouse bien-aimée du Rédempteur des nations, si elle ne partageait son sort et ne retraçait sa vie. « Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : il suffit au disciple d'être traité comme son maître, et au serviteur d'être traité comme son seigneur. Si donc ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; mais, quand le monde vous haïra, n'oubliez pas qu'il m'a poursuivi le premier de sa haine. Voilà donc que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez en garde contre les hommes, car ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, et ils vous flagelleront dans leurs synagogues, et vous serez odieux à tous à cause de mon nom. Mais ne craignez pas ceux qui ne peuvent tuer que le corps... J'ai vaincu le monde[1]. »

[1] Sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus, et servo sicut dominus ejus. Math., x, 24, 25.

Si me persecuti sunt, et vos persequentur. Joan., xv, 20.

Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. *Ibid.*, *ibid.*, 18.

Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum... Cavete autem ab

Ainsi, vouée aux larmes et aux souffrances dès sa naissance, l'Église portera toujours sur sa tête la couronne d'épines, dans ses mains le roseau de la Passion, et sur ses chastes épaules la pourpre dérisoire qu'on jeta sur les épaules du Roi des rois. Sans cesse agitée par quelque persécution, il entre dans sa destinée, comme dans celle du Fils de l'Homme, de ne jamais jouir ici-bas d'un parfait repos. Mais que votre sort est digne d'envie, ô épouse bien-aimée du Sauveur des hommes! Plus on vous accablera de mépris et d'outrages, plus vous donnerez des enfants à Dieu; plus on vous croira faible et délaissée, plus vous serez revêtue de force et de fécondité. Les anges consolateurs ne vous manqueront pas, dans vos agonies, et jamais la main des impies ne se lèvera sur vous sans se dessécher à l'instant et périr.

Pour comprendre la mystérieuse constitution de l'Église catholique, il faut donc avoir toujours sous les yeux la vie et la mort de son divin fondateur, et méditer surtout avec soin les dernières scènes de sa Passion. Il ne se passe rien à Jérusalem qui ne doive se renouveler partout où les apôtres annon-

hominibus. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagella bunt vos, et eritis odio omnibus propter nomen meum. Math., x, 16, 17 et seq.

Nolite timere eos qui occidunt corpus. Ego vici mundum. Math., x, 28.

ceront l'Évangile. Ces tribunaux divers où comparaît successivement Jésus-Christ; ces faux témoins qui l'accusent et se contredisent; ces juges passionnés qui s'inquiètent des lenteurs de la procédure, et, pour couper court, le condamnent à mort; cet Hérode qui le fait railler par ses courtisans et lui demande des miracles; ces valets qui lui crachent à la figure pour plaire à leurs maîtres; ce profond politique qui ne sait que penser de sa divinité, et, sans autre éclaircissement, l'envoie au supplice; ces scribes, ces légistes et ces docteurs, qui assistent en riant à son agonie et l'invitent à descendre du trône de ses douleurs pour être proclamé roi des Juifs; ce peuple inconstant et féroce, qui jetait hier ses vêtements sous les pas de son Messie, et qui crie en tumulte ce matin : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! » et jusqu'à ce misérable voleur qui rend l'âme en le blasphémant, sans savoir pourquoi; tout ce hideux mélange de haine, d'envie, d'orgueil, de formes judiciaires et de passions furieuses, de sophismes et de barbarie, c'est, hélas! l'histoire de Jésus-Christ, et c'est encore l'histoire de son Église : qui voit l'une voit l'autre, et le Rédempteur du monde n'a peut-être pas laissé de preuves plus frappantes de sa divinité que d'avoir pu former sur la terre une société qui lui fût absolument semblable, vivant de sa propre

vie, et, comme lui, *passant, faisant le bien* parmi les souffrances et les persécutions.

Suivez l'Église dans ses développements et dans sa marche au milieu des peuples : vous entendez les mêmes imprécations, vous êtes témoins des mêmes scènes, vous voyez les mêmes ruses, la même hypocrisie, les mêmes violences. Les docteurs de la synagogue ont à peine fini de lire devant Pilate leur acte d'accusation contre le Sauveur, que d'autres sophistes le répètent mot pour mot devant les proconsuls de l'empire : « Qui êtes-vous, pour nous donner des lois? Quels miracles faites-vous? Vous trompez les hommes, vous soulevez les esprits, vous troublez les nations[1]. Nous avons assez de preuves contre vous : qu'est-il besoin de tant d'explications? — Qu'il meure, le Nazaréen, qu'il soit crucifié, avaient dit les Juifs aux portes du prétoire. — Qu'on jette les chrétiens aux lions, répondent les païens[2]. — Que l'Église soit livrée au mépris du monde; que la presse la torture et la crucifie, » disent des peuples moins anciens. O pro-

[1] In qua potestate hæc facis? Math., xxi, 23. Tentantes rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis. Math., xvi, 1. Hunc invenimus subvertentem gentem nostram... commovet populum, docens per universam Judæam. Luc. xxiii, 21.

[2] Quid adhuc egemus testibus? Math., xxvi, 65.
Tolle, tolle, crucifige eum! Luc, xxiii, 21.
Christianos ad leones. Tertul.

fondeur des conseils de Dieu ! ô admirable destinée de son Église ! du Calvaire elle tombe dans l'amphithéâtre, et de l'amphithéâtre dans les mains des sophistes : son sort ne change pas : il n'y a de variété que dans les supplices. Parce que la vérité reposait sur les lèvres du Messie, ses contemporains ne purent en supporter la vue; et, parce qu'elle s'échappe de la bouche de son Église, nos passions ne peuvent, sans frémir, entendre sa voix. Que de faux prophètes et de faux docteurs remplissaient la Judée des plus étranges doctrines, au temps de Jésus-Christ ! et cependant pas un seul ne fut accusé de tromper les hommes. Que de sectes menteuses ont depuis professé les plus funestes erreurs ! et pourtant le monde ne les a jamais menacées de sa colère.

Il n'appartient qu'au vrai Dieu et à la vraie Église d'inspirer à l'homme déchu le sentiment de la haine, et d'une haine si profonde et si vive, que, si l'Église pouvait être personnifiée en un seul homme, ou si le Fils de Dieu revenait parmi nous avec sa ravissante douceur, sa divine charité et le céleste cortége de ses incomparables vertus, mais foudroyant l'hypocrisie, la volupté, la cupidité, et prêchant sur les places publiques la pénitence, la chasteté, la restitution du bien d'autrui, faut-il le dire ? sourd à ses divins accents, « le monde cher-

cherait une autre montagne pour l'y crucifier de nouveau [1]. »

Triste pensée sur laquelle il faudrait se hâter de jeter un voile de pudeur, si, livrés à nos propres inspirations, nous étions capables de concevoir de si noirs desseins. Mais l'homme cesse d'être lui-même quand il roule dans son esprit ces projets homicides; il est poussé à la haine de l'Église par une puissance plus forte que lui : « Il obéit au gouverneur des ténèbres, à ce prince du siècle qui demande à cribler l'Église naissante comme on a coutume de cribler le froment [2]. » Et quel autre que le père du mensonge pourrait souffler au cœur des impies cette haine prodigieuse qui semble dépasser les bornes du possible? Le cœur humain trouverait-il en lui-même une telle puissance d'erreur, et les passions ardentes qui se précipitent sur l'Église, le blasphème à la bouche et la flamme à la main, pourraient-elles s'embraser ailleurs qu'aux feux de l'abîme?

Non, et c'est ce qui explique, pour le dire en passant, nos très-chers frères, cette douce compassion de l'Église envers ses plus cruels persécuteurs; elle a le secret de leur faiblesse, et elle sait qu'ils ne

[1] Tam mali estis qui evertitis evangelium, ut si Christus videretur, iterum crucifigeretur. S. Aug.

[2] Ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum. Luc, XXII, 31.

sont jamais plus dignes de pitié que lorsqu'ils se laissent entraîner au point de ne savoir plus ce qu'ils font. Comme toutes les tendres mères, elle a plus d'amour pour les enfants qui la rendent plus malheureuse : ses gémissements sont des prières. Une longue expérience lui a appris que notre esprit infirme et borné est aisément fasciné et séduit par « l'esprit menteur qui fut homicide dès le commencement [1]; » lui seul peut aiguiser la plume de l'athée au point de la rendre plus acérée et plus tranchante que les plus terribles instruments de mort.

Les persécutions du glaive ont eu leurs trêves et leurs temps de repos; mais les persécutions des rhéteurs et des sophistes n'auront jamais de relâche. Échappée aux lettrés de la Judée, vous voyez l'Église catholique aux prises avec les rhéteurs de la Grèce. A peine a-t-elle ensuite dressé un autel dans les catacombes, que les sophistes, exilés de Rome, y sont rappelés pour seconder la violence des Césars. Avec cette espèce d'ennemis, les combats sont de tous les jours, et tous les jours il faut ou vaincre ou succomber. Partout où les apôtres portent leurs pas, ils se trouvent en présence d'une race d'esprits inquiets et superbes, habiles dans

[1] Vos ex patre diabolo estis..... ille homicida erat ab initio. Joan., VIII, 44.

l'art de façonner et de polir la parole, accoutumés à préférer l'erreur, qu'ils ont trouvée, à la vérité découverte par leurs rivaux, affectant la science et ne sachant rien, prodigues de sarcasmes et pauvres de raisons, hardis contre le bon sens et l'évidence, affamés de gloire, « qui mettraient le feu aux quatre coins du monde pour le plaisir de faire du bruit ou de voir un bel incendie[1]; » et, partout enfin où l'Église formera un troupeau et placera un pasteur, des sophistes se glisseront parmi les brebis pour y jeter des germes de mécontentement et semer la révolte. Malheur au temps où ils se multiplieront sur la terre et où chaque village aura le sien! On parle de certains rivages que troublent des tempêtes éternelles, et sur lesquels la foudre gronde toujours; mais, quand les sophistes, lassés de n'être que les simples conseillers des nations, en seront devenus les maîtres, ces lieux désolés ne seront qu'une pâle image des sociétés humaines ravagées par leur parole. Une fois en possession du crédit des anciens oracles et de la puissance des anciens césars, ils retomberont sur l'Église de tout le poids de leur grandeur; et alors ce sera le commencement des douleurs extrêmes : on lui fera regretter son premier âge et le glaive de ses tyrans.

[1] Leibnitz.

Or ces temps de calamité sont-ils bien loin de nous, nos très-chers frères, et chaque jour des bruits sinistres, des symptômes alarmants, ne vous annoncent-ils pas leur approche? Que voyez-vous, qu'entendez-vous? rendez-vous attentifs à ce qui se passe. Les sciences ont agrandi leur domaine en arrachant quelques nouveaux secrets à la nature; le hasard et le génie se sont rencontrés de nos jours pour faire ensemble de puissantes découvertes. Des prodiges non moins étonnants, dans l'ordre moral, ont concouru avec les découvertes de l'ordre matériel. Pendant que l'esprit scientifique faisait sortir du plus léger des éléments une force capable de soulever les montagnes et de faire courir des maisons mobiles avec la rapidité des vents, l'esprit des innovations trouvait dans la parole humaine, non moins légère que la vapeur, un levier assez fort pour renverser les empires, une puissance de domination capable de courber les peuples les plus fiers, non sous le joug des armes, mais sous le joug des harangues et des simples discours. La parole humaine a donc été proclamée reine des nations, et l'on s'est hâté de lui élever des trônes partout où elle a promis de créer un monde de félicités à la place du monde de misères que les hommes avaient habité trop longtemps. Sa souveraineté a été reconnue aux acclamations des peuples; les anciens rois

ont humblement abaissé l'orgueil de leurs diadèmes devant cette nouvelle majesté, et toutes les voix de la renommée publient d'un pôle à l'autre que tout peuple sur lequel ne régnera pas la parole ne sera désormais qu'un peuple esclave et barbare.

Mais, pour introduire les sociétés humaines dans les prospérités de ce nouvel empire, il a fallu les faire sortir l'une après l'autre de leurs antiques fondements. Rien de ce qui les avait fait vivre et durer jusque-là ne leur convient plus. Leur gloire même a vieilli ou n'est plus de la gloire; les sentiments généreux, l'honneur, la fidélité, le dévouement, tout ce qui faisait battre le cœur de nos aïeux est presque de nul prix. Le bien-parler peut suppléer à toutes les vertus et résumer en lui seul toutes les grandeurs et toutes les prospérités : ainsi les croyances, les institutions et les mœurs sont à refaire sous le règne de ce nouveau monarque, et *la parole humaine*, luttant de puissance avec *la parole de Dieu*, veut, à son tour, créer une nouvelle terre et un autre univers.

Cependant le passé tout entier n'a pu s'écrouler sans laisser des ruines immenses, et au milieu de ces ruines s'élève l'Église catholique, comme un monument du désert. Elle est grande, la place qu'elle occupe sur la terre; elle est même trop grande en un sens, puisque les ouvriers créateurs

craignent, dit-on, de manquer d'espace pour asseoir leurs nouvelles constructions. *Il faut donc l'abattre*, ont dit les sophistes, enivrés des récents triomphes de la parole humaine et bien persuadés que l'Église ne tiendrait pas longtemps contre la leur. De là tous ces écrits divers, ces discours et ces livres qui, depuis quelque temps, lui demandent, d'un ton de maître, de se détacher du passé, de se rajeunir comme tout le reste, ou de disparaître. Admirez cette haute sagesse, nos très-chers frères, ils proposent gravement à une société divinement constituée pour durer toujours de se modifier selon le goût d'un temps et de quelques hommes, de descendre du rocher où elle est assise à l'abri des orages pour s'abandonner aux vagues d'une mer sans fond et sans limites. Encore, si son enseignement et sa doctrine, comme leurs fragiles systèmes, pouvaient se plier aux exigences du jour: si, au lieu de tonner contre tous les vices et toutes les passions ensemble, elle faisait un certain choix dans ses anathèmes; si elle consentait du moins à partager son empire sur les consciences avec les rhéteurs qui brûlent du désir de les gouverner, peut-être, ainsi affaiblie et mutilée, eût-elle trouvé grâce aux yeux des novateurs : mais repousser de son sein les innovations comme des maladies; rester immobile à sa place quand tout marche et se préci-

pite autour de soi; respecter les traditions du passé quand le passé est traité lui-même de vieille chimère; douter si les prodiges de la parole que tout le monde admire sont de vrais miracles ou des prestiges éclatants et vains : l'orgueil régénérateur, on le conçoit, a pu voir, dans cette impassible résistance, non l'accomplissement d'un grand devoir, mais le signe manifeste d'une opposition insensée. Cette immutabilité de l'Église l'afflige et le déconcerte. Il ne saurait supporter l'idée d'un pouvoir souverain qui ne soit pas son ouvrage. Le sceau divin que les sophistes entrevoient malgré eux sur le front de l'Église les plonge dans des angoisses mortelles. Ils soupçonnent que quelque chose peut leur résister sous le soleil, et à l'instant ils s'irritent contre eux-mêmes de ce soupçon; ils parlent plus haut, ils écrivent plus vite, ils impriment nuit et jour; leur parole éclate en plaintes, en menaces, en malédictions, comme celle de l'enfant qui ne peut renverser un colosse. Ils lèvent souvent les yeux pour voir si l'Église n'est pas encore tombée; ils prennent le bruit qu'ils font pour la chute de l'édifice qu'ils ont entrepris de démolir, et, semblables à ces infortunés que la faim tourmente et qui finissent par entrer dans un délire où ils se rassasient d'aliments fantastiques, on les voit se nourrir de leur impuissance et en tromper les ennuis par des

chants de victoire. Cependant l'orgueil monte, monte toujours; arrivé enfin aux limites du monde réel, il regarde au delà, il s'élance vers des mondes imaginaires, et, dans l'extase de son délire, il lui semble qu'il creuse un vaste tombeau, qu'il y ensevelit pour jamais l'Église, et, roulant une pierre énorme sur le vide de ce sépulcre vide, il fait annoncer à la terre par ses lettrés, ses rhéteurs et ses romans que c'en est fait de l'Église catholique, et que, soumise à d'autres lois, mais affranchie des antiques superstitions, l'humanité va s'avancer glorieusement et sans obstacle vers la perfection infinie où l'appellent ses destinées.

Ces rêves de destruction ne doivent pas vous surprendre, nos très-chers frères : ils furent gravés sur le marbre et l'airain par les anciens sophistes, à de longs intervalles, avant de l'être sur le papier par les sophistes contemporains. « Gloire à César, pour avoir aboli jusqu'au nom chrétien[1], » disent les antiques inscriptions; « Gloire à la philosophie qui a délivré les nations du joug des superstitions et des prêtres, » disent aussi des monuments plus modernes. Malheureusement ces récits fabuleux et ces assertions chimériques viennent tous les jours frapper les oreilles du peuple, et ils exercent sur les

[1] Christiano nomine deleto.

esprits un tel pouvoir de fascination et d'erreur, qu'on se demande si l'Église catholique a disparu, alors même que la foule remplit ses temples et qu'en tous lieux les ouvriers évangéliques succombent aux fatigues du saint ministère. Qui pourrait comprendre, en effet, l'ascendant irrésistible que la parole des sophistes a pris aujourd'hui sur les intelligences? Elle fait à son gré le vrai et le faux, la lumière et les ténèbres, comme les prismes font les couleurs. En voulez-vous des exemples, nos très-chers frères? écoutez :

Fondés sur l'évidence des preuves les plus convaincantes, nos pères, dans la droiture de leur esprit, croyaient à la divine institution de l'Église, comme nous croyons encore nous-mêmes à l'existence du soleil. Mais supposez un moment qu'à cette dernière croyance fussent attachés les obligations morales, les préceptes et les règles de vie qu'impose la foi catholique, en sorte que l'on se mît en contradiction avec soi-même si l'on continuait à croire au soleil sans vivre selon l'Évangile; supposez encore que, soumis à la loi commune, les sophistes eussent de plus un intérêt de réputation et de fortune à faire une guerre particulière à l'astre du jour : telle est la confusion intellectuelle où nous vivons, que la première vérité de l'ordre physique serait aussi facilement, aussi promptement

obscurcie que les premières vérités de l'ordre moral. Les doutes sur le soleil même deviendraient en peu de temps aussi populaires que les doutes sur la religion. Ce n'est pas possible, dites-vous, la fascination du sophisme ne peut aller jusque-là. Ah! que vous connaissez mal la puissance d'obscurcissement qui vous enveloppe de ses ombres et de ses illusions!

On commencerait d'abord par disposer habilement les esprits à entendre du nouveau sur le mécanisme céleste de notre système planétaire; on jetterait une légère teinte d'ironie et de mépris sur l'état des sciences astronomiques, avant le siècle où nous sommes; l'autorité des savants les plus illustres, mais un peu anciens, serait contestée, et leurs livres ne mériteraient plus d'être consultés à l'avenir. On ferait ensuite annoncer de divers points du globe « qu'il se passe, depuis quelque temps, des choses assez étranges dans le soleil; que les taches qu'on y avait remarquées autrefois se déplacent de moment en moment et s'élargissent au point d'affaiblir sensiblement l'éclat de cet astre et d'en diminuer la chaleur. » L'attention publique une fois éveillée sur un sujet si intéressant, on aurait soin de l'en préoccuper tous les jours. « Les dernières observations de nos grands astronomes, dirait-on, ont eu des résultats d'une telle impor-

tance, que nous serons obligés de réformer toutes nos idées sur ce qu'on a nommé jusqu'ici le père du jour et de la lumière; tout ce que nous croyions en savoir n'était appuyé que sur une science fort incomplète et sur des préjugés populaires qui ont fait leur temps. Il résulte, en effet, des dernières expériences qu'on peut douter, à bon droit, si la chaleur et la lumière nous viennent de cet astre; tout porte à croire, au contraire, qu'il est opaque comme les planètes. » De nouveaux mémoires seraient ensuite publiés, où les doutes soulevés précédemment se transformeraient en certitude. « Enfin la science moderne vient de résoudre l'immense question qui préoccupait depuis si longtemps tous les esprits : il est aujourd'hui démontré que le soleil est un globe obscur, et que c'est la masse des rayons lumineux épars dans la nature qui convergent et se réunissent dans cette énorme planète, par une puissance d'attraction dont la cause n'est pas encore bien connue : mais c'est déjà un immense progrès de savoir que le soleil peut disparaître des cieux sans que la somme de lumière et de chaleur répandue dans notre univers en soit sensiblement diminuée, et sans que la terre, surtout, puisse en souffrir dans sa parure et dans sa fécondité. Au reste, des appareils lumineux beaucoup plus commodes et plus brillants que cet astre vien-

nent d'être inventés, et il n'y aura bientôt plus que les ennemis des lumières et les esprits arriérés qui puissent attacher la moindre importance à ce vieux flambeau dont la forme usée ne pouvait plus s'adapter à notre moderne civilisation. » Mais, si ces nouvelles opinions, outre l'avantage de nous délivrer de beaucoup de pénibles devoirs, comme nous le supposions tout à l'heure, avaient encore la vertu de nous placer au rang des esprits forts en les professant; si la vieille doctrine, attaquée de toutes parts par la logique, l'épigramme et le ridicule, était obligée de se réfugier dans les consciences pour éviter les affronts; si on la faisait monter sur la scène pour la livrer au rire des spectateurs; si les corps savants et les académies, n'osant pas la défendre, se plaçaient à la tête de ceux qui l'attaquent avec le plus d'esprit et de talent, n'est-il pas vrai, pour quiconque connaît notre fol amour de la nouveauté, que cette croisade des sophistes contre le soleil finirait, tôt ou tard, par rendre l'opinion publique aussi hostile à cet astre que leurs incessantes attaques ont pu la rendre hostile à l'Église. Et, quand ces nouvelles doctrines seraient enfin descendues jusqu'aux plus basses régions sociales, que penserait-on, que dirait-on du soleil, dans ces lieux de réunions populaires où le *sophiste de l'endroit* serait chargé de les propager et de les enrichir de ses

savants commentaires? Mais le nom de l'astre du jour n'y serait accueilli que par le rire stupide ou par le blasphème insolent; mais on l'accuserait de tous les malheurs publics; mais, pour tout dire en un mot, on le ferait passer pour un Jésuite; et, si son trône était aussi près de terre que bien d'autres trônes, mille bras intelligents se lèveraient ensemble pour le réduire en poussière. Sans doute ni ce vain bruit de paroles ni ces insultes grossières n'empêcheraient le géant du ciel de se lever tous les matins pour parcourir son immense carrière, en inondant le monde de nouveaux feux, pas plus qu'ils n'empêchent l'Église de poursuivre sa course majestueuse à travers les âges, versant à pleines mains ses grâces et ses bienfaits, et sur les générations fidèles qui lui sont soumises, et sur les générations infidèles qui ne peuvent l'insulter qu'en passant. Mais la plus éclatante vérité n'en serait pas moins obscurcie et méprisée.

O pauvre esprit humain, comme on se joue de ta faiblesse! On peut donc t'aveugler assez pour te persuader que tu ne vois pas ce que tu vois, et que tu ne veux point ce que tu désires. La pensée de l'esclave est libre jusque dans les fers; la tienne ne t'appartient pas. Condamné tous les matins à lire à la hâte ce qu'il faut que tu croies pendant le jour, ton entendement s'arrête là où s'arrête la plume de

tes précepteurs. Même le charme des fictions et des fables a pu devenir si fort, que les nobles réalités ne t'inspirent plus qu'un insupportable dégoût : la vérité te devient odieuse; c'est aux romans désormais à faire ton éducation, tes mœurs et ta gloire. Le mystère de ton ignorance n'est plus un mystère, le sceau de ton inépuisable crédulité est rompu, on peut te vouer aux plus fatales, aux plus folles illusions : tu es capable de tout porter. Mais, quand le mensonge s'est ainsi élevé à la dignité d'enseignement public, les premières lois de la vie morale des peuples sont renversées, et l'opinion, égarée en tous sens, finirait par s'endormir de fatigue dans un sombre scepticisme ou dans une stupide crédulité, si la puissance d'aveuglement dont nous parlons ne trouvait nulle part écrit devant elle : « Tu viendras jusque-là, et là se brisera ton orgueil. » La Providence y a donc pourvu, en lui donnant pour barrière ses propres excès et le réveil de la conscience publique. Nous sommes témoins de ses triomphes, nous le serons de ses abaissements : elle n'aura pas encore achevé de se glorifier de sa force et de se promettre un éternel empire, qu'on la verra s'agiter sur son trône, comme si elle se sentait saisie par la main toute-puissante qui doit l'en précipiter.

Et ne dirait-on pas que ces temps vont s'accom-

plir? Les sophistes, arrivés d'hier au faîte de la puissance, ne commencent-ils pas à perdre en autorité ce qu'ils gagnent en nombre? leur force réelle ne va-t-elle pas en s'affaiblissant de toute la violence qu'ils déploient contre l'Église? Autrefois, avant d'attaquer la nouvelle Sion, ils se donnaient le soin d'en étudier les côtés faibles, ils en formaient le siége dans un ordre régulier : aujourd'hui, ce n'est plus qu'une armée débandée que la haine conduit, que la colère transporte, qui, sans reconnaître la voix d'aucun chef, se précipite sur la cité sainte, poussant des cris sauvages pour effrayer ses défenseurs. Autrefois encore, ils maniaient avec quelque talent les armes de la critique, leur érudition religieuse n'était pas méprisable, ils affectaient une certaine connaissance de la théologie chrétienne; les incertitudes de l'histoire, les obscurités de la métaphysique, leur venaient en aide pour combattre la vérité : maintenant, ils ne connaissent l'Église, sa constitution et ses lois que par les travestissements odieux et les insolentes satires qu'en ont faits leurs devanciers. Leur instruction religieuse ne s'élève guère au-dessus de la plus vulgaire ignorance; et, obligés qu'ils sont de créer une Église catholique toute d'imagination, ils la remplissent de honteux préjugés et de bizarres superstitions, sans se douter le moins du monde qu'en

la présentant ainsi défigurée au mépris de leurs lecteurs ils n'appellent ce mépris que sur la peinture qu'ils en ont tracée.

En voulez-vous la preuve? ouvrez leurs livres. Dédaignant d'élever leurs faibles conceptions jusqu'à nos sacrés mystères, ils s'efforcent de les rabaisser jusqu'à eux. Quelles basses pensées, et surtout quel étrange langage! Dans leurs expositions contre la foi catholique, les païens parlaient une langue intelligible, et, dans ce qui nous reste de leurs controverses, on voit percer le désir d'être assez clair pour se faire comprendre. C'est tout le contraire de nos jours : pour se montrer fort contre l'Église, il faut profaner les mots les plus saints, sanctifier les plus impurs, s'élever sur de grandes paroles à une fausse et imaginaire transcendance, et s'envelopper d'un néologisme vague et nébuleux, où l'obscurité des expressions réponde dignement à l'obscurité des idées. Moins on comprend, plus on est convaincu; moins on est compris, plus on fait impression : il n'y a que l'injure et la calomnie envers les choses saintes qu'on sache exprimer clairement.

Qu'est-ce que l'Église catholique, dans leurs écrits? Une espèce de système religieux auquel on peut opposer tant d'autres systèmes, un série d'opinions mystiques que l'esprit humain adopta dans des

temps d'ignorance, et que les prêtres exploitèrent à leur profit; ou, si l'on veut, une secte isolée qui a pour mère la superstition, et le fanatisme pour père.

Et qu'est-ce que l'Église catholique en réalité? Un peuple vivant, et le plus grand de tous les peuples; qui a sa nationalité, ses rois, sa législation et son gouvernement comme toutes les nations de la terre; nationalité puissante dans laquelle tous les peuples civilisés sont venus tour á tour se confondre, et qui n'est bornée ni par les fleuves ni par les montagnes. L'Orient se sépare, l'Occident tout entier se jette dans ses bras; un schisme fatal entraîne une partie du Nord, un nouveau monde vient remplir ce vide; de ses entrailles souvent déchirées, mais toujours fécondes, sortent en foule de nouveaux enfants qui la consolent de ceux qu'elle a perdus. Le temps lui est soumis, et l'éternité fait partie de son domaine; elle combat sur la terre, elle souffre au lieu des expiations, elle règne dans le ciel; ce peuple ne meurt pas : il a pris possession, par le baptême, de la vie qui dure toujours. Société incomparable qui embrasse l'humanité tout entière et réalise cette grande unité humaine après laquelle, dit-on, soupire le monde, liant ensemble, par des liens fraternels, le présent, le passé, l'avenir, et, de toute la race humaine, depuis le pre-

mier homme jusqu'au dernier de ses descendants, ne faisant qu'une seule famille dont Dieu seul est le monarque et le père. Ses doctrines ne sont pas des opinions, mais des lois immuables promulguées de siècle en siècle avec la pompe et la solennité qui conviennent à un tel peuple et à un tel roi; sa charte constitutive émane du seul pouvoir qui n'en connaît point d'autre au-dessus de lui, aucun mot n'y sera changé; « et les points et les virgules y resteront à leur place, au milieu des tremblements de terre qui brisent toutes les constitutions [1]. »

Son gouvernement « est fondé sur la pierre [2]; » affermi par les coups qu'on lui porte, il subsiste inaltérable au milieu des déplacements et des ruines des gouvernements humains, et deux cent cinquante-six rois se sont assis sur ce trône immuable, depuis Pierre le Pêcheur jusqu'à Grégoire XVI, qui règne glorieusement sur la ville et le monde. Or ce peuple lit dans ses annales, conservées dans toutes les langues et chez tous les peuples, qu'il n'a pour fondateur et pour législateur que Dieu même; remontant de famille en famille, de génération en génération, il prouve l'authenticité de son histoire par les irrécusables témoignages sur lesquels repo-

[1] Iota unum aut unus apex non præteribit a lege donec omnia fiant. Matth., v, 18.

[2] Fundata enim erat super petram. Luc., vi, 48.

sent partout l'obligation des traités humains, les droits sacrés de la propriété, l'honneur et la vie des hommes. Qu'on lui démontre donc, il en est temps, que ses titres nationaux sont controuvés, ou qu'ils ont été profondément altérés dans le cours des siècles; qu'on lui prouve, par les règles universellement reçues pour la discussion sincère des témoignages publics, qu'il abuse de la crédulité des habitants de la terre. A ses traditions authentiques, opposez des traditions plus constantes et mieux établies; aux innombrables monuments qu'il invoque, des monuments plus nombreux et plus certains; la controverse, portée à cette hauteur, aura pour résultat d'éclairer le monde. Mais, diriger contre cette auguste société les futiles intrigues par lesquelles on fait tomber les pièces de théâtre, ourdir savamment des conspirations de collége pour ébranler ses fondements éternels, attaquer des congrégations et des jésuites, qui naquirent hier, les travestir et les calomnier, pour prouver aux ignorants que l'Église catholique n'a pas été divinement instituée sous le règne des premiers Césars, réveiller toutes les aveugles passions qui dorment au fond des âmes et les prendre pour juges souverains de la vérité des faits évangéliques, les rhéteurs modernes y pensent-ils? Et les tumultueux applaudissements de l'ignorance et du vice ont-ils tant de

charmes, qu'on puisse leur sacrifier de sang-froid les éternels principes de la logique, du bon sens et de la raison?

Les anciens rhéteurs se divisaient en plusieurs classes, mais chaque caste avait son symbole; tous croyaient à quelqu'un ou à quelque chose, et ils se faisaient gloire de leur croyance. Mais les sophistes, plus modernes, que croient-ils et à qui croient-ils? Triomphants quand ils attaquent la foi d'autrui, ils sont plus que timides pour montrer la leur. Ils ne sont ni matérialistes, ni athées, ni déistes, ni sociniens, ni protestants; que sont-ils donc? rien. Quand vous leur demandez une profession de foi, ils vous disent assez vaguement les dogmes qu'ils rejettent, mais jamais ceux qu'ils ont admis. Ils s'établissent donc vos maîtres, et toutes leurs leçons se réduisent à vous apprendre à nier. « Au jour où tu mangeras du fruit de cet arbre, tu mourras[1], » dit le Seigneur au chef de la race humaine. « Non, vous ne mourrez pas, reprend doucement le prince des sophistes, mais vous serez comme des dieux[2]. » Il a nié et il a prophétisé; sa thèse est prouvée. Or qui entend le père du mensonge, entend toute sa postérité. *Nier et promettre*, la science ne va pas au delà.

[1] In quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris. Genes., II, 17.

[2] Nequaquam morte moriemini... eritis sicut dii. Gen., III, 4 et 5.

Et il est si commode de dire *non* à tous les pénibles devoirs que la loi de Dieu nous impose; il est si consolant de se promettre que de leur violation il ne peut résulter pour nous aucun mal, que, pour adopter cette facile théologie, on peut se passer de raisonnement!

Quoi qu'il en soit, l'absence de toute doctrine positive n'en est pas moins le plus frappant caractère de tous les livres modernes : restent donc leurs promesses et leurs prophéties sur l'avenir. Secouez le joug de l'Église, vous dit-on hardiment; fermez l'oreille à ce qu'on vous donne pour la parole de Dieu, écoutez la nôtre; laissez vos prêtres et prenez-nous pour pasteurs, vous marcherez dans le progrès; les vertus publiques couleront à pleins bords de nos livres et de nos discours; et, quand nos lumières seront universellement répandues. elles chasseront devant elles les restes d'égoïsme, de misère et de cupidité que l'ignorance et la superstition ont laissés dans vos âmes. Rien de plus consolant, assurément, et de plus magnifique que ces promesses. Mais nos pères les avaient entendues comme nous, et ils sont morts souffrants et malheureux comme le reste des hommes. On les a répétées sur nos berceaux, et nous voilà entrés bien avant dans la vie. Or est-il bien vrai que vous en ayez récolté les heureux fruits, que vous soyez réel-

lement transformés en hommes meilleurs? Sentez-vous vos passions se refroidir et s'éteindre? Y a-t-il moins de division et de haine dans vos villes et dans vos campagnes? Vos âmes se confondent-elles dans l'unique amour des vertus et de la patrie? Êtes-vous mieux disposés à sacrifier au bien public vos plus chers intérêts personnels? Le bonheur se fait-il lire sur tous vos visages? Les mœurs populaires ont-elles retrouvé leur dignité? Une sécurité profonde a-t-elle banni les craintes importunes? Et l'avenir enfin est-il si clair et si beau? Ah! les prophéties auraient besoin d'être habilement retouchées pour séduire, par leurs fallacieuses amorces, les générations qui nous suivent; l'illusion se soutient à grand'peine; peut-être même a-t-elle déjà cessé de bercer un grand nombre d'esprits dans ses songes brillants. On le dirait presque à l'air de désenchantement qui se peint sur les fronts. On a beau répéter *qu'il faut savoir attendre, qu'il y a déjà beaucoup de bien de fait;* hélas! nous sentons le mal de toutes parts, il nous presse de ses étreintes cruelles, et il faut lire beaucoup de livres pour y trouver le bien que personne ne possède encore; il nous semble que nous souffrons autant que jamais, depuis qu'on nous assure sérieusement que nous devons être délivrés de toute souffrance.

Il est donc sur le point de se réveiller, cet in-

stinct conservateur des sociétés humaines, ce bon sens incorruptible que les sophistes ont eu l'art d'endormir pendant un temps, et de fasciner par les prestiges de leur parole. La voix de la conscience publique parlera bientôt, et plus haut et plus fort que leur propre voix. Elle compare déjà, dans cette lumière intérieure que rien ne peut éteindre, les paroles et les faits, les résultats et les promesses. Qu'avons-nous gagné à déchaîner l'impiété sur la terre? En déclarant la guerre au pouvoir spirituel de l'Église, ne l'aurions-nous pas déclarée à tous les pouvoirs temporels de la société? Est-il bien certain, du moins, qu'un pouvoir temporel quelconque puisse s'établir et durer là où il n'y a plus aucun pouvoir divin universellement reconnu? S'il n'existe pas de loi divine à laquelle on soit contraint d'obéir, quelle base donner aux autres lois? Est-il possible dès lors, est-il possible à la raison même de voir autre chose, dans les législations humaines, que l'oppression effroyable des faibles par les forts? Il n'y a donc plus ni juste, ni injuste, ni crime, ni vertu, ni droits, ni devoirs. Et, si les sophismes qu'on porte à nos oreilles ont la moindre force contre l'autorité spirituelle, ils renversent du même coup toute autorité temporelle ici-bas.

Ce langage intime de la conscience publique qui se fait entendre au dedans des âmes est puissam-

ment fortifié par les questions étranges qui éclatent au dehors : « Qu'est ce que les rois, et pourquoi des rois? Qu'est-ce que les gouvernements, et pourquoi des gouvernements? Qu'est-ce que la propriété et le travail, et l'inégalité des conditions, et la fortune de quelques-uns, et la misère de tous les autres? » Car, au moment où la puissance spirituelle de l'Église a été mise en question, l'état social tout entier a dû devenir un problème. Les peuples se sont condamnés à mettre chaque jour à l'étude leur propre existence. Les questions de vie et de mort, pour les plus forts empires, s'élèvent de toutes parts si nombreuses et si pressantes, que les gouvernements succomberaient sous le fardeau, si tout le monde ne leur venait en aide pour les résoudre. On voit des nations entières se rasseoir sur les bancs, refaire leurs classes, et, sous des maîtres qui s'entendent si bien que l'un affirme ce que l'autre nie, et qu'au moment de recueillir les suffrages chacun est réduit au sien, on ne vit plus que de raisonnements, de discussions et de disputes. « Y a-t-il quelque chose de nouveau [1]? » se demandaient les Athéniens en se rencontrant. « Savez-vous où en est la question? » se dit-on aujourd'hui en s'abordant l'un l'autre. Le nouveau, pour Athènes,

[1] Athenienses autem omnes... ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere aut audire aliquid novi. Act., xvii, 21.

c'était que le roi de Macédoine préparait des fers à la Grèce; la question, pour nous, c'est que quelque révolution est toujours à nos portes. Le doute, l'anxiété, l'incertitude de toutes choses, martyrisent les âmes. Plus le siècle répand de clartés, plus nous nous approchons du chaos. Eh quoi! ces ténèbres palpables que la colère de Dieu étendit sur la vieille Égypte[1] seraient-elles donc venues s'asseoir sur de plus jeunes empires? et ne parlerions-nous tant de lumières que parce que le jour nous manque et que nous sommes entrés bien avant dans la nuit?

Ainsi juge le simple bon sens; ainsi s'inquiète la conscience publique. Mais les sophistes ne se déconcertent pas. L'ordre, pour certains esprits, est dans le désordre; le vrai dans le faux; le bien dans le mal. Leur mission est de nier, et, par conséquent, de détruire; et quand la destruction ne va pas assez vite à leur gré, ils appellent à leur secours tout ce qui a nié ou détruit quelque chose dans le monde.

Sous ce point de vue, les diverses sectes religieuses qui se sont séparées de l'Église romaine, en différents temps, leur inspirent la plus vive sympathie; on les encourage du geste et de la voix, on excite leur zèle languissant et tiède, on éveille leur

[1] Factæ sunt tenebræ horribiles in universa terra Ægypti. Exod., x, 22.

prosélytisme endormi, et, selon la coutume, on leur promet les plus beaux triomphes. Mais, rassurez-vous, nos très-chers frères, vous n'avez rien à craindre de ce côté-là. Séparées de l'Époux céleste, ces églises sont condamnées à une irremédiable stérilité. Leur histoire est écrite dans celle de l'enfant prodigue. Les biens spirituels qu'elles emportèrent de la maison paternelle « ont été bientôt dissipés dans les régions lointaines où les a conduites le fol amour de l'indépendance [1]. » N'ayant plus de dogmes à enseigner, elles n'ont plus de prosélytes à faire. La pensée peut bien leur être venue de reprendre des forces. Au milieu de la confusion morale où nous vivons, et lorsque tant de catholiques ne donnent plus aucun signe extérieur de leur foi, il a pu sembler facile à d'autres cultes de réunir dans leur communion ces chrétiens indifférents qu'on dirait ne plus tenir à la nôtre. Des essais en ce genre sont tentés en ce moment et sous les plus heureux auspices. Au privilége remarquable de n'être jamais censurés ni calomniés par la parole humaine, s'ajoutent des espérances qui montent plus haut et s'étendent plus loin. Certaine disposition des esprits semble enfler leurs voiles d'un vent favorable : il en coûte d'ailleurs si peu aux passions

[1] Adolescentior filius peregrè profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam. Luc., xv, 13.

bien élevées de se faire religieuses sans se contraindre; l'amour du changement joue un si grand rôle dans les scènes de la vie; la gloire même du scandale peut avoir tant de charmes, qu'on serait surpris si, au milieu d'aussi grands encouragements, les églises séparées n'avaient pas formé le dessein de se dilater et de communiquer aux morts le peu de vie qui leur reste. Mais, en y regardant de plus près, on voit aisément que l'agitation où ces églises sont entrées nouvellement tourne sur elle-même; elles se remuent, mais ne marchent pas, et leurs conquêtes ne seront qu'un rêve de plus à ajouter à tant d'autres rêves.

En effet, nos très-chers frères, ou les catholiques qui ne donnent extérieurement, et qu'à de longs intervalles, des signes de religion, ont eu le malheur de perdre tout à fait la foi chrétienne, ou ils conservent encore l'étincelle du feu sacré sous l'oppression du respect humain et des passions de la vie. Dans le premier cas, vous ne pourrez en faire des chrétiens sincères qu'en les ramenant par la foi à la divinité de Jésus-Christ, à la mission de l'Église, à sa perpétuité et à son infaillibilité, et vous les reporterez ainsi, malgré vous, au principe d'autorité qu'il vous faut nier pour les convertir à vos églises. Dans l'autre cas, vous les exhortez tout simplement à abjurer leur croyance pour professer vos

opinions, c'est-à-dire que vous leur demandez une lâche apostasie pour qu'ils aient le plaisir de penser comme vous. Mais vous ne connaissez donc plus ni ce que vous êtes, ni ce qu'ils sont? Vous pouvez revenir à nous sans honte et sans apostasie, mais nous ne pouvons aller à vous sans imprimer cette double flétrissure à notre mémoire. En veut-on savoir la raison? la voici. En posant pour base de la foi le *jugement privé*, les églises séparées de la communion romaine se sont à jamais dépouillées du droit de retenir leurs adeptes dans leur sein. Le libre examen les y conduit, le libre examen peut les en éloigner. Ils conservent toute leur vie le droit de mieux entendre les Écritures, et, par conséquent, le droit de croire autre chose que ce qu'ils ont cru. Quiconque examine, cherche, eût-il passé successivement par toutes vos églises avant de se fixer dans la nôtre; oserez-vous l'accuser d'apostasie pour avoir trouvé? Les cultes séparés de Rome ne sont donc, à les bien prendre, que de belles hôtelleries où l'homme voyageur s'arrête quand il lui plaît, et d'où il part lorsque la pensée qui l'y retenait lui dit de partir. Le catholique, au contraire, recevant sa foi non de la seule Écriture, mais de l'Église, ne peut en changer sans se révolter contre l'autorité souveraine qui la lui a imposée; et c'est la révolte qui constitue l'apostasie : par où vous voyez en pas-

sant, nos très-chers frères, la source de cette estime publique qui a toujours accompagné le passage d'une église séparée à l'Église mère et ce murmure désapprobateur qui s'attache aux défections dans un sens contraire. Là où n'existe pas un pouvoir suprême qui ait reçu d'en haut le droit inaliénable de juger souverainement les controverses religieuses et de commander la foi, là il n'y a plus de religion. Tout se réduit à des façons de penser flottantes au gré des vents, à des opinions qui vont et viennent, et qu'on veut bien, par honneur, décorer du nom de culte; mais alors la foi que chacun se forme pour son usage particulier, les devoirs religieux qu'il se crée à lui-même, quand la fantaisie lui en prend, toutes ces religions dont on se pare dans le monde, mais qui ne mettent presque jamais le pied dans une église, ce ne sont pas plus des religions qu'un portrait n'est un homme vivant.

Les églises séparées et rompues en tant de morceaux ne peuvent donc inspirer à la mère des églises aucune espèce de crainte. Réduites à discourir avec plus ou moins d'esprit sur les choses religieuses, mêlant à leurs discours quelques restes de cérémonie, elles iront se perdre l'une après l'autre dans le gouffre immense du scepticisme, où tout s'engloutit, après avoir servi d'instrument ou de

prétexte à tous les mécontents qui voudront encore troubler le monde. Elles sentent si bien leur impuissance d'enseigner une religion positive et clairement circonscrite, que depuis longtemps leurs professions de foi ne savent plus énoncer ni ce qu'elles croient ni ce qu'elles ne croient plus. Sans mission divine dont on puisse produire les titres, on parle, on disserte, on conjecture, mais on n'enseigne pas. Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Au nom de qui prenez-vous la parole? Nous faites-vous la leçon dans notre intérêt ou dans le vôtre? Qui vous a chargés de régler nos pensées, de contrarier nos penchants, de tonner contre nos vices, de bénir nos mariages et baptiser nos enfants? Aucun ministère religieux en dehors du sacerdoce catholique ne répondra jamais nettement à la moindre de ces questions. Nous seuls avons le droit d'enseigner les nations, parce qu'il a été dit à nous seuls : « Allez, enseignez les nations. » Il nous appartient d'instruire, de reprendre, de corriger en toute patience et charité, sans usurpation et sans tyrannie, parce que nous seuls sommes envoyés et que nous ne venons pas de nous-mêmes. Aucun nom d'homme ne s'interpose entre Jésus-Christ et nous; nos titres sont intacts et remontent jusqu'aux apôtres; la loi sacrée que nous publions, nous ne l'avons pas faite; on ne nous a point appelés à la discuter. Échos fidè-

les de Jésus-Christ et ses ministres fidèles, nous vous disons ce qu'il nous a commandé de vous dire, et, renfermés dans une tradition rigoureusement uniforme, où la nouveauté même du langage est interdite, vos pasteurs, anneaux vivants d'une chaîne toujours vivante, se succèdent les uns aux autres depuis dix-huit siècles, répétant mot à mot à la génération qui vient ce qu'ils apprirent à la génération qui s'en va. Immobiles dans une croyance immobile, ils voient s'écouler à leurs pieds, comme des eaux courantes, les symboles éphémères, les professions de foi variables que l'esprit humain élabore péniblement, *avec son progrès religieux, son mouvement religieux, son sentiment religieux, son christianisme réformé, transcendant, rationnel, ses types et ses mythes*, et tous ces cultes philosophiques qui éclosent à la chaleur des disputes, comme des éléments nouveaux sortent chaque jour des creusets ardents de la chimie. La malédiction de Cham pèsera toujours sur les enfants qui déchirent le sein de leur mère : leur vie sera courte et leur existence abrégée. Si, au lieu de lire la Bible, qu'elles ne comprennent plus, et d'interroger une lettre morte qui répond à chacun tout ce qu'il lui plaît, les églises séparées lisaient dans les lois invariables de la nature le sort des ruisseaux qui ne communiquent plus à la source, ou des branches que le fer a déta-

chées du tronc où elles puisaient la vie, elles se serviraient du peu de forces qui leur restent pour se lever, comme le prodigue, au souvenir du repos et du bonheur dont on jouit dans la maison paternelle. Il y a place pour tous au foyer du père de famille, et les enfants égarés y sont accueillis à leur retour avec tant de joie, qu'ils y semblent plus aimés que s'ils n'en étaient jamais sortis. Oh ! que cette pensée est douce à nos âmes, nos très-chers frères, et que nos entrailles sont tendrement émues quand nous voyons les esprits sérieux et les savants sincères se préoccuper de plus en plus de l'isolement et du vide où ils ont vécu jusqu'ici dans les autres communions, se rapprocher, rentrer dans le bercail, et, par des conversions éclatantes, consoler leur véritable mère de ses autres douleurs ! O Dieu! bénissez ces heureux commencements, hâtez ces jours de réconciliation et d'amour où nos frères, assis à la même table, abrités sous le même toit, ne formeront plus avec nous qu'un cœur et qu'une âme !

Mais, sans prétendre sonder les impénétrables conseils de la divine providence, s'il y a quelque chose d'évident aujourd'hui, c'est que l'esprit d'erreur n'a plus rien à attendre des églises séparées pour provoquer de nouveaux déchirements, et qu'en se livrant à l'espérance de quelque grande apostasie il se trompe au moins de deux siècles. Il

paraît le pressentir lui-même, car ses vues se portent ailleurs, et, s'il fallait en croire certaines manifestations, il se serait déjà mis à la recherche de plus puissants auxiliaires.

Vous savez, nos très-chers frères, que, dans nos temps scientifiques, on a trouvé des méthodes et des procédés pour mêler et fondre ensemble les doctrines les plus contraires, comme pour unir et allier les métaux les plus insociables. Or pourquoi ne pas faire profiter les cultes religieux des avantages d'une si précieuse découverte? Leurs divisions ont pu aider jusqu'ici à les contenir l'un par l'autre; mais avec la liberté qu'on leur a promise à tous, celui d'entre eux à qui les dix-neuf vingtièmes de la population appartiennent par le baptême, tôt ou tard lèverait la tête; il se croirait peut-être abaissé parce que les autres ont ceint la tiare et marchent ses égaux; on le verrait affecter des airs de domination qui ne sont plus de ce siècle; ses plaintes et ses remontrances viendraient compliquer des situations qui le sont bien assez d'elles-mêmes. Il faut une religion, on ne peut le nier, les peuples les plus libres en ont porté le joug, mais une religion sage et tolérante, qui sache se plier aux nécessités du temps, peu chargée de dogmes, et surtout de préceptes, une religion enfin à la hauteur de l'époque et de l'opinion; mais où la

trouver? Dans une église nationale légalement constituée, avec son *sacerdoce laïque*, son *enseignement laïque*, ses temples publics, et ses cérémonies populaires. Il ne faudrait que vouloir : les temples sont là, la plupart des ministres futurs de la nouvelle église ont déjà pris la route qui mène aux modestes presbytères. Jetez les yeux de l'autre côté de la mer; « quelle prospérité! quelle grandeur! depuis qu'un pareil établissement y a complété toutes les réformes! » Voilà ce qui se dit à l'oreille, nos très-chers frères, et voilà ce que nous devons répéter sur les toits; car, de toutes les menaces faites à l'Église depuis un siècle, celle-ci est la plus impuissante et la plus légère.

Hâtons-nous de l'avouer, oui, des royaumes catholiques se sont séparés du centre de l'unité, emportant dans leur schisme une partie de nos dogmes, de notre ministère et de nos saintes cérémonies. De tous ces débris ont été formées des églises dites *nationales* que la puissance temporelle s'empressait d'établir civilement, et commandait souvent, sous peine de mort, de reconnaître pour la vraie Église : leurs symboles, leurs prières, leur culte extérieur devenaient des lois de l'État : gravement et solennellement discutés dans les assemblées législatives, les formulaires de foi, les manuels de liturgie étaient officiellement envoyés dans

les provinces, avec ordre de les y croire et de les y chanter, au nom de Dieu et du parlement. On cite donc ces exemples avec complaisance, on a soin de les fortifier par les plus belles considérations sur la haute fortune où ces peuples sont arrivés, depuis la naissance de leurs églises, sans penser toutefois que les grands arbres qui doivent durer le moins sont toujours ceux qui croissent le plus vite et qui portent d'ordinaire les plus beaux fruits, sans songer surtout que l'histoire de ces nations est loin d'être finie. Les hommes n'en ont écrit encore qu'un petit nombre de pages; eh! que la fin en serait lamentable, si, leur arrachant la plume des mains, la Providence voulait désormais se charger elle-même d'écrire le reste! Souvent elle ne laisse monter jusqu'aux cieux la puissance et la prospérité des peuples *séparés de l'alliance* que pour effrayer l'univers du retentissement de leur chute, et le couvrir des éclats de leur ruine.

Avec quelle magnificence de langage le Saint-Esprit se plaît à leur faire raconter à eux-mêmes le prodige de leur élévation : « Je ne m'appuie que sur la force de mon bras, disent-ils, je brille des lumières de ma sagesse, j'ai enlevé les bornes des nations, j'ai pillé leurs trésors et dépouillé leurs princes, et ma puissance a précipité de leur gloire les rois les plus élevés. Ma main a saisi la force des

peuples comme un nid de faibles oiseaux; j'ai rassemblé sous mon sceptre toutes les contrées de la terre, comme on ramasse des œufs abandonnés; devant moi, il n'y a eu personne qui ait osé remuer l'aile, ouvrir la bouche et jeter le moindre cri. » Certainement on ne peut s'exprimer ainsi qu'après avoir épuisé la coupe de la gloire. Mais ce peuple n'avait pas achevé de parler qu'il fut touché de la main de Dieu et brisé comme un vase d'argile[1].

Au reste, quel que soit l'avenir, l'orient n'est pas plus éloigné de l'occident que les époques funestes de rupture et de schisme ne sont loin de nous. Les comparaisons et les similitudes ne se trouvent que dans les mots, et il ne serait pas plus impossible de faire une ville habitable avec ces maisons fantastiques que l'œil aperçoit souvent à l'horizon des mers, que d'établir une église nationale avec les choses et les hommes de notre temps. Ces églises, et la règle est sans exception, ces églises se composent de trois éléments également nécessaires : il faut à la fois, pour les former, un siècle religieux,

[1] Dixit enim : In fortitudine manus meæ feci, et in sapientia mea intellexi; et abstuli terminos populorum, et principes eorum deprædatus sum, et detraxi quasi potens in sublimi residentes. Et invenit quasi nidum manus mea fortitudinem populorum : et sicut colliguntur ova, quæ derelicta sunt, sic universam terram ego congregavi, et non fuit qui moveret pennam, et aperiret os, et ganniret... Ecce dominator Dominus exercituum confringet lagunculam in terrore,.. Isai., x, 13, 14, 33.

des tyrans, des évêques ou des prêtres apostats. Que l'une ou l'autre de ces conditions vienne à manquer, les projets les mieux concertés s'évanouissent, et l'entreprise tombe d'elle-même.

Or une terrible accusation pèse sur notre siècle. On lui dit en face que ses actes, ses mœurs et ses lois sont athées; que son prétendu respect pour le mot générique de religion n'est qu'un voile transparent à travers lequel les yeux les moins exercés distinguent un savant mépris pour toutes les religions. De ce que tout le monde sait qu'il a perdu la foi, penserait-on, par l'établissement d'une nouvelle église, à lui en imposer l'apparence et l'image? Quelle plus étrange nouveauté, quel plus ridicule spectacle que celui d'une église *légalement établie* pour hériter du respect et de l'obéissance qu'on refuserait *légalement* à l'Église de Dieu! On n'aurait donc commencé par décréter la liberté des opinions que pour finir par l'oppression des consciences.

Objet de dérision pour ceux qui ne croient à rien parmi nous, cette église ne serait donc qu'un puissant instrument de tyrannie contre les croyants. Mais encore, comment l'établir, comment se résoudre à porter aujourd'hui des questions religieuses à la délibération des pouvoirs publics? ne changeront-elles pas aussitôt de nature en passant par leurs mains? Que des assemblées législatives, mé-

connaissant leur mission, aient pu délibérer, au milieu du seizième siècle, « sur le symbole des apôtres, le symbole de Nicée et celui d'Athanase, sur la grâce, les sacrements, le culte des saints, » et autres points semblables de doctrine catholique[1], on le comprend jusqu'à un certain point; la plupart des orateurs étaient alors familiarisés avec ce langage; leur esprit avait été tourné vers ces hautes matières dès la plus tendre enfance. Les grands principes de la théologie chrétienne faisaient partie du droit public des nations; on voyait d'ailleurs figurer dans ces graves débats des évêques et des docteurs entraînés, séduits, pour la plupart, mais dont les peuples étaient accoutumés à vénérer les décisions doctrinales. Tous les membres de ces assemblées, sans distinction, pratiquaient publiquement les devoirs extérieurs de la vie chrétienne, la prière ouvrait leurs travaux, et ils fréquentaient dévotement les temples de Dieu. Aujourd'hui tout est changé; on n'a pas eu plutôt écrit en tête des lois fondamentales des empires : « Chacun est libre de professer son culte ou de n'en professer aucun, » que, dès l'instant, l'enceinte des assemblées délibérantes a été légalement fermée aux questions religieuses, quelles qu'elles soient. Leur seule présence

[1] *Hist. d'Anglet*, par Ling., t. VI, p. 591.

y causerait un malaise inconnu; elle y produirait des irritations indéfinissables, parce qu'elle attesterait manifestement que le législateur, se trompant dans son objet, viole lui-même le pacte fondamental qu'il veut faire observer aux autres. On peut donc prédire, sans avoir besoin d'être prophète, qu'aucune question religieuse ne sera désormais introduite dans le sanctuaire des lois humaines qu'à la veille des grandes révolutions, lorsque le vaisseau de l'État, ayant déjà perdu sa boussole, et n'étant plus dirigé que par estime, sera heureux d'échouer sur la plage au lieu de sombrer en pleine mer, ou de se briser contre les écueils.

Mais, avec un siècle religieux, il faut encore des tyrans pour établir les églises nationales; et cette seconde assertion est non-seulement démontrée par le témoignage de l'histoire entière, mais elle est encore fondée dans la nature même des choses; car, sans entrer ici dans de longs développements, tout le monde sait que la religion chrétienne repose sur l'enseignement d'une autorité divinement infaillible. Or, pour former une église nationale, le pouvoir temporel a besoin de s'arroger cette infaillible autorité, ou, s'il ne l'ose pas, il faut qu'il renverse le fondement de l'édifice chrétien, en substituant une église civile à la place de l'ancienne Église. Mais de semblables bouleversements ne s'o-

pèrent pas sans violence; il n'y a qu'un pouvoir oppresseur qui puisse se jouer ainsi de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, et transformer la doctrine de Jésus-Christ en doctrine administrative. Mais, grâce au ciel, la tyrannie ne vit guère plus que dans le douloureux souvenir du mal qu'elle a fait à la terre, et le despote insensé qui voudrait aujourd'hui étendre son sceptre théologique sur les consciences, pour les soumettre à son église nationale par l'exil, la spoliation ou la mort, inspirerait autant de pitié que de terreur; il serait la fable et la honte de l'univers, et son nom, couvert du mépris des nations, irait briller à côté des noms abhorrés et tachés de sang catholique qui épouvantent l'histoire.

Où trouver, d'ailleurs, les évêques et les prêtres qui pourraient seconder, par l'apostasie, un si sacrilége établissement? Grâces immortelles vous soient rendues, ô Pontife suprême de la nouvelle alliance! Étant encore au milieu de vos disciples, et sur le point de monter au ciel, dans les plus touchantes effusions de votre tendre charité, et quatre fois dans le même discours, « vous avez prié votre Père de nous affermir et de nous consommer dans l'unité [1], » et jamais votre prière n'a paru plus vi-

[1] Ut sint unum, sicut et nos... ut omnes unum sint, sicut tu Pater in

siblement exaucée. Dans tous les ordres de la hiérarchie sacrée que vous avez établie, nous ne vivons pas seulement du même esprit et de la même foi, mais encore de la même vie; « nous sommes un comme vous êtes un avec votre Père, » et cette unité ne sera pas rompue. La plus longue et la plus lamentable expérience nous a appris qu'il y a plus de misère et d'abjection à attendre des promesses qui voudraient nous diviser, que des menaces qui voudraient nous abattre. Ce n'est pas à la suite de tant de révolutions, qui ont mis à nu toutes les consciences, que de vains mots pourraient nous séduire. Nous savons, hélas! qu'ils aboutissent, pour l'Église, à l'esclavage, et, pour le prêtre, à l'échafaud. Les liens qui unissent aujourd'hui l'ordre ecclésiastique tout entier sont indissolubles; ils ont été retrempés dans le sang des martyrs. Si, naguère, dans un seul royaume catholique, cent trente évêques, les plus riches et les plus grands seigneurs de la chrétienté, suivis des glorieuses phalanges d'un clergé sans tache, plutôt que de donner la main à une église nationale, ont offert avec joie, à la hache des licteurs, leurs têtes rayonnantes d'immortalité, et, nouveaux apôtres, sans vêtements et sans pain, sont allés, d'une âme contente et glori-

me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint... Ego in eis, et tu in me: ut sint consummati in unum. Joan , xvii, 11, 21, 23.

fiant Dieu, traîner dans l'exil les restes de leur sainte vie, que serait-ce aujourd'hui où, dégagés de tout alliage terrestre, nos redoutables devoirs n'ont plus de sanction et d'espérance que dans le ciel? Dans ces temps orageux, avant de monter les premiers degrés de l'autel, les enfants d'Aaron ont préparé leur âme aux grandes tribulations qui les attendent dans le saint ministère, et, quand le pontife place, pour la première fois, la couronne cléricale sur le front du jeune lévite, en prenant le Seigneur pour son partage, l'élève du sanctuaire peut dire en son cœur au mépris : « Vous êtes mon frère; » et à la souffrance : « Vous êtes ma sœur. » O sainte Église catholique! on semble ne vous avoir dépouillée de vos richesses, au dernier siècle, que pour vous endurcir aux privations qui vous attendaient dans celui-ci. Les biens et les honneurs ne vous ont été ravis que pour vous rendre votre indépendance. Les entraves, les piéges, les défiances, imaginés pour vous affaiblir, n'ont servi qu'à accroître votre force invincible. Au milieu de tous les pouvoirs humains renversés, vous régnez sur les nobles cœurs, vous commandez aux plus hautes intelligences, et, dans la plénitude de votre puissance, vous dictez des lois qui n'ont pas besoin du glaive pour sanction, ni de la force pour garantie.

Ainsi, nos très-chers frères, plus on médite sur

l'état présent de la société, plus l'âme chrétienne se repose avec un doux abandon dans la promesse fidèle qui protége l'Église catholique, depuis deux mille ans, contre les efforts réunis de l'enfer et du monde. Comme nos pères, nous sommes témoins de ses combats et de ses victoires, et nos derniers neveux la verront, comme nous, se tenir debout sur la poussière de ses ennemis vaincus. La paille que le vent emporte n'est pas plus légère que leurs vains complots. Laissez la faible impiété se débattre dans les piéges nouveaux qu'elle tendait à l'Église, et où elle s'est prise elle-même. Laissez-la pousser par mille bouches ses impuissantes clameurs, et exhaler ses derniers poisons, comme le serpent qui va cesser de vivre. Tombée au-dessous de toutes les doctrines, bonnes ou mauvaises, elle n'a plus pour armes que ces basses productions littéraires où tous les vices ont leurs tableaux vivants, toutes les hontes leur apologie, ces déplorables fictions qui, levant tout voile de décence et bravant tout sentiment de pudeur, ne font jaillir des lumières que de la corruption elle-même, comme ces lueurs pâles et tremblantes qui s'échappent, dans une nuit sombre, de la putréfaction des cadavres. Là où s'arrête l'honnêteté publique, là finissent toutes les controverses.

O vous, qui aimez l'Église comme la mère tendre

qui vous a portés dans son sein et nourris de son lait, réjouissez-vous, nos très-chers frères, de sa force éternelle et de l'humiliation où sont descendus ses ennemis, « condamnés à changer le bien en mal pour lui dresser des piéges, et à souiller, hélas! les choses les plus pures [1]. » Il leur sera donné, peut-être, de la faire souffrir encore; mais sa gloire est dans les souffrances. Leurs égarements lui arracheront des pleurs; mais ses prières ne sont jamais plus efficaces pour la conversion des hommes, que lorsqu'elles sont accompagnées d'abondantes larmes. Sous la figure de cette barque fragile où dormait le Seigneur, au milieu de ses disciples alarmés, elle continuera son céleste voyage vers un monde meilleur, s'avançant tous les jours sur les vagues d'une mer en furie, comme si elle glissait sur les douces eaux d'un fleuve limpide; et ce n'est qu'après qu'elle aura déposé le dernier de ses enfants sur les rivages éternels « que l'ange du Testament jurera, par le Dieu vivant, aux siècles des siècles, qu'il n'y a plus de temps [2]. »

[1] Bona enim in mala convertens insidiatur, et in electis imponet maculam. Eccli., xi, 33.

[2] Juravit per viventem in sæcula sæculorum... Quia tempus non erit amplius. Apoc., x, 6.

INSTRUCTION PASTORALE

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1846

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE

Pour calmer vos craintes sur le triste avenir qui semble menacer partout l'Église catholique, nous avons mis sous vos yeux, nos très-chers frères, au commencement du carême dernier, et les promesses divines qui lui assurent un règne éternel, et l'abrégé de son histoire, qui confirme, à chaque page, la vérité de ces promesses. Vous avez vu l'Église fondée par Jésus-Christ, comme lui méconnue et persécutée, n'opposer comme lui que la douceur, la prière et les bienfaits aux constantes persécutions de l'enfer et du monde. Elle a triomphé tour à tour des sophistes et des tyrans, de la ruse et de la puissance, toujours plus forte à mesure qu'on la

croyait plus faible, et achevant la conquête de la terre au moment même où l'on élevait des monuments pour attester qu'elle n'existait plus. Ses premiers ennemis sont morts en confessant *qu'elle avait vaincu;* ses derniers adversaires descendent chaque jour au tombeau en confessant qu'elle est invincible ; séparés les uns des autres par dix-huit siècles de distance, ils se réunissent dans la même impuissance et les mêmes aveux.

Mais, si l'Église catholique est indestructible, s'il est évident, pour tous les bons esprits, que ses immortelles destinées échapperont sans cesse à l'action du temps et des hommes, serait-il également vrai qu'une fois entrés dans son sein par le baptême, les peuples n'en sortiront plus par l'apostasie? Les membres de ce grand corps sont-ils également incorruptibles, et n'en est-il aucun qui ne puisse s'énerver et périr en s'en séparant? Hélas! nos très-chers frères, il faut bien nous hâter de l'avouer, le corps de l'Église est immortel, mais ses membres sont périssables : tous les enfants que Dieu lui a donnés peuvent successivement devenir des enfants prodigues ; et l'on compterait plutôt le nombre des fleuves qui vont se perdre dans l'Océan que celui des nations qui sont entrées dans l'Église et qui ont eu le malheur d'en sortir. Un peuple vient, un autre s'en va ; mais, si l'abondance des

eaux que reçoit la mer n'augmente pas sa plénitude, les eaux qu'elle perd ne la diminuent pas. Il en est de même de l'Église : la conversion d'un peuple accroît sa joie, l'apostasie d'un autre lui arrache des larmes, mais son universalité ne change point; ce qu'elle a perdu la veille, elle le répare le lendemain, toujours *Une, Sainte, Catholique, Apostolique*, jusqu'à la consommation des siècles. C'est bien avec raison que son divin fondateur l'a appelée la *lumière du monde*. Elle offre, en effet, toutes les phases de la lumière; elle a son lever et son coucher, parcourant toujours la même carrière, soit qu'elle laisse de vastes régions dans l'ombre, soit qu'elle éclaire de nouveaux climats.

Il y a longtemps, nos très-chers frères, que ce soleil de justice nous réchauffe de ses rayons. Par un miracle plus grand que celui de Josué, depuis plus de quinze cents ans il demeure suspendu sur nos têtes, oubliant de poursuivre sa course, pour nous prodiguer sa chaleur et ses bénignes influences. Mais ne dirait-on pas aussi que sa lumière nous importune? Trop vive pour les uns, trop faible pour les autres, il semble que la nuit serait préférable au grand jour qu'elle nous procure, et le désir de la voir disparaître et s'éteindre peut désormais s'échapper des cœurs sans exciter aucune surprise. Est-ce pour le mal que l'Église catholique a fait à

ses propres enfants qu'ils se sentent ainsi prévenus contre elle? D'où vient donc tant de mépris et tant de haine pour une mère? Ne les a-t-elle pas portés dans ses entrailles? Ne les a-t-elle pas enfantés avec douleur et nourris de son lait? Que veulent-ils et que lui demandent-ils? Ils n'en savent rien eux-mêmes. L'aversion indéfinissable qu'elle leur inspire ne ressemble à rien de connu : c'est un sentiment nouveau dans le monde, d'autant plus fort qu'il est moins raisonné; c'est une de ces maladies sans nom qui déconcertent la science du médecin, parce qu'on ne peut en connaître ni les causes ni la nature. Fasse le ciel que ce ne soit pas aussi l'annonce funeste et le signe avant-coureur de quelque nouvelle révolution; et que le Seigneur, dans sa colère, ne s'apprête à nous retirer son Église, comme le père de famille éloigne la mère quand il veut châtier les enfants!

Cette dernière pensée oppresse notre âme. En vain voudrions-nous l'éloigner de nos méditations; elle nous suit dans la prière, elle nous accompagne dans nos travaux apostoliques; sans cesse repoussée, elle revient sans cesse plus vive et plus amère, et nous ne pouvons plus résister à la voix intérieure qui nous presse de la laisser enfin sortir de notre cœur. A Dieu ne plaise que, prophète de malheurs, nous venions soulever d'une main téméraire le

voile impénétrable qui cache l'avenir; nous n'avons pas assisté au conseil du Très-Haut, et nous ne savons pas si nous serons bientôt visités par sa justice ou par sa miséricorde. Mais autant il y aurait d'imprudence à jeter l'alarme au milieu de nos troupeaux, autant il y aurait de faiblesse à ne pas leur signaler les dangers dont ils sont menacés. Si nous ignorons le sort que Dieu nous réserve, nous savons au moins, par les saints oracles dont il nous a confié le dépôt, comment l'Église catholique s'établit dans les empires, et comment elle finit par les abandonner. Cette parole sacrée, qui n'a jamais trompé personne, renferme des promesses et des menaces qu'il faut méditer, parce que tous nos vains raisonnements ne les empêcheront pas de s'accomplir. Est-ce à dire cependant que tout soit dévoilé sans obscurité dans les saintes Écritures, et que, par les châtiments qu'elles ont prédits à certaines Églises, il nous soit possible de juger infailliblement de notre avenir? Non, sans doute, nos très-chers frères, mais il y a toujours assez de lumière pour apprendre aux fidèles à se garder et des craintes exagérées qui abattraient leur courage, et des espérances trompeuses qui pourraient les séduire.

Laissons donc les ennemis de l'Église se féliciter chaque jour de son affaiblissement et de ses pertes, et compter, comme s'ils étaient des dieux, le petit

nombre d'années qui lui reste encore à vivre; ils prennent évidemment leurs désirs impies pour des oracles sacrés, et leurs volontés éphémères pour des arrêts du ciel. Laissons aussi les fervents chrétiens se plaire à raconter avec bonheur les conquêtes qu'elle fait tous les jours, les nombreuses conversions qui s'opèrent, le *mouvement religieux* qui entraîne les populations : ces cantiques de triomphe et ces chants de mort retracent bien mieux les espérances de l'homme que les conseils de Dieu. Il y a plus d'imagination que de réalité dans ces tableaux affligeants ou consolateurs, et le plaisir qu'ils font ou la frayeur qu'ils inspirent ne jettent aucun jour sur la véritable situation de l'Église.

C'est à peine si les controverses religieuses, si vives depuis quelques années, ont pu la faire pressentir. Tout le monde voit qu'elle éprouve un malaise extraordinaire assez semblable à celui des navires engagés entre deux écueils. On la plaint, on l'accuse, on lui fait la leçon, on lui indique la route qu'elle aurait dû suivre; et même de jeunes passagers, qui n'en sont encore qu'à leur première traversée, nous conseilleraient volontiers de jeter les pilotes à la mer pour conduire eux-mêmes la manœuvre et nous sauver du naufrage. Déplorable situation que la nôtre, nos très-chers frères; mais

faut-il encore la bien connaître. On a coutume, pour l'expliquer, de prendre à partie les hommes et les choses de ce temps : on se trompe. Le mal vient de plus loin, et pour en sonder toute la profondeur, il est besoin de remonter plus haut.

La question n'est plus de savoir lequel l'emportera du principe chrétien ou du principe athée, auquel des deux restera le droit d'inspirer les lois, de régler les mœurs et de gouverner les hommes. La plupart d'entre vous n'étaient pas encore nés que la question était déjà résolue. Le principe athée avait triomphé, et si la lutte a continué depuis, c'est que les uns ont demandé d'appliquer à notre état social les conséquences pratiques de ce principe, et que les autres n'ont pas voulu lui faire un si funeste présent. Les temps sont venus de tout révéler; et si notre langage vous paraît empreint de quelque indépendance, ne vous en prenez qu'à nos cheveux blancs et à la sainte liberté de notre ministère.

Un peuple était né dans le sein de l'Église catholique; il fut élevé par ses soins maternels, elle l'aimait comme son fils aîné, et il en méritait le nom. Après lui avoir appris à lire et à écrire, elle lui enseigna successivement toutes les sciences divines et humaines, et, ce qui vaut mieux encore, elle le forma dès ses plus tendres années aux vertus géné-

reuses qui rendent les peuples grands et forts. Nul peuple ne porta plus loin que lui l'amour de la patrie, la fidélité, le mépris des basses actions et l'esprit de sacrifice de soi-même, source féconde des plus héroïques dévouements. Il remplit bientôt le monde du bruit de sa gloire, et il fut placé d'un commun accord à la tête des plus fières nations. Peu content de les dominer par ses armes, il voulut s'en faire aimer par la beauté de sa civilisation, de ses arts et de son caractère; il y réussit au delà de ses espérances. Il allait toucher au comble de la prospérité, quand, tout à coup, ô décrets impénétrables de la Providence! sortit de son sein une nouvelle race d'hommes qui mit sa gloire à l'affaiblir en le divisant. Les sophistes, car c'est d'eux que nous voulons parler, les sophistes naquirent, et, avec eux, les opinions, les systèmes, les disputes religieuses, les théories sociales et tout cet appareil de vaine science qui fascine les esprits avec des phrases et les aveugle avec des mots. Des associations se formèrent; l'amour de la nouveauté leur gagna des disciples; elles se constituèrent en sectes et prirent le titre de religions. L'unité de croyance une fois rompue, il y eut plusieurs peuples dans le même peuple, cherchant à se supplanter, à s'asservir les uns les autres. Alors commencèrent les guerres intestines, traînant à leur suite les haines immortelles,

les fureurs sauvages, le pillage, le meurtre et cette longue chaîne d'espérances trompées qu'on nomme révolutions. Les partis s'égorgeaient pour prouver chacun que le droit était de son côté.

Aux maux prétendus qu'on se flattait de guérir avaient succédé des maux effroyables dont personne ne voyait le remède. Le spectacle journalier de doctrines et de religions acharnées à s'entredétruire finit par éteindre dans le cœur l'autorité de toute croyance. Incapable de démêler la vérité de l'erreur, quand il est réduit à ses propres lumières, l'esprit humain comprit un moment qu'il avait soulevé plus de questions qu'il n'en pouvait résoudre; mais il était trop avancé pour reculer. Il marcha droit devant lui, et il trouva le doute, et le doute lui parut bon, et il se reposa quelque temps de ses longues et sanglantes controverses dans le scepticisme. Ce repos fut de courte durée. L'homme vit de foi, et le doute le tue, il aime mieux l'erreur. Il fallut donc se lever encore, quitter la couche pénible où l'on avait cru trouver la paix, et chercher la vérité qu'on avait perdue. Les sophistes marchaient toujours à la tête des chercheurs. Ceux qui avaient tout brouillé promirent enfin de tout éclaircir. Nouveaux enseignements, nouvelles ténèbres. Ils dirent à la nation la plus heureuse et la plus libre de la terre qu'elle était esclave et malheureuse; ils

le lui dirent en beau langage, et les grâces de la forme firent illusion aux meilleurs esprits. Il y avait des abus dans la société, et quelle société n'a pas les siens! on fit appel aux passions populaires pour les réformer. Au nom magique de liberté, les mauvais instincts de notre nature furent les premiers à répondre, et il ne fallut que le faire retentir à propos aux oreilles du peuple pour lui inspirer le désir ardent de rompre les fers imaginaires qu'il ne portait pas. De brillantes satires contre l'ordre établi, d'hypocrites élégies sur le sort de l'humanité souffrante, le dégoûtèrent peu à peu de sa religion, de sa monarchie et même de la noble simplicité de ses mœurs. Les systèmes allaient se multipliant, non comme les étoiles, mais comme les éclairs dans une nuit profonde. Venez à nous, disaient les uns, nous sommes les fils de la lumière, et il n'y a de salut que dans nos doctrines. Ils vous trompent, s'écriaient les autres, leurs principes vous conduiraient à l'esclavage et à la misère; et, dans ce conflit d'opinions opposées, les peuples à qui l'on avait ravi leur antique foi demandaient en vain qu'on leur en donnât une nouvelle.

Les choses en étaient là vers la fin du dernier siècle; on ne s'accordait que pour disputer, mépriser et haïr. Comme une armée exercée par une savante instruction à des combats simulés appelle de

ses vœux la véritable guerre, ainsi les passions, instruites par les livres et les discours, demandaient à mettre enfin en pratique les théories qu'on leur avait enseignées. La seule pensée de Dieu et de ses lois, d'un pouvoir qui venait de lui, d'une morale obligatoire, les mettait en fureur. Tout annonçait une complète révolution; elle éclata comme la foudre. En moins de temps qu'il n'en faudrait pour renverser le plus frêle édifice, la plus belle et la plus ancienne monarchie du monde tomba sous les coups des démolisseurs avec ses antiques croyances, ses vieilles lois, ses sages institutions consacrées par le temps. L'Église et l'État périrent ensemble. Il avait été facile de détruire, on crut qu'il ne serait pas plus difficile d'édifier. Les plans étaient tout prêts : on les avait dressés d'avance; il ne s'agissait plus que de choisir le meilleur. On mit la main à l'œuvre, et les constructions furent poussées avec une telle ardeur, qu'en peu de mois on eut élevé, sur la ruine du passé, une nouvelle religion, un nouvel empire, un régime nouveau, de nouveaux droits, et point de devoirs.

Tout le monde connaît ces événements; nos yeux les ont vus, et, si nous en renouvelons la mémoire, ce n'est pas assurément pour en rappeler les douleurs. Mais il est impossible de rien comprendre à ce qui se passe aujourd'hui, et surtout à la situa-

tion de l'Église catholique, dans notre patrie, si l'on n'en cherche la raison là où elle est, en remontant jusqu'aux événements et aux lois qui la lui ont faite. On s'est trop hâté d'écrire l'histoire; les temps sont encore trop rapprochés de nous. On peut apprécier jusqu'à un certain point les conséquences matérielles de ces grands événements, leurs conséquences morales sont plus lentes à se produire; chaque jour en amène de nouvelles : il faut les recueillir l'une après l'autre, les réunir ensemble; et c'est alors, et seulement alors, qu'on pourra juger de l'arbre par ses fruits.

On a beaucoup parlé des crimes de la Révolution, et fort peu de ses lois; on a cru la rendre suffisamment odieuse en racontant avec effroi ses sanglantes exterminations : comme si le monde n'était pas le théâtre de tous les crimes, depuis sa naissance, et que son histoire eût autre chose à raconter que l'oppression des faibles par les forts, des spoliations cruelles, des massacres et des exils. Ce qui donne aux crimes dont nous parlons un caractère qui n'appartient qu'à eux, ce qui les distinguera à tout jamais des inexpiables horreurs qui ont fait donner à la terre le triste nom de vallée de larmes, c'est que partout ailleurs le crime était une révolte contre les lois, et qu'ici seulement tous les crimes ont été des lois; car il ne s'est pas

commis un attentat contre Dieu ou contre les hommes qui n'ait été inspiré ou commandé par une loi. Considérés à ce point de vue, ces crimes changent de nature; ils ne restent plus dans la classe des calamités, ils s'élèvent au rang des principes; ils ne sont plus un moyen, mais une fin qu'on se propose d'atteindre.

Or quel était ce but? de détrôner des rois, de briser des monarchies, de constituer des républiques, d'abaisser des grands, d'enrichir des pauvres? Non; le monde avait offert en tout temps de pareils spectacles, et plus d'une fois le soleil avait éclairé de pareilles scènes : c'était là, d'ailleurs, une guerre d'homme à homme dont les résultats peuvent être prévus d'avance. Ce n'était pas pour si peu de chose que le siècle se faisait appeler du nom superbe de siècle des lumières. Il portait plus haut ses pensées, et il aspirait à une autre gloire, à la gloire d'anéantir tout pouvoir divin sur la terre. Entrez dans ses assemblées, prêtez l'oreille aux discours des orateurs, écoutez leurs propositions, lisez leurs décrets. Contre qui sont faites les lois? contre Dieu, et contre Dieu seul; elles ne renversent les institutions et les pouvoirs secondaires que parce qu'ils servaient de bouclier et de sauvegarde à ce premier pouvoir; elles vont droit à lui, dans la majesté de leurs blasphèmes; et, si elles trem-

pent les pieds dans le sang, c'est uniquement pour abolir son règne. On ne peut, en effet, suivre avec réflexion les travaux législatifs de nos grandes assemblées nationales sans se croire transporté au milieu des anges rebelles délibérant ensemble sur les moyens de secouer une fois pour toutes le joug de l'Être suprême : c'est le même langage, les mêmes desseins, le même orgueil et les mêmes violentes résolutions.

Il n'est dit, en effet, nulle part, que les mauvais anges, dans leur révolte, aient porté la haine de Dieu jusqu'à conspirer contre son existence. Contents de le détrôner ou de partager avec lui l'exercice de la toute-puissance, leur ambition n'allait pas plus loin. A six mille ans d'intervalle, et au milieu de leur triomphe, les modernes conspirateurs firent preuve de la même clémence et de la même modération. Contents aussi d'affranchir les hommes de toute obéissance envers le souverain Maître, d'abolir son culte et de rejeter ses lois, ils lui laissèrent la vie, et ils portèrent la grandeur d'âme jusqu'à protéger son existence par une loi, à condition toutefois qu'il partirait pour l'exil et qu'il ne serait plus question de lui sur la terre. Ils se sentaient assez forts pour se charger seuls du gouvernement des choses humaines.

Pour premier châtiment, Dieu les laissa faire; il

leur permit de décréter la *souveraineté religieuse du peuple* à la place de sa propre souveraineté, et d'établir le *culte de la Raison* au lieu du culte qui lui avait été rendu jusqu'alors. De ces deux grands actes législatifs sortirent tous les autres, comme du trone de l'arbre sortent les branches et les rameaux. La souveraineté du peuple, nécessairement, entraînait après elle la déposition du monarque et son supplice, la ruine des grands et l'entière transformation de l'état civil et politique du royaume. Du culte de la raison découlait aussi la négation de toute religion révélée, la ruine de l'Église et la confiscation de ses biens, la proscription et la mort de ses prêtres. Les décrets innombrables qui suivirent la promulgation de ces deux premières lois n'en furent donc que la conséquence logique et forcée. Tout se lie, tout s'enchaîne dans cette étonnante législation, et, malgré les orages qu'elle eut à traverser, elle accomplit son œuvre, et rien ne fut capable de lui résister.

A peine le culte de la Raison a-t-il été légalement inauguré, qu'on se hâte d'introniser la déesse. Il est vrai qu'on se trompa sur la forme dont il fallait la revêtir; mais, si, au lieu de lui donner les traits d'une créature flétrie, on l'eût montrée à la multitude sous les traits d'un ange, son culte se fût peut-être établi pour toujours. Quoi qu'il en soit, la Rai-

son fut mise en possession de tous les honneurs divins; le peuple-*dieu* fit adorer *son verbe*, comme le Seigneur avait autrefois commandé aux anges d'adorer le sien. Les temples du Dieu vivant deviennent ses temples; elle s'assied fièrement sur ces mêmes autels devant lesquels, pendant plus de mille ans, s'étaient prosternés les chérubins éblouis; des troupes d'adorateurs viennent déposer à ses pieds les dépouilles opimes de l'ancien Dieu de la patrie; on s'empresse de faire hommage à cette nouvelle divinité des ornements sacrés et des vases d'or et d'argent qui servaient à l'ancien sacrifice; des sacrifices nouveaux sont institués pour elle, et l'on sait quel raffinement de piété présidait au choix des victimes. Elle eut ses fêtes populaires, sa liturgie, ses pontifes dont la race dure encore, son calendrier, ses offices publics réglés par des lois, et, par-dessus tout, son ère célèbre, pour marquer le commencement du monde moderne. Qu'on dise que jamais l'orgueil humain n'était monté à cette hauteur, on le conçoit; mais ne voir dans le froid établissement de cette religion nouvelle que les accès redoublés d'une longue démence, c'est une erreur manifeste qui doit s'évanouir en présence de l'histoire et des monuments.

La législation impie qui défendit, sous peine de mort, l'exercice de tout autre culte que celui de la

Raison-dieu est un phénomène inouï, si l'on veut, mais elle n'en est pas moins un fait solennel qui pèse encore d'un poids immense sur les destinées d'une grande nation; et, certes, ils n'étaient pas insensés, ces logiciens impitoyables qui, voulant rompre tout commerce avec le ciel, ne trouvèrent rien de plus noble et de plus grand que de placer dans le peuple la source éternelle du pouvoir et le premier principe de toutes les lois. Là où Dieu cesse de régner, l'homme occupe naturellement son trône; en refusant ses hommages au seul être qui est au-dessus de lui, son orgueil lui défend de les faire descendre aux créatures qui tremblent en sa présence, et il n'a rien de mieux à adorer que lui-même. Cette incroyable législation, avec ses considérants, ses titres et ses articles, est donc l'application la plus parfaite de l'athéisme au gouvernement des sociétés humaines; l'esprit humain n'ira jamais plus loin : elle résume toutes les doctrines irréligieuses qui étaient dispersées dans le monde, elle en fait un cours de droit obligatoire, elle suspend le glaive sur la tête du malheureux tenté d'enfreindre ses dispositions. Une pensée unique en rassemble toutes les parties; aucune hésitation, aucun trouble ne se manifeste dans son texte ou dans sa rédaction; la plupart du temps elle se distingue par sa simplicité ou l'énergique

brièveté de son langage. Les législateurs savent toujours d'où ils sont partis et où ils veulent arriver. Les plus étranges catastrophes ne peuvent les faire dévier de leur chemin; la vue de la mort ne les effraye point; ni les honneurs ni la fortune ne sont l'objet de leur ambition : presque tous quittent la vie dans une obscure médiocrité voisine de l'indigence.

Mais il n'en est pas d'un corps de législation comme d'un corps de maximes offert au public dans les livres ou dans les discours; quelle que soit la volonté d'imposer ses opinions à ceux qui le lisent, un auteur n'a aucun moyen de les y contraindre : il exhorte, il prie, il conjure de penser et de sentir comme lui; mais, après tout, le lecteur est libre de lui résister. Ainsi, tant que les doctrines irréligieuses furent renfermées dans les conversations et dans les livres, elles ne privaient personne de la liberté de les repousser; mais, quand elles furent changées en lois de l'État, tout le monde leur fut soumis. On sait, d'ailleurs, que, les plus dangereuses doctrines s'usant aisément, le temps a coutume d'en faire justice; les lois, au contraire, ne passent pas; elles peuvent être rapportées, tomber en désuétude; mais, pour peu qu'elles aient pénétré dans les mœurs, leur influence se fait sentir longtemps, et les mœurs publiques ne marchent

souvent en sens inverse des lois nouvelles que parce qu'elles continuent d'obéir à la secrète impulsion de plus anciennes lois.

Or voici, nos très-chers frères, la nouvelle base que l'entrée de la souveraineté du peuple et de la souveraineté de la raison dans le recueil de nos lois donnèrent aux croyances et à la morale publique. Là où Dieu est le pouvoir suprême de la société, là se trouve dans une volonté *éternelle, immuable, directrice de l'intelligence et conforme à la nature des choses*[1], la dernière raison de l'ordre et la règle toujours la même du commandement et de l'obéissance. Là où le peuple devient le seul pouvoir souverain, il faut trouver, au contraire, dans une volonté changeante et mobile comme les saisons de l'année, la règle fixe et permanente dont la société a besoin pour ne pas se dissoudre; de plus, en relevant de l'empire de Dieu, l'homme connaît le mal par les défenses de la loi divine : libre de le commettre, il sait qu'il n'échappera ni *à l'œil qui voit ni à la justice qui veille*. Sous l'empire de sa propre souveraineté, le mal, pour lui, n'existe plus. Régulateur suprême de ses pensées et de ses actions, l'homme a droit de tout oser; il crée le vrai, le bon, le juste, comme il lui plaît, sans avoir aucun compte

[1] Cic. apud Lact.

à rendre qu'à lui-même; le mal moral n'est plus qu'un vain nom.

Sous la souveraineté de Dieu, l'*égalité* consiste dans le droit donné à tous de parvenir sans obstacle au même bonheur et de s'élever à la même gloire par la fidèle observation des mêmes préceptes et par la pratique des mêmes vertus : la vie présente n'est qu'une hôtellerie ; on y passe pour aller ailleurs. Sous la souveraineté du peuple, l'égalité demande, pour chaque jour, le partage rigoureux des mêmes biens et le plein exercice des mêmes droits. Il y a violation de la justice naturelle partout où l'on voit inégalité de fortune et inégalité de plaisirs, oppression et servitude là où les uns commandent et les autres obéissent. Tous ont droit aux biens de tous. Ce que nous vous disons ici, nos très-chers frères, de la souveraineté du peuple s'applique, avec non moins d'évidence, à la souveraineté de la raison. Une raison souveraine reçoit des adorations, et n'en rend pas. Suprême régulatrice du monde moral, elle fait ou défait les doctrines, comme bon lui semble, et lui parler de quelque chose au-dessus d'elle, c'est lui demander de briser son sceptre et de déposer sa couronne. Une fois reconnue légalement pour reine des esprits, tous les cultes tombent dans sa dépendance, toutes les religions tremblent sous sa main, et, si elle daigne leur

permettre de vivre et de ramper à ses pieds, c'est encore pour montrer sa force toute-puissante et les inépuisables bienfaits de sa tolérance.

S'il en est ainsi, nos très-chers frères, le présent s'explique par le passé, et, en descendant de la cause aux effets, vous pouvez facilement vous rendre raison de tout ce que vous voyez et de tout ce que vous entendez. Au fond des questions qui s'agitent, des doctrines qui se combattent, des partis qui se font la guerre, du malaise des âmes et des craintes qu'inspire l'avenir, se trouvent les inévitables conséquences de cette fatale législation sous laquelle nous n'avons pas encore tout à fait cessé de vivre. Au règne de la terreur ont succédé, il est vrai, des temps plus calmes pour l'Église : elle a pu sortir de ses nouvelles catacombes, respirer l'air du ciel et boire l'eau des fontaines; mais pourquoi les cris de malédiction qui la poursuivaient la poursuivent-ils encore? Les tables de proscription qui la mettaient hors la loi ont-elles été brisées? A-t-on fait autre chose qu'en suspendre l'exécution? Une loi ne peut être rapportée que par une autre loi. Où donc est la loi positive qui a décrété la souveraineté de Dieu à la place de la souveraineté du peuple? Où est la loi qui ordonne de rendre à Dieu un culte public à la place du culte national de la Raison? Où sont les lois expiatoires qui ont porté

jusqu'au ciel le public témoignage de la pénitence et du repentir? N'est-ce pas, au contraire, au nom des lois que sont provoquées chaque jour les mesures qui peuvent affliger l'Église catholique et raviver ses douleurs? A quoi tient-il que l'État soit condamné à protéger toutes les religions sans pouvoir en professer aucune, à étendre même cette égale protection aux cultes les plus opposés, à celui qui adore le Dieu des chrétiens comme à celui qui le crucifie, et qu'il soit contraint, sans tomber en contradiction avec lui-même, de salarier des ministres qui chantent les louanges de Jésus-Christ et des ministres qui le blasphément? Condition étrange et qui ne peut s'expliquer que par l'action de deux forces contraires agissant ensemble sur l'État : la force de la législation, qui le soumet à un athéisme pratique, et le vif sentiment de sa conservation, qui lui dit tous les jours qu'un État athée ne peut durer longtemps. Il est donc vrai que, sous les principes de notre droit public, *la loi est athée et doit l'être;* et, si jamais cette maxime effroyable venait à retentir dans l'auguste sanctuaire de la justice, si elle éclatait au milieu de la cour souveraine chargée de veiller à la saine interprétation des lois, elle y serait consacrée par un majestueux silence. Dans cet état de choses, plus les pouvoirs publics sentiraient la nécessité de se rapprocher de Dieu,

moins ils oseraient donner à connaître qu'ils ont besoin de sa Providence; ils ne souffriraient son Église que pour faire voir au dehors qu'ils savent la contenir. Quand ses plaintes les plus légitimes viendraient préoccuper l'opinion publique, ils prendraient contre elle un air de colère, ils la menaceraient de l'application des lois qui l'ont proscrite, la rendant ainsi responsable du bien qu'ils voulaient lui faire et du mal que lui veulent ses ennemis. On lui rappellerait surtout que les liens matériels par lesquels elle tient, tant bien que mal, à l'ordre social, ne l'ont point relevée de la position domestique et privée à laquelle l'a réduite la législation; qu'elle ne possède plus rien sur la terre; que ses temples appartiennent à l'État ou aux communes, et qu'il en est de même des habitations de ses prêtres; qu'il n'y a pas jusqu'aux ornements sacrés, au pain et au vin de son sacrifice, qui ne soient d'emprunt, et que, par conséquent, lorsqu'elle parle de droits, elle se trompe de date et revient à des temps qui ne sont plus. Aurait-elle la simplicité d'invoquer les lois, à son tour, et de chercher à la fin de nos codes des dispositions qui la protégent contre celles de leur commencement? Dirait-elle qu'elle y est expressément *reconnue*, et que, par cette reconnaissance, les décrets qui lui étaient hostiles ont été au moins implicitement révoqués?

« Vous vous trompez encore, lui serait-il répondu, cette reconnaissance constate un fait public et ne crée aucun droit : elle signifie que vous avez survécu aux lois qui vous repoussent. Quelle conséquence plus favorable pourriez-vous en tirer? Des cultes qui ne comptent qu'un bien petit nombre de sectateurs sont *reconnus* comme vous. Quels droits, par là, ont-ils acquis autres que celui d'exister et de vivre? Un fait domine ici tous les autres : depuis que le nom de votre Dieu a été banni des lois, il n'a jamais pu s'y rétablir. Lorsque l'État a voulu prêter une oreille trop facile à vos doléances, il s'en est mal trouvé; il a manqué périr pour avoir tenté de s'unir à vous et d'élever vos temples à la dignité des habitations humaines. Si quelque loi secondaire est venue depuis se glisser dans nos codes pour rappeler indirectement le souvenir d'un Dieu créateur, par le repos du dimanche, son esprit s'est trouvé si contraire à l'esprit général de la législation, qu'elle n'a pu s'y maintenir que sous la condition de n'être jamais exécutée. »

Avouons-le, nos très-chers frères, si telle était notre situation, l'Église ne serait pour l'État qu'un embarras et une source intarissable de pénibles sollicitudes. Voudrait-il se faire du bien à lui-même en favorisant l'action salutaire de notre sacerdoce sur les populations, il blesserait l'esprit des lois.

Aimerait-il mieux, pour en finir, donner un libre cours à l'action des lois, il rouvrirait, bon gré, mal gré, la carrière sanglante des persécutions. Les hommes d'État le plus sincèrement religieux comme simples particuliers, tout en aimant l'Église, ne pourraient que la craindre, et la seule preuve qu'elle eût à recevoir de leur affection personnelle, ce serait d'en être opprimée le moins possible. Les questions religieuses deviendraient pour eux un supplice. Il serait même impossible de les résoudre; car, en partant du principe légal, on irait trop loin, et, en partant du principe religieux, on resterait trop en arrière. Supposez un moment, par exemple, que l'État se fût exclusivement chargé de l'enseignement public : sans blesser l'ordre légal, lui serait-il permis de faire enseigner dans ses écoles une religion quelconque aux enfants? Évidemment non, puisque l'État ne professe aucune religion, et qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas. Les familles pourraient-elles au moins demander qu'il se fît suppléer par des mandataires? Encore non, puisque, en tant que mandataires de l'État, ceux-ci ne seraient pas tenus d'avoir plus de religion que lui, et encore moins de l'enseigner aux autres. Ainsi, d'un côté, la conscience naturelle dirait qu'il faut une religion aux hommes, l'État répondrait qu'il n'en a aucune à leur donner, et cette

question, pressée entre deux principes contradictoires, mais également vrais, ne pourrait obéir à l'un sans renverser l'autre. Il en serait ainsi de toutes les questions religieuses; par où l'on voit clairement la cause profonde de la frayeur qu'elles inspirent, de l'agitation qu'elles produisent, et de cette peur mystérieuse qu'elles versent jusque dans les âmes qui croyaient en avoir fini depuis longtemps avec tout ce qui touche à la religion. C'est toujours la souveraineté religieuse du peuple menacée du retour de la souveraineté de Dieu, et la souveraineté de la raison aux prises avec la divine autorité de l'Évangile. Faut-il s'étonner ensuite de la confusion qui règne dans ces sortes de controverses, et de ce qu'après tant de livres et de discours il n'y a pas plus de lumières qu'auparavant? La question est toujours placée au-dessus du terrain du combat, elle domine le champ de bataille, et, pour la résoudre, il faudrait l'aborder. Si vous voulez savoir où elle est, osez seulement prononcer le nom de *loi divine* ou de *droits divins*, ce nom seul soulèvera des tempêtes; il effrayera encore plus les idées que les passions; et n'a-t-on pas vu, naguère, l'Église punie, par la dispersion de ses prêtres, de la seule peur qu'il inspire? Plus récemment encore, des chaires du haut enseignement ne sont-elles pas tout à coup devenues muettes, les organes du prin-

cipe chrétien n'en ont-ils pas été arrachés aux cris de : *Vive la Convention!* Or ces cris n'étaient pas l'expression aveugle d'une haine sans logique; car, si les lois de la Convention planent sur l'Église, elle n'a d'autre droit que celui de souffrir et de verser des larmes. Le plus surprenant spectacle que puisse contempler une haute intelligence, c'est donc l'existence de l'Église catholique et sa durée au milieu des lois athées et d'un état social soumis à ces lois; et cependant cette incroyable destinée n'a rien encore de nouveau pour elle. Dans les trois premiers siècles, où elle eut le plus à souffrir, il lui fut permis de respirer de temps en temps : à un règne cruel succédait un règne plus tolérant; les édits de proscription demeuraient suspendus sur la tête des fidèles; ils n'étaient pas révoqués, ils n'étaient pas exécutés non plus. Le passé fuyait avec ses douleurs, le présent semblait consolé; on supportait la présence et les bienfaits de la société chrétienne, jusqu'à ce que d'autres passions ou d'autres intérêts vinssent demander l'exécution des lois de l'Empire. Chose étonnante, pour le dire en passant, l'Église est la seule société qui n'ait rien à apprendre des hommes ni des événements. Donnez un libre essor à votre imagination, cherchez tout ce qui serait capable d'honorer l'Église ou de l'enchaîner; elle a tout vu, tout éprouvé, et l'on vient tou-

jours trop tard pour lui faire sentir des joies ou des douleurs inconnues. Il y a pourtant quelque chose de nouveau dans l'état présent de l'Église. La divine providence a permis que les lois dirigées contre elle seule fussent une menace pour d'autres pouvoirs; si l'on craint de périr en les heurtant de front, cette même crainte ne permet pas de les laisser reprendre leur premier cours. Des deux côtés les dangers sont les mêmes. Sans remonter bien haut, on cite des exemples de pouvoirs temporels renversés pour avoir fait la guerre à l'Église, et d'autres pouvoirs tombés, ce semble, pour avoir voulu conclure avec elle une trop intime alliance. Que faire donc, et que sera l'avenir en face de cette double expérience? La prudence humaine conseillerait volontiers de se renfermer dans une parfaite neutralité, de ne rien donner à la haine et de ne rien accorder à l'amour, en un mot de vouloir et de ne vouloir pas; mais gouverner, c'est vouloir, et aucun pouvoir n'a vécu qu'à ce prix. « Qui n'est pas pour l'Église est contre elle[1]. »

Il ne servirait de rien, pour dissimuler les périls d'une haute indifférence, d'appeler ailleurs l'attention publique, d'inventer des machines, de multiplier les découvertes : vînt-on à bout de faire parler

[1] Qui non est mecum, contra me est. Matth., xii. 30.

la matière, comme on lui a déjà appris à courir et à voler sans ailes, le fond des choses resterait le même. La société est un être moral qui ne vit pas de matière, et les liens qui unissent ses membres entre eux ne sont pas forgés avec des marteaux et du fer. Le monde moral a ses lois particulières comme le monde physique. Toute réunion d'êtres intelligents a aussi sa route tracée à travers le temps, comme les planètes à travers l'espace; et il n'appartient pas plus à la toute-puissance humaine de la diriger sûrement hors de son chemin que de guider un vaisseau au milieu de l'Océan, sans gouvernail et sans boussole : les chefs et l'équipage sont bien libres de se livrer tout entiers à des expériences physiques, quand le navire touche sur des rochers; mais un dernier coup de mer vient les interrompre dans leurs scientifiques recherches, et l'abîme ouvert engloutit à la fois les appareils, les machines, les calculs et les savants.

« Jamais un État n'a été fondé que la religion ne lui servît de base, » a dit, non un Père de l'Église, mais un des oracles des temps modernes; et il ajoute : « Si le législateur, se trompant dans son objet, établit un principe opposé à la nature des choses, l'État ne cessera d'être agité jusqu'à ce que ce principe ait été détruit ou changé, et que l'invincible nature ait repris son cours. » La vérité de ces

paroles n'est-elle pas écrite dans les événements de tout un siècle? Avons-nous vu autre chose que des agitations et des révolutions? et, si le principe athée continue à régner dans les lois, nos neveux ne verront-ils pas aussi les institutions publiques les plus savamment combinées chanceler encore sur un sol ébranlé? Si puissant et si admirable que soit le génie des architectes, ils seront condamnés à bâtir sur le vide, ou à poser dans les airs toutes les pierres de leur édifice. Encore une fois, l'orgueil humain peut tout oser, sa force peut tout entreprendre, ses raisonnements peuvent tout établir, mais l'invincible nature des choses revient toujours : « ce qui a été sera, ce qui s'est vu se verra, ce qui s'est fait se fera, rien de nouveau sous le soleil; personne ne peut dire : Voilà une institution nouvelle; les temps passés l'avaient déjà vue[1]. »

Chercherait-on dans des faits contemporains les exemples que réfute l'histoire? vous parlerait-on de certains peuples qui prospèrent sous des lois athées? Mais ces peuples ne font que de naître, et déjà l'œil le moins exercé voit des rides sur leur

[1] Quid est quod fuit? Ipsum quod futurum est. Quid est quod factum est? Ipsum quod faciendum est. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est; jam enim præcessit in seculis quæ fuerunt ante nos. Eccles., I, 9 et 10.

front. Ils sortent à peine du berceau, et tout le monde est effrayé de la décrépitude morale qui les consume. Le ver rongeur qui doit faire mourir le chêne le plus robuste se glisse d'abord dans ses racines; son travail de mort est d'autant moins sensible qu'il est plus profond; il n'empêche pas l'arbre vigoureux de s'élever chaque jour, de s'affermir et d'étendre au loin son ombrage, parce qu'il a besoin lui-même de temps pour accomplir son œuvre de ruine; mais sachez attendre : au moment où la plante orgueilleuse dominera la forêt, vous verrez son feuillage pâlir, ses branches se dessécher, et les oiseaux du ciel l'abandonner en fuyant, parce qu'ils ne pourront plus cacher leur nid dans ses rameaux. Tout s'en va si vite, au temps où nous vivons, que ce qui dure un jour nous semble éternel. La Providence n'est pas si pressée, elle ne compte point la vie des peuples par heures, mais par siècles, et ce qui nous paraît long n'est en réalité qu'une ombre qui passe. Des signes précurseurs annoncent, longtemps à l'avance, le dépérissement des sociétés sans religion, et, pour qu'on ne s'y trompe point, ces signes funestes sont partout les mêmes : affaiblissement du pouvoir, impuissance et multiplicité des lois, altération du caractère national, décadence des mœurs publiques. « Quand vous verrez ces signes apparaître, sachez que le

jour est sur son déclin et que la nuit vous menace de ses ténèbres[1]. »

« Toute puissance vient de Dieu, » disaient nos pères. A ce premier article de leur droit public ils ajoutaient, avec saint Paul : « Les chefs des nations sont ministres de Dieu pour le bien; leur trône n'est pas le trône de l'homme, mais celui de Dieu même. » Mais, de peur que la tête ne leur tournât en se voyant investis de tant de puissance, les saints oracles disaient aux princes : « Écoutez, ô rois! et comprenez; prêtez l'oreille, ô vous qui tenez tous les peuples sous votre sceptre et vous plaisez à voir la multitude qui vous environne; celui qui vous a donné la puissance interrogera vos œuvres et il scrutera vos cœurs. A ceux qui commandent, s'ils sont infidèles, est réservé le châtiment le plus dur. On aura pitié des petits et des faibles; mais les puissants seront puissamment tourmentés; je vous le dis, ô rois! afin que vous soyez justes et que vous ne tombiez pas[2]. » Ainsi la souveraineté de Dieu, placée en tête du symbole social, consacrait la puis-

[1] Ita et vos cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis. Matth., XXIV, 33.

[2] Audite ergo, reges, et intelligite... Præbete aures, vos qui continetis multitudines et placetis vobis in turbis nationum, quoniam data est a Domino potestas vobis, qui interrogabit opera vestra et cogitationes scrutabitur... Quoniam judicium durissimum his qui præsunt fiet... Ad vos ergo, reges, sunt hi sermones mei; ut discatis sapientiam et non excidatis. Sap., VI, 2, 3, etc.

sance publique. Tant de majesté n'éclatait sur le front du pouvoir que parce que la divine majesté se réfléchissait dans son règne. Ce n'était pas seulement par la force des conventions temporelles, qu'une épée peut toujours déchirer, que les princes étaient obligés de gouverner selon la justice; une sanction plus haute était donnée à la puissance publique : après avoir jugé la terre, elle allait être jugée à son tour par l'éternelle justice.

Forte de sa céleste origine, et sans autre crainte que celle du ciel, l'autorité pouvait accomplir tout le bien qu'elle avait dans le cœur, et la religion, qui lui servait de bouclier contre les passions du dehors, la protégeait encore contre ses propres passions. On parle beaucoup des mauvais princes sous cet ordre de choses; mais, si dans son cours le plus régulier la nature n'est pas affranchie des ravages de quelques météores destructeurs, serait-ce une raison de préférer le chaos au bel ordre qu'elle a coutume d'étaler à nos regards? et, pour mettre nos demeures à l'abri d'un tremblement de terre, serait-il sage de les démolir de nos propres mains? D'où vient donc ce constant amour et cette traditionnelle vénération pour les races royales qui présidaient aux destinées des nations? de leur tyrannie ou de leurs bienfaits? Et cette confiance filiale, qui rendait le commandement si facile et l'obéis-

sance si honorable, où en était la source? dans le despotisme ou dans la bonté? Est-il plus vénérable, le pouvoir, depuis qu'il est moins respecté? et, en le faisant remonter de la terre au lieu de le laisser descendre du ciel, est-il devenu plus grand et plus fort? Il n'avait, il est vrai, qu'un maître et qu'un juge sur sa tête; et maintenant, objet continuel de suspicions et de défiances, il a, dit-on, des maîtres et des juges à ses pieds. On veut par là le rendre impuissant à mal faire, comme si le plus grand de tous les maux ne serait pas de le rendre incapable de faire aucun bien! Et n'aurions-nous donc rejeté la souveraineté de Dieu que pour décréter la souveraineté d'un serviteur inutile?

Si l'affaiblissement du pouvoir, plus sensible de jour en jour, était encore voilé, jusqu'à un certain point, par la force et la majesté des lois, ce que l'ordre moral perdrait d'un côté, il aurait au moins l'air de le retrouver de l'autre; mais il y a des rapports si intimes entre le pouvoir et les lois, qu'ils sont condamnés aux mêmes vicissitudes. « Quand cette loi divine, éternelle, dont nous vous parlions tout à l'heure, directrice de la raison et conforme à la nature des choses, que le sénat et le peuple ne peuvent ni changer, ni modifier, » était la première loi, les codes s'ouvraient par ce grand précepte : « Aime Dieu par-dessus tout et le prochain

comme toi-même. » De ce commandement découlaient sans effort toutes les législations secondaires, et, comme il s'adressait à la conscience, il élevait les autres lois à la hauteur où Dieu même a placé son trône, et il leur donnait le même fondement. Aujourd'hui, quel est, au contraire, leur appui? La seule force matérielle. Au lieu de lire sur leur frontispice : « Crains Dieu, observe ses préceptes, » nous y lisons : « Crains la prison et l'échafaud. » En sont-elles plus saintes et plus respectées? Tout crime était une révolte contre Dieu : il n'est plus qu'une simple résistance à la volonté de l'homme. La société en est-elle mieux gardée? Le malheureux tenté de mal faire relevait d'un tribunal auquel ni la vie ni la mort ne pouvaient le soustraire; le coupable et le juge étaient en présence, de nuit et de jour : maintenant il ne relève plus que de juges absents et de gendarmes qui ont besoin de sommeil. Il portait la honte dans son cœur, et le remords l'empêchait de dormir : maintenant, s'il est assez habile pour cacher son crime, il n'est pas même forcé d'en charger sa mémoire; il prend la loi en main, il l'interroge et fait un pacte avec elle. Si tu es assez rusé pour échapper à mon glaive, semble-t-elle lui dire, ne refuse aucun désir à ton âme ni aucun forfait à tes désirs; pèse les chances, calcule sagement les probabilités, et prends ton

parti. Qu'on multiplie les lois, qu'on étende à l'infini leurs prohibitions et leurs défenses; séparés de toute sanction divine, les intérêts et les passions injustes se feront un jeu cruel de franchir ces faibles barrières, et l'on verra de plus en plus les lois se multiplier par les crimes, et les crimes par les lois, et les peuples les plus robustes seront menacés de succomber sous le poids de leurs législations autant que sous le poids des désordres publics. Ce ne sera plus la guerre de la corruption stupide contre la société, mais bien la guerre de la corruption civilisée contre la justice, guerre savante et lettrée, qui aura ses règles et sa stratégie, et qui produira sur la scène du monde des spectacles inouïs de larmes et d'ignominies.

Enfin, nos très-chers frères, fondées sur la souveraineté de Dieu, les lois sortaient, pour ainsi dire, du sanctuaire où il rend ses oracles; leur origine se perdait souvent dans la nuit des temps; chaque génération les trouvait consacrées par le respect et l'obéissance des précédentes générations. Filles de la souveraineté du peuple, leur naissance sera orageuse comme la vie de leur père; elles verront le jour au milieu du bruit et des oppositions; mille voix prophétiseront, non le bien qu'elles doivent faire, mais le mal qu'elles ajouteront, peut-être, aux maux qu'il faudrait guérir. Dépouillées de tout

prestige, et déjà abaissées au rang des œuvres les plus vulgaires, elles plieront bientôt sous le fardeau des mœurs publiques, si elles ne s'affaissent plus vite encore sous la haine qu'inspire aux hommes révoltés contre Dieu tout pouvoir régulateur.

Et pourquoi ne pas oser dire ce que tout le monde pense? Depuis son divorce avec le ciel, quels sentiments réveille dans les âmes le seul nom de l'autorité? L'amour, la crainte, l'admiration, la confiance? Hélas! sous quelque forme heureuse qu'elle se produise, quelles que puissent être sa douceur et même sa faiblesse, on ne peut la souffrir nulle part; on lui pardonnerait plus volontiers ses excès que son existence. Un instinct plus fort que tous les sophismes dit aux peuples que celui qui n'a point de Dieu n'a point de maître, et que prétendre établir un pouvoir sur la multitude, là où elle est elle-même la source de tout pouvoir, c'est vouloir faire obéir par artifice ce qui commande par nature, et fonder le droit sur le mépris du droit. En vain l'autorité se ferait humble et modeste; en vain elle appellerait à son secours les puissantes séductions des honneurs et de la fortune; en vain elle se dépouillerait d'une partie de ses prérogatives pour se faire pardonner ce qu'elle en retient; elle ne réussirait qu'à irriter des désirs mal satisfaits et à fortifier les factions, qui ne veu-

lent plus en entendre parler. Fasse le ciel qu'elle ne soit jamais réduite à vivre de vagues alarmes et de périls sans cesse renaissants, jusqu'à ce que les peuples qui lui ont commandé de régner lui commandent de disparaître. En les affranchissant de l'autorité religieuse, on les a faits *dieux*. De ce premier principe, ils ont tiré la conséquence qu'ils n'avaient qu'à s'affranchir de l'autorité temporelle pour se faire *rois*. On leur a appris à se former une religion avec leurs idées, une morale avec leurs passions; ils en ont conclu qu'ils pouvaient se faire des gouvernements avec des révolutions : quoi de plus logique et de plus naturel?

Mais d'autres conséquences doivent sortir encore des mêmes principes. A l'abaissement du pouvoir et des lois viendra s'ajouter une autre plaie non moins incurable, l'altération profonde du caractère national. Vous êtes surpris, nos très-chers frères, de ce zèle persévérant avec lequel on travaille, de nos jours, à travestir l'histoire. Prendrait-on le passé pour un reproche, et n'y aurait-il moyen de nous grandir qu'en abaissant nos pères? On ne sait, en vérité, qu'en penser, à la vue des étranges portraits que nous faisons, sur nos théâtres et dans nos livres, des anciennes mœurs. Mais laissez dire les romans : nos pères étaient meilleurs que nous. Grands par le courage, vénérables par la vertu, ils

portèrent la pratique de tous les devoirs jusqu'à l'héroïsme; et leur vie sera toujours le livre par excellence des nobles âmes et des sentiments élevés. La foi religieuse prêtait à toutes les dignités, à toutes les fonctions publiques cette gravité sainte, ce respect populaire que les fautes personnelles ne pouvaient entièrement effacer. Le pouvoir était toujours auguste, même alors qu'il s'égarait un moment, parce que le pouvoir était de Dieu, et que les fautes venaient de l'homme. Une droite raison faisait la part de la misère humaine, et la grandeur n'était point responsable des vices des grands. Quelle rigide probité dans le commerce! quelle mutuelle et loyale confiance dans les affaires!

Je vous salue, ô vous qui avez fait si longtemps la gloire de nos pères, honneur français, que les aïeux transmettaient à leurs petits-enfants comme le premier bien des familles, et que les rois sauvaient des champs de bataille, au risque d'y laisser leur couronne; céleste passion des nobles cœurs, heureuse sauvegarde de la justice, et magnifique supplément des lois, rendant toujours aux autres plus qu'ils n'ont droit de demander, méprisant l'or et son faste, fier des privations et des sacrifices! Honneur français, serait-il vrai que le dernier hommage que nous vous rendons ne fût, hélas! qu'un de ces tristes panégyriques prononcés sur la tombe

des morts? Et ces qualités si brillantes, riches trésors de grâces et d'amabilité, ces manières si élégantes et si polies, ce goût si pur, source de tant de chefs-d'œuvre, sévère et gracieux tout ensemble, et n'attachant jamais l'idée du beau qu'à ce qui était décent et honnête, et cette naïve gaieté des plaisirs populaires, fruit précieux de l'innocence de la vie et de la paix des consciences, mœurs religieuses de la vieille France, par quelles mœurs êtes-vous remplacées!

N'attendez pas, nos très-chers frères, que nous vous en tracions le tableau; c'est à Dieu seul, et dans le secret de sa face, que nous pouvons parler en pleurant de ce que nous sommes. Vantons nos progrès, car, parmi tous les autres, il en est un universel, incontestable, la dépravation intelligente et raisonnée qui, sous le nom de civilisation, verse à flots, sur les villes et sur les campagnes, avec sa savante ignorance, le vol, la fraude, le viol de l'enfance, l'homicide, le blasphème, le suicide, et apprend avec succès aux pères à tuer leurs enfants, et aux enfants à égorger leurs mères. Voyez comme elle veille sur le berceau des petits enfants, comme elle épie le moment où leur raison commence à éclore, pour l'égarer et la flétrir; comme elle caresse les jeunes passions de l'adolescence, pour les exalter jusqu'à l'impossible.

Autrefois du moins, dans les chutes les plus profondes, les sens entraînaient la raison; elle ne condescendait à leurs injustes désirs qu'après de longs combats. Aujourd'hui, l'ordre naturel est renversé; la raison, flétrie la première, irrite les passions coupables : l'esprit est souillé avant que le cœur soit corrompu. Les bas appétits de l'âme étaient méprisés par leurs propres victimes, ils sont honorés et justifiés par leurs esclaves. On faisait le mal, mais avec des remords; on violait la règle morale, mais on ne niait jamais ni son existence ni sa sainteté. Des conversions éclatantes rendaient chaque jour à la vertu les infortunés que le vice lui avait ravis. Les grands scandales finissaient par de solennelles expiations. Les faiblesses humaines descendaient l'une après l'autre des hauteurs sociales où elles avaient étalé leur honte, et, sous les ailes des saints anges, on les voyait, en larmes, frapper à la porte du cloître, et demander à ses dures austérités la pénitence, le pardon et une sainte mort. Il n'y avait enfin de grands scandales que parce qu'il y avait de grandes vertus : les uns naissent toujours de leur contraste avec les autres. Là où le vice règne seul, le scandale ne peut se montrer.

Autre chose sera toujours de porter atteinte à la loi morale, autre chose de ne pas y croire; de secouer momentanément le joug de la règle, ou de le

briser pour jamais; de s'avouer à soi-même, en se laissant entraîner au mal, que le mal est défendu, ou de se persuader une fois pour toutes que les plus déplorables égarements sont conformes à l'ordre éternel, et de ne reconnaître enfin d'autre vertu que le plaisir, et d'autre crime que la souffrance. Sur cette terre d'exil, nos pères vivaient à un pôle, et nous vivons à l'autre : il y a tout un monde entre eux et nous.

Seriez-vous tentés, nos très-chers frères, de nous accuser de quelque exagération? Jetez un moment les yeux sur le miroir fidèle dans lequel viennent se réfléchir les mœurs publiques de ce temps, sur la littérature populaire qui en est la véritable expression. O Dieu! que lisez-vous, et quels livres avez-vous dans les mains? S'il paraissait quelqu'un de ces ouvrages *dépravateurs* où l'impiété, la haine, l'envie, la bassesse du cœur, la cupidité, le mépris du ciel, l'amour de l'enfer et du crime fussent exaltés jusqu'à la folie, lui ouvririez-vous l'entrée de vos foyers domestiques? et pourrait-il se promettre de rencontrer au fond des consciences quelque sympathie secrète pour ses doctrines et quelque docilité pour ses leçons? Laisseriez-vous approcher des lèvres de vos enfants ces brûlants poisons qui ne peuvent que tuer les âmes ou les rendre folles et furieuses? Cette question vous révolte; nous bénis-

sons Dieu de l'horreur qu'elle vous inspire, et cependant ces livres funestes sont plus répandus et plus recherchés que les bons livres. Ah! qu'il est indigent de lumières et de vertus, de pensées honnêtes et de sentiments généreux, le siècle affamé de ces restes immondes dont les auteurs seraient les premiers à rougir, si, au fond de tant d'ignominies, il n'y avait un peu d'or à ramasser!

Cette liberté de penser, objet de tant de vœux et de tant d'espérances, est devenue l'humble servante des plus mauvais instincts de notre nature; elle ne sait déjà plus que nous aider à nous débarrasser du peu de vertu qui nous reste, et, moins redoutable par sa force que par sa lâcheté, toute sa gloire va bientôt se réduire à outrager ce qui est faible et bon, à obscurcir ce qui est clair par lui-même et à faire trafic de la vérité. Un des premiers présents qui soit tombé de ses mains pleines de promesses, c'est d'avoir mis à prix la pensée humaine, en nous apprenant à la peser, à la mesurer, à la vendre comme le froment et le vin. Oui, des ateliers s'ouvriront où la pensée sera travaillée pour être vendue; des marchés seront établis où on la délivrera en volumes ou par feuilles séparées, en gros et en détail, au plus offrant et dernier enchérisseur. Ce nouveau commerce aura ses chances et ses hasards, et, quand il menacera de se ra-

lentir, les spéculateurs prendront leurs mesures pour en soutenir les prix et ne pas encombrer la place.

Ainsi, cette fière raison de l'homme, cette flamme divine, reine de la lumière, qui, sur ses ailes de séraphin, planait avec orgueil sur ce monde matériel, comment est-elle donc tombée du ciel? et, vile marchandise, pourquoi la voyons-nous exposée sur les places publiques pour y être vendue comme une esclave? Qu'elle s'applaudisse de ses conquêtes, elles l'ont élevée à créer des valeurs, à combiner des chiffres, à se nourrir d'argent; car, séparée de Dieu, elle doit se coller à la terre et vivre de la terre.

Affaiblissement du pouvoir, affaiblissement des lois, affaiblissement des mœurs publiques, en est-ce assez, nos très-chers frères, et trouvez-vous que la souveraineté de la raison occupe dignement le trône dont nous avons précipité la souveraineté de Dieu? *L'arbre de la science du bien et du mal* a-t-il porté tous ses fruits, depuis qu'il a été replanté sur la terre? Hélas! il en sort chaque jour de nouveaux et plus amers, et nous venons d'y cueillir la *cupidité, mère de tous les maux.*

Ce n'est plus l'antique idolâtrie prosternée devant le veau d'or, ni la soif ardente des richesses, que les païens appelaient *exécrable;* ce sont les

plus vils appétits de l'humanité, le peuple de nos désirs charnels, la nation turbulente de nos penchants révoltés qui demandent de l'or, et encore de l'or, et toujours de l'or, pour se rassasier des coûteux plaisirs de la vie. Voyez-vous ces monuments superbes qui affectent les formes pompeuses de nos basiliques? Ce sont les temples du nouveau dieu; son culte ne fait que de naître, et il compte déjà plus de disciples que tous les cultes ensemble. Où va cette foule empressée? Les rangs, les âges, les sexes et les conditions y sont confondus. Mais quels sombres soucis sur le front des disciples! quelle inquiète agitation parmi les prêtres et les sacrificateurs! Le nouveau dieu aurait-il donc, comme Moloch, ses sacrifices et ses victimes? Sans doute; mais, plus humain et plus doux que l'idole de Chanaan, il n'est pas altéré de sang; il sait se contenter de larmes, de dépouilles et de désespoirs. Ainsi, au bruit enchanteur des harangues qui célèbrent sa grandeur et sa prospérité, la société, séparée de Dieu, laisse voir à l'œil nu « des plaies larges et profondes que l'art humain n'a pas encore appris à guérir [1]; » et, pour finir par la plus effrayante de toutes, par celle qui attaque la vie sociale jusque dans sa source, la postérité pourra-

[1] Vulnus, et livor, et plaga tumens, non est circumligata neque fota oleo. Is., I, 9.

t-elle croire qu'il y eut un temps où la justice la plus forte de l'univers, aux prises avec le parricide, succombait dans la lutte, jetant au monde ce doute nouveau, s'il n'y a pas, dans le cœur du scélérat qui tue son père ou sa mère, un sentiment assez excusable pour lui sauver la vie?

Que servirait-il de se faire illusion ? Autorité publique, autorité paternelle, respect intérieur des lois, honneur, probité, justice, tout s'affaiblit, tout décline, tout est menacé de périr; et si, comme on l'a dit, jamais nation *n'a reculé devant une corruption plus profonde*, où allons-nous, nos très-chers frères? Et, pour peu que le mal moral qui nous épouvante fasse de progrès, quel sera l'avenir de vos enfants? Car les hommes n'y peuvent plus rien; une force invisible les entraîne malgré eux. Les pouvoirs publics eux-mêmes, dominés par l'esprit des lois, ne sont plus assez forts pour en changer le principe, ni pour en arrêter les conséquences. Tout souffre également, et plaise à Dieu que tout ne soit pas mortellement frappé!.

Quand on nous parle donc de sauver l'Église par des agitations humaines, on indique bien le moyen d'avancer la maladie, mais on ne donne point de remède pour sauver le malade : plus on s'agite, plus, hélas! la société se déprave. Si le mal qui la travaille n'a pas encore atteint son terme extrême,

rendons-en grâce aux principes chrétiens, aux habitudes religieuses d'un grand nombre de familles dont les saints exemples sont encore de puissantes leçons. Mais leur autorité ira s'affaiblissant comme tout le reste. Réduite à la simple condition des traditions domestiques, et combattue au dehors par des principes et des exemples contraires, la religion des enfants aura le sort des traditions de famille; elle tiendra la première place dans leur vie, tant qu'ils seront sous les yeux de leurs tendres mères : une fois arrachés par les lois du sein maternel et confiés à de nouveaux maîtres, ils respireront un autre air, ils entendront un autre langage; et, si jamais il arrivait à ces savants instituteurs de considérer la religion comme un préjugé de l'enfance dont ils seraient tenus de délivrer la jeunesse et de préserver l'âge mûr, combien faudrait-il de générations pour que toute religion fût bannie de la terre? A quel sort, Église de mon Dieu, seriez-vous réservée! Ne connaissant plus les choses morales que par le doute et l'indifférence, et Dieu lui-même que de nom, ces générations arriveraient successivement aux affaires; le clergé leur passerait sous les yeux, dans les assemblées publiques; en hommes positifs, ils trouveraient bientôt une grande économie à lui retrancher le pain matériel dont il est nourri. Ils se souviendraient d'ailleurs qu'on leur

apprit, dans leurs hautes études, que *les institutions catholiques* ont pu être utiles dans les temps anciens, mais qu'au point où est parvenue la science, elles sont plutôt un embarras qu'un secours, et qu'après tout il n'est pas plus difficile de construire des machines pour faire de l'ordre, de la probité, de la justice et des vertus publiques, qu'il ne l'a été d'en inventer pour franchir en quelques heures les plus grandes distances.

Les derniers liens matériels par lesquels l'Église tient à l'État étant rompus, ses pasteurs réduits à l'indigence deviendraient un fardeau pour les paroisses. Là où la foi aurait conservé quelques restes de vie, ils recevraient encore, pendant quelque temps, l'aumône qu'ils donnaient aux pauvres; partout, au contraire, où les habitudes religieuses auraient cessé d'être populaires, on leur dirait : Allez ailleurs, nous avons assez de peine à suffire à nos besoins sans penser aux vôtres. En ce temps-là, de vastes empires, fermés pendant de longs siècles au ministère sacerdotal, lui ouvriraient leurs portes; d'autres royaumes plus près de nous rentreraient dans le sein de l'unité catholique; la lumière ne se coucherait sur nous que pour se lever sur d'autres nations. Les conseils des impies seraient confondus; car ils croyaient éteindre le flambeau de l'Église, et ils n'auraient pu que le faire changer de place.

O divine Providence! que vous savez bien, sans miracles, vous venger de nos superbes dédains et de nos égarements volontaires! Pour nous punir du mépris de vos lois, il vous suffit de nous abandonner à celles que nous avons faites. Vous n'avez pas besoin de troubler l'ordre des événements pour nous faire souvenir que nous avons un maître. A mesure qu'on s'éloigne de vous, on marche vers des abîmes; si l'on veut construire sans votre concours, l'entreprise manque d'architecte, et l'édifice ne s'achève pas; la raison publique s'obscurcit et s'égare, on ne s'entend plus, on murmure les uns contre les autres, on s'accuse mutuellement du mal intérieur que tout le monde sent et que personne ne voit. Ce qu'on aurait pris, en d'autres temps, pour des moyens de salut, s'évanouit comme de lui-même; les révolutions appellent des révolutions, parce que les questions qu'on avait voulu résoudre la veille recommencent le lendemain; la société s'en va à la douteuse lueur de ces feux errants qu'elle prend pour des *lumières*.

O vous, qui savez que toute chair est infirme et que l'homme est enclin à corrompre sa voie, Seigneur, éclairez les esprits et remplissez les cœurs de votre grâce et de votre charité. Arrêtez-nous par votre bonté dans cette longue carrière de mensonge et d'erreur qui nous mène loin de toute vraie

félicité. Et vous, nos très-chers frères, priez pour l'Église, offrez à Dieu, pendant les saints jours où nous entrons, vos mortifications, vos abondantes aumônes, et toutes vos bonnes œuvres. Ne mettez votre espérance dans aucun bras de chair. Le salut n'est désormais que dans la pénitence et la prière, parce qu'il est dit : « Soudain, je parlerai contre une nation pour dissiper sa force et ébranler ses fondements; mais, si ce peuple se détourne du mal qui provoquait ma colère, moi aussi je me repentirai du mal que j'avais résolu de laisser tomber sur lui[1]. »

[1] Repente loquar adversum gentem et adversus regnum, ut eradicem et destruam et disperdam illud. Si pœnitentiam egerit gens illa a malo suo, quod locutus sum adversus eam, agam et ego pœnitentiam super malo, quod cogitavi ut facerem ei. Jerem., XVIII, 7, 8.

LETTRE PASTORALE

Monseigneur Wiseman, vicaire apostolique en Angleterre, nous a adressé la lettre suivante. Nous croyons intéresser votre piété en vous la mettant tout entière sous les yeux.

Lettre de monseigneur Wiseman, évêque de Mélipotame, *in partibus*, coadjuteur de monseigneur le vicaire apostolique du district central, en Angleterre, à monseigneur l'évêque d'Orléans.

« Monseigneur,

« Le lien de sympathie qui unit les parties et les membres de l'Église catholique, la confiance qu'un évêque de cette Église (quelque indigne qu'il puisse être de ce nom) doit avoir en la bonté et en la charité des autres pasteurs ses frères, tels sont, Monseigneur, les titres qui me font espérer que vous

voudrez bien m'accorder votre attention et votre intérêt.

« Il a plu à la divine Providence de vous placer, pour exercer votre ministère, dans un pays où la religion catholique est reconnue et professée par la presque totalité de la population, où un clergé nombreux, zélé et exemplaire, allége le fardeau de votre charge pastorale, et vous console par des fruits abondants de salut; un pays enfin où, après bien des années d'épreuves, vous voyez la religion et ses vénérables ministres sortir comme l'or de la fournaise, plus purs et plus brillants qu'avant d'y avoir passé. Quant à nous, nous avons, au contraire, été placé, par la même Providence, dans un pays où l'hérésie et le schisme ont longtemps prévalu, et tiennent encore le peuple en masse enchaîné dans les ténèbres, où le nombre des ouvriers évangéliques est insuffisant pour la moisson; en un mot, où nous avons tout à faire : bâtir des églises, pourvoir à l'éducation et fonder des institutions religieuses. Mais, au milieu de cette triste désolation, il a plu au Tout-Puissant d'opérer un changement propre à nous remplir de consolation; il a allégé nos travaux et les a rendus agréables, comparativement à ce qu'ils ont été pour nos pères dans le ministère. Nos prédécesseurs ont semé dans les larmes, et nous récoltons dans la joie.

« L'Église catholique tout entière a appris avec allégresse qu'il se manifeste, en Angleterre, un nouvel esprit religieux, que l'on ne peut s'empêcher de regarder comme une manifestation de ce même Esprit-Saint qui agita les eaux du chaos pour produire l'ordre et la lumière, et qui semble agiter aujourd'hui le sombre océan des erreurs humaines, dans le but d'en tirer l'unité, la vérité et un monde nouveau de foi religieuse. Ce n'est pas seulement qu'il s'opère au milieu de nous des conversions plus nombreuses qu'autrefois, et parmi des personnes occupant, dans la société, des positions plus éminentes; mais les vieux préjugés s'effacent, on nous exprime des sentiments affectueux, et les esprits, en nombre plus considérable que jamais, se préoccupent du retour à l'unité et le désirent.

« Dans ce changement, le Tout-Puissant a eu soin de nous prémunir contre les dangers de la présomption, en nous plaçant dans l'impossibilité de nous attribuer même la plus faible part du bien qui s'opère. Ce qui se passe en Angleterre ne saurait s'expliquer ni par l'activité des catholiques, ni par les prédications de notre clergé, ni par les ouvrages de nos écrivains, ni par le zèle et la piété des fidèles. Ce n'est ni l'habileté, ni la prudence, ni la puissance, ni l'adresse, ni la sagesse de l'homme qui ont, même d'une manière éloignée,

concouru au développement de ce qui se fait autour de nous. Bien au contraire, il semble que toute intervention de notre part, ayant pour objet de hâter le dénoûment désiré de ce grand mouvement en aidant à venir à nous ceux qui se rapprochent de nos doctrines, ait eu pour résultat de retarder plutôt que de seconder les effets qui se produisent. Une impulsion spontanée de la grâce, et une succession providentielle de circonstances, sont les deux seuls moyens auxquels le Maître des hommes et des choses ait eu recours pour produire les glorieux résultats dont nous sommes témoins.

« La foi nous apprend que nous pouvons favoriser cette action de la grâce d'une manière certaine, en recourant à la prière, et l'expérience nous a dit que c'était là notre seule et notre plus puissante ressource.

« Les catholiques d'Angleterre ont appris avec une sincère gratitude que leurs frères du continent, et de la France en particulier, ont déjà uni leurs supplications aux leurs. Ils ont vu une preuve d'amour fraternel dans cet empressement à prier pour le retour de l'Angleterre à l'unité de la foi, au moment où Dieu commençait à toucher le cœur de quelques protestants, et à leur inspirer la pensée de chercher leur consolation dans le sein de leur

mère affligée. Ces deux impulsions se sont développées simultanément, l'une répondant à l'autre, ou plutôt la secondant, et étant en quelque sorte sa récompense. Ainsi nos prières devaient redoubler d'ardeur en proportion du succès dont elles sont couronnées. C'est là, Monseigneur, le genre de secours, la charité que le plus humble de vos frères vient solliciter de vous. Nous sommes arrivés à une crise des plus consolantes; les esprits sont plus que jamais agités et inquiets sur ce qu'ils doivent faire. Un grand nombre des hommes qui sont disposés à venir à nous ont à soutenir les luttes les plus terribles; ils sont placés dans l'alternative de choisir entre la perte de tous les biens terrestres et le rejet de la vérité; ils ont à vaincre le respect humain, les préjugés, à sacrifier leurs plus chers intérêts de famille, et, souvent, des affections que respectent la nature et la loi de Dieu. Toutes ces circonstances concourent à rendre leur conversion plus difficile, et, pour plusieurs, la démarche d'entrer en communion avec l'Église demande un esprit de sacrifice poussé à un degré héroïque.

« Quel catholique pourrait refuser ses prières? Quel enfant de l'Église ne s'estimerait heureux de venir au secours des âmes engagées dans cette terrible lutte? Plusieurs sont encore chancelants et indécis sur le parti qu'ils doivent prendre. Qui se re-

fuserait à demander pour eux l'esprit de sagesse et de force dans toute sa plénitude?

« J'espère, Monseigneur, que vous ne trouverez pas présomptueux de ma part l'appel que je fais à votre charité en faveur de cette cause, qui mérite tout l'intérêt de votre clergé et de votre troupeau.

« Le vénérable prélat dont je suis le coadjuteur a pensé, après mûres réflexions, et je me suis rangé à son avis, qu'un des moyens les plus efficaces pour hâter le moment du retour dans le commun bercail de tous ces frères qu'un mouvement d'erreur en a fait sortir depuis si longtemps, serait de solliciter de nos frères les évêques de la France et des autres pays catholiques une grande manifestation de sympathie et de prières à l'égard de la malheureuse Église d'Angleterre.

« Cette circonstance vous explique, Monseigneur, comment je m'adresse à vous plutôt que toute autre personne plus digne de remplir cette mission.

« Si nous pouvions, comme fruit de cet appel, espérer d'obtenir de vous une demande publique de prières de la part de vos prêtres, de vos communautés religieuses ou de tous vos fidèles; si surtout nous pouvions obtenir de chacun des prêtres de votre diocèse une oblation de l'adorable sacrifice en faveur de notre malheureux pays, nos désirs, Monseigneur, seraient largement satisfaits.

« Nous aurions soin, nous-mêmes, ensuite, de porter à la connaissance de toute l'Angleterre ces témoignages et ces ardents désirs de votre charité, et l'Église d'Angleterre répondrait, nous en avons l'espérance, à ces vœux de ses anciens frères.

« Vos cœurs pourraient jouir ainsi, dès cette vie, de la récompense due à votre charité, en attendant que Dieu rende ce bienfait au centuple, dans le ciel, tant à vous, Monseigneur, qu'aux membres de votre clergé et à votre troupeau.

« Je vous prie, Monseigneur, d'excuser cette importunité, et de me permettre de me dire,

« Monseigneur,

« De votre Grandeur,

« Le très-humble et très-respectueux serviteur,

« † N. WISEMAN, *évêque de Mélipotame.* »

Lorsque ce saint et savant prélat nous écrivait cette lettre, il ne pouvait pas savoir que, dans une ancienne église de notre diocèse, dont il réclamait les prières, une messe solennelle avait été fondée, depuis un siècle, pour la conversion de l'Angleterre. Nous nous plaisons à citer ce qu'on lit dans les registres de Saint-Pierre-Lentin, à Orléans :

« Une rente foncière de trente livres a été donnée, par testament olographe de M. Colas de Mon-

dru, en date du 29 décembre 1742, aux charges d'une messe solennelle de saint Édouard, le 5 janvier, annoncée aux prônes. On doit chanter, à la fin, *Domine, non secundùm*, avec l'oraison de la miséricorde et celle du saint, à l'intention de la conversion des Anglais. Après leur retour à l'Église, si Dieu leur en fait la grâce, on ne dira plus *Domine, non secundùm*, mais *Te Deum laudamus*[1]. » A cette époque, les regards de l'Église tout entière étaient tournés vers l'*île des Saints*, et on attendait avec anxiété le moment de sa conversion. La France venait d'accueillir, avec une générosité qui lui fut plus tard libéralement rendue, d'illustres proscrits: tant d'infortunes unies à un funeste attachement pour l'erreur l'avaient émue d'une profonde com-

[1] Il est ajouté dans l'acte:

« Des trente livres, il appartient six francs à l'aîné de MM. Curault, autant à l'aîné de la famille Boyetet, qui, après avoir été avertis par le sonneur, assisteront à l'office (en cas d'absence, ce manuel retourne au profit de la fabrique), et trois livres pour être distribuées aux pauvres convalescents de l'Hôtel-Dieu, au sortir de la messe, par les messieurs ci-dessus nommés. Six livres à M. le curé; six autres livres au même, aux charges de fournir six cierges de demi-livre, de donner honoraires aux diacre, sous-diacre et chapiers. L'écu restant se partagera en deux: trente deux sous à la fabrique, autant au sonneur, qui doit sonner dès la veille, aux deux *Angelus*, et avertir MM. Curault et Boyetet.

« L'expédition du testament est au trésor, avec la quittance des finances. M. Boyetet de Bagneau est chargé de la moitié de la rente, qui doit être payée le 4 du mois, au plus tard. Les dames Colas Desfrancs mère et Boulard sœurs sont chargées de l'autre moitié, par portions égales. » (*Extrait du Martyrologe de l'église et paroisse de Saint-Pierre-Lentin d'Orléans*, f° 5)

passion pour ce grand peuple, et elle demandait à Dieu, par de ferventes prières, son retour à l'unité. Témoin de ces vœux presque universels, saint François de Sales écrivait à son frère « qu'il recommandait incessamment cette œuvre à la divine Majesté, avec confiance qu'il serait exaucé avec tant d'âmes qui soupiraient pour cet effet[1]; » tandis que Bossuet, étonné de la persévérance des Anglais à consulter les annales des premiers siècles, laissait tomber de ses lèvres ces paroles prophétiques : « Une nation si savante ne demeurera pas longtemps dans son éblouissement. Le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses recherches sur l'antiquité la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le christianisme. Les temps de vengeance et d'illusion passeront, et Dieu écoutera les gémissements de ses saints[2]. » Cependant, les conjectures de ce grand homme ne se réalisaient point; les prières des âmes ferventes paraissaient sans effet; « le Seigneur avait-il donc fermé ses oreilles pour ne pas les entendre, et son bras s'était-il raccourci pour ne pouvoir sauver les nations[3]? »

[1] Lettre de saint François de Sales à son frère et coadjuteur.
[2] *Histoire des Variations*, liv. VII. Conclusion.
[3] Is., LIX.

Notre foi serait-elle assez faible, nos très-chers frères, pour concevoir de pareilles craintes, et exigerions-nous du Seigneur qu'il exauçât nos prières dès le premier moment qu'elles lui sont adressées? Ah! songeons plutôt à ces paroles de l'apôtre saint Pierre : « Les trompeurs se disent : Où sont les effets des promesses du Seigneur? car, depuis que nos pères sont morts, les choses demeurent comme elles étaient auparavant, et ils ne savent pas qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour. Dieu ne retarde pas l'effet de ses promesses, comme quelques-uns se l'imaginent, mais son jour arrivera enfin[1]. » Quand la divine Providence laissait si longtemps l'Angleterre dans les ténèbres de l'hérésie, elle avait ses desseins; c'est à nous de les adorer. Qui sait si elle n'a pas voulu donner à la terre, dans cette puissante nation, un exemple mémorable de la faiblesse de l'esprit humain, quand il est abandonné à ses propres forces, même avec toutes les ressources de la civilisation la plus avancée. La science n'a pas manqué aux protestants anglais : ils ont écrit, sur le christianisme, des ouvrages qui le vengeront à jamais des sophismes de l'incrédulité. Ils ont entrevu la vérité; le bandeau était en partie tombé de leurs

[1] II Petr., c. III, v, 9.

yeux; et, par une inconséquence fatale, séparés de la foi par un seul pas, ils n'ont jamais essayé de franchir la barrière qui les empêchait d'en approcher. Trois siècles n'ont pas suffi pour les éclairer. Maintenant qu'il est bien constaté que la foi ne s'acquiert point par les efforts de l'esprit humain, que ni la science ni le temps ne sauraient la rendre à un peuple qui l'a une fois perdue, un mouvement vers l'unité se manifeste sur tous les points de l'Angleterre. Les classes les moins instruites sentent, peu à peu, tomber les préjugés qui paraissaient un obstacle insurmontable à leur conversion; et les plus éclairés parviennent, à la suite d'études consciencieuses, à découvrir la fausseté de la doctrine dans laquelle leurs pères les avaient élevés. Les docteurs les plus fameux de l'anglicanisme abjurent, tous les jours, leurs erreurs; et cette profession publique de notre foi, par des hommes d'une si haute réputation, ébranle nécessairement les convictions de la foule : on sait que la conversion des Tertullien, des Justin et des Origène jeta un vif éclat sur les progrès de l'Église naissante.

A quelle cause attribuer ce changement inespéré? Nous ne donnerons pas aux savants ouvrages de Monseigneur Wiseman des éloges que sa modestie repousse. Mais, la fidélité de l'Irlande luttant avec une persévérance sans exemple pour la conserva-

tion de sa foi, les larmes qu'elle a répandues, les maux incalculables qu'elle a soufferts, n'ont-ils pas pu attirer les regards de la miséricorde divine sur des frères égarés? Et, d'un autre côté, l'accueil bienveillant que des Anglais protestants ont fait à des prêtres catholiques n'a-t-il pas achevé de toucher le cœur de Dieu? Les prières de saint Étienne mourant donnèrent le grand Apôtre à l'Église; et le centenier Corneille mérita, par ses aumônes, de devenir les prémices de la gentilité.

Sans chercher, nos très-chers frères, à approfondir davantage les causes de la conversion de l'Angleterre, ne pensons qu'à nous en réjouir, et hâtons-en l'accomplissement par nos prières. Nos pères sollicitaient le ciel pour cette nation, alors que son retour semblait encore éloigné; et, pourtant, ils entrevoyaient déjà le jour où ils pourraient entonner le cantique de la reconnaissance : aujourd'hui que nous paraissons toucher à cet heureux moment, faisons un dernier effort sur le cœur de Dieu, pour qu'il daigne achever son œuvre. Conjurons-le instamment d'accorder à ceux qui se convertissent le courage héroïque dont ils ont besoin, au milieu des circonstances difficiles dans lesquelles ils se trouvent engagés. Nos prières, si elles sont ferventes, attireront sur nous-mêmes les bénédictions d'en haut : et, en rendant la foi au peuple pour qui

nous la sollicitons, elles la ranimeront en même temps dans nos cœurs.

Au moment où nous terminions cette lettre, nous avons appris la mort de notre Saint-Père le Pape, et nous avons pleuré, avec tous les vrais fidèles, la perte que l'Église vient de faire en son auguste personne. Le glorieux pontificat de Grégoire XVI demeurera, aux yeux de la postérité, un des plus marquants de l'histoire. Les temps orageux que ce Pape a parcourus, les affaires épineuses qu'il a eues à terminer, ne l'ont pas empêché de diriger d'une main ferme et sûre le gouvernement de l'Église; et les difficultés de sa position n'ont servi qu'à faire briller davantage son héroïque fermeté et la prudence divine de ses décisions. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que c'est un devoir sacré, pour vous, de prier pour le repos de son âme, et surtout d'implorer les lumières de l'Esprit-Saint sur les cardinaux chargés de lui choisir un digne successeur.

LETTRE PASTORALE

Du château de La Chapelle-Saint-Mesmin,
le 25 octobre 1846.

Monsieur le curé,

Dieu souffre longtemps en silence l'oubli de ses saintes lois : il fait lever son soleil sur ses amis comme sur ses ennemis; il distribue indifféremment aux bons et aux méchants les biens et les prospérités de la vie : on dirait qu'il n'a donné aucune espèce de sanction temporelle à l'observation de ses commandements. Mais, lorsque cette ineffable misericorde, au lieu de porter les hommes à l'aimer avec plus d'ardeur, ne sert qu'à les enhardir contre le ciel, il a d'autres moyens de leur faire sentir qu'il est le maître et qu'il veut être adoré de

ses créatures. Il ferme les trésors de sa bonté, et, déployant le terrible appareil de sa justice, il verse sa colère par torrents, et il proportionne la grandeur des fléaux dont il nous châtie à la longueur du temps qu'il nous avait donné pour les prévenir.

Le désastre inouï qui vient de frapper notre beau pays est parti de sa main souveraine : nul autre que le Dieu de la nature n'a pu dire au fleuve qui faisait notre richesse et notre gloire de surmonter ses rivages et de porter la désolation, la misère et la mort dans ces riches campagnes où il avait coutume de répandre l'abondance et la fertilité. Nous avons été, pendant trois jours, témoins oculaires de ses ravages et de ses dévastations. Nous avons entendu les sourds mugissements sous lesquels il semblait vouloir étouffer les derniers cris de ses victimes. La récolte et les provisions d'hiver que le pauvre avait amassées à la sueur de son front, pour mettre sa femme et ses petits enfants à l'abri de la faim, les animaux domestiques qui devaient les couvrir de leur laine ou les nourrir de leur lait, les arbres déracinés, les débris des maisons abattues, nos yeux les ont vus emportés comme une feuille légère dans le sein de la mer, qui ne les rendra plus.

Nous n'essayerons pas de vous peindre cette immense désolation, et encore moins de raconter les

miracles de courage, de dévouement et de charité chrétienne qui sont venus adoucir tant de cruelles douleurs. Que Dieu bénisse les sauveurs de leurs frères, et ces chrétiens intrépides qui, sourds à la voix d'une famille en pleurs, sur un léger esquif que la moindre vague pouvait renverser, au milieu d'un courant impétueux et de la violence des vents, ont été les recueillir jusque sur les toits de ces maisons ébranlées, qui semblaient n'attendre que leur délivrance pour s'affaisser et disparaître à jamais. Les noms de plusieurs de vos confrères brillent sur la liste nombreuse de ces charitables libérateurs; et ce n'est pas sans une sainte joie que vous apprendrez, monsieur le curé, qu'au petit séminaire de la Chapelle, de jeunes aspirants au sacerdoce sont venus nous demander l'autorisation de se dévouer au salut des familles à demi-submergées sous les eaux, autorisation que nous eussions été heureux de leur accorder, si leurs forces avaient égalé leur courage, et s'ils n'avaient pas dû, navigateurs sans expérience, périr victimes inutiles de leur charité.

Maintenant, il nous reste de grands devoirs à remplir : le premier, et le plus pressant de tous, c'est de voler au secours des familles qui ont tout perdu. L'hiver va les saisir dans un complet dénûment des choses nécessaires à la vie. Quelle honte pour des chrétiens, si les privations et la faim ve-

naient abréger des existences sauvées au prix de tant de dangers et de sacrifices! Priez, exhortez, dilatez les âmes en faveur des infortunés à qui il ne reste pas même un asile pour se mettre à l'abri des injures de l'air. Du haut de la chaire de vérité, peignez en traits de feu leurs extrêmes souffrances; empruntez à l'Évangile ce tendre langage de l'amour du prochain qui attendrit les cœurs et ouvre les mains à l'aumône. Mais servez-vous surtout de cette terrible leçon que vient de nous donner une sévère Providence, pour la conversion de vos paroissiens; qu'ils tremblent sous la main du Dieu des justices, s'ils veulent fermer l'oreille à la voix du Dieu des miséricordes. « Le calice de sa colère n'est pas épuisé; et, un peu plus tôt, un peu plus tard, les pécheurs seraient condamnés à y tremper leurs lèvres, s'ils ne se convertissaient pas [1]. » Votre zèle, votre piété, votre charité, feront le reste. Prosterné au pied des autels du Dieu vivant, vous n'aurez pas à dire, avec le prophète : « Seigneur, vous les avez frappés et ils n'ont pas senti de douleurs; vous les avez brisés, et ils n'ont pas voulu se convertir : ils ont endurci leur cœur comme le rocher [2]. » Non, il n'en sera pas ainsi, monsieur le curé; ils ont senti la main de Dieu sur eux ou sur leurs frères, ils vou-

[1] Ps. LXXIV, 9.
[2] Jerem. V, 5.

dront apaiser sa colère par la pénitence; ils reconnaîtront que c'est de la corruption de nos cœurs que sortent toujours les fléaux qui viennent nous accabler, et que nos offenses empoisonnent la racine de nos prospérités. Insistez souvent, dans vos instructions, sur l'accomplissement des préceptes religieux qui sont le plus ouvertement violés dans votre paroisse, et, en particulier, sur le mépris scandaleux qu'on fait, presque partout, du précepte du dimanche. Faites-leur bien comprendre que Dieu se lasse de bénir un travail qui l'offense, et que, souvent, il rend stérile pour un siècle la terre que nous prétendions rendre féconde, tous les jours, sans lui et contre lui. Appuyée sur des malheurs lamentables, votre parole se fera jour à travers les plus aveugles préjugés; elle éclairera les esprits, elle touchera les âmes, et et elle finira par porter des fruits de grâce et de salut qui vous consoleront de la stérilité à laquelle votre zèle pastoral parut jusqu'ici condamné.

Le dimanche qui suivra la réception de cette lettre, vous la lirez au prône de la messe paroissiale, et vous annoncerez que, ce jour-là même, ou le dimanche suivant, à votre choix, une quête sera faite par vous, dans l'église, au profit des victimes de l'inondation.

Vous aurez soin d'envoyer le produit de cette

quête au secrétariat de l'évêché, ou directement, ou par l'intermédiaire de M. le doyen de votre canton.

Une commission ecclésiastique est nommée pour en faire une distribution équitable entre MM. les curés des paroisses qui ont le plus souffert. Ceux-ci nous adresseront les noms des personnes qui ont droit à être secourues, avec une note abrégée de leurs besoins.

La commission de distribution de secours sera présidée par Nous ou l'un de nos vicaires généraux ; elle sera composée de M. l'archiprêtre de la cathédrale, de M. l'abbé le Ber, chanoine, et de MM. les curés de Saint-Paul, de Saint-Paterne et de Saint-Donatien, et du secrétaire de l'évêché.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

† JEAN-JACQUES, évêque d'Orléans.

INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE L'ÉGLISE

ET

MANDEMENT POUR LE CARÊME DE 1847

Quand le laboureur ensemence le champ de ses pères, son travail est adouci par l'espoir d'une abondante moisson[1]; quand le navigateur quitte le foyer domestique pour entreprendre un voyage de long cours, il attend des risques qu'il va courir la fortune ou la célébrité : mais, lorsque vos pasteurs sèment la parole de Dieu dans les âmes, le temps est venu où peu de consolations leur sont réservées, où leurs plus tendres exhortations ne sont ni comprises ni même supportées. L'esprit d'ignorance et

[1] Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens donec accipiat temporaneum et serotinum. Jac., v, 7.

d'erreur s'applaudit, chaque jour, d'éteindre de plus en plus le flambeau divin qui devait les éclairer et les diriger, comme autrefois le Fils de Dieu « s'était applaudi de l'avoir allumé sur la terre[1]. » Triste condition que la nôtre! et pourquoi parler plus longtemps aux hommes de leurs devoirs, s'ils ont résolu dans leur cœur de ne pas les remplir? Ah! demandez plutôt à la tendre mère alarmée des égarements de ses enfants pourquoi l'apparente inutilité de ses avertissements et de ses leçons ne peut lasser son zèle, et pourquoi elle ne cesse de prier, d'instruire, de reprendre et d'aimer : sans doute, elle serait plus sobre de discours et d'exhortations, avec moins d'amour. Et nous aussi, à ne consulter que notre repos et cette nouvelle réputation de *sagesse* qui menace de s'attacher au silence de vos premiers pasteurs, peut-être devrions-nous attendre des jours meilleurs et de plus favorables dispositions; mais la parole de Dieu n'est pas notre parole; « malheur à nous si nous ne l'annonçons à temps, à contre-temps, en toute patience et charité[2]! » Qu'elle soit accueillie avec bonheur ou repoussée avec mépris, notre devoir est le même.

[1] Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur? Luc., XII, 49.

[2] Væ enim mihi est, si non evangelizavero. I Cor., IX, 16. — Prædica verbum, insta opportune, importune, in omni patientia et doctrina. II Timoth., IV, 2.

Nous savons « qu'il viendra des temps déplorables où les hommes se seront rendus incapables de supporter la saine doctrine, choisissant pour maîtres des prédicateurs qui flattent leurs oreilles fermées à la vérité, et seulement ouvertes pour le mensonge[1]. »

Mais, s'il nous est impérieusement commandé de prêcher la parole de Dieu, partout et en tout temps, ce grand devoir nous presse plus particulièrement encore dans ces intervalles, souvent bien courts, qui précèdent ou qui suivent les dernières crises des révolutions. Il semble alors que les passions humaines, un peu surprises de leurs tristes emportements, écoutent avec moins de haine les leçons de la vérité. Soit lassitude, soit faute de violentes distractions, les esprits paraissent moins prompts à repousser le langage de la sagesse : tout le monde s'est déjà dit à soi-même ce qu'on peut avoir de plus pénible à lui faire entendre. Les cœurs sont fatigués de haïr; l'imprudence et l'audace sont lassées d'entreprendre, et l'orgueil lui-même, qui, d'ordinaire, ne doute de rien, commence à soupçonner vaguement qu'il pourrait bien n'être pas infaillible.

[1] Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus; et a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur. II Timoth., IV, 3 et 4.

Voilà pourquoi, nos très-chers frères, dans notre instruction pastorale pour le carême dernier, nous avons rempli le premier de nos devoirs en appelant vos sérieuses méditations sur la cause première des maladies morales qui menacent les sociétés modernes d'une dissolution prochaine. La lumière était un peu vive, nous l'avouons, elle a blessé les yeux peu accoutumés à la voir en face; et cependant *c'était la vraie lumière.*

Vers la fin du dernier siècle, vous disions-nous, sous prétexte d'affranchir le monde de toute espèce de tyrannie, mais uniquement pour lui imposer leur propre domination, des hommes d'orgueil montèrent au pouvoir, et ils n'usèrent de leur puissance que pour anéantir le culte de Dieu, élever l'athéisme pratique au rang des établissements publics, et consacrer par l'auguste sanction des lois l'oubli fatal de toute religion sur la terre. Les conséquences de leurs décrets impies sont encore toutes vivantes, elles ont passé dans les mœurs; et Dieu sait les fruits de mort qu'elles peuvent porter encore!

Cette page détachée d'une histoire connue du monde entier a paru surprendre certains esprits. Peu s'en est fallu qu'on ne nous ait accusé de l'avoir inventée; et, au lieu de la méditer et d'y reconnaître les plus hautes leçons que la Providence

puisse donner à ses créatures, on a mieux aimé s'élever contre la main amie qui n'avait fait que la copier. Cependant nous étions dans notre droit de pasteur des âmes, et nous n'en avons pas dépassé les limites; car, si le but avoué de la plus sublime des sciences est d'expliquer les rapports indestructibles qui existent entre Dieu et l'homme, et d'établir sur une base immuable les devoirs qui naissent de ces rapports, la théologie ne sort pas de son vaste domaine en traitant des rapports des peuples avec l'Être souverain et des devoirs sociaux qui en sont une conséquence nécessaire : peut-être même n'appartient-il qu'à la théologie de descendre, le flambeau à la main, dans les mystérieuses profondeurs de l'ordre social, ou de s'élever, d'une aile forte et rapide, jusqu'à l'auguste origine du pouvoir et des lois.

Qui ne le sait et qui ne le dit en tous lieux? Un principe invisible d'affaiblissement et de destruction s'est glissé dans le sein des sociétés modernes. Semblables à ces malades infortunés qui ne trouvent pas d'état plus fâcheux que leur situation présente, les peuples s'agitent en vain et ne savent plus où reposer la tête. Une maladie interne les consume et brise chaque jour les liens qui les attachent à la vie. L'horrible ulcère fait des progrès et gagne les parties nobles; et comment le guérir? on

ferme les yeux pour ne pas le voir; on croit le guérir en n'y pensant pas. Cependant, ni la tranquillité publique avec ses douceurs et ses charmes, ni les richesses et la prospérité matérielle, ni les plaisirs des sens avec leurs perfides délices, ni la paisible possession des libertés après lesquelles on avait tant soupiré, ne peuvent apaiser cette inquiétude mortelle, ce tourment intérieur des âmes qui les pousse sans cesse à des changements nouveaux. Rien ne peut calmer cette soif brûlante de désordres et d'innovations : il semble qu'on n'édifie que pour abattre : on ne construit que pour renverser. Hier, on battait des mains pour avoir posé le comble de l'édifice; on se plaint, aujourd'hui, de n'avoir pas assez de bras pour le démolir.

D'où vient donc ce besoin inconnu d'éternelles révolutions? Quel est le principe de cette douloureuse agitation des esprits? Nous l'avons dit, nos très-chers frères, et nous venons vous le redire encore : ce principe de malaise universel et de souffrance irremédiable n'est autre que l'irréligion, l'irréligion qui est passée de la tête de quelques écrivains dans leurs livres, des livres dans les lois, des lois dans les mœurs publiques. Nous vous montrerons, dans cette nouvelle instruction, comment il suffit d'un seul faux principe introduit dans le monde des intelligences pour en troubler l'harmo-

nie, en chasser le bonheur et en ébranler tous les fondements. Serons-nous mieux compris, cette année, que nous ne l'avons été l'année précédente? Peut-être! mais la clarté ne manquera pas à ce discours. Dépouillé de tout art humain, il empruntera sa force de la vérité de Dieu, dont il sera le simple interprète. Les succès et les applaudissements qui accroissent l'autorité de la parole humaine semblent gêner et amoindrir l'autorité de la divine parole; elle a besoin d'être dégagée de tout prestige, abandonnée de l'opinion, dédaignée des savants et des ignorants pour apparaître dans sa puissance : plus on veut l'abaisser, plus on la relève, et ce n'est qu'après avoir été tournée en dérision dans les sanhédrins et dans les prétoires qu'elle a changé la face du monde. Si telle est la première condition de ses triomphes, on peut lui promettre, pour l'avenir, des fruits abondants; aucune humiliation ne lui aura manqué, de nos jours.

L'impiété n'est pas nouvelle; elle remonte au berceau du monde : a peine y eut-il deux hommes sur la terre, que l'un fut un impie. Il fut maudit, et sa race se multiplia. Dans la suite, chaque siècle en vit un grand nombre; « ils naissaient d'ordinaire dans l'abondance des biens de la vie, nous dit l'Écriture; ils grandissaient comme les cèdres du Li-

ban, mais ils duraient moins qu'eux; on admirait leur gloire en passant, mais à peine on était passé qu'ils n'étaient déjà plus[1]. Souvent leur mémoire périssait avec bruit[2]; » plus souvent encore, ils s'éteignaient dans l'obscurité, ne laissant après eux aucune trace de leur passage.

C'est seulement au dix-huitième siècle que, par un concours inouï de circonstances et d'événements qu'il est inutile de rappeler ici, l'impiété, rassemblant ses disciples dispersés, voulut les réunir en corps de nation et leur donner une existence sociale. Réduite jusqu'alors à une condition domestique et privée, professée dans tous les pays par un certain nombre de particuliers, elle crut que le temps était venu de se constituer en société publique, d'avoir sa législation, sa magistrature, son gouvernement, comme les autres peuples, et d'exercer sur les esprits, à l'aide d'une puissante organisation, le même empire que la religion avait exercé dans tous les temps. Prendre sa place, se substituer à son influence, régner sur le monde moral, tel était son but, et elle croyait ne pouvoir l'atteindre qu'en s'élevant elle-même au rang des institutions publiques, et en forçant les croyances religieuses

[1] Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani. Et transivi, et ecce non erat. Ps. xxxvi, 36.

[2] Periit memoria eorum cum sonitu. Ps. ix, 7.

de descendre à celui d'institutions privées. C'était, comme on voit, une révolution complète dans l'ordre moral; elle paraissait impossible, et cependant elle fut promptement consommée. La religion, avec ses lois, son sacerdoce et ses pouvoirs publics, disparut entièrement, et, sur ses ruines, l'irréligion éleva de nouvelles lois, de nouveaux pouvoirs et de nouvelles institutions. Nos yeux ont vu cet étrange triomphe, les peuples en ont été consternés, et l'on se demande encore si ce n'est pas un rêve de l'imagination ou de la mémoire. Comment, en effet, l'impiété, qui n'est qu'une grande négation de toutes les vérités sociales, a-t-elle pu former une société? Sur quels principes positifs a-t-elle pu la fonder? L'entreprise était moins difficile qu'elle ne le paraît au premier abord. Les chefs de la conspiration ne s'y trompèrent pas. L'ancienne société était établie sur la *souveraineté de Dieu;* pour faire un monde nouveau, il n'y eut qu'à lui donner pour fondement la *souveraineté de l'homme.* Ce principe était d'ailleurs merveilleusement approprié aux projets des novateurs : par son côté politique, il renversait toutes les bases des vieilles monarchies; par son côté religieux, il anéantissait toute croyance surnaturelle, et, de toute manière, il rendait impossible leur rétablissement.

En effet, nos très-chers frères, si le principe de

toute souveraineté réside essentiellement en Dieu, toute autorité religieuse, morale ou civile, émane originairement de Dieu seul.

Si, au contraire, le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans l'homme ou dans le peuple, tout pouvoir religieux, moral ou civil, émane originairement de l'homme ou du peuple.

Si Dieu seul est souverain, il est le législateur des sociétés humaines; ses commandements et ses lois sont la première loi des nations; il existe une loi divine universellement obligatoire, un droit divin toujours immuable, et les devoirs religieux par lesquels les hommes reconnaissent leur dépendance de la suprême majesté deviennent, en tout temps, les plus grands de tous les devoirs.

Si le peuple est seul souverain, il n'a point de maître au-dessus de lui, pas plus au ciel que sur la terre; il n'est soumis à d'autres lois qu'à celles qu'il a faites : lui parler de loi divine ou de droit divin, c'est opposer une volonté à sa souveraine volonté, blesser sa dignité, attenter à sa suprême autorité législative : il commande toujours; il n'a jamais à obéir; il ne doit aucun culte de soumission ou de dépendance à qui que ce soit.

Remarquez en passant, nos très-chers frères, que nous parlons ici de la souveraineté du peuple, en tant qu'elle est opposée à la souveraineté de Dieu

et qu'elle veut embrasser l'ordre religieux et moral comme l'ordre civil et politique, ce qui la distingue essentiellement de ce qu'on nomme la *volonté populaire* ou le *vœu national*. Celui-ci n'exclut pas la souveraineté de Dieu, il ne nie pas la préexistence d'une loi divine. Renfermé dans les limites du droit humain, il peut devenir, en certains cas extrêmes, un moyen légitime de modifier la constitution des empires ou de la renouveler : l'histoire des peuples les plus religieux en offre de nombreux exemples.

Remarquez encore qu'en parlant du *droit divin* nous ne prenons pas ce mot dans le sens faux et dénaturé que les passions politiques cherchent à lui faire signifier aujourd'hui. Tout droit divin découle de la loi divine[1]; mais, la loi divine étant fondée sur la volonté de Dieu ou la souveraine raison, tout ce qu'elle régit est universel, immuable comme cette raison même. Or il n'y a rien d'universel et d'immuable dans l'ordre purement civil et politique; donc la loi divine ne renferme aucun précepte positif qui règle cet ordre de choses; il n'y a donc aucun droit divin qu'on puisse invoquer pour ou contre les changements qu'on lui fait subir. La

[1] Par droit, en général, on entend le pouvoir de faire et de posséder certaines choses, selon une loi; et, comme les lois sont divines, ou naturelles, ou civiles, le droit est lui-même ou divin, ou naturel, ou civil. Fénelon, du *Gouvernement civil*.

loi divine déclare que « tout pouvoir vient de Dieu[1], » le pouvoir temporel comme le pouvoir spirituel, quoiqu'ils soient bien distincts l'un de l'autre, et pleinement indépendants, chacun dans son ordre; mais elle s'arrête là. Les divers modes d'élection et de transmission du pouvoir, l'étendue qu'il reçoit de certaines constitutions, les bornes dans lesquelles il plaît ailleurs de le renfermer, tout cela rentre dans le domaine du *droit humain;* et c'est sans doute pour rendre le *droit divin* odieux au monde, qu'on le fait intervenir injustement dans ces orageuses discussions.

Cela posé, demandons à la souveraineté du peuple si, réellement, elle a prétendu soumettre à son empire l'ordre religieux et moral, comme l'ordre temporel, et s'il est vrai qu'elle ait voulu se substituer à la souveraineté de Dieu, et qu'elle en ait usurpé la toute-puissance. Laissons-la parler elle-même, non-seulement par ses discours, mais encore par ses actes les plus authentiques, ses institutions et ses lois. Ses réponses, nos très-chers frères, vont vous expliquer plus d'un mystère; elles mettront au grand jour la raison profonde de tout ce que vous avez vu, de tout ce que vous voyez, et de ce que vos enfants, peut-être, verront après vous.

[1] Non est potestas nisi a Deo. Rom., XIII, 1.

Nous le disions tout à l'heure, jusqu'à ces derniers temps, la souveraineté du peuple n'avait été qu'un système spéculatif, une de ces théories intellectuelles dont s'empare l'esprit humain, moins pour la réaliser au dehors que pour montrer sa pénétration et sa force. L'antiquité ne l'a point professée, ni même connue, nous le prouverons bientôt, en ce qui touche l'ordre religieux et moral. Il paraît qu'elle naquit au moyen âge, à l'époque du grand schisme d'Occident, lorsque les troubles survenus dans l'Église soulevèrent des questions dangereuses sur l'origine du pouvoir; et encore alors elle ne sortit pas des livres et des écoles, aimée des uns, rejetée des autres, comme toutes les théories, et servant de vain aliment aux thèses inoffensives des jurisconsultes et des théologiens. Un peu plus tard, les hérésies naissantes s'en emparèrent avec amour et la disposèrent en corps de doctrine; leur instinct révolutionnaire leur fit découvrir dans la souveraineté du peuple une arme puissante contre l'autorité spirituelle qui les condamnait, et contre le pouvoir temporel qui souscrivait à leur condamnation. Mais, parmi les peuples qui se rangèrent successivement sous leurs drapeaux, il n'y en eut aucun qui voulût la prendre pour base de sa constitution.

Ainsi forcée de rester encore à l'état de théorie et

de système, elle attendit, toujours prêchée et toujours repoussée, qu'il se formât quelque part une société nouvelle qui voulût bien l'inscrire en tête de ses institutions. L'ancien monde résistant à ses prières, le nouveau monde exauça ses vœux. Une constitution parut au delà des mers, fondée sur la souveraineté populaire dans toute son étendue. Le nouveau peuple ne reconnaissait aucune religion, son gouvernement n'en professait aucune; l'Église perdait son état social et rentrait dans la classe des institutions privées; le culte de Dieu était aboli comme culte public : seulement, chacun demeurait libre d'en avoir un à ses frais et à sa manière, ou de n'en avoir point. Dieu fut donc banni de cette constitution, et l'athéisme légal eut enfin une patrie. Ce nouveau droit public traversa l'Océan, étonné sans doute de porter un pareil présent aux nations de l'Europe chrétienne. Mais la surprise dura peu; il se rencontra, de ce côté du rivage, un grand peuple qui l'accueillit avec enthousiasme et résolut de l'adopter et d'en faire l'essai sur lui-même. Hélas! la reine des nations, rassasiée de gloire, de plaisirs et de richesses, était fatiguée du bonheur, comme on a coutume de l'être de la souffrance; des livres impies, de grands scandales, je ne sais quel besoin inconnu de nouvelles émotions politiques, des nuées de sophistes, qu'elle prenait

pour des troupes de prophètes, lui avaient fait perdre le goût et le sens de la vérité, de l'ordre et de la vertu. Sa religion, ses lois, ses mœurs, lui étaient comme un insupportable despotisme. Au nom de la liberté, elle se précipita avec joie dans la carrière des révolutions.

Que d'autres vous racontent, nos très-chers frères, cette lamentable histoire; nous n'avons pas à nous occuper ici des hommes et des événements, mais des principes sur lesquels fut fondé le nouvel état social. Entrez donc un moment, avec nous, dans les grandes assemblées populaires où ces principes furent solennellement proposés, discutés et adoptés. La souveraineté du peuple y tient la première place; c'est sur elle que se portent tous les regards et toutes les méditations des législateurs: elle inspire les discours, elle enflamme les orateurs, elle est l'âme des délibérations, en attendant qu'elle devienne la pierre angulaire de l'entier édifice qu'on va construire. Cependant, à mesure que ces travailleurs infatigables en creusent les fondements, ils ne tardent pas à reconnaître qu'il faudra descendre bien bas pour trouver une assise convenable à la souveraineté nationale; ils ont peur de tomber dans des abîmes, et l'ouvrage se ralentit. Cette première assemblée était formée de l'élite de la nation; elle voulait céder au mouvemet général

des esprits, mais non se laisser entraîner par lui. La plupart de ses membres croyaient de bonne foi qu'on pouvait arriver à la souveraineté du peuple sans marcher sur les ruines de la religion et de la monarchie; mais, quand il leur parut démontré qu'en plaçant ce principe à la tête de la constitution ils provoqueraient inévitablement la chute de l'un de ces établissements et le renversement de l'autre, trop avancés pour revenir en arrière, trop sages encore pour aller en avant, ils s'arrêtèrent un moment au point précis où la souveraineté du peuple finit d'être un dogme politique pour devenir un dogme athée. A aucune époque du monde la religion, aux prises avec l'impiété, n'offrit un plus admirable spectacle. La lutte fut terrible, et la victoire demeura incertaine, ou plutôt, par une de ces combinaisons indécises dont les hommes d'État possèdent seuls le secret, l'ordre politique fut livré à la souveraineté du peuple, et l'ordre religieux et moral fut réservé à la souveraineté de Dieu. Ce partage, qui ne devait pas durer longtemps, fut solennellement établi dans un projet de déclaration célèbre portant exposition des principes de la nouvelle constitution[1]. Là, pour mettre le sceptre de la souveraineté civile et politique entre les mains du

[1] Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen adopté par l'Assemblée constituante, le mercredi 19 août 1789.

peuple, on décidait que, « la loi étant l'expression de la volonté générale, tout citoyen doit avoir coopéré immédiatement ou médiatement à la formation de la loi[1]. » Investir le peuple de la puissance législative, c'était bien proclamer sa souveraineté politique. Toutefois les législateurs n'allaient pas plus loin, *au moins en principe*, car l'Assemblée constituante ne tarda pas, elle-même, à faire plusieurs actes de souveraineté religieuse; mais Dieu était d'abord reconnu par elle pour « suprême législateur de l'univers[2]. On déclarait solennellement que la loi humaine n'était que la sanction temporelle de la loi divine, seule capable de régler les actions que la loi humaine ne pouvait atteindre[3]. Bien mieux encore, ils plaçaient la société sous la main de Dieu, en proclamant bien haut l'indispensable nécessité du *culte public*[4], c'est-à-dire

[1] Déclarat., art. 12.

[2] Voulant reconnaître solennellement, en présence du suprême législateur de l'univers, les droits de l'homme et du citoyen. Préamb. de la Déclarat.

[3] La loi ne pouvant atteindre les délits secrets, c'est à la religion et à la morale à la suppléer : *il est donc essentiel, pour le bon ordre de la société, que l'une et l'autre soient respectées.* Déclarat., art. 15.

[4] Les hommes doivent à Dieu un culte *intérieur*, un culte *extérieur* et un culte *public*, *cultus internus, externus et publicus*. Le culte intérieur est celui de l'âme, le culte extérieur est celui de l'homme ou de la famille, et le culte public est celui que l'État ou la société rend à Dieu. Le culte *extérieur* est donc aussi essentiellement distingué du culte *public* qu'un acte personnel ou privé peut l'être d'un *acte public ou social*.

qu'on élevait au rang de principes du droit public cette éternelle maxime de la raison : « Point de société sans Dieu, point de Dieu sans religion, et point de religion sans culte [1]. » Ainsi, croyant s'être tenus également éloignés des deux extrêmes, ils continuèrent leurs premiers travaux.

La suite fit bientôt voir qu'il y a, dans les choses, une loi de nécessité qui entraîne les hommes. A peine la souveraineté populaire était-elle sur le point d'entrer dans la constitution, qu'elle trouva trop petite la part de puissance qui lui était donnée; un trône partagé avec Dieu lui parut bien étroit; elle voulut régner seule, et, dans sa grande et pleine majesté, ne partager pas même avec le ciel l'empire de la religion et de la morale. Ce langage vous paraît étrange, nos très-chers frères. Malheureusement, il n'est pas besoin d'un grand effort d'esprit pour le justifier; il suffit d'avoir des yeux et de savoir lire. Ouvrez donc le recueil de vos lois, et lisez cette dernière déclaration adoptée par les mêmes législateurs : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation [2] » Y a-t-il ici le moindre doute ou la moindre

[1] Le maintien de la religion exige un culte public, le respect pour le culte public est donc indispensable. Déclarat., art. 17.

[2] Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée le 14 septembre 1791, art. 3.

obscurité? Assurément non. Ce n'est pas seulement l'exercice de la souveraineté qui appartient au peuple, c'est *son principe même qui réside essentiellement en lui;* ce n'est pas non plus du principe de la souveraineté civile et politique qu'il s'agit seulement, c'est du *principe de toute souveraineté*, quelle qu'elle soit, politique, religieuse ou morale, n'importe. Cette souveraineté n'est pas communiquée au peuple, il ne la reçoit pas d'ailleurs, il la possède par nature, elle est inhérente à son être; il la tire de son propre fonds : rien de plus étonnant, mais rien de plus clair.

Et ne croyez pas que ce soit ici un de ces dogmes métaphysiques qu'on jette quelquefois dans les législations, sans aucune pensée d'en déduire, plus tard, des conséquences pratiques. L'assemblée avait délibéré en présence de Dieu, et l'avait reconnu pour le *suprême législateur de l'univers :* maintenant, pour obéir à son nouveau principe, elle lui refuse ce titre et ne le reconnaît plus que pour l'*Être suprême.* Il eût été contradictoire, en effet, de reconnaître en Dieu la puissance législative, quand on déclarait en même temps que la loi humaine serait, à l'avenir, l'unique règle des actes humains [1], ce qui empor-

[1] Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas. Déclarat., art. 5.

tait la négation de l'existence d'une loi divine et d'un droit divin obligatoires. Que restait-il, après cela, pour laisser à Dieu quelque ombre de souveraineté? Il restait la religion et la morale, « nécessaires l'une et l'autre, avait-on pensé d'abord, au bon ordre même de la société, pour suppléer l'impuissance de la loi humaine contre les crimes secrets. » Il restait enfin le *culte public*, qui rattachait la société à son auteur par des liens extérieurs de dépendance et d'amour. Que feront les législateurs en présence de cette grave difficulté? Fidèles à leur principe et entraînés par une logique inflexible, ils ne reconnaîtront aucune religion ni aucune morale; et, quant à l'*indispensable* nécessité du culte public, ils la feront disparaître en n'en parlant pas. Ainsi fut consommée la plus grande apostasie que le soleil ait éclairée dans le cours des siècles. Dieu fut déclaré inutile aux hommes en société; ses commandements et ses lois furent socialement abolis, et le peuple, affranchi de toute croyance et de tout devoir religieux, releva fièrement la tête et dit au ciel qu'il ne le craignait plus. On laissa toutefois aux particuliers la liberté d'ouvrir les foyers domestiques à la religion et au culte qu'on venait de dépouiller de leur existence sociale, et le nouveau droit public porta la tolérance jusqu'à consentir « à ce que nul ne serait

inquiété pour ses opinions, même religieuses[1]. »

Ici commençait, pour la religion et l'Église, une nouvelle manière d'être. Leur nouveau souverain pouvait leur donner une constitution et une organisation différentes de celles qu'elles avaient reçues de leur premier auteur; il usa de ses droits. La divine organisation de l'Église consiste principalement dans l'unité de sa hiérarchie, les rapports de ses membres avec leur chef, l'ordination de ses ministres, et la mission pastorale qui règle l'étendue et les limites de la juridiction ecclésiastique; cette divine organisation fut modifiée, changée, réformée par une longue suite de lois[2] qui attesteront à jamais l'invasion de la souveraineté du peuple dans ce que la religion a de plus intime et de plus divin. Méprisant nos dogmes sacrés et les réduisant à la simple condition d'*opinions religieuses*, elle disposa de notre culte, de notre sacerdoce, de notre discipline, de notre état public, comme partie de son domaine supérieur; et tous ces actes de législation et d'administration religieuses lui semblèrent si simples et si légitimes, qu'elle ordonna au clergé catholique lui-même d'en reconnaître la légitimité par serment. On ne lui disait pas encore quelles seraient les suites de sa désobéissance; mais, aux cris de

[1] Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, art. 10.
[2] 10 juillet, 2, 7 et 13 janvier 1791.

proscription et de mort qui commençaient à retentir à ses oreilles, il pouvait pressentir l'avenir qu'on lui réservait. Toutefois il n'hésita point : calme et résigné à tout événement, il répéta, du fond de son cœur, cette parole apostolique : *Non possumus*, nous ne pouvons pas. Tout le monde connaît la fin glorieuse des prêtres *non assermentés ;* ils furent considérés comme *rebelles à la nation :* les prisons, les bagnes, les déserts, virent leur patience; les échafauds s'imbibèrent de leur sang; ils déployèrent la constance des martyrs, ils en obtinrent la couronne.

Ce sublime courage étonna les bourreaux, il ne déconcerta pas les législateurs ; leurs décrets sanglants n'ayant pu déterminer la vaste apostasie sacerdotale commandée au nom de la constitution, à l'exemple de ce tyran célèbre dont parlent les saints Livres, qui, après avoir fait mourir dans les tortures six enfants de la même mère, parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître sa souveraineté en matière de religion, suppliait le septième de renier la loi de Dieu, en lui promettant une grande fortune, les législateurs aussi firent briller, dans plusieurs décrets[1], des récompenses nationales aux yeux des évêques et des prêtres qui *renonceraient au caractère*

[1] 19 et 25 brum. an II, 2 frim. an II.

sacerdotal qu'ils tenaient de Dieu, pour recevoir la consécration de la main du peuple.

Menaces et promesses, tout étant inutile, ces hommes que l'histoire ne prendra que pour de grands coupables, et qui étaient plutôt encore d'impitoyables logiciens, tirèrent, l'une après l'autre, toutes les conséquences de la souveraineté du peuple, telle qu'ils l'avaient définie; et, de propositions en propositions, de décrets en décrets, ils anéantirent tellement la loi divine, le culte divin, tout ce qui venait de Dieu, qu'il n'en restait déjà plus aucun vestige, lorsque, pour en finir à jamais avec toute espèce de religion, ils décidèrent que leur république « honorerait uniquement la loyauté, le courage, la vieillesse, la piété filiale et le malheur[1], » cinq divinités fort surprises de se trouver ensemble, et encore plus de remplacer Dieu et ses saints, mais qui ne régnèrent pas longtemps à la fois, parce que le malheur eut bientôt supplanté toutes les autres. Enfin, pour annoncer au monde que « tout était consommé, ils remirent le dépôt *de leurs lois fondamentales* sous la garde de toutes les vertus[2], » comme si les vertus étaient capables de les entendre, et si toutes ensemble n'avaient pris leur fuite vers le ciel, pour accompagner le *Dieu des*

[1] *Const.* du 24 juin 1793, art. 123.
[2] *Id.*, art. 123.

vertus qu'on venait d'exiler de la terre. Il paraît, du reste, qu'on s'aperçut bientôt de leur absence, car, après avoir tant parlé à l'homme de ses *droits*, on jugea utile de lui dire un mot de ses *devoirs;* mais les devoirs restèrent aussi sourds que les vertus à l'appel des pouvoirs publics, et le *comité des recherches* lui-même ne sut où les prendre quand il fallut les installer dans la conscience des citoyens. Parler de devoirs au peuple souverain était, d'ailleurs, une étrange entreprise. La suprême puissance, qui n'a que sa volonté pour règle, n'a point de devoirs à remplir; et, quant à ceux qui lui obéissent, dès là « que ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et que nul n'est obligé de faire ce qu'elle n'ordonne pas, » la loi seule renferme tous leurs devoirs. Où en trouver d'autres que son parfait accomplissement? Dans les rapports de l'homme avec Dieu? Mais la loi elle-même dédaigne ces rapports religieux, et s'inquiète encore moins d'en faire naître aucune obligation morale. Dans les rapports de l'homme avec ses semblables? Mais, la loi s'étant chargée de déterminer tous ces rapports, il n'en peut sortir d'autres devoirs que ceux qu'elle impose : en dehors de ses prescriptions tout est libre, nul ne peut être obligé à faire ce qu'elle n'ordonne pas. Aussi, dans l'impuissance d'établir une seule obligation morale, le chapitre des devoirs fut

fort court, le voici : « Tous les devoirs de l'homme et du citoyen dérivent de ces deux principes gravés par la nature dans tous les cœurs : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir[1]. » Certes, voilà une belle maxime de morale; mais, séparée de l'Évangile et privée de la sanction surnaturelle qui en fait un commandement divin, ce n'est plus qu'une belle idole à laquelle personne n'est tenu de sacrifier; car les deux grands principes dont nous parlons, d'où viennent-ils? *De la nature*, nous dit-on, *qui les a gravés dans tous les cœurs*. Et voudrait-on bien nous dire aussi qui a gravé dans tous les cœurs l'égoïsme, l'amour-propre, la cupidité, la colère, la volupté et toutes les passions contraires à ces deux principes; n'est-ce pas la nature? Et, s'il faut obéir à ces deux principes par ordre de la nature, ne faut-il pas également obéir, par ordre de la nature, aux passions qu'ils veulent réprimer? Ces passions nous sont-elles moins chères, *naturellement*, que les deux principes qui leur sont opposés? parlent-elles moins haut? exercent-elles un plus faible empire sur notre volonté? et, n'est-il pas évident que, si les devoirs ne nous sont imposés par un pouvoir supérieur à

[1] *Const*, 1re vend. an IV, art. 2.

notre nature, cette nature, repoussant leur joug, tous les devoirs ne sont autre chose que des fictions et des chimères?

L'ordre religieux et moral avait donc péri sans retour, ou, pour parler le langage de cette époque, il se trouvait confondu dans le *domaine national*, dont le peuple avait la suprême dispensation.

On se demande donc, avec une indicible tristesse, en parcourant cette douloureuse période historique, comment il a pu se faire que la nation la plus spirituelle, la plus sociable, et autrefois la plus chrétienne, en soit venue, en si peu de temps, à n'avoir ni Dieu, ni religion, ni devoirs, ni morale. Vous venez de le voir, nos très-chers frères, il a suffi d'introduire un seul faux principe dans son droit public pour la conduire, d'erreur en erreur, jusqu'au fond des abîmes. Une fois entré dans la législation, ce dogme athée n'en est plus sorti. On a pu, de temps en temps, le voiler, le déguiser, élever de faibles barrières contre ses fatales conséquences, mais le faire disparaître par son principe contraire, c'est-à-dire par la souveraineté de Dieu, on n'y a point pensé. Son autorité, loin de s'affaiblir, se légitime de jour en jour. A peine venait-il d'être proclamé, qu'il passa promptement dans les mœurs administratives, les plus faciles à former, et les plus difficiles à être réformées. Il y poussa de si

profondes racines, que, même sous les pouvoirs temporels les plus favorables à la religion, sa présence et son influence légale se sont toujours fait sentir dans les rapports de l'Église avec l'État. Ce n'est pas ce que vous disent ceux qui se trompent, ou qui veulent vous tromper. Le peuple était las de tous les despotismes, s'écrient-ils; il était affamé de liberté et d'égalité. Quoi! ce peuple professait la religion chrétienne, il vivait depuis sa naissance sous « la loi de parfaite liberté [1], » et, au lieu d'asseoir sur cette loi sainte les améliorations et les changements qu'il désirait apporter dans son état social, il renie son antique foi, il renie son titre de très-chrétien, il renie son Évangile pour se précipiter dans l'athéisme le plus abject qui se puisse imaginer; il y cherche, au milieu des ténèbres, un principe plus fécond de liberté que celui par lequel sa religion avait affranchi le monde de tout esclavage, un principe plus ami de l'égalité que ce précepte divin : « Que celui de vous qui est le plus grand soit comme le moindre, et celui qui gouverne comme celui qui sert [2]; » enfin, un principe de *fraternité* plus touchant et plus universel que le dogme du Fils de Dieu fait homme pour le salut de tous les

[1] Jac., I, 25.

[2] Qui major est in vobis fiat sicut minor : et qui præcessor est, sicut ministrator. Luc, XXII, 26.

hommes, souffrant et mourant également pour tous, comme un frère souffre et meurt pour ses frères, les unissant ensemble par le lien de la plus tendre charité, et, de tous les citoyens du même royaume, de tous les peuples vivant sous des climats divers, en un mot, de toutes les générations ensemble ne faisant que les enfants du même père, les membres du même corps, une seule société, une seule famille, sous le gouvernement du meilleur des pères et du plus parfait des monarques. Pourquoi ne pas marcher à la conquête des libertés politiques qu'on pouvait désirer encore sous la bannière de la croix, « sous la conduite de l'Esprit de Dieu, qui mène à la liberté [1], » plutôt que d'aller les chercher en vain dans les ruines amoncelées de tous les devoirs et de toutes les vertus? Puisque le grand rêve de ces temps malheureux était de vivre en république, une république sincèrement chrétienne ne leur offrait-elle pas un modèle si parfait de gouvernement, que l'imagination elle-même, dans ses plus belles créations, n'aurait pu concevoir rien de semblable? Mais non, l'amour des hommes et le désir de leur affranchissement n'inspirèrent pas tant de lois impies; la liberté, l'égalité, leur servirent de prétexte, la haine de Dieu et le mé-

[1] Ubi autem spiritus Domini, ibi libertas. II Cor., III, 17.

pris de l'humanité, qui en est inséparable, en furent l'âme et la vie. Réunissant en corps de législation ce que les mécontents, les ambitieux et les impies avaient imaginé jusqu'alors de systèmes audacieux contre la Divinité, et de théories insensées contre l'ordre social, les sophistes-législateurs en formèrent la souveraineté du peuple, et ils la présentèrent aux nations comme un auguste proscrit que le fanatisme et les tyrans avaient chassé de son trône et qu'il était temps d'y faire remonter.

Qui le croirait? tout un siècle a vécu sur cette erreur capitale, que la souveraineté du peuple était un dogme bien ancien dans le monde, et que les plus grandes républiques de l'antiquité l'avaient donné pour fondement à leur état social. Le contraire est la vérité. Il n'y a pas un seul peuple, sous quelque forme de gouvernement qu'il ait existé, qui en ait fait la base de sa législation; et, aujourd'hui même, à l'exception de ce peuple *naissant*, de qui nos pères l'ont emprunté, ce dogme athée n'est légalement professé par aucune nation. Un Dieu souverain, une loi divine ou réputée telle, un culte public, la profession publique d'une religion, servent encore de base à toutes les législations humaines; et, avant nous, ces puissantes démocraties qui ont fait trembler le monde, quand elles ne l'ont pas entièrement subjugué, ouvraient les co-

des de leurs sages lois par cette religieuse déclaration de l'homme et du citoyen : « Il existe une loi supérieure et d'une autorité éternelle qu'il faut observer; il y a des dieux auxquels l'État doit un culte public[1]. » Partout et en tous temps, les nations civilisées ou barbares ont reconnu « une loi antécédente et divine, une loi-principe, la loi des lois[2], » un droit divin antérieur à tout droit humain et lui servant de sanction morale. « Des sophistes, » s'écriait le prince des orateurs, au milieu d'un peuple libre, « des sophistes ont nié, et, peut-être, nient encore que Dieu se mêle en rien du gouvernement des choses humaines. Si leurs systèmes sont vrais, où est la piété, où est la sainteté, où est la religion? Et, si l'on anéantit ces devoirs dans le cœur des hommes, tout ne tombe-t-il pas à la fois dans un trouble et dans une confusion irremédiables? car, en refusant à Dieu le culte qui lui est dû, on détruit la probité et la justice, la plus admirable des vertus, on rend impossible toute société parmi les hommes... Non, la loi divine n'est pas une invention de l'esprit humain ni un décret particulier à certains peuples, mais quelque chose d'éternel qui gouverne l'univers, en lui montrant, dans sa sagesse, ce qu'il faut faire ou éviter. Cette loi, la pre-

[1] Leges atticæ.

[2] Lex princeps, legum leges. Cic. de Leg., art. IV.

mière des lois et la dernière, c'est l'esprit de Dieu même, dont la souveraine puissance commande ou défend; c'est à cette origine sacrée que la loi donnée par la Divinité au genre humain doit sa perfection[1]. » En parlant ainsi, ce grand homme n'était que l'écho fidèle de toutes les législations de la terre.

Celle qu'on venait d'imposer à notre patrie était donc un effrayant phénomène; elle se trouvait isolée, solitaire dans le monde des institutions sociales, quand un jour, et au moment même où ses auteurs finissaient de lui décerner les honneurs de l'immortalité, du sein de la souveraineté du peuple sortit un pouvoir qui renia sa mère. Il ferma le code athée que des métaphysiciens égarés avaient si laborieusement rédigé, il le scella du pommeau de son épée, et, rassemblant autour de son trône les débris tremblants des assemblées précédentes, il leur annonça qu'il allait replacer la société sur ses

[1] Sunt philosophi, et fuerunt, qui omnino nullam censerent humanarum rerum procurationem deos. Quorum si vera sententia est, quæ potest esse pietas, quæ sanctitas, quæ religio?... Quibus sublatis, perturbatio vitæ sequitur, et magna confusio. Atque haud scio, an pietate adversus deos sublata, fides etiam, et societas humani generis et una excellentissima virtus, justitia tollatur. Cic., *de Nat. Deor.*, lib. I, c. II.

Hanc video sapientissimorum fuisse sententiam, legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi prohibendique sapientia. Ita principem illam legem et ultimam, mentem esse dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei, ex qua illa lex, quam dii humano generi dederunt, recte est laudata. Cic., *de Leg.*, lib. II, art. IV.

antiques bases et rentrer dans la communion des peuples civilisés par la profession ouverte de la religion.

Écoutez un moment une des voix les plus puissantes qui aient parlé aux hommes, après celle de Dieu : « Du sein d'une révolution inspirée par l'amour de la patrie éclatèrent tout à coup, au milieu de vous, des dissensions religieuses qui devinrent le fléau de vos familles, l'aliment des factions et l'espoir de vos ennemis; « une politique insensée « tenta de les étouffer sous les débris des autels, « sous les ruines de la religion même. » A sa voix cessèrent ces pieuses solennités où les citoyens s'appelaient du doux nom de frères et « se reconnais- « saient tous égaux sous la main de Dieu qui les « avait créés; » le mourant seul, avec sa douleur, n'entendit plus cette parole consolante qui appelle les chrétiens à une meilleure vie, et « Dieu même « sembla exilé de la nature... » D'un autre côté, les passions déchaînées, la morale sans appui, le malheur sans espérance dans l'avenir, tout se réunissait pour porter le désordre dans la société. Pour arrêter ce désordre, il fallait rasseoir la religion sur sa base, et on ne pouvait le faire que par des moyens avoués de la religion même [1]. »

[1] Proclamation du premier consul donnée à Paris, au palais du gouvernement, le 27 germinal an X.

Le lendemain de cette proclamation parut le Concordat. Le gouvernement déclare, dans cet acte réparateur, « qu'il professe la religion catholique, apostolique, romaine [1]. » Et, par cette déclaration, il rend à cette religion son état public et social; il reconnaît en outre que, dans le cas où les pouvoirs publics cesseraient de professer la religion catholique, un nouveau concordat deviendrait nécessaire [2]. « Comme la terre vaincue [3], » l'impiété se tut devant le jeune triomphateur qui la frappait de son glaive. Mais déjà l'esprit d'athéisme, déchaîné par la dernière législation, avait porté au loin ses ravages. L'incrédulité légale, forcée à son tour de se réfugier dans le secret des foyers domestiques, n'y perdit pas l'espérance de reprendre un jour le sceptre qu'on lui arrachait des mains. Elle ne vit, dans le rétablissement de la religion, qu'un acte de despotisme qui laissait heureusement debout tous les principes sur lesquels elle s'était fondée, et son raisonnement était juste en lui-même.

[1] Sa Sainteté attend le plus grand bien et le plus grand éclat de l'*établissement* du culte catholique en France et de la profession particulière qu'en font les consuls de la république. Concor., préamb.

[2] Il est convenu entre les parties contractantes que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier consul actuel ne serait pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés dans l'article ci-dessus et la nomination aux évêchés seraient réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention. Conc., art. 17.

[3] Siluit terra in conspectu ejus. I Mac., I, 8.

On ne réfute pas des législations par des coups d'État, ni des théories et des systèmes par des ordres souverains; à une législation librement et publiquement discutée pendant plusieurs années, on n'oppose pas une législation muette qui semble prendre uniquement sa source dans un pouvoir absolu. Il était aisé de prévoir que les passions irréligieuses si longtemps maîtresses ne seraient comprimées qu'en passant, et qu'elles se redresseraient avec une nouvelle vigueur, comme l'arbre se relève après le coup de vent qui l'a forcé de baisser la tête. Une discussion publique et solennelle des principes déplorables sur lesquels s'était fondée la souveraineté du peuple, une démonstration facile de la fausseté et de la vanité de toute cette idéologie, qui avait coûté tant de sang et de larmes, et, en un mot, l'abolition raisonnée de tous ces décrets, qui n'avaient de base ni dans la conscience, ni dans la justice, ni dans la raison, pouvaient seules éclairer l'opinion publique égarée, et la guérir pour jamais de la dangereuse tentation de chercher dans les doctrines révolutionnaires la force et la félicité des nations.

Quoi qu'il en soit, après avoir élevé l'auteur du rétablissement de son culte au plus haut degré de puissance où puisse aspirer un mortel, la divine Providence permit que ses grandeurs fussent égalées par ses infortunes : il tomba donc, et l'univers

retentit longtemps du bruit de sa chute. Ce qu'on devait prévoir arriva.

Sous le gouvernement plus doux qui succéda à l'Empire, les doctrines irréligieuses, les théories et les systèmes que la souveraineté du peuple avait mis au monde sortirent des esprits où ils s'étaient retranchés pour un temps, et, à l'aide des mêmes sophismes, des mêmes mensonges et des mêmes illusions qui les avaient portés au pouvoir une première fois, ils se promirent bien de le ressaisir encore. Dans l'espace de moins de huit ans, plus de *deux millions sept cent mille volumes* d'ouvrages impies, athées, séditieux, immoraux, obscènes[1], furent réimprimés dans la capitale, jetés dans la province, colportés dans les villes et jusque dans les chaumières, vendus à bas prix ou donnés pour rien; et ces livres dépravateurs n'étaient plus offerts à la curiosité publique comme des opinions isolées et comme l'œuvre de simples écrivains; ils reparaissaient au grand jour avec un autre caractère; ils revenaient au monde comme les vengeurs des principes foulés aux pieds par le gouvernement; ils s'appuyaient non plus sur des raisonnements, auxquels on peut opposer toujours d'autres raisonnements, mais sur des lois positives naguère en vi-

[1] Rapport du directeur de la librairie sur la réimpression d'ouvrages divers, depuis le mois de février 1817 jusqu'au 31 décembre 1824.

gueur, et que le despotisme seul avait suspendues; et, comme l'Église catholique, dans ses dogmes, dans ses préceptes, dans sa discipline ou dans son ministère, n'avait rien qui n'eût été proscrit par une loi, plus le gouvernement avait à cœur de la protéger et de la défendre, plus il était accusé de violer la législation du pays. La souveraineté du peuple était donc de nouveau aux prises avec la religion. Cet état de choses ne pouvait durer longtemps; la lutte arriva bientôt à sa dernière crise, et le pouvoir périt en trois jours. Un autre prit sa place, et, supprimant tout préambule et toute déclaration de principes, il s'assit *sur le vœu et l'intérêt du peuple*, c'est-à-dire sur un fait national qui, de sa nature, laisse subsister au-dessus de lui la loi divine et la souveraineté de Dieu, mais qui ne les reconnaît pas non plus. Même silence à l'égard de la religion : rien ne semble dire s'il y aura un Dieu honoré et servi par la nouvelle société, ni quel sera le culte qu'on lui rendra, ni si la société lui rendra un culte. « Chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection; les ministres de la religion catholique, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes *chrétiens*[1], reçoivent des

[1] Les rabbins juifs ont été compris, depuis, au nombre des ministres des cultes *chrétiens*.

traitements de l'État. » Après avoir ainsi garanti la liberté de *chacun*, ou la liberté individuelle en matière de culte, et considéré la religion comme une institution domestique et privée, le nouveau droit public se tait sur tout le reste, et il laisse le corps social en dehors de la profession extérieure de toute religion. A Dieu ne plaise qu'en parlant ainsi nous venions, censeur téméraire, juger ce qui est, le louer ou le blâmer! Une pensée plus haute et plus digne de notre apostolat inspire toutes nos paroles; c'est que l'état social, par le concours et l'assistance de la religion, acquière la force et la stabilité qu'elle seule peut lui communiquer.

Appliquez-vous donc ici, nos très-chers frères; car, pour vous faire comprendre l'état présent de l'Église, il est de notre devoir de vous introduire dans ce que l'organisation des sociétés humaines a de plus profond et de plus intime. Aux yeux de Dieu, comme aux yeux des hommes, un peuple est une personne morale qui a un corps, un esprit et une vie qui lui sont propres. Les individus et les familles dont il se compose forment son corps; les principes et les croyances qu'il professe en religion, en morale, en politique, constituent son esprit, et les siècles pendant lesquels il conserve son nom et son existence font la durée de sa vie. Mais cette personne morale, comme toute personne vivante,

pense, délibère, veut et agit chaque jour; il lui faut donc une tête pour penser et vouloir, un organe extérieur pour exprimer ses pensées et ses volontés, une main pour agir. Or ce chef, cet organe, cette main, c'est ce qu'on nomme l'*autorité publique* ou le *gouvernement;* en sorte qu'il n'est pas plus possible de concevoir un peuple sans gouvernement que de concevoir une personne sans tout ce qui la constitue essentiellement. Le gouvernement est donc la tête de l'État, le cœur de l'État, l'organe de l'État; c'est par lui seul que l'État veut, agit et commande. L'un est tellement identifié avec l'autre, qu'on dit indistinctement l'État pour dire le peuple, et l'État pour dire le gouvernement. Si donc le gouvernement n'avait aucune croyance religieuse déterminée, la société n'aurait aucune croyance religieuse déterminée; s'il ne professait aucune religion, la société ne professerait aucune religion; s'il ne reconnaissait aucune loi divine ni aucun droit divin, la société ne reconnaîtrait aucune loi divine ni aucun droit divin. Logiquement parlant, la société serait athée, et le gouvernement aussi. *Chacun* de ses membres, il est vrai, pourrait être le plus religieux des hommes, mais il le serait comme simple particulier, et non comme membre d'un pouvoir public qui ne professe aucune religion. Par la même raison, chaque individu ou

chaque famille serait libre de professer extérieurement une religion quelconque; mais, si nombreux que fussent les disciples de la même religion, ils ne lui donneraient pas l'existence publique et sociale, qu'elle ne peut recevoir que de la profession des suprêmes pouvoirs; cette religion n'en serait pas moins reléguée dans la classe des *opinions*, des actions et des habitudes personnelles dont les gouvernements n'ont à s'enquérir que lorsqu'elles sont utiles au bon ordre de la société. Ils les favorisent alors; ils sont heureux de les voir prospérer; ils leur donnent des indemnités, des églises, des temples ou des mosquées. Mais cela ne change rien à l'état social, qui n'en reste pas moins sans loi divine, sans religion et sans culte public. *Dieu est toujours exilé*, SINON *de la nature*, DU MOINS *de la société*, et la société elle-même, isolée de la grande famille des nations, continue à vivre de cette vie factice et agitée qui la mène péniblement à la mort. Et ceci nous conduit à de plus hautes considérations.

Rien de plus grand pour l'imagination, de plus noble pour les passions, de plus fécond pour les orateurs et de plus glorieux pour les faux prophètes que d'avoir appris à se passer de Dieu. Te poser toi-même en suprême législateur, ne reconnaître d'autres lois que celles que tu as faites, commander aux peuples de vivre et de grandir par la seule force

de ton intelligence et de ta volonté, te sentir à la fois trop grand pour servir un maître et trop sage pour l'offenser, te contenter de le respecter dans le lointain de tes pensées, comme tu respectes les astres trop élevés pour te faire éprouver leur influence, ô homme! il te serait impossible d'imaginer un système social plus flatteur et plus beau; d'où vient donc que, depuis que tu as voulu le réaliser sur la terre, tu n'as recueilli, de tes essais, que des troubles, des révolutions et des malheurs? C'est « qu'il sera toujours aussi impossible de constituer un état sans qu'une religion publique lui serve de base que de bâtir une ville dans les airs [1].»

Quand Dieu cesse de régner sur les peuples par leur volonté, il y règne par sa justice, et il tourne contre leurs propres lois les raisonnements dont ils s'étaient servis pour renverser la sienne. La même guerre que les sophistes faisaient à la loi divine, au nom de la raison, se poursuit contre les lois humaines par lesquelles on a voulu la remplacer. On les attaque à leur tour par les mêmes armes, et il n'y en a pas une seule qui puisse soutenir les coups que la raison lui porte, brisant, l'un après l'autre, les appuis dont on veut l'étayer, et ne lui laissant pour

[1] Plat., oper., p. 1125.

fondement que la force, le bagne et l'échafaud. Et que sont les promesses, les serments, les conventions et tous les contrats humains, séparés d'une loi divine qui ordonne de les exécuter et de les accomplir? Des paroles. Quelle obligation morale, quel lien de conscience en peut-il résulter? Aucun. Direz-vous que l'intérêt public demande impérieusement que les lois soient observées. Qu'est-ce que l'intérêt public, vous dira-t-on? C'est, sans doute, ce que les intérêts particuliers ont de commun. Fort bien, reprend le sophiste; mais, si ce que les intérêts particuliers ont de personnel l'emporte de beaucoup sur ce qu'ils ont de commun, ils ne verront donc dans la loi qu'un injuste tyran qui vient les dépouiller et les appauvrir; ils se ligueront pour abréger son règne, et ils finiront par le renverser. La loi, n'étant établie que sur la nécessité de mettre d'accord l'intérêt public avec les intérêts particuliers, suppose qu'il y a, le plus ordinairement, opposition entre les uns et les autres; et, s'il y a opposition, quel sera le juge? La loi, dites-vous; la loi sera donc, en dernier ressort, le fondement de la loi.

Voulez-vous, pour lui donner une base plus solide, la fonder sur la *volonté générale* de tout un peuple? Ce second appui serait encore plus fragile que le premier. Qu'est-ce donc que cette volonté gé-

nérale dont la loi recevrait son existence et sa sanction? Elle ne pourrait être que la réunion et l'accord de toutes les volontés particulières. Or il en est des *volontés* comme des *intérêts;* là où se trouve l'intérêt particulier, la volonté particulière ne tarde pas à s'y rendre pour faire cause commune avec lui. Il y a donc lutte inévitable entre les volontés particulières et la volonté générale, comme il y avait, tout à l'heure, opposition entre les intérêts particuliers et l'intérêt public : il faut donc consulter, une à une, toutes ces volontés pour savoir s'il y a lieu de faire la loi. Obtiendrez-vous l'unanimité? Jamais. Dans cette hypothèse, il serait donc impossible de faire la loi? Non, dites-vous encore, parce qu'à défaut d'unanimité, le plus grand nombre doit suffire. Vous voilà déjà sorti de l'ordre naturel, pour entrer dans les fictions; mais n'importe. Si le plus grand nombre suffit pour faire la loi, une fois adoptée, elle n'en pèsera pas moins comme une tyrannie sur le petit nombre qu'elle n'aura pu rallier. Ce petit nombre travaillera incessamment à grossir ses rangs, et, en attendant, entre lui et le plus grand nombre, quel sera le juge? Toujours la loi. La loi sera donc encore ici l'unique fondement de la loi.

Le mal est plus profond encore. Là où aucune loi divine, aucun droit divin, ne seraient publiquement

reconnus, là, il serait impossible d'établir aucun droit humain autrement que sur la force; *mais force ne fait pas droit!* à moins de dire que le coup de vent qui couche le vaisseau sur la mer exerce un droit et que le navire, en sombrant, remplit un devoir. Contentons-nous d'un seul exemple : quel est, de tous les droits de l'homme, celui qui a le plus besoin d'être reconnu pour inviolable et sacré? C'est, sans aucun doute, le droit de propriété. Or ne donnez, un moment, aucune valeur à cette défense divine : « Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement[1], » et essayez ensuite de trouver une base morale au droit de propriété. Direz-vous à celui qui le nierait que la loi défend d'y porter atteinte? Il vous répondra aussitôt qu'il n'y a qu'à changer la loi. Invoquerez-vous tous les principes de justice, d'équité naturelle qui sont gravés dans les cœurs? Il vous opposera des principes non moins *naturels*, qui s'y trouvent gravés aussi. Vous lirez, dans une page de vos codes : « Toute société serait impossible si le droit de propriété n'était inviolable; » il tournera le feuillet, et lira, dans un autre : « Toute société serait absurde si les hommes ne naissaient égaux en droits; » et, d'un argument à l'autre, il finira par conclure que l'égalité des

[1] Non furtum facies. Exod., xx, 15.

droits emporte l'égalité de propriété. Vous répliquerez, nous le savons, par des distinctions plus ou moins subtiles; mais vos adversaires ont une logique plus franche et raisonnent à moins de frais. « Eh quoi! vous diront-ils, nous naissons tous citoyens de la même patrie, nous avons tous un droit inhérent et naturel aux biens que cette patrie renferme, et les riches ne violeraient pas ce droit en concentrant dans leurs mains une terre qui nous appartient au même titre qu'à eux. Que la ruse ou la violence aient, pour un temps, usurpé notre droit, elles ne l'ont pas anéanti; il vit et proteste sans cesse contre l'usurpation : l'injustice est à son comble, un nouveau partage devient nécessaire, et, pour l'obtenir, l'insurrection est le plus saint des devoirs! » On s'étonne de plus en plus de la diffusion de ces doctrines spoliatrices qui menacent l'ordre social d'un nouveau chaos, on suit leurs rapides progrès avec effroi; mais ces doctrines sont-elles donc si nouvelles, n'ont-elles pas déjà fait toute une législation, et n'est-ce pas au nom de leurs lois qu'elles viennent attaquer les vôtres?

Ce que nous venons de dire du droit de propriété s'applique, à plus forte raison, à tous les autres; car, tous étant uniquement établis sur la volonté de l'homme, la même autorité qui les a créés peut les détruire; « or il serait absurde que la volonté se

donnât des chaînes pour l'avenir[1]. » Il n'y a donc rien de stable et de permanent dans les institutions humaines séparées de la profession publique d'une loi divine : le droit des gens n'est pas plus solide que le droit civil ou politique.

Quand un pouvoir souverain, faisant profession publique d'une religion, traite avec des pouvoirs étrangers, si on lui demande des garanties de la sincérité de ses promesses et de ses serments, le Dieu que nous adorons, peut-il répondre, entend nos serments et reçoit nos promesses, la religion que nous professons nous oblige à les accomplir; mais celui qui ne professe ni religion ni culte public, quelle garantie morale pourrait-il offrir de la sincérité de ses engagements? Sa ferme volonté de les tenir? Mais, nous venons de le dire, « la volonté de l'homme est déambulatoire par essence[2], » elle peut n'être pas demain ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi défiance au dehors, instabilité, agitation au dedans, impuissance totale d'établir aucun droit, la force seule courbant les âmes, voilà quelques-uns des caractères qui distingueraient un état social sans religion et sans culte public. Mais, lorsque l'autorité n'est plus que la force, que la raison n'est plus que la force, que la morale n'est plus que la

[1] Cont. soc., c. 1.
[2] Instit. de Justinien.

force, les noms augustes de pouvoir et de devoir, de justice, de bonne foi, de probité, d'honnêteté publique, n'ont plus de sens, toutes les vertus périssent faute de raisons d'existence. « Tout repose alors sur une liberté farouche et sauvage, où chacun peut tout prétendre, et en même temps tout contester; où la raison ne peut rien, parce que chacun appelle raison la passion qui le transporte; où le droit même de la nature demeure sans force, puisque la raison n'en a point; où, par conséquent, il n'y a ni propriété, ni domaine, ni bien, ni repos assuré, ni, à dire vrai, aucun droit, si ce n'est celui du plus fort : encore ne sait-on jamais qui l'est, puisque chacun, tour à tour, peut le devenir, selon que les passions feront conjurer ensemble plus ou moins de gens [1]. »

Tel est pourtant le terme fatal où vont aboutir les législations purement humaines qui placent le principe de toute souveraineté religieuse et morale dans l'homme ou dans le peuple. C'est un problème encore indécis de savoir combien de temps une société peut subsister en cet état; mais il y a un ordre général, dans le monde, contre lequel rien ne prévaut : c'est que les êtres qui violent les lois essentielles de leur nature ne vivent pas longtemps Il

[1] Bossuet, V^e^ avert. aux protestants, XLIX.

faut se hâter de rentrer dans les éternels principes de l'ordre, pour peu qu'on ait eu le malheur d'en sortir. Mais, ici, que d'obstacles s'opposent à ce retour!

Le rocher suspendu aux bords de la montagne n'a eu besoin que d'un léger effort pour s'ébranler, se détacher et rouler au loin dans la plaine; et qu'il faudrait de fatigue et de temps pour le remettre à sa place! Il en est ainsi des institutions humaines: rien de plus facile que de les arracher de leurs fondements; rien de plus difficile que de les y replacer lorsqu'elles en sont tombées. C'est le plus beau triomphe de la sagesse et la plus pure gloire des législateurs. Pour comble de misère, l'expérience est là, qui montre combien la multitude souffre patiemment l'affaiblissement de l'ordre et la décadence de la morale, tandis qu'elle ne voit souvent qu'un obstacle à ses passions et un attentat à ses droits dans les actes salutaires qui doivent la sauver de sa ruine. De là ce mot célèbre : « Jamais peuple n'a reculé devant une corruption plus profonde[1]. » Parole impie, cependant, que l'histoire est loin de justifier, puisqu'elle nous montre des peuples conduits aux bords des abîmes par l'impiété, et ramenés ensuite par la religion à de nouveaux siècles de

[1] Rousseau.

grandeur et de prospérité. Il y a une source intarissable de vie et de durée dans l'accomplissement des lois divines; pourquoi la chercher ailleurs? Elle n'est que là. Aux passions qui ne sont pas tout à fait aveuglées, il faut donc présenter la douce lumière de l'Évangile, avec une tendre charité; à l'ignorance, une instruction salutaire; aux préjugés de naissance ou d'éducation, l'accord de la raison avec la foi; aux grands intérêts alarmés, la barrière infranchissable qui sépare la religion de la politique, et le précepte souverain qui « ordonne de laisser les morts ensevelir leurs morts [1]. » Cette tâche serait longue et pénible; mais elle serait bénie par l'auteur de tout bien, qui « ne veut pas que nous périssions, puisqu'il a donné sa vie pour nous sauver. »

Ainsi, pour ne dire qu'un mot, en passant, des préjugés les plus répandus de nos jours contre la profession publique de la religion, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir qu'ils reposent tous sur d'évidentes erreurs. « Si la religion recouvrait une plus grande action sur l'état social, il n'y aurait plus de progrès possible, parce qu'elle tiendrait les peuples dans une déplorable immobilité. Or l'opinion est la reine du monde, et le progrès en est le roi : tout

[1] Dimitte mortuos sepelire mortuos suos. Matth., VIII, 22.

ce qui a vieilli ne convient plus au siècle, qui veut marcher à tout prix. » Si l'on entend par là que nous professons une doctrine immuable sur les devoirs de l'homme, une croyance et des préceptes qui ne changent pas, on peut nous reprocher justement de ne pas marcher dans le progrès. Telle nous avons reçu la religion, telle nous l'enseignons; et, si l'on désire que notre enseignement soit modifié pour l'affaiblir, ce n'est pas une raison, pour nous, d'entrer dans la carrière des innovations. Hors de là aucun progrès social ou scientifique ne nous est étranger; et, loin d'être enchaînés, humainement parlant, par des traditions *pétrifiées* que le moindre mouvement réduirait en poussière, tous les vrais progrès utiles à l'humanité sont sortis du sein de l'Église.

Les oracles sacrés de la foi chrétienne gardent le plus profond silence sur les formes sociales des nations et des gouvernements, cela nous suffit; ils livrent le monde politique aux disputes des hommes, comme le monde matériel, avec cette seule différence que vous pouvez parler beaucoup sur les lois qui régissent l'un, sans qu'il vous soit donné de les changer, tandis que l'autre, avec ses lois, est soumis à tous les changements temporels qu'il vous plaira de lui faire subir.

Que les hommes donc changent et façonnent

leurs terrestres constitutions suivant la nécessité des temps; qu'ils gardent leurs anciennes lois ou qu'ils les renouvellent, la loi divine ne descend pas dans cette arène, et notre saint ministère n'intervient point dans ces débats. Une fois qu'elle a établi que l'*origine de toute autorité* est en Dieu, que le principe de toute souveraineté reside essentiellement en lui seul, la religion laisse flotter le pouvoir sur la terre, au gré de la Providence : toutes les lois qui règlent sa transmission ou son usage, on ne saurait trop le redire, sont faites de main d'homme et soumises à l'inévitable fragilité des choses humaines.

Il est vrai qu'aux époques de révolution le clergé catholique sait se maintenir dans un calme qui déplaît aux passions emportées; mais la raison de cette conduite est plus haute et plus sage qu'on ne le pense. S'il y a quelque chose d'évident pour tous, c'est, sans doute, l'existence dans la société de deux forces opposées qui se contrarient et se combattent incessamment. Il n'y a rien de bon que le mal ne cherche à souiller; il n'y a rien de mauvais que le bien ne travaille à purifier. Or, dans cette lutte incessante, tantôt le bien l'emporte sur le mal, et il y a *progrès;* tantôt le mal l'emporte sur le bien, et il y a encore *progrès*. Dans ces deux états, on marche, on s'agite, on va également devant soi, mais

toujours en sens contraire, pour arriver, soit à un plus grand bien, si l'on est dans la voie du bien, soit à un plus grand mal, si l'on est dans la voie du mal. Il y a donc un bon et un mauvais *progrès*. Et comment les discerner? Rien n'est plus facile dans les sciences, dans les arts et dans l'industrie, parce qu'il y a dans les esprits un type commun de perfection dont on ne peut s'éloigner sans avancer vers la décadence et le dépérissement; mais, lorsqu'il s'agit de nouvelles institutions sociales, il n'y a plus de règle commune pour juger, au premier abord, le bien ou le mal qu'elles feront aux hommes. Les passions ou les intérêts que favorise leur nouveauté disent bien qu'elles feront le bonheur du monde, mais les passions et les intérêts qu'elles mettent en souffrance disent qu'elles seront funestes et ne dureront pas. Que fera le clergé, au milieu de ces assertions et de ces prophéties contradictoires? Il suspendra son jugement; il attendra que le temps, juge suprême des institutions humaines, vienne classer les nouvelles venues ou parmi les progrès utiles, ou parmi les progrès malheureux. *Soumis, non par crainte, mais par conscience*, aux lois établies, étranger à toutes les agitations politiques, il aimera sa patrie et tous les enfants qu'elle a dans son sein; il appellera sur elle la bénédiction du ciel, et il priera sans cesse pour

les pouvoirs publics qui maintiennent l'ordre et la paix, si nécessaires à l'exercice de son saint ministère.

Voyez, nos très-chers frères, ce que serait devenu le clergé catholique s'il eût embrassé tour à tour, avec le même enthousiasme, les constitutions humaines qui se sont succédé depuis soixante ans! Où serait sa dignité et l'autorité sainte de son ministère? Son attitude calme et patiente au sein de tant de mouvements divers a mérité l'admiration de ses ennemis, et cette immobilité qu'on lui reproche a fait sa force et sa gloire. Ainsi tenir le clergé en suspicion parce qu'il habite des hauteurs inaccessibles aux passions politiques; le soumettre à une inquiète surveillance; pénétrer autant qu'on peut dans sa pensée, pour savoir s'il aime ou s'il n'aime pas les changements qui s'opèrent autour de lui; hélas! vouloir former cet amour dans son âme par des colères et des menaces; inventer de nouvelles manières de parler, pour exprimer énergiquement la défiance qu'il inspire, et, par suite, les rigueurs qu'il pourrait mériter dans un prochain avenir; proclamer bien haut, et dans des discours superbes, *que l'État doit être laïque, que le gouvernement et l'enseignement doivent être laïques*, si ce n'est point là un préjugé déplorable, et le plus aveugle des préjugés, qu'est-ce donc? Et cependant il se reproduit

sans cesse, et sous toutes les formes. On s'imagine que rendre à la religion sa légitime influence, ce ne serait autre chose que rendre au clergé les prérogatives temporelles dont il a été dépouillé pour toujours. On nous suppose des regrets immortels pour un passé que nous n'avons point vu. Les plus anciens d'entre nous sont nés au bruit des révolutions; en ouvrant les yeux à la lumière, ils n'ont vu que les autels sur lesquels on égorgeait les martyrs; la terre a toujours tremblé sous leurs pieds et ne les a jamais nourris que de fruits amers. Qu'avons-nous à regretter? Si nous avions désiré les biens et les honneurs du monde, nous serions restés dans le monde; « et le monde ne nous hait que parce que nous ne sommes pas de lui, et il ne nous frappe de son mépris que parce qu'il a méprisé le premier Celui qui nous envoie[1], » et il ne demande à grands cris notre abaissement que « parce qu'il a couvert l'auguste visage de notre divin Maître de crachats et de soufflets[2]. » Pour plus de ressemblance encore, ne vient-il pas de « nous confondre avec les malfaiteurs[3]? » Et n'a-

[1] Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit... Quia vero de mundo non estis... propterea odit vos mundus. Joan., xv, 18, 19.

[2] Expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum cæciderunt. Matth., xxvi, 67.

[3] Et cum iniquis reputatus est. Marc, xv, 28.

t-on pas vu, dans certaines contrées, les charitables pasteurs des peuples signalés aux sauvages de la civilisation et surveillés par la force publique, de peur qu'ils ne portassent l'incendie aux pauvres chaumières où ils allaient porter leur dernier morceau de pain? « Mais, au sein de ces tribulations, notre âme surabonde de joie, parce que nous sommes trouvés dignes de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ [1]. » Plus le clergé catholique a d'ennemis à aimer, de calomniateurs à bénir, d'outrages à recevoir, plus est profonde la paix de son cœur, plus il est assuré de vaincre l'enfer et le monde. Si l'on voulait sincèrement le connaître, il faudrait peut-être demander ce qu'il est ailleurs qu'aux théâtres et aux romans; qu'on le demande aux malheureux dont il sèche les larmes, aux âmes flétries qu'il ranime par le souffle consolateur de ses sages conseils, au pauvre peuple qui connaît encore le chemin de l'église et du presbytère, aux hommes de toutes conditions qui conservent avec lui des relations intimes, aux hommes du pouvoir surtout, le mieux placés pour apprécier avec justice l'esprit de modération et les heureuses tendances de notre ministère; qu'ils disent enfin ce

[1] Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. Act., v, 41.

qu'on doit penser des regrets et de l'ambition du clergé catholique.

Un autre préjugé, non moins dénué de tout fondement, c'est qu'une restauration religieuse ne pourrait s'opérer sans porter atteinte à la liberté des cultes, première condition de la liberté humaine et première nécessité des temps modernes. A Dieu ne plaise qu'il puisse y avoir une nécessité politique, pour les pouvoirs publics, de ne rendre aucun culte à Dieu et de ne professer publiquement aucune religion! Cette nécessité n'a jamais existé, elle n'existe pas, elle n'existera jamais, et la faire imposer aux grands pouvoirs de l'État par la liberté des cultes, c'est calomnier cette liberté même et la changer en une odieuse tyrannie. *Chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection;* cela voudrait donc dire : Il est défendu au gouvernement d'avoir aucune religion et de professer aucun culte? Quelle dérision! Si la liberté des cultes fait partie du droit public de la nation, l'autorité publique doit en jouir comme les particuliers; à moins qu'on ne soutienne que le gouvernement est hors la loi et qu'il est condamné à l'esclavage par la même législation qui rend tout le monde libre. Répétons-le donc hautement : La loi divine ne renferme aucun précepte politique; elle laisse à la *raison d'État* à régler les libertés

extérieures, celle des cultes comme les autres. Les pouvoirs suprêmes disposent souverainement de cet ordre de choses purement temporel; ils n'ont point de juges sur la terre pour les actes qui s'y rapportent; et, lorsqu'ils ont déclaré l'établissement de la liberté des cultes nécessaire au maintien de l'ordre social, ils n'en doivent compte qu'à Dieu seul, et les hommes religieux doivent obéir à ces sortes de lois temporelles avant toutes les autres et plus que les autres. Mais, plus la liberté des cultes est inviolable, plus elle est étendue, plus les pouvoirs publics ont droit d'y participer : ne serait-ce pas lui donner des bornes que de les en exclure?

O vous tous qui présidez aux destinées d'une grande nation, dépositaires de la puissance redoutable de la perdre ou de la sauver, souffrez qu'avec tout le respect que nous avons appris du grand apôtre à professer pour l'autorité suprême nous vous répétions cette maxime éternelle, fondement de tout ordre et de toute durée : Point de société sans religion publique, et point de religion sans culte public; point de droit humain sans la reconnaissance d'un droit divin qui l'autorise et le consacre; point de loi humaine sans une divine loi dont elle emprunte sa force morale. « Si Dieu ne construit avec vous l'édifice de vos institutions, vous

travaillerez en vain à l'élever et à l'affermir[1]. »

Vous voyez déjà quelle douloureuse instabilité se fait sentir de plus en plus dans l'œuvre de vos mains. Ni les vues les plus droites, ni les plus nobles intentions, ni les plus vrais dévouements, ne peuvent se promettre aucun succès durable de leurs efforts réunis. Le talent des affaires, l'art de l'éloquence, les hautes combinaisons du savoir, le génie même de la politique, n'y suffisent plus; tout s'use et rien ne se renouvelle; vous vous succédez à la manœuvre comme des matelots infatigables, et le navire reste toujours engagé dans des écueils; un obstacle disparaît, un autre prend sa place, et, souvent, le dernier qui survient est plus grand et plus triste que celui qui s'en va. Si vous prêtez l'oreille, vous pouvez entendre un bruit sourd gronder au fond des abîmes, « comme le bruit des grandes eaux[2]; » c'est celui d'une société nouvelle qui s'organise dans les ténèbres, qui nomme ses chefs et exerce ses armées, et qui a pris pour mots de guerre : *la destruction et la mort!* Triste consolation, que celle de se dire que la condition sociale à laquelle nous sommes arrivés est de tenir les hommes et les choses dans une perpétuelle incon-

[1] Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Ps. CXXVI, 1.

[2] Sicut sonitus aquarum multarum. Isai., XIII, 4.

stance ou dans une constante agitation! Hélas! tout chancelle parce que tout est mal assis, et tout est mal assis parce que la société manque d'une base morale. Par le développement régulier de vos institutions, rendez-lui ses fondements naturels, achevez d'effacer du frontispice de nos lois cette maxime féconde en révolutions : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans le peuple. » Tous les législateurs n'ont-ils pas professé que « le principe de toute souveraineté réside essentiellement en Dieu? » N'êtes-vous pas les « ministres de Dieu pour le bien des hommes, ses représentants sur la terre, les dépositaires de sa puissance[1]? » Et, à tant de titres augustes, ne lui devez-vous pas un culte d'adoration, de reconnaissance et d'amour? Marquez du sceau de la réprobation nationale cette longue suite de décrets impies destinés, par une politique insensée, *à exiler Dieu de la nature* et de la société; appuyez vos lois sur ses saintes lois. Il est surtout un commandement divin dont l'observance attire plus particulièrement la bénédiction du ciel sur les empires : puisse donc le repos sacré du jour du dimanche sortir enfin de la législation pour passer dans la conduite! Que les réunions profanes, les *comices* et

[1] Rom., XIII, 1 et seq.

les *revues*, ne soient plus, de préférence, assignées à ce saint jour, et qu'à l'heure même où l'airain sacré invite les fidèles à l'office divin, d'autres voix ne les convoquent plus sur les places publiques, sous peine *d'amende ou de prison!* Rentrons dans la voie où toutes les nations nous ont précédés, et dans laquelle elles marchent encore; ne restons pas plus longtemps isolés au milieu de l'ancien monde.

Vous le savez, et vous en convenez avec nous, la société n'est qu'un être moral, et il est impossible de la faire reposer longtemps sur des intérêts matériels; elle ne vit pas seulement de commerce et d'industrie, de jeux de bourse et de politique, c'est-à-dire *de pain*, comme parle l'Évangile dans son énergique simplicité; elle vit surtout de croyances religieuses, de préceptes divins, de probité dans les relations sociales, de fidélité et de sûreté dans les engagements, de bonne foi dans les contrats, d'obéissance consciencieuse aux lois de l'État, de respect pour les pouvoirs établis, de piété filiale, d'autorité et d'amour paternel, et de cette bienveillance mutuelle qui de tous les membres d'un grand corps ne fait qu'une seule et même famille. Elle vit enfin de cet esprit public et national qui centuple la force des lois, naissant et se fortifiant avec les croyances publiques, et mourant toujours avec elles.

Si vos institutions sont dignes d'un grand peuple, comme nous nous plaisons à le croire, tous ces biens, toutes ces vertus, doivent en sortir comme le ruisseau sort de sa source: et, s'il est démontré, d'ailleurs, que la religion a seule la vertu de féconder les établissements humains pour leur faire produire cette riche moisson, le temps n'est-il pas venu de donner de plus en plus la religion pour point d'appui à ces mêmes institutions? A l'exemple de cette première assemblée que vous vous glorifiez de prendre pour modèle, pourquoi Dieu ne serait-il pas reconnu comme suprême législateur? « Est-il moins indispensable aujourd'hui de lui rendre un culte qu'il ne l'était alors [1]? » Les hommages publics à la Divinité n'ont-ils pas été, dans tous les temps, le plus noble attribut de la souveraine puissance? Ah! rendez à Dieu ce qui est à Dieu, ô vous qui demandez avec justice que nous rendions à César ce qui est à César. Les peuples, qui ne savent pas lire dans vos pensées, liront aisément dans vos actes publics; ils respecteront, ils pratiqueront avec honneur le culte professé par les pouvoirs suprêmes. L'exemple a tout perdu, l'exemple doit tout réparer. Oui, donnez aux cultes établis la liberté, la protection qui leur fut garantie par les lois fondamen-

[1] Le 29 mai 1790, l'Assemblée nationale décrète qu'elle se rendra en corps à la procession du Saint-Sacrement. Bulletin des lois.

tales; mais que la société, que vous représentez, ne soit pas plus longtemps privée de sa religion, quand tous les particuliers peuvent avoir la leur.

Or, entre tant de cultes établis, quel serait, sans blesser les autres, celui des pouvoirs suprêmes? « Supportez-nous encore un moment[1]; » ce choix n'est point à faire. La puissance souveraine, dans le royaume très-chrétien, sous quelque forme qu'elle puisse se produire, ou ne professera aucune religion, ou elle professera la religion catholique. L'œil humain n'a jamais peut-être contemplé de plus magnifique spectacle que celui de cette sainte Église aux prises, dans notre patrie, avec les mille religions diverses qui tour à tour se sont élevées pour la combattre et la supplanter. Pendant près de quinze cents ans, les hérésiarques, les chefs de sectes, les réformateurs de tout genre, et, après eux, les sophistes, les beaux esprits, les idéologues et les novateurs de tout l'univers se sont abattus sur la terre de France pour la faire renoncer à sa religion. Ils ont déchaîné contre la foi catholique le raisonnement, la ruse, l'insulte, la force, le sophisme, les sciences, les supplices, les lettres et les lois. Ils ont inventé, contre ses dogmes, ses préceptes, son sacerdoce et sa discipline, plus de men-

[1] Sed et supportate me. II Cor., xi. 1.

songes et de calomnies qu'il n'en était tombé de la bouche des hommes depuis la chute de leur premier père. Ils ont épuisé tous les moyens de destruction dont l'enfer a pu faire présent à la terre. Il leur a été donné de faire taire nos solennités, de faire cesser nos sacrifices, de démolir nos temples, de les changer en théâtres ou en écuries, d'égorger nos prêtres, de les fusiller, de les noyer, de brûler nos saints livres et nos ornements sacrés sur les places publiques; et, sur cette ruine universelle, sur ces débris sanglants et muets qui n'opposaient aucune résistance, une puissance invisible leur a défendu d'écrire un autre symbole que notre symbole, de planter une autre foi que la foi catholique. Le passé répond de l'avenir; car le monde moral a ses lois comme le monde physique, et l'on peut assurer, sans crainte d'erreur, que la cause permanente qui a produit constamment les mêmes effets pendant quinze siècles les produira jusqu'à la fin des temps. On trompera les esprits, on les aveuglera, on les enivrera de sophismes et d'impiétés; on dressera l'enfance à n'approcher la religion de ses lèvres que comme une coupe dangereuse où l'on a coutume de jeter du poison; on s'applaudira d'avoir *décatholicisé* la France. Eh bien ! qu'on lui propose alors de changer de religion, rien ne sera plus facile à compter que le nombre des apostats.

A-t-on pensé, d'ailleurs, que nos nouvelles institutions rendraient à elles seules ce changement impossible, et qu'on ne pourrait l'accomplir qu'en les renversant? Quel est, en effet, aujourd'hui le principe fondamental de notre état social? Quel est le pouvoir dominateur de tous les pouvoirs? Ce sont, sans aucun doute, les majorités. Les majorités font les lois, les majorités font les législateurs : elles disposent de la fortune publique, les gouvernements sont sous leur dépendance, elles sont au-dessus de tout, et rien n'est au-dessus d'elles; tout plie sous leur volonté, tout s'incline devant leur toute-puissance, même le front des rois. Or, s'il en est ainsi; portez au loin vos regards sur toute l'étendue de ce bel empire, comptez le nombre d'associations religieuses qui y ont acquis le droit de cité. Parmi ces quarante mille clochers qui élancent leurs flèches dans les airs, combien en comptez-vous qui n'abritent pas une population catholique? Combien les autres cultes ont-ils pu rassembler de disciples? Ne vous faites aucun scrupule de grossir les nombres et d'appeler l'imagination au secours de la statistique : tous ces cultes réunis forment-ils une imposante minorité? Séparés les uns des autres, que sont-ils par rapport au tout?

Si donc les pouvoirs publics doivent professer une religion et rendre à Dieu un culte public, sans ces-

ser d'être ce qu'ils sont, et sans violer le principe même de leur existence, pourraient-ils enprofesser une autre que celle de l'immense majorité de la nation? Là, disions-nous tout à l'heure, est la base naturelle de l'état social et la fin des révolutions; là, pouvons-nous ajouter maintenant, là est la solution régulièredes questions religieuses qui préoccupent si fort les esprits, le repos des consciences et la sécurité de l'avenir.

Le droit public repose sur des faits, et non sur des théories; il ne trouve de sanction morale que dans une loi divine publiquement reconnue; il est tellement lié à l'ordre divin, que, sans lui, il ne peut donner aucune raison des obligations qu'il impose. Qu'on multiplie tant qu'on voudra les professeurs et les écoles de morale; qu'on jette l'instruction et la science dans les sillons des champs comme dans les laboratoires des académies, qu'est-ce qu'une morale publique sans une religion publique? Quel droit a-t-elle de commander aux passions et de s'en faire obéir? A qui ne reconnaît aucune loi divine, un siècle de leçons et de raisonnements feront-ils comprendre ce que c'est qu'un devoir, et pourquoi il y a des devoirs? Et cependant quelle société pourra se maintenir lorsque les droits de chacun n'auront d'autre règle que ses appétits et ses désirs, et d'autres limites que sa force?

Une miséricordieuse Providence nous avertit donc en toutes manières : tout ce qui fait la félicité des hommes, la concorde et la paix, l'union des cœurs, la douce confiance, l'amitié fidèle, la tendre compassion, la mutuelle sécurité, ne disparaît-il pas chaque jour? Qu'est-ce que le vol, le meurtre et l'assassinat? *Une simple affaire.* Et tromper son prochain, le calomnier, lui ravir l'honneur, l'appauvrir et le dépouiller, qu'est-ce encore? *Une simple affaire.* Et ces livres effrontés, où l'on enseigne philosophiquement « que Dieu est un être chimérique, un assemblage d'impossibilités, une monstruosité [1], » que sont-ils? *Une simple affaire.* Y a-t-il rien de moins estimé sur la terre que la vérité et la vertu? Où est la divinité du paganisme la plus vile et la plus abominable qui n'ait ses autels et ses innombrables adorateurs? Est-ce l'orgueil, l'égoïsme, la cupidité, la haine, la volupté ou l'envie, ou la tromperie et le mensonge?

Et si, détournant la vue de ces dernières et tristes scènes d'une société qui se dissout, on la porte sur les générations qui s'élèvent à côté de nous, pour y chercher l'espérance et le gage d'un meilleur avenir, à mesure que ces jeunes et nobles âmes entrent dans la vie, une incrédulité précoce, un scepticisme

[1] Exposé d'un système philosophique. Paris, 1846, p. 240.

raisonneur, leur présentent la société comme une vieille machine ruinée qu'il faut abattre pour se donner la gloire de la reconstruire. Les grands caractères, l'esprit de sacrifice, source divine des belles actions, les hommes supérieurs qui arrêtent les empires sur leur déclin, où les chercher, où les rencontrer? Bientôt la grandeur de l'homme, dépouillée de sa force et de sa majesté, ne brillera plus que dans quelques sonores improvisations de paroles, dernier amusement des nations qui tombent et des peuples qui s'en vont.

Vous tenez le cœur de l'homme en vos mains, ô mon Dieu! et vous savez que, d'ordinaire, il vous oublie parce qu'on ne lui apprend pas à vous connaître. Souffrez donc qu'en finissant nous répétions, mais dans un autre esprit, ce que vous dirent un jour vos frères de Galilée : « Puisque vous êtes le Sauveur du monde, montrez-vous, manifestez-vous à ses yeux [1] » par de nouveaux miracles de miséricorde; renouvelez, en faveur d'un peuple que vous avez tant aimé, les prodiges des premiers temps; « rendez la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, et ressuscitez les morts [2]; » car, pour les nations comme pour les particuliers, vous êtes « la résurrection et

[1] Manifesta teipsum mundo. Joan., VII, 4.

[2] Cæci vident..., surdi audiunt, mortui resurgunt. Matth., XI, 5.

la vie [1], » et, puisque « vous faites taire les vents et vous calmez les tempêtes d'une parole, » apaisez, Seigneur, les passions déchaînées; apaisez les divisions et les haines; répandez dans tous les cœurs le céleste désir de l'union et de l'amour. Avec cette douceur et cette force infinie qui inclinent et dirigent les volontés sans les contraindre, apprenez aux grands et aux petits « qu'il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni politique à se séparer de vous [2]. »

[1] Ego sum resurrectio et vita. Joan., xi, 25.

[2] Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. Prov. xxi, 30.

MANDEMENT

POUR LE JUBILÉ UNIVERSEL

ACCORDÉ

PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX

A L'OCCASION DE SON EXALTATION

Les acclamations des peuples qui viennent d'accueillir dans le monde entier l'heureuse exaltation de Sa Sainteté Pie IX au trône pontifical présagent à l'Église un de ces règnes glorieux qui l'ont toujours ranimée et consolée au milieu de ses plus grandes tribulations. Si jamais cette sainte Église, épouse souffrante d'un Dieu crucifié, n'eut plus besoin qu'aujourd'hui d'un chef suprême capable de dominer son siècle par l'ascendant de son caractère, de ses lumières et de ses vertus, jamais aussi la divine Providence n'a plus manifestement désigné

au choix du Sacré-Collége la tête auguste qui devait soutenir le poids de la tiare pontificale. A peine le nouveau successeur de saint Pierre a-t-il eu pris possession de cette chaire sacrée, *contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas*, qu'il s'est hâté d'adresser à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde, une lettre encyclique qui prendra place parmi les plus beaux monuments de l'histoire ecclésiastique, et que nous regardons comme un devoir de vous faire connaître. A la place de notre faible voix, vous allez donc entendre, nos très-chers frères, la voix forte et puissante du vicaire de Jésus-Christ, et, à la hauteur des pensées qu'elle exprime, à la profondeur des vérités qu'elle enseigne, aux saints gémissements qui éclatent dans son incomparable langage, vous pourrez juger des maux inouïs qui accablent l'Église et des douleurs qui lui sont encore réservées dans la suite des temps : prêtez une oreille attentive. Sa Sainteté, après avoir parlé des craintes qu'elle a éprouvées au moment de son exaltation au pontificat, de la confiance qu'elle a en Dieu et dans le concours des évêques, continue ainsi :

« Vous savez tous, vénérables frères, quelle guerre acharnée et terrible on a déclarée, dans notre malheureux siècle, à tout ce qui tient à la religion catholique : des hommes liés par un pacte

coupable, ne pouvant soutenir la saine doctrine et fermant les oreilles à la voix de la vérité, ont exhumé de la poussière mille opinions bizarres, qu'ils ont revêtues des couleurs les plus spécieuses; et, les produisant au grand jour, ils se sont efforcés, par tous les moyens, de les répandre. Nous sommes saisi d'horreur et accablé de la douleur la plus amère, quand nous repassons dans notre esprit tant d'erreurs monstrueuses, tant de moyens divers de nuire, tant d'embûches et de piéges inventés par ces ennemis de la lumière et de la vérité. Rien ne coûte à ces habiles artisans de mensonge pour éteindre dans tous les cœurs l'amour de la piété, de la justice et de la vertu, pour corrompre les mœurs et ébranler tous les droits divins et humains, pour agiter enfin, ébranler, et, s'il était possible, détruire de fond en comble la religion catholique et la société civile; car vous n'ignorez pas, vénérables frères, à quels excès une aveugle rage et la fureur de l'impiété ont poussé ces ennemis irréconciables du nom chrétien. Entraînés par la licence de penser, *ils vomissent avec une audace inouïe des blasphèmes contre Dieu*[1] et ne rougissent pas d'enseigner publiquement que les mystères de notre sainte religion sont des fables inventées par les hommes;

[1] Apocal., XIII, 6.

que les dogmes de la religion catholique sont contraires aux intérêts et au bien de la société humaine; enfin ils ne craignent pas d'abjurer Jésus-Christ et Dieu lui-même. Et, afin de tromper plus facilement les peuples, de séduire les esprits légers et ignorants et de les entraîner avec eux dans l'erreur, ils se vantent de connaître seuls le chemin du bonheur; ils s'arrogent hautement le nom de philosophes, comme si la philosophie, qui s'applique à la recherche des verités naturelles, devait rejeter celles que le suprême et clément auteur de la nature a daigné, dans son infinie bonté, révéler aux hommes, leur enseignant la voie du salut et de la vraie félicité. Ainsi, par une nouvelle et dangereuse manière de raisonner, ils ne cessent d'exalter l'excellence et la force de la raison humaine, de l'élever au-dessus de la sainte foi du Christ, et, par une hardiesse effrénée, ils prétendent qu'elle est en opposition avec la raison. Rien de plus absurde, de plus impie, de plus contraire à la raison elle-même, ne pouvait être imaginé par l'esprit humain; car, bien que la foi soit au-dessus de la raison, l'œil le plus exercé ne saurait apercevoir entre elles ni contradiction ni répugnance, puisque toutes deux découlent de la même source, de Dieu, qui est l'immuable et éternelle vérité : elles se prêtent même un mutuel appui. C'est, en effet, la raison

qui démontre la vérité de la foi, qui la défend et la protége; la foi, à son tour, affranchit la raison de toute erreur, l'enrichit de la connaissance des choses divines, l'affermit et la perfectionne. Ils ne nous trompent pas moins, vénérables frères, ces ennemis de la révélation divine, quand, ne voyant rien au-dessus du progrès humanitaire, par une téméraire et sacrilége audace, ils nous proposent de l'introduire dans la religion catholique; comme si la religion n'était pas l'œuvre de Dieu, mais des hommes; comme si c'était un système philosophique qui pût être perfectionné par des méthodes humaines. Misérables rêveurs sur qui retombe le reproche que Tertullien adressait aux philosophes de son temps, quand il les accusait « d'avoir composé un christianisme avec Zénon, Platon et Aristote[1] ! » Si, en effet, notre sainte religion n'est pas une invention humaine, mais une manifestation de Dieu aux hommes, n'est-il pas facile de concevoir qu'elle emprunte toute sa force de la parole de Dieu même, et que la raison humaine ne saurait lui donner ni marche progressive ni perfectionnement? Sans doute, pour ne pas s'égarer dans une affaire de cette conséquence, la raison doit examiner avec le plus grand soin le fait de la révélation, s'assurer

[1] Tertull., de Præscrip., c. VIII.

que Dieu a parlé, « et lui rendre ainsi, selon le conseil si sage de l'apôtre, un hommage raisonnable[1]. » Mais, dès qu'il est constant que Dieu a parlé, qui donc ignore ou peut ignorer qu'il faut avoir une foi entière en ses paroles, et qu'il n'y a rien de plus conforme à la raison elle-même que d'adhérer pleinement à tout ce qui porte le cachet de Celui qui ne peut ni errer ni tromper?

« Qu'elles sont nombreuses, admirables et éclatantes, les preuves qui convainquent entièrement la raison humaine de la divinité de notre religion, et qui lui montrent que « nos dogmes ont leur racine en haut, dans le Seigneur des cieux[2], et que, dès lors, il ne peut rien exister de plus certain, de plus saint, de plus sûr que notre foi, rien qui soit appuyé sur des principes plus solides! Cette foi, guide de la vie, maîtresse du salut, ennemie de tous les vices, mère et nourrice féconde des vertus, confirmée par la naissance, la vie, la mort, la résurrection, la sagesse, les prodiges, les prédictions de son divin auteur et consommateur Jésus-Christ, brille de toute la splendeur de la doctrine qu'elle a reçue d'en haut, et renferme tous les trésors des richesses divines. Illustrée par les oracles de tant de prophètes, par l'éclat de tant de miracles, par

[1] Rom., XII, 1.

[2] S. Joan. Chrysost., Homil. I, in Isai.

la constance de tant de martyrs, par la gloire de tant de saints, elle porte partout avec elle les lois salutaires du Christ, et acquiert, de jour en jour, de nouvelles forces parmi les plus cruelles persécutions. Armée du seul étendard de la croix, elle a parcouru, du couchant à l'aurore, l'univers entier, sur terre et sur mer; et, dissipant les ténèbres de l'erreur, elle a aboli le culte des faux dieux et triomphé de tous ses ennemis. Les nations et les peuples les plus barbares, si différents de mœurs, de caractère, de lois, d'institutions, elle les a éclairés de la lumière des vérités divines et les a soumis au joug si suave de Jésus-Christ, annonçant à tous la paix et les véritables biens. Tous ces faits sont tellement marqués au coin de la sagesse et de la puissance divines, que l'esprit le plus borné pourra aisément reconnaître que la foi chrétienne est l'œuvre de Dieu. Appuyée sur des preuves aussi inébranlables, aussi éclatantes, la raison verra clairement, évidemment, que Dieu est l'auteur de notre religion; mais elle ne pourra aller plus loin, et, méprisant toutes les difficultés, écartant tous les doutes, elle devra se soumettre entièrement à son enseignement, convaincue qu'elle tient de Dieu tout ce qu'elle prescrit aux hommes de croire et de pratiquer. . . . . .

. . . . . .

« Vous connaissez encore, vénérables frères, les autres erreurs déplorables et les manœuvres perfides par lesquelles les enfants de ce siècle s'efforcent avec acharnement de détruire la religion catholique et la divine autorité de l'Église, de renverser ses lois et de fouler aux pieds tous les droits de la puissance ecclésiastique ou civile. . . . Tel est le but du système de l'indifférence en matière de religion, système affreux et contraire aux lumières mêmes de la raison, qui effacerait toute différence entre la vertu et le vice, la vérité et l'erreur, la pudeur et l'effronterie, et qui, au dire de ces imposteurs, conduirait au salut éternel les sectateurs de toutes les religions; comme s'il pouvait y avoir une alliance entre la justice et l'iniquité, une union entre la lumière et les ténèbres, un pacte entre le Christ et Bélial ! Tel est aussi le but de cette infâme conjuration dirigée contre le sacré célibat des clercs, et embrassée, hélas! par quelques ecclésiastiques, qui, oublieux de leur éminente dignité, se sont laissés captiver par les charmes et les caresses de la volupté; le but de cette pernicieuse méthode d'enseignement, adoptée surtout dans les cours de philosophie, qui entraîne dans de funestes erreurs une jeunesse imprudente, la déprave et lui verse le fiel du dragon dans la coupe de Babylone; de cette exécrable doctrine, dite du

communisme, si opposée au droit naturel, et qui, une fois admise, renverserait tous les droits, confondrait toutes les propriétés et détruirait jusque dans ses fondements la société humaine; de ces embûches tendues dans les ténèbres par des hommes qui, cachant sous une peau de brebis la férocité des loups, affectent les dehors trompeurs d'une piété plus pure, se glissent en rampant sous le manteau d'une vertu plus austère, d'une discipline plus exacte, et, séduisant les âmes par leurs flatteries, les enlacent dans de mielleux raisonnements, les tuent dans l'ombre, les détournent de toute pratique religieuse, et qui égorgent et dispersent le troupeau du Seigneur. Tel est, enfin, pour passer sous silence les autres maux qui vous sont parfaitement connus, le but de ce fléau contagieux de tant de mauvais livres qu'on répand partout, et qui enseignent publiquement le vice; ces ouvrages, habilement composés, pleins de mensonges et d'artifices, imprimés à grands frais et propagés en tous lieux, pour la ruine du peuple chrétien, sèment au loin des doctrines de mort, séduisent et dépravent les esprits, surtout des ignorants, et causent à la religion des pertes irréparables. Avec un pareil déluge d'erreurs, une liberté aussi effrénée de tout penser, de tout dire, de tout écrire, faut-il s'étonner si les mœurs se dépravent de jour en

jour, si la sainte religion du Christ est méprisée, la majesté du culte divin abaissée, la puissance du siége apostolique combattue, l'autorité de l'Église attaquée et réduite à une honteuse servitude, les droits des évêques foulés aux pieds, la sainteté du mariage violée; si l'on voit, dans le christianisme comme dans les états civils, tant d'autres maux qui doivent nous arracher à tous des larmes amères?

« Vivement préoccupé, dans des temps si critiques pour la religion, du salut de tout le troupeau que le Seigneur Nous a confié, Nous sommes résolu à tout oser, tout entreprendre, dans les limites de notre ministère apostolique, pour procurer de toutes nos forces le bien de la grande famille chrétienne. Nous nous faisons aussi un devoir d'exciter dans le Seigneur votre insigne piété, votre vertu et votre prudence, et Nous vous exhortons, vénérables frères, selon le poste que vous occupez ou la dignité dont vous êtes revêtus, à défendre courageusement avec Nous, appuyés sur le secours d'en haut, la sainte cause de Dieu et de son Église. Vous sentez quels combats acharnés il vous faudra soutenir, vous qui connaissez les nombreuses et profondes blessures dont est couverte l'épouse sans tache de Jésus-Christ, vous qui savez à quels terribles assauts elle est exposée de la part de ses ennemis. Le premier devoir de votre charge, vous ne l'ignorez pas,

c'est de protéger et de défendre avec une vigueur épiscopale la foi catholique, et de veiller avec le plus grand soin à ce que votre troupeau y demeure fermement et invariablement attaché, puisque « ce- « lui qui ne la conserve pas pure et sans tache ne « peut manquer de périr éternellement [1]. » Employez donc toute l'activité de votre sollicitude pastorale à protéger et conserver cette même foi; ne cessez jamais de faire entendre à tous ses enseignements, de reprendre ceux qui la combattent, de fortifier ceux en qui elle chancelle, de soutenir ceux en qui elle est plus faible, et, en un mot, ne souffrez rien qui puisse porter la moindre atteinte à son intégrité. Ne montrez pas moins de zèle pour entretenir dans tous les cœurs l'union avec l'Église catholique, hors de laquelle il ne peut y avoir de salut, et l'obéissance à cette chaire de Pierre sur laquelle repose, comme sur une base inébranlable, tout l'édifice de notre sainte religion. Déployez une égale énergie pour garder intact le dépôt sacré des lois de l'Église, si propres à maintenir et à faire fleurir la vertu, la religion et la piété. Et, comme « c'est un acte de grande piété de démasquer « les manœuvres des impies et de combattre, dans « leur personne, le démon dont ils sont les minis-

[1] Ex symbolo *Quicumque*.

« tres [1], » Nous vous avertissons et Nous vous conjurons d'employer tous vos soins, tous vos talents, à dévoiler aux yeux du peuple fidèle tous les artifices des ennemis de la religion, leurs perfidies, leurs erreurs, leurs fourberies, leurs complots; engagez ceux qui vous sont soumis à éviter les mauvais livres comme une peste, à fuir comme un serpent la société et les assemblées des impies, à s'éloigner avec horreur de tout ce qui serait contraire à la pureté de la foi, de la religion et de la morale. Pour atteindre ce but, prêchez continuellement l'Évangile; que le peuple chrétien, instruit de plus en plus des saintes prescriptions de la loi chrétienne, croisse dans la science de Dieu, évite le mal, fasse le bien et marche dans les voies du Seigneur. Vous tenez la place de Celui qui s'est dit doux et humble de cœur, qui n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs; nous laissant ses exemples, pour que nous marchions sur ses traces. Si donc vous voyez quelques-uns abandonner les commandements de Dieu, s'écarter du sentier de la vérité et de la justice, ne manquez pas de les corriger dans un esprit de douceur et de mansuétude; adressez-leur des remontrances, des avis des conseils tout paternels; reprenez-les, priez-les, conjurez-les en toute bonté,

[1] S. Leo, Sermo VIII, c. IV.

patience et doctrine, puisque, « pour la conversion « des pécheurs, la bonté fait souvent plus que la « sévérité, les instances plus que les menaces, la « charité plus que l'autorité[1]. » Faites aussi tous vos efforts, vénérables frères, pour que les fidèles aiment la charité, recherchent la paix et ne négligent rien pour les entretenir; apaisez toutes les dissensions, les inimitiés, les haines, les jalousies; que, par vos soins, tous s'aiment d'un amour mutuel; que, réunis dans la même affection et les mêmes sentiments, ils n'aient tous qu'une même pensée, une même volonté, un même langage en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Inculquez au peuple chrétien la nécessité de rendre aux princes et aux puissances l'obéissance et la soumission qui leur sont dues; rappelez-leur cet oracle de l'apôtre[2] : Que toute puissance vient de Dieu; que lui résister, c'est résister à l'ordre de Dieu et souscrire par là même à sa condamnation, et que le précepte de l'obéissance aux divers pouvoirs ne peut être violé sans péché, à moins qu'ils ne prescrivent quelque chose de contraire aux lois de Dieu ou de l'Église.

« Mais, comme « rien n'est plus propre à former « les autres à la piété et au culte de Dieu que la vie « et l'exemple de ceux qui se sont consacrés au divin

[1] Concil. Trident. Sess. XII, c. I, de Reformat.
[2] Rom., XIII, 1, 2.

« ministère[1]; » comme, le plus souvent, tels sont les pasteurs, tel est aussi le troupeau qu'ils conduisent, votre éminente sagesse doit comprendre, vénérables frères, avec quel soin et quel zèle vous devez vous efforcer de faire briller dans le clergé la gravité des mœurs, la pureté de la vie, la sainteté et la doctrine, de maintenir exactement la discipline ecclésiastique fondée sur les saints canons, et de lui rendre, si elle était tombée, son premier éclat. Vous n'avez pas oublié le précepte de l'apôtre, qui vous défend de vous hâter d'imposer les mains; vous n'introduirez dans le sanctuaire et vous n'initierez aux saints ordres que ceux qui, après un examen sérieux et attentif, vous auront paru également recommandables par leur science et leur sagesse, capables de devenir un jour le soutien et l'ornement de vos diocèses; qui, fuyant ce qui est interdit aux clercs, s'appliquent à la lecture, à la prédication et à l'instruction. « Modèles des fidèles par leur con-« duite, leur conversation, leur charité, leur foi, « leur chasteté[2], » qu'ils se rendent dignes de l'estime universelle, et qu'ils soient propres à former, à exciter, à animer le peuple chrétien à la pratique de la vertu. « Car il vaut certainement mieux, sui-« vant le judicieux avis de Benoît XIV, notre pré-

[1] Concil. Trident. Sess. xxii, c. i, de Reformat.
[2] I Timoth. iv, 12.

« décesseur d'immortelle mémoire, il vaut mieux « avoir un petit nombre de ministres, mais ver- « tueux, mais capables et utiles, qu'un plus grand « nombre qui ne serviraient pas à édifier le corps « de Jésus-Christ, qui est l'Église [1]. » Le principal objet de votre sollicitude doit être de surveiller la conduite et la capacité de ceux à qui sont confiés le soin et la direction des âmes; c'est à vous de vous assurer si, fidèles dispensateurs de tous les trésors de la grâce, ils s'appliquent sans relâche à nourrir et assister le peuple qui leur est confié par l'administration des sacrements, la prédication de la divine parole et l'exemple des bonnes œuvres; s'ils le forment à toutes les règles et les pratiques de la piété, s'ils le conduisent sûrement dans le chemin du salut. Vous sentez, en effet, qu'avec des pasteurs ignorants ou négligents à remplir leurs devoirs, les mœurs se corrompent bientôt, la discipline se relâche, les pratiques de la religion tombent dans l'oubli, et que tous les vices, tous les désordres, se glissent facilement dans l'Église. Et, de peur que la parole de Dieu, si puissante, si efficace, plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, que cette parole instituée pour le salut des hommes ne devienne stérile par la faute de ceux qui l'annon-

[1] Bened. XIV, in epist. encycl. ad omnes episcopos, cujus initium, *ubi primum*.

cent, recommandez sans cesse, vénérables frères, aux prédicateurs de la divine parole, de se rappeler souvent toute l'importance de leurs fonctions et de ne pas s'appuyer, dans l'exercice de leur ministère évangélique, sur les raisonnements de la sagesse humaine, ni sur le vain appareil ou les charmes profanes d'une éloquence toute mondaine, mais sur la force et la vertu de l'esprit d'en haut. Dignes ministres de la parole sainte, qu'ils ne se prêchent pas eux-mêmes, mais Jésus-Christ crucifié; qu'ils exposent, dans des discours simples, clairs et pleins de noblesse, les dogmes de notre religion, les préceptes de l'Église catholique et la doctrine des saints Pères; qu'ils expliquent à chacun, en particulier, les devoirs de son état; qu'ils détournent tous leurs auditeurs du péché et les embrasent du zèle de la piété. Ainsi, les fidèles, heureusement pénétrés de la parole de Dieu, et fortifiés par elle, se corrigeront de leurs vices, pratiqueront les vertus, et mériteront d'échapper aux peines éternelles et d'obtenir la gloire céleste. Engagez enfin tous les ecclésiastiques, avec un zèle et une prudence pastorale, à peser mûrement, devant le Seigneur, le ministère qu'ils ont reçu de lui, à en remplir exactement toutes les fonctions, à aimer la beauté de la maison de Dieu, à s'appliquer sans cesse, et avec une tendre piété, à la prière et à la récitation des

heures canoniques qui leur est imposée par l'Église; ce sera le moyen d'attirer sur eux les grâces nécessaires pour bien s'acquitter des devoirs de leur charge, d'apaiser la colère de Dieu et de le rendre propice au peuple chrétien.

« Mais votre sagesse le sait bien, vénérables frères : pour obtenir un jour de dignes ministres de l'Église, il faut avoir des clercs formés avec le plus grand soin, et la bonne éducation qu'ils reçoivent dans leur jeunesse exerce sur le reste de leur vie une immense influence. Vous dirigerez donc toute l'ardeur de votre zèle pastoral vers l'éducation des clercs; ayez soin que, dès leurs plus tendres années, ils soient formés à la piété et à une vertu solide, et qu'ils soient parfaitement instruits dans les lettres, les sciences, et surtout dans les sciences ecclésiastiques. N'ayez rien plus à cœur, ne voyez rien de plus important que d'établir, avec toute la prudence et l'activité dont vous êtes capables, des séminaires, selon les prescriptions du concile de Trente [1], s'il n'en existe pas encore dans vos diocèses, et de donner à ceux qui existeraient l'extension dont ils seraient susceptibles. Mettez à leur tête des hommes remarquables, placez-y des maîtres habiles, et exercez la plus grande vigilance

[1] Concil. Trident. Sess. XXIII, c. XVIII, De Reformat.

pour que les jeunes lévites y soient pieusement et religieusement élevés dans la crainte de Dieu et la discipline canonique; qu'ils s'appliquent particulièrement et qu'ils donnent la plus grande partie de leur temps aux sciences ecclésiastiques exposées selon la doctrine catholique et sans aucun mélange d'erreurs; qu'ils étudient les traditions de l'Église, les écrits des saints Pères, les rites et les saintes cérémonies : vous aurez de cette manière une pépinière féconde d'ouvriers savants et courageux, remplis de l'esprit ecclésiastique et parfaitement instruits, qui pourront, quand le temps sera venu, cultiver avec succès le champ du père de famille et combattre vaillamment les combats du Seigneur. Et comme, pour conserver la piété puisée dans ces saints asiles et maintenir la dignité de l'ordre ecclésiastique, rien n'est plus utile que l'institution des exercices spirituels, votre sollicitude épiscopale ne négligera pas une œuvre si importante; vous ne cesserez d'engager et d'exhorter ceux qui ont choisi le Seigneur pour partage à se retirer souvent dans un lieu convenable pour s'appliquer à ces exercices, et, libres de leurs occupations extérieures, vaquer avec plus de ferveur à la méditation des choses célestes : là, se purifiant des souillures contractées au milieu de la poussière du monde, ils pourront se renouveler dans l'esprit ecclésiastique,

et, après s'être dépouillés du vieil homme avec ses actes, ils se revêtiront du nouveau, qui a été créé dans la justice et la sainteté. Si Nous nous sommes arrêté aussi longtemps à vous parler de l'éducation et de la discipline du clergé, vous Nous le pardonnerez sans doute; car vous n'ignorez pas qu'un grand nombre d'hommes, dégoûtés de la variété, de l'inconstance et de la mobilité des opinions humaines, et sentant le besoin d'embrasser notre sainte religion, reviennent plus facilement, avec la grâce de Dieu, aux croyances et aux pratiques de l'Église, quand ils voient le clergé se distinguer du reste des fidèles par sa piété, sa pureté, sa sagesse, sa science et la pratique de toutes les vertus.

« Au reste, Nous ne doutons pas un seul instant, frères bien-aimés, que, enflammés comme vous l'êtes d'une ardente charité pour Dieu et les hommes, embrasés d'un immense amour pour l'Église, ornés de vertus presque angéliques, animés d'un courage et doués d'une prudence épiscopale, brûlant d'un même zèle pour le bien, vous ne marchiez constamment sur les traces des apôtres, et qu'imitant, comme il convient à des évêques, l'exemple de notre commun pasteur, de Jésus-Christ, dont vous tenez la place, vous n'unissiez vos efforts pour devenir le modèle de votre troupeau, et que vous n'illuminiez le clergé et le peu-

ple fidèle de tout l'éclat de votre sainteté. Oui, Nous en avons la ferme conviction, vous revêtant d'entrailles de miséricorde, et pleins de compassion pour les âmes égarées ou ignorantes, à l'exemple du pasteur de l'Évangile, vous rechercherez avec bonté les brebis qui périssent; vous les poursuivrez, vous les mettrez sur vos épaules avec une affection toute paternelle, et vous les ramènerez au bercail; vous n'épargnerez ni peines, ni soins, ni conseils, pour remplir religieusement tous les devoirs de votre charge pastorale, et pour défendre de la fureur, des attaques et des embûches des loups ravissants ces brebis qui vous ont été confiées, et qui nous sont si chères, rachetées qu'elles sont du sang de Jésus-Christ; vous les détournerez des sources empoisonnées et vous les guiderez dans de gras pâturages; en un mot, par vos travaux, vos exhortations, vos exemples, vous les conduirez sûrement au port du salut éternel. Travaillez donc avec un courage viril, vénérables frères, pour procurer la gloire de Dieu et de son Église; que toute votre sollicitude, votre vigilance, vos efforts, aient pour but de dissiper toutes les erreurs, de déraciner les vices, de propager sur la terre le règne de la foi, de la religion, de la piété et de la vertu; d'obtenir que tous les fidèles, rejetant les œuvres de ténèbres marchent comme des enfants de lu-

mière, dignes de Dieu dont ils accompliront en tout la volonté, et produisant en abondance les fruits de toutes les bonnes œuvres. Et, si vous vous sentez pressés par les dangers, les difficultés et les angoisses inséparables de votre sublime ministère, surtout dans le temps où nous vivons, ne vous laissez point abattre par la crainte, mais armez-vous de courage dans le Seigneur, confiez-vous à la puissance de Celui qui, « du haut du ciel, nous « voit lutter pour la gloire de son nom, qui applau- « dit à notre bonne volonté, nous protége dans le « combat et nous couronne après la victoire [1]. » Pour Nous, notre plus grand bonheur, notre plus douce satisfaction, le but de tous nos désirs, serait de vous donner des marques de notre affection, à vous tous qui Nous êtes si chers dans le cœur de Jésus-Christ, de vous aider de nos soins et de nos conseils, de travailler avec vous de toutes nos forces à protéger et étendre la gloire de Dieu et la foi catholique, et à sauver les âmes pour lesquelles Nous sommes prêts, s'il était nécessaire, à donner jusqu'à notre vie. Venez donc, frères bien-aimés, Nous vous en prions et vous en conjurons instamment, venez avec amour et avec une entière confiance à ce siége du bienheureux prince des apôtres, à ce

[1] S. Cyprian., Epist. 77 ad Nemesianum et cæteros martyres.

centre de l'unité catholique, à ce faîte de l'épiscopat d'où les évêques empruntent leur nom et leur autorité : venez à Nous toutes les fois que vous croirez avoir besoin de notre secours et de notre protection, ou de l'autorité de notre siége apostolique.

« Nous espérons aussi que les princes, nos chers fils en Jésus-Christ, dont la piété et la religion Nous sont connues, se rappelleront « que la royauté ne « leur a pas été donnée seulement pour gouverner « le monde, mais surtout pour protéger l'Église [1], » et que « Nous, de notre côté, Nous ne soutenons « pas la seule cause de l'Église, mais celle de leur « royaume, de leur sûreté, de la tranquillité de « leurs provinces [2]; » et Nous aimons à croire qu'ils joindront leurs vœux aux nôtres; que, par leurs conseils, leurs efforts, leur puissance, ils favoriseront l'autorité de l'Église et ne souffriront pas qu'on porte la moindre atteinte à sa liberté, afin que la main de Jésus-Christ protége aussi leur couronne.

« Pour obtenir d'aussi grandes faveurs et d'aussi heureux résultats, allons avec confiance, vénérables frères, au trône de la grâce; et tous, dans la conviction intime de notre indignité, adressons sans relâche d'instantes prières au Père des miséricordes et au Dieu de toute consolation, le conjurant, par

[1] S. Leo, Epist. 156, alias 125 ad Leonem Augustum.
[2] S. Leo, Epist. 43, alias 34 ad Theodosium Augustum.

les mérites de son Fils unique, d'accorder à notre faiblesse l'abondance de tous ces dons célestes, de terrasser par sa force toute-puissante les ennemis qui nous attaquent, de répandre partout la foi, la piété, la dévotion, la paix, afin que sa sainte Église, victorieuse de toutes les erreurs et de toutes les oppositions, jouisse d'une tranquillité parfaite, et qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Et, afin de rendre le Seigneur favorable à nos prières et propice à nos vœux, employons toujours auprès de lui l'intercession de la très-sainte mère de Dieu, l'immaculée vierge Marie, notre bonne mère à tous, notre médiatrice, notre avocate, notre espérance la plus ferme et le plus solide appui de notre confiance, Marie, dont le patronage est le plus puissant et le plus efficace auprès de Dieu. Prions aussi le Prince des apôtres, à qui Jésus-Christ a donné les clefs du royaume des cieux, et qu'il a établi la pierre angulaire de son Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir; invoquons Paul, son collègue dans l'apostolat, et tous les autres saints du ciel qui ont déjà reçu la couronne du combat, afin qu'ils obtiennent au peuple chrétien l'abondance si désirée des miséricordes divines.

« Enfin, comme présage de tous ces dons célestes, et surtout en témoignage de notre affection pour

vous, Nous vous accordons avec amour, et de tout notre cœur, à vous, vénérables frères, au clergé et aux fidèles confiés à vos soins, notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le neuf novembre de l'an mil huit cent quarante-six, la première de notre pontificat. »

En nous adressant les admirables instructions que vous venez d'entendre, nos très-chers frères, pour être la règle constante de notre conduite dans le gouvernement de nos églises, le père commun des fidèles les a fait suivre d'autres lettres apostoliques qui vous concernent plus particulièrement. Ces lettres portent l'indiction et la concession d'un jubilé universel, faveur insigne que les souverains pontifes sont dans l'usage d'accorder au monde chrétien à l'époque de leur heureux avénement au trône pontifical. C'est donc avec une grande joie qu'en publiant dans notre diocèse la bulle relative au jubilé nous vous exhortons, par les entrailles de Jésus-Christ, à profiter des grâces extraordinaires qui vous sont offertes; les trésors des miséricordes divines sont ouverts à tous, tous peuvent y puiser le pardon de leurs fautes, l'absolution de leurs péchés, et une pleine et parfaite réconciliation avec Dieu.

Nous laisserons à vos vénérables pasteurs à vous expliquer dignement, dans une suite de solides instructions, ce que c'est que le jubilé; à établir le droit et la puissance de l'Église par rapport aux indulgences; comment, ayant reçu de Jésus-Christ le double pouvoir *de délier et de remettre*, elle l'exerce légitimement, tant à l'égard de la *coulpe* qu'à l'égard de la *peine* due au péché : dans le premier cas, par l'*absolution;* dans le second, par les *indulgences*. Ces deux parties de la puissance de l'Église sont également constantes par l'Écriture et la tradition. La première, qui est le fondement de l'autre, ne peut être mieux expliquée que dans la doctrine du concile de Trente, à la session XIV, où il traite de la nécessité et du fruit de la satisfaction; et la seconde n'est pas moins saintement et moins sagement établie dans le décret des indulgences, où ce concile en expose la foi et en règle l'usage. En vous exhortant autant qu'il est en nous, nos très-chers frères, de prêter une oreille docile à la voix de vos bien-aimés pasteurs, « afin de ne pas recevoir en vain la grâce qui vous est offerte [1], » nous nous bornerons ici à prescrire les conditions que vous serez obligés de remplir pour gagner l'indulgence du jubilé.

[1] Adjuvantes obsecramus ne in vacuum gratiam Dei recipiatis, II Cor., VI, 1.

ARTICLE PREMIER. Le jubilé universel accordé par Sa Sainteté Pie IX, à l'occasion de son exaltation, s'ouvrira, pour notre diocèse, le dimanche de la Passion, 21 mars prochain, et finira le 11 avril, dimanche de Quasimodo.

L'ouverture du jubilé sera annoncée le samedi 20 mars, vers les six heures du soir, par le son de toutes les cloches des églises du diocèse.

ART. 2. Le dimanche 21 mars, jour de l'ouverture du jubilé, on chantera, dans les églises paroissiales, avant la grand'messe, et dans les chapelles, avant la messe de communauté, le *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison.

Le même jour, il y aura bénédiction du très-Saint-Sacrement avec le saint ciboire; on y chantera, après les prières accoutumées, le *Domine, non secundum*, le psaume *Miserere mei, Deus...*, les verset et oraison *Pro peccatis*, et les verset et oraison *Pro papa*.

ART. 3. Pendant la durée du jubilé, les prêtres ajouteront à la messe l'oraison *Pro papa*, le jeudi saint et le jour de Pâques exceptés.

ART. 4. Pour gagner l'indulgence du jubilé, il est ordonné, par les lettres apostoliques, 1° de visiter deux fois l'une des églises désignées par nous pour les stations, et d'y prier quelques moments aux intentions du souverain pontife; on pourra sa-

tisfaire à cette obligation en récitant cinq *Pater* et cinq *Ave*.

Conformément à cette première prescription, nous désignons, pour y faire les stations du jubilé, notre cathédrale et toutes les églises de la ville et du diocèse, comme aussi toutes les chapelles où se célèbre l'office divin, de manière que les fidèles aient, à cet égard, une pleine liberté de visiter celles qui leur conviendront le mieux.

Art. 5. La deuxième obligation imposée par notre saint-père le pape, pour gagner l'indulgence du jubilé, c'est de jeûner le mercredi, le vendredi et samedi de l'une des trois semaines de sa durée.

Par un rescrit particulier, Sa Sainteté a bien voulu autoriser les fidèles de notre diocèse à satisfaire, par les jeûnes du Carême, aux trois jeûnes prescrits pour l'indulgence; il suffira, pour cela, d'en appliquer trois dans la même semaine, celui du mercredi, du vendredi et du samedi, à l'intention du jubilé.

Art. 6. La troisième condition imposée par le saint-père, c'est de se confesser et de communier.

La commuuion pour le jubilé doit être distincte de la communion pascale. Elle pourra se faire dans le cours des trois semaines, dans quelque église ou chapelle que ce soit; nous invitons cependant les

fidèles à la faire, autant qu'il sera possible, dans leurs paroisses respectives.

Art. 7. Enfin, la quatrième condition consiste à faire, selon ses facultés, une aumône aux pauvres.

Art. 8. En vertu des lettres apostoliques, nous donnons aux confesseurs le pouvoir de dispenser en tout ou en partie des stations, des jeûnes ou de l'aumône ceux de leurs pénitents qu'ils jugeront avoir un droit légitime à cette dispense, en ayant soin de commuer ces œuvres de piété en d'autres œuvres pieuses, mais plus appropriées à l'âge et à la condition de chacun.

Les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion pourront gagner l'indulgence sans recevoir la sainte Eucharistie, et en accomplissant les autres conditions prescrites, au jugement de leurs confesseurs.

Art. 9. Nonobstant le temps pascal, les fidèles, de quelque condition qu'ils soient, séculiers ou réguliers, sont autorisés par nous à choisir, pour la confession du jubilé, le confesseur qui leur conviendra le mieux parmi les prêtres approuvés dans le diocèse.

Toutefois les religieuses n'auront à choisir que parmi les prêtres approuvés pour entendre les confessions des religieuses.

Art. 10. Pendant le jubilé, et même après l'ex-

piration de son temps, pour terminer les confessions commencées dans l'intention de le gagner, les prêtres approuvés pour la confession auront le pouvoir d'absoudre, pour cette fois seulement, de tous les cas et censures réservés au saint-siége ou à nous, ainsi que la faculté de commuer les vœux des pénitents, sauf les exceptions portées dans les lettres apostoliques, et sans déroger à la constitution et aux déclarations de Benoît XIV [1].

Art. 11. Nous révoquons tous les pouvoirs de confesser et d'absoudre, accordés par nos prédécesseurs, par nous ou nos vicaires généraux, aux prêtres libres du ministère paroissial et qui ne sont attachés à aucune église en particulier par un titre et des fonctions obligatoires.

Les prêtres dont les pouvoirs sont révoqués par le présent article auront à les faire renouveler par écrit, après la publication des présentes. Leurs demandes, à cet effet, nous seront transmises par MM. les curés des paroisses où ils ont exercé jusqu'ici le saint ministère.

Art. 12. Les confesseurs se souviendront que le jubilé ne supplée point aux dispositions requises dans le pénitent pour obtenir en temps ordinaire la rémission de ses fautes par le sacrement de Péni-

[1] Voir les lettres pontificales.

tence, et qu'ils sont autorisés à retarder le jubilé à l'égard des fidèles à qui les saintes règles de l'Église prescrivent de différer l'absolution.

Art. 13. Les voyageurs de terre et de mer empêchés de profiter du jubilé pourront le gagner en accomplissant les conditions prescrites aussitôt qu'ils seront rentrés dans leurs foyers.

Art. 14. Le dimanche de Quasimodo, jour de la clôture du jubilé, il sera chanté, après Vêpres, tant dans notre église cathédrale que dans les autres églises et chapelles du diocèse, un Salut solennel suivi du *Te Deum* et de l'oraison *Pro gratiis agendis*.

Art. 15. Et sera notre présent mandement, ensemble l'encyclique et les lettres apostoliques de Sa Sainteté, lu au prône des messes paroissiales de toutes les églises de notre diocèse le troisième dimanche de Carême.

Cette lecture pourra être partagée.

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le 25 février 1847.

† JEAN-JACQUES, évêque d'Orléans.

Par mandement de Monseigneur :

RABOTIN, chanoine honoraire, secrétaire général.

LETTRE APOSTOLIQUE

DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX

QUI INDIQUE UN JUBILÉ UNIVERSEL

POUR IMPLORER LE SECOURS DIVIN

Pie IX, à tous les fidèles qui verront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique.

Élevé par les impénétrables desseins de la Providence, malgré notre indignité, au faîte du siége apostolique, Nous connaissons trop bien les difficultés des temps et des circonstances présentes pour ne pas sentir combien Nous avons profondément besoin du secours d'en haut pour préserver le troupeau du Seigneur des embûches cachées partout, et pour relever et régler, selon le devoir de notre charge, les affaires de l'Église catholique. Aussi, jusqu'à ce jour, Nous n'avons cessé d'adresser des prières continuelles au Père des miséricordes, afin qu'il daigne fortifier de sa vertu nos faibles forces et éclairer notre esprit de la lumière de sa sagesse, pour que le ministère apostolique qui Nous est confié tourne à l'avantage et à la félicité de la chrétienté

tout entière, et qu'enfin, les flots s'apaisant, le vaisseau de l'Église se repose des longues agitations de la tempête. Mais, comme ce qui est un bien commun doit être demandé par des vœux communs, Nous avons résolu d'exciter la piété de tous les fidèles de Jésus-Christ, afin que, leurs prières étant jointes aux nôtres, Nous implorions avec plus d'ardeur le secours de la droite du Tout-Puissant. Et, comme il est certain que les prières des hommes seront plus agréables à Dieu s'ils viennent à lui avec des cœurs purs, c'est-à-dire avec des consciences libres de toute souillure, Nous avons résolu d'imiter l'exemple que Nous ont donné nos prédécesseurs, au commencement de leur pontificat, en ouvrant, avec une libéralité apostolique, aux fidèles de Jésus-Christ, les célestes trésors d'indulgences dont la dispensation Nous a été confiée, afin qu'excités plus vivement à la vraie piété, et lavés des taches du péché par le sacrement de Pénitence, ils approchent avec plus de confiance du trône de Dieu, obtiennent sa miséricorde et trouvent grâce auprès de lui.

Pour ces motifs, Nous annonçons à l'univers catholique une indulgence en forme de jubilé. C'est pourquoi, Nous confiant en la miséricorde du Dieu tout-puissant, et en l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, en vertu de cette puissance de lier et de délier que le Seigneur Nous a conférée,

quelque indigne que Nous en soyons, Nous donnons et accordons, par la teneur des présentes, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés à tous et chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe demeurant dans notre bonne ville, lesquels, depuis le deuxième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire depuis le 6 décembre inclusivement jusqu'au vingt-septième jour du même mois inclusivement, jour de la fête de saint Jean, apôtre, visiteront deux fois, pendant ces trois semaines, les basiliques de Saint-Jean-de-Latran, du Prince des apôtres et de Sainte-Marie-Majeure, ou bien l'une de ces églises, y prieront avec dévotion durant quelque espace de temps, jeûneront le mercredi, le vendredi et le samedi de l'une de ces trois semaines, et, dans le même intervalle de ces trois semaines, se confesseront et recevront avec respect le très-saint sacrement de l'Eucharistie, et feront quelque aumône aux pauvres, chacun selon sa dévotion; et pour tous ceux qui, demeurant hors de Rome, en quelque lieu que ce soit, visiteront deux fois les églises désignées, au reçu de la présente, soit par les ordinaires, soit par leurs vicaires ou officiaux, soit d'après leur ordre, et, à leur défaut, par ceux qui ont la conduite des âmes dans ces mêmes lieux, ou quelqu'une d'elles, dans le même espace de trois semaines (lesquelles semaines seront déterminées,

en même temps que les églises, par les autorités indiquées ci-dessus), et qui accompliront avec dévotion les autres œuvres ci-dessus énumérées; Nous leur accordons aussi, par ces présentes, l'indulgence plénière de tous leurs péchés, comme on a coutume de l'accorder, dans l'année du jubilé, à ceux qui visitent certaines églises dedans ou dehors la ville de Rome.

Nous accordons aussi que ceux qui sont sur mer ou en voyage, aussitôt qu'ils seront dans les lieux de leur domicile, puissent gagner la même indulgence, en remplissant les conditions ci-dessus marquées, et en visitant deux fois l'église cathédrale, principale ou paroissiale du lieu de leur domicile. Et, à l'égard des réguliers de l'un et de l'autre sexe, de ceux même qui vivent en perpétuelle clôture, et de tous autres, quels qu'ils puissent être, tant laïques qu'ecclésiastiques, séculiers et réguliers, même ceux qui sont en prison ou détenus par quelque infirmité corporelle ou autre empêchement, qui ne pourront accomplir les œuvres exprimées ci-dessus, ou quelques-unes d'elles, Nous permettons pareillement qu'un confesseur du nombre de ceux qui sont déjà approuvés par les ordinaires des lieux, puissent leur commuer lesdites œuvres en d'autres œuvres de piété, ou les remettre à un autre temps peu éloigné, et enjoindre des choses que

les pénitents pourront accomplir. Nous autorisons aussi le même confesseur à dispenser de la réception de l'eucharistie les enfants qui n'ont point encore fait leur première communion.

Nous donnons de plus, à tous et à chacun des fidèles, séculiers et réguliers, de quelque ordre et institut qu'ils soient, la permission et le pouvoir de se choisir, à cet effet, pour confesseur, tout prêtre, tant séculier que régulier, du nombre de ceux qui sont approuvés par les ordinaires des lieux (les religieuses mêmes, les novices et les femmes vivant dans le cloître, pourront user de cette permission, pourvu que le confesseur soit approuvé *pro Monialibus*), lequel pourra les absoudre et délier dans le for de leur conscience, et, pour cette foi seulement, d'excommunication, suspenses, condamnations ecclésiastiques et censures, soit *à jure*, soit *ab homine*, prononcées et portées, pour quelque cause que ce soit (hormis celles qui sont exceptées plus bas), et aussi de tous péchés, excès, crimes ou délits, quelque graves et énormes qu'ils puissent être, même réservés, en quelque manière que ce soit, aux ordinaires des lieux, ou à Nous et au siége apostolique, et dont l'absolution ne serait pas censé accordée par toute autre concession, quelque étendue qu'elle fût; lequel confesseur pourra, en outre, commuer toutes sortes de vœux même faits avec

serment et réservés au siége apostolique (excepté les vœux de chasteté, de religion, et ceux par lesquels on contracte une obligation envers un tiers, lesquels auraient été acceptés par lui, ou dont l'omission lui porterait préjudice, ainsi que les vœux dits préservatifs du péché, à moins que la commutation de ces vœux ne soit jugée aussi utile que leur première matière pour réprimer l'habitude du péché), en d'autres œuvres pies et salutaires, en imposant néanmoins à tous et à chacun d'eux, dans tous les cas susdits, une pénitence salutaire, et autres choses que ledit confesseur jugera à propos de leur enjoindre.

Nous accordons, en outre, la faculté de dispenser d'irrégularité contractée par violation des censures, en tant qu'elle n'a pas déjà été déférée au for extérieur, ou ne pourrait y être déférée facilement. Nous n'entendons pas néanmoins, par ces présentes, dispenser d'aucune irrégularité publique ou occulte, défaut, note d'infamie, incapacité ou inhabileté, de quelqde manière qu'elle ait été contractée, ni donner aucun pouvoir de dispenser sur ces objets, ou de réhabiliter et de remettre dans le premier état, même au for de la conscience, ni que les présentes doivent déroger à la constitution de Benoît XIV, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, commençant par ces mots : *Sacramentum*

pœnitentiæ, ni aux déclarations qui y sont jointes touchant l'incapacité d'absoudre son complice et l'obligation de la dénonciation, ni aussi que les présentes puissent ou doivent servir, en aucune manière, à ceux qui auraient été nommément excommuniés, suspens ou interdits par Nous ou par le siége apostolique, ou par quelque autre prélat ou juge ecclésiastique, ou qui auraient été autrement déclarés ou dénoncés publiquement comme ayant encouru des censures et autres peines portées par des sentences, à moins que, dans l'espace desdites trois semaines, ils n'aient satisfait ou ne se soient accordés avec les parties intéressées. Que si, dans ledit terme, ils n'ont pu satisfaire au jugement du confesseur, Nous accordons qu'ils puissent être absous dans le for de la conscience, à l'effet seulement de gagner les indulgences du jubilé, avec l'obligation de satisfaire aussitôt qu'ils pourront.

C'est pourquoi Nous mandons et ordonnons expressément, par ces présentes, en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun de nos vénérables frères les patriarches, archevêques, évêques et autres prélats des églises, à tous les ordinaires des lieux, quelque part qu'ils soient, et à leurs vicaires et officiaux, ou, à leur défaut, à ceux qui ont la conduite des âmes, que, lorsqu'ils auront reçu copie des présentes, même imprimées, ils les publient

ou les fassent publier aussitôt que, devant Dieu, ils le jugeront convenable, en vue du temps et des lieux, dans leurs églises, diocèses, provinces, villes, bourgs, territoires et lieux, et qu'ils désignent aux peuples convenablement préparés, autant que faire se pourra, par la prédication de la parole de Dieu, les églises à visiter et le temps pour le présent jubilé.

Ces présentes pourront avoir et auront leur effet nonobstant toutes constitutions et ordonnances apostoliques, et particulièrement celles par lesquelles la faculté d'absoudre, en certains cas y exprimés, est tellement réservée au pontife romain, tenant pour lors le saint siége, que, semblables ou différentes concessions d'indulgences et de facultés de cette sorte ne peuvent être d'aucun effet à qui que ce soit, s'il n'en est fait mention expresse, ou s'il n'y est spécialement dérogé; comme aussi, nonobstant la règle de ne point accorder d'indulgences *ad instar*, et nonobstant tous statuts et coutumes de tous ordres, congrégations et instituts réguliers, même confirmés par serment et autorité apostolique, et de quelque autre manière qu'ils aient pu l'être; nonobstant enfin tous priviléges, indults et lettres apostoliques accordés, en quelque forme que ce puisse être, à ces mêmes ordres, congrégations et instituts et aux personnes qui les composent,

même approuvés et renouvelés : auxquelles choses et à chacune d'icelles, comme aussi à tous autres contraires, Nous dérogeons pour cette fois spécialement, nommément et expressément, à l'effet des présentes; encore que d'icelles et de toute leur teneur il fallût faire mention ou autre expression spéciale, spécifique et individuelle, et non par des clauses générales équivalentes, ou qu'il fût besoin d'observer pour ce quelque autre formalité particulière, réputant leur teneur pour suffisamment exprimée dans ces présentes, et toute la forme prescrite en ce cas pour dûment observée. Et, afin que les présentes, qui ne peuvent être portées partout, puissent plus facilement venir à la connaissance de tous les fidèles, Nous voulons qu'en tous lieux foi soit ajoutée aux copies des présentes, même imprimées, signées de la main d'un notaire public, et scellées du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, telle qu'on l'ajouterait aux présentes, si elles étaient exhibées et représentées en original.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le vingt novembre mil huit cent quarante-six, la première année de notre pontificat.

A. Card. Lambruschini.

LETTRE CIRCULAIRE

Orléans, le 6 juillet 1847.

Monsieur le curé,

La retraite ecclésiastique s'ouvrira, cette année, le 16 du mois de septembre prochain. Vous apprendrez avec plaisir qu'elle sera prêchée par M. l'abbé Hamon, auteur de la vie de monseigneur le cardinal de Cheverus et de plusieurs autres ouvrages également estimés du clergé de France. Sans doute le succès des exercices spirituels, tout le monde le sait, n'est point essentiellement attaché à la science ni à la piété du prêtre qui les dirige; cependant le mérite personnel du prédicateur, sa foi vive, ses talents, son zèle, disposent merveilleusement les esprits à goûter sa parole et à mettre à profit ses graves enseignements. Sous ce point de vue, nous

pouvons donc espérer de cette retraite un plein succès et les plus abondantes consolations.

Vous n'attendez pas ici de moi, monsieur le curé, de longues réflexions sur son importance et ses avantages; tout a été dit à cet égard depuis longtemps, et jamais la nécessité des retraites ecclésiastiques ne fut plus vivement sentie qu'au milieu des illusions de tout genre qui égarent ou dissipent aujourd'hui les âmes. Elles remplacent, autant qu'il est possible, les anciens synodes, ces vénérables assemblées qui conservaient avec tant de bonheur la sainte intégrité de la discipline et des mœurs sacerdotales; elles tirent le clergé de cet isolement funeste auquel le condamnent les temps difficiles où nous vivons; elles font époque dans la vie des bons prêtres, car c'est toujours d'une retraite bien faite que datent, pour eux, les fortes résolutions et les réformes salutaires. « On y passe dans un autre état, dit saint Vincent de Paul, on n'est plus ce qu'on était, on devient un autre homme. » C'est le temps du prêtre, le seul temps qui soit véritablement à lui. Libre un moment de ses préoccupations ordinaires, dégagé de toute sollicitude extérieure, il entre avec joie dans cette solitude mystérieuse où Dieu se plaît à parler à son cœur, l'éclairant de ses divines lumières, le guérissant de ses langueurs, et lui communiquant un

courage nouveau contre les ennuis mortels et les longs découragements de son laborieux apostolat.

Il ne faut donc pas être surpris si, là où le clergé comprend le mieux l'importance de la retraite ecclésiastique, là où elle est la plus édifiante et la plus nombreuse, là aussi, malgré tous les obstacles, le sacerdoce conserve le mieux son influence et sa dignité. Votre propre expérience vous a appris, monsieur le curé, que le pasteur n'a d'empire sur sa paroisse qu'autant qu'il en a sur lui-même; on se flatte en vain d'apprendre aux autres à triompher de leurs passions, si l'on ne sait vaincre les siennes. Le secret de convertir les âmes, c'est de tenir toujours sa conscience en parfait état de conversion; enfin, il est impossible d'attacher un véritable prix au salut des fidèles si l'on n'a qu'une légère estime de son propre salut. A quel affaiblissement moral ne serions-nous donc pas arrivés, si nous laissions négligemment échapper l'occasion favorable de ressusciter en nous la grâce de notre sainte vocation? Que faudrait-il penser de l'avenir, et à qui l'Église serait-elle en droit d'imputer l'extinction successive de la foi dans nos contrées? Certes, alors, on n'aurait pas besoin de remonter bien haut pour trouver la cause première d'une si déplorable situation. Tous les saints docteurs nous crient à la fois « que la dissipation de la vie du

prêtre est le commencement de la désolation de l'Église. » Qu'il perde peu à peu l'habitude du recueillement et de la méditation, qu'il ne trouve jamais le temps de rentrer en lui-même, il doit inévitablement tomber dans toute espèce d'illusions sur l'étendue et la gravité de ses devoirs; il les remplira d'abord sans goût et sans zèle, ils lui deviendront moins chers et moins respectables de jour en jour; s'il y pense encore, souvent ce sera pour les compter, pour les redouter, jusqu'à ce qu'enfin, à l'aide d'une imagination sans règle, il trouve le plausible prétexte d'en diminuer le nombre et le poids. Une fois entré dans cette voie fatale, la pente est trop rapide pour ne pas descendre plus bas. La retraite ouvrirait les yeux et montrerait clairement l'abîme; mais alors plus elle est nécessaire, moins elle plaît. Des illusions qu'on prend pour des raisons assiégent l'esprit, et la tiédeur, déjà maîtresse de l'âme, l'engourdit et l'aveugle.

Rien de plus vain et de plus futile, en effet, que les tristes prétextes sur lesquels est fondée d'ordinaire l'indifférence pour la retraite ecclésiastique. On ose à peine en parler, tant ils manquent de sens et de vérité. Je vais donc me borner à en citer quelques exemples. La première de toutes ces illusions, c'est la santé, qui ne permet pas, se dit-on, de s'enfermer au séminaire, d'y suivre les exercices

clésiastiques du doyenné qui peuvent s'y rendre; ils règlent le meilleur mode de leur remplacement, et ils se facilitent les uns aux autres les moyens d'y participer chacun à son tour. Les supérieurs ecclésiastiques, de leur côté, n'hésitent pas de dispenser les fidèles, s'il le faut, d'entendre la messe, le dimanche qui survient dans le cours de la retraite, tant ils ont à cœur de la voir édifiante et nombreuse, tant ils sont convaincus que de son succès dépend, en grande partie, la sanctification des pasteurs et le bon gouvernement des paroisses.

D'illusion en illusion, l'esprit descend quelquefois à d'autres calculs; il peut aller jusqu'à repousser le désir de la retraite, par la crainte des frais de déplacement; mais qu'on veuille bien peser ce troisième prétexte au poids du sanctuaire; qu'on mette en balance ces sacrifices temporels et les privations qui peuvent en être la suite avec le bonheur de purifier sa conscience et de vivre enfin d'une nouvelle vie; qu'on se demande surtout si cette considération conserve toute sa force, lorsqu'il s'agit des voyages d'utilité passagère ou même de simple agrément; car si dans ce dernier cas nous étions rarement effrayés de la dépense, comment pourrions-nous l'être justement dans l'autre? Évidemment encore nous céderions ici à une trompeuse séduction.

Passons à un autre prétexte qui, pour être moins commun que les précédents, ne laisse pas de tenir certains ecclésiastiques éloignés de la retraite diocésaine. Assurément les retraites particulières offrent de bien précieux avantages; elles sont conseillées par les maîtres de la vie spirituelle à tous les ministres des autels qui se sont trouvés dans l'impossibilité d'assister à la retraite générale; il y a même des circonstances exceptionnelles où leur nécessité se manifeste si clairement à l'âme, qu'il faudrait fermer les yeux pour ne pas la voir; mais, dans l'ordre commun et régulier, donner la préférence à la retraite particulière sur la retraite générale, quand on est libre de choisir entre l'une et l'autre, et cela simplement par goût ou par l'idée d'une perfection plus grande, ce choix accuserait une singularité d'esprit dont il est toujours sage de se défendre. Le précepte de l'édification du prochain oblige strictement les prêtres, non-seulement à l'égard des fidèles, mais encore à l'égard de leurs bien-aimés confrères; or comment le remplirons-nous, si, vivant isolés pendant toute l'année, nous ne profitons pas des seuls jours où il nous est permis de nous réunir et de vivre ensemble. Qui ne sait, d'ailleurs, qu'il y a des grâces spécialement réservées aux exercices de piété faits en commun? Ce n'est pas à ses disciples séparés les uns des autres,

mais à ses disciples rassemblés dans un même lieu, que le divin Maître a promis de se trouver au milieu d'eux.

Il est enfin une dernière illusion à laquelle je n'hésite pas d'appliquer la qualification de *déplorable*. Elle consiste à prendre ses arrangements de manière à ne pas assister à la retraite, et cependant à faire croire qu'on y a véritablement assisté, et voici comment : la retraite s'ouvre, on n'y paraît pas; le premier jour se passe, ainsi que le second, le troisième et le quatrième, on n'y a pas encore paru; mais voilà que, la veille ou l'avant-veille de la communion générale, on se sent tout à coup saisi d'un grand zèle; les raisons qu'on semblait avoir de ne pas quitter sa demeure disparaissent comme par enchantement; on part, on arrive au séminaire, et l'on y vient finir la retraite avant de l'avoir commencée. Il est tout naturel, sans doute, que les prêtres de la ville ou des paroisses voisines, qui ont assisté à la plupart des instructions, se considèrent comme retraitants, et qu'ils viennent, en cette qualité, participer à l'auguste cérémonie qui termine la retraite; mais, sans autre préparation, arriver uniquement pour s'y montrer, cette pensée contriste l'âme, et l'on a besoin de croire qu'elle repose sur une supposition impossible.

A Dieu ne plaise qu'en signalant ici ces diverses

illusions je veuille en faire la moindre application personnelle ! Grâce au ciel, au lieu de nous laisser séduire par de faux prétextes, nous cherchons tous avec zèle à profiter des grâces privilégiées que la retraite apporte avec elle. Si le nombre des retraitants ne s'est pas accru depuis quelques années ; si, en parcourant les listes où leurs noms sont inscrits, on tombe dans quelque surprise en n'y voyant jamais figurer, pour une retraite entière, certains ecclésiastiques placés assez haut pour que leur absence soit toujours remarquée, nous devons penser que ces doûloureuses exceptions tenaient à des circonstances tout à fait impérieuses qui ne se présenteront plus ; quoi qu'il en soit, rien n'est plus parfaitement établi que la nécessité de la retraite, rien n'est plus léger et plus vain que les prétextes imaginés pour s'en dispenser ; reste donc le devoir de s'y rendre, ou plutôt la douce obligation d'en profiter.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement,

† J.-J., évêque d'Orléans.

INSTRUCTION PASTORALE

CONTRE LES ROMANS MODERNES

ET

MANDEMENT POUR LE SAINT TEMPS DE CARÊME DE 1848

Vous entendez souvent dire dans le monde, nos très-chers frères : Tout est en progrès au siècle où nous vivons ; l'esprit humain sème les prodiges ; grande serait la surprise de nos pères s'ils voyaient les magnifiques découvertes de notre temps. Mais ces éloges si doux à notre vanité ne sont-ils pas plus brillants que solides? Et parce que nous serions un peu plus instruits dans les sciences naturelles, en sommes-nous devenus plus grands et meilleurs? Chaque siècle ajoutant ses lumières à celles des siècles précédents, il semble d'abord que la raison humaine devrait aller toujours en se perfectionnant ; mais, en y regardant de

plus près, on trouve qu'elle perd d'un côté tout autant qu'elle gagne de l'autre; d'anciens préjugés disparaissent, il en paraît de nouveaux; certaines passions s'usent et finissent par mourir, d'autres naissent de leurs cendres et demandent à vivre; mais la somme des préjugés et des passions est toujours la même, et ils nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Si les sciences physiques s'élèvent à une grande hauteur, les sciences religieuses et morales s'abaissent et déclinent incontinent. Si celles-ci, à leur tour, deviennent dominantes, celles-là perdent de leur prix; un progrès certain, incontestable, serait celui qui ferait marcher de front la religion et les découvertes, la morale et les intérêts, les connaissances qui nous éclairent et les vertus qui nous rendent heureux.

S'il y a pour tous les hommes un intérêt sensuel et palpable qui se rapporte uniquement à leur bien-être matériel, à la santé, à la fortune, aux avantages qu'on peut retirer de la bonne opinion d'autrui, il y a aussi un intérêt spirituel et moral qui, pour n'avoir pas des objets extérieurs et sensibles, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins impérieux, et, pour tout dire en un mot, le seul qui, tenant intimement à notre nature, tende sans cesse à notre véritable bonheur. Or ces deux intérêts

vivent en nos cœurs dans une lutte éternelle; ils se disputent jusqu'à la mort nos pensées et nos affections. Là où l'un domine, l'autre est nécessairement esclave, parce qu'il est écrit : « L'homme ne peut servir deux maîtres : Dieu et l'argent, la chair et l'esprit. » L'intérêt sensuel promet le bonheur aux enfants d'Adam depuis la chute de leur père, et tous quittent la vie en confessant qu'il les a trompés. L'intérêt spirituel avoue qu'il a peu de félicités à distribuer ici-bas; mais, appuyé sur la conscience et sur des promesses infaillibles, il lève les yeux et montre le ciel. On conçoit facilement alors son penchant aux choses surnaturelles et son amour pour le merveilleux. La certitude d'une éternelle vie, succédant aux jours petits et mauvais de la vie présente, est bien propre à charmer l'esprit et à le remplir d'augustes et saintes images; mais on comprend bien moins, ou, pour mieux dire, on ne comprend pas du tout ce même penchant vers le surnaturel et le merveilleux dans l'*homme animal* dont parle saint Paul. Né le matin, vivant quelques heures, enseveli le soir, et dormant dans son drap mortuaire le sommeil dont il ne doit plus sortir, comment peut-il se faire que lui aussi trouve dans son âme une inclination indestructible pour les choses surnaturelles et les faits miraculeux qui supposent un autre monde auquel il ne croit pas? Sans

entrer dans cette question que nous traiterons ailleurs, contentons-nous de constater ici le fait général sur lequel elle est fondée; car c'est dans cette inclination universelle pour les événements surprenants et mystérieux qu'on doit, ce nous semble, chercher la raison du succès chez tous les peuples des ouvrages d'imagination.

Plus un livre, en effet, paraît dissimuler les tristes réalités des choses humaines, plus il peut en voiler la misère et le néant, plus il charme et séduit ses lecteurs. Nous lui savons un gré infini de nous montrer la vie, non telle qu'elle est, mais telle que nous voudrions qu'elle fût; non avec ses ennuis mortels et ses courtes joies, mais avec des plaisirs et des biens sans nombre et sans fin. Vainement la raison nous avertit prudemment d'ajouter peu de foi à ces agréables chimères; on se prête volontiers à la douce illusion qui leur donne un moment d'existence; le bien qu'elles nous font ne nous trompe pas, et, viendraient-elles à s'évanouir, elles auraient adouci pour un temps l'amertume de nos véritables douleurs.

De là, le plaisir que nous éprouvons tous à lire les fables merveilleuses, les beaux poëmes et ces charmantes fictions qui nous enlèvent au monde réel pour nous faire admirer une nature plus noble, plus riche et plus belle, des plaisirs plus purs et

plus durables, des sentiments et des vertus au-dessus de nos vulgaires vertus et de nos sentiments rampants sur la terre. Qui n'a senti un baume réparateur couler vivement sur les plaies de son âme, au milieu de ces gracieuses et bienfaisantes lectures ! Elles ont beau participer à la nature des songes, passer et s'évanouir comme eux, le plaisir qu'on y goûte ne s'use pas ; on y revient sans cesse au moins par la mémoire et le souvenir.

Mais, si l'imagination sait embellir les œuvres de l'esprit au point d'en faire un des plus doux agréments de la vie, elle sait également, quand il lui plaît, les enlaidir et les souiller au point d'en faire un de ses plus grands dangers. L'imagination est la plus puissante de nos facultés, elle en est aussi la plus étourdie et la plus aveugle. Elle a besoin que la droite raison la mène toujours par la main comme on dirige l'homme robuste et jeune encore qui a perdu la vue. Par ses appétits et ses instincts, elle tient plus aux sens qu'à la raison, à la chair qu'à l'esprit. Incapable de discerner par elle-même le bien du mal, le vrai du faux, elle les marque du même caractère et leur donne le même prix : en sorte qu'il n'y a point de vérité dont elle ne soit capable de faire une erreur, point de vice qu'elle ne sache rendre aimable, point de crime qu'elle ne puisse embellir. Protée aux formes changeantes,

obligée de penser par image et de raisonner par description et figure, elle fait si bien illusion à l'intelligence, qu'on serait tenté de la prendre pour du génie, si le génie n'était pas le bon sens et la raison même dans toute leur plénitude.

Il y a donc un choix à faire parmi les ouvrages d'imagination; en y cherchant le simple délassement de l'esprit on s'exposerait à y trouver autre chose, et souvent ils ont rendu moins bons les trop confiants lecteurs qui les appelaient à leur aide pour devenir meilleurs. Il en est de ces livres comme des aliments : les uns offrent à l'âme une nourriture bienfaisante et saine, les autres ne lui présentent que des poisons. La distinction des bons et des mauvais livres est donc fondée sur la nature même des choses, et elle s'applique particulièrement à cette espèce d'ouvrages d'imagination auxquels on donne le nom de *Roman*. Ce genre de littérature est aussi ancien que l'art d'écrire. Tous les peuples ont eu leurs romans, peu de bons et beaucoup de mauvais. Simples et naïfs dans l'enfance des sociétés humaines, ils semblent avoir pour but de mettre la morale en action, de rendre le vice odieux et la vertu aimable. Plus tard ils furent consacrés à raconter les aventures fabuleuses des héros des anciens temps, à louer les belles qualités de l'âme et du corps, à exalter le courage des guerriers et à

porter certaines vertus humaines à un degré d'héroïsme plus convenable à des anges qu'à des hommes, et plus près du ciel que de la terre. Bientôt ils s'abaissèrent à peindre presque exclusivement les prétendues félicités de l'amour profane. Leurs scènes sont remplies de personnages réels ou imaginaires, brûlant les uns pour les autres de feux légitimes ou illégitimes; les rôles et les événements y sont distribués avec plus ou moins d'art pour conduire le fil de toute ces intrigues vers un dénoûment prévu d'avance, le triomphe de la plus forte et de la plus violente des passions humaines. Ce n'est pas qu'à toutes les époques il n'y ait eu que des romans uniquement destinés par leurs auteurs à gâter les esprits et à souiller les âmes. Des écrivains se sont rencontrés, assez maltraités de la nature, assez lâches, assez pervers pour composer froidement, dans le silence du cabinet, les mortels poisons qui doivent tuer des générations qui ne sont pas encore nées. Espèce de crime irrémissible, dont les actes se multiplient sans cesse, plus encore après la mort que pendant la vie, et dont on ne pourra connaître l'énormité que lorsqu'il n'y aura plus d'hommes ni de temps.

Vers le milieu du siècle dernier, ce genre de littérature, sans changer d'objets, changea de caractère; il étendit son domaine, ne se proposant

rien moins que d'envahir l'empire des lettres, entreprise achevée de nos jours. Il serait superflu d'exposer ici les causes particulières de cette révolution littéraire; elles ne sont ignorées de personne. Sous le nom de philosophie, une foule de doctrines plus ou moins subversives de tout ordre moral fermentaient dans les esprits; des lois sévères opposaient une barrière puissante à leur publication par l'imprimerie : il fallait éluder ces lois en attendant qu'on eût pris assez de forces pour les renverser. Les romans en offrirent les moyens. La frivolité même de ces livres convenait merveilleusement au dessein de déguiser, sous la légèreté de la forme, l'importance du fond. On fit des essais, le succès dépassa toutes les espérances, et alors commença le règne des romans philosophiques. Pour encourager les écrivains à se livrer à ce nouveau genre de littérature, un sophiste de cette époque, si féconde en sophistes, mais le plus éloquent de tous, déclara publiquement « que les romans étaient la dernière instruction qu'il restait à donner à des peuples assez corrompus pour que toute autre leur fût inutile [1]. » Et, joignant l'exemple aux paroles, il se fit le précepteur du genre humain. Son cours d'instruction, divisé en plusieurs

[1] J. J. Rousseau.

ouvrages, comprend la religion, la morale, la législation et le gouvernement de tous les peuples. Jamais livres ne furent tant lus, tant admirés que les siens. Il enseignait aux hommes que leur religion était en désaccord avec la raison humaine, que leurs lois morales reposaient sur de vaines superstitions, que leurs institutions civiles étaient la source de tous leurs maux. Ensuite il leur donnait une religion dégagée de tout principe surnaturel, une morale fondée sur la conscience privée, et enfin un code de législation qui, avec la liberté, devait ramener l'âge d'or sur la terre.

Si nous plaçons l'influence fatale de cet illustre romancier au-dessus de toutes les causes qui changèrent bientôt après sa mort la face du monde, ce n'est pas faute de savoir que d'autres sophistes avaient deviné, en même temps que lui, la puissance des livres d'imagination sur les siècles avilis et perdus de mollesse et de volupté. Le plus bel esprit de ce temps-là, et peut-être de tous les temps, passa soixante années de sa vie à achever l'instruction *des peuples corrompus*, par cette foule de fictions littéraires où le raisonnement tient fort peu de place, mais où les passions les plus chères au cœur de l'homme sont si habilement conviées, et dans un langage si enchanteur, à débarrasser le monde des vertus qui lui pèsent, qu'on prévoit

d'avance le sort qui leur est réservé. On a dit de ce rieur impie « qu'il n'avait pas vu tout ce qu'il avait fait, mais qu'il a fait tout ce que nous voyons. » On peut croire cependant que, si l'écrivain célèbre dont nous parlions tout à l'heure n'avait ébranlé toutes les institutions humaines par une apparente profondeur de raisonnement, elles ne seraient pas tombées si promptement sous les coups de la satire, de l'épigramme et du bel esprit. Les hommes les plus avides de changements et d'innovations veulent avoir pour eux la raison ou ses apparences; ils se font gloire d'écrire d'abord son nom sur leurs drapeaux et marchent ensuite vers les nouveautés sous la conduite des passions qui les mènent. Quoi qu'il en soit, tous ces romans, devenus populaires et agissant à la fois sur l'opinion publique, renversèrent les idées reçues et formèrent les premiers anneaux de cette longue chaîne d'espérances trompées qu'on nomme révolutions. La vérité n'a jamais fait de mal aux hommes, et les malheurs sortis de ces livres prouvent assez qu'ils n'ont rien de commun avec la vérité; mais les esprits ont leurs transports et leur délire comme les corps, et il y a des époques dans l'histoire où dire la vérité, c'est mentir, et prêcher le mensonge, c'est dire la vérité. Peuples et rois se disputèrent l'honneur d'être comptés au nombre des

disciples de ces romanciers ; leur tête fut chargée de plus de couronnes que celle des conquérants, et à peine étaient-ils descendus dans la tombe, l'un par une mort volontaire, l'autre en répétant avec désespoir : « Je meurs abandonné de Dieu et des hommes, » que leurs livres furent portés en triomphe comme l'évangile des nations, et qu'un décret public les mit eux-mêmes au rang des demi-dieux et des bienfaiteurs du genre humain.

Cependant les plus terribles événements ne tardèrent pas à venir jeter plus d'un doute sur l'infaillibilité de ces nouveaux précepteurs *des peuples corrompus*. Il sortit tant de guerres, tant de massacres, tant de proscriptions de leurs enseignements, que leur culte se refroidit. On avait cru de bonne foi honorer en eux de bienfaisantes divinités, et tout semblait prouver, au contraire, qu'on s'était prosterné devant de *mauvais génies*. L'encens cessa de fumer sur leurs autels, et nous avons vu leurs livres chassés du temple et tristement exposés sur la voie publique à l'intempérie des saisons, à l'indifférence et au mépris des passants. Comment se sont-ils relevés ensuite en reprenant leur premier empire? Parce qu'il y avait encore des révolutions à faire. Ces sortes de secrets une fois trouvés ne se perdent pas, et, partout où il y aura des religions à détruire, des pouvoirs publics à renver-

ser, des honneurs et des biens à ravir, des attentats iniques à justifier, ces livres marcheront à la tête des ambitieux et des méchants, et leurs auteurs sont condamnés désormais, par la divine justice, à présider éternellement aux troubles, aux séditions, aux crimes publics qui désoleront les empires. S'il fallait en citer des exemples, nous n'irions pas les chercher bien loïn; mais notre but est moins de rappeler le passé que d'éclairer l'avenir.

Or tout le monde sait que ces premiers romanciers ont laissé des disciples. Ils ont emporté leurs talents, mais toutes leurs doctrines nous sont restées, et c'est encore par les romans que ces funestes doctrines pénètrent dans tous les esprits. La république des lettres leur est livrée, elles y règnent en souveraines par les romans *historiques*, les romans *philosophiques*, les romans *descriptifs*, les romans *politiques*, les romans *intimes* ou de *mœurs*, et bientôt elles y pénétreront plus avant encore par les romans religieux ; car les premiers essais en ce genre ont eu tant de succès, que bientôt les romans qui défigurent la religion seront plus dangereux que ceux qui la combattent. Déjà le langage qui nourrit le cœur des chimères de l'imagination se glisse dans les plus graves écrits ; il y substitue de vagues rêveries à la simple et noble exposition de

la foi, et au véritable amour de Dieu des sentiments imités de l'amour terrestre et trop propres à le réveiller. Ainsi la religion, la société, l'État, la famille, la vie publique, la vie privée, mis en romans, sont la seule instruction que les écrivains du jour aient à offrir à leurs contemporains. Oserons-nous le dire? il n'est si mince littérateur qui n'entre dans le monde son roman à la main, et dans peu de temps les esprits supérieurs n'oseront aspirer aux charges publiques s'il leur manque ce je ne sais quoi d'achevé que la publication d'un roman va donner aux talents de l'homme d'État.

Dira-t-on que l'empressement à lire ces livres ne répond pas au zèle qui les produit et les multiplie? Et quels livres, nos très-chers frères, trouvèrent en aucun temps de si nombreux lecteurs? On les lit à la ville et à la campagne, dans les châteaux et dans les chaumières, au salon, à l'atelier, au comptoir, à la promenade et dans les voyages. Annoncés d'avance à grand bruit, ils ne paraissent jamais assez vite, et c'est à peine si le commerce des choses les plus nécessaires à la vie est aussi étendu et aussi lucratif que celui-là. Une bruyante célébrité s'attache à leurs auteurs; leurs noms sont plus connus et plus populaires que les noms des plus illustres savants. Les plus belles découvertes ne tirent pas toujours le génie de la misère et de l'obscurité, et

ces vaines productions conduisent rapidement les romanciers aux honneurs et à la fortune. On invente chaque jour de nouveaux procédés pour en accélérer le débit et le transport; on les vend en forme de *marchandise à livrer* et avant qu'ils aient reçu l'existence; on les vend en gros, on les vend en détail, comme ces matières précieuses dont les moindres quantités ont souvent une grande valeur, on en estime le prix par pages, par lignes et par mots.

Vous accusez le journalisme de cet immense succès, nos très-chers frères; mais le journalisme a bien assez de ses fautes et de ses misères sans se charger encore des nôtres. Il vous force en quelque sorte, dites-vous, de lire ces livres par parties détachées, en les mêlant aux nouvelles du jour. Mais pourquoi le journal se présente-t-il dans vos familles en semblable compagnie? pourquoi? Parce qu'il y serait moins bien reçu s'il y venait seul. S'il achète les romans si cher, est-ce pour son plaisir ou pour le vôtre? Ne vous inspirerait-il pas un moindre intérêt s'il ne se soumettait à de grands sacrifices pour obéir à vos capricieux désirs? Il vous faut des romans à tout prix; le goût qu'ils vous inspirent vous fait surmonter jusqu'à vos répugnances politiques, et vous vous plaignez ensuite que le journalisme vous en donne le plus qu'il peut. Interrogez de bonne foi vos plus intimes dispositions,

et avouez qu'il y a au fond des âmes une vive sympathie pour ces sortes d'ouvrages. Ce n'est pas que l'on n'en sente tous les dangers; vous n'entendez parler que du mal qu'ils font. Le père de famille le signale à ses enfants, le mari à sa femme, le maître à ses serviteurs; mais, en même temps qu'on l'y voit pour les autres, on ne l'y trouve jamais pour soi : tant nous sommes clairvoyants sur les devoirs d'autrui, et tant nous fermons les yeux sur nos propres devoirs!

Cependant cet attrait irrésistible pour les romans ne saurait s'expliquer ni par la désoccupation de la vie ni par ses loisirs; jamais les quelques jours que l'homme passe sur la terre ne furent remplis de tant d'entreprises et de travaux. Les âmes n'ont plus d'ailes rapides pour s'élever au-dessus des lourds intérêts du temps. Chargées de pesantes chaînes, elles se traînent d'une aube du jour à l'autre dans les spéculations et les industries. Elles n'ont pas un moment à perdre, mais l'heure du roman est toujours respectée. A en croire les romanciers, cet avide besoin de lire leurs œuvres serait la juste récompense d'un rare talent d'écrire, et d'une connaissance plus rare encore des mystères et des agitations de la vie humaine. Ils sont descendus des hauteurs fantastiques de l'imagination; ils ont rompu tout commerce avec le pays des fictions

et des chimères; ils peignent le monde tel qu'il est, et leur crayon fidèle rend la société avec ses préjugés, ses passions, ses mœurs, d'après nature; enfin ils copient les modèles qu'ils ont sous les yeux et ne les créent pas. Les personnages mis par eux en scène ne sont pas des êtres fabuleux; ils vivent au milieu de nous, et, s'ils nous apparaissent sous des traits hideux et repoussants, à qui s'en prendre? Ce ne peut être aux artistes, qui ne font que rendre au public ce que le public leur a prêté.

Sans prendre ce langage pour une légitime justification, hâtons-nous d'avouer qu'il est vrai qu'à chaque époque de l'histoire les passions dominantes et les mœurs générales viennent se réfléchir dans les livres du temps, comme dans une glace fidèle, et que ces livres, à leur tour, réagissent puissamment sur les croyances et les mœurs. La laideur ou la beauté morale d'une littérature nationale est essentiellement liée aux vertus et aux vices de la nation. Toute dégradation dans les lettres correspond à une dégradation rigoureusement proportionnelle dans les sentiments populaires; et voilà pourquoi l'on a dit avec raison que *la littérature était l'expression de la société.* Ainsi, partout où l'honnêteté, la décence, la *moralité*, disparaîtraient des productions littéraires, on pourrait assurer que ces mêmes vertus ont cessé de régner dans les

cœurs. De cette liaison intime des lettres et des mœurs et de l'action mutuelle qu'elles exercent les unes sur les autres, nous sommes donc forcés de conclure que là où les livres ne retraceraient plus que des hontes et des turpitudes, la société serait nécessairement affaissée sous le poids des mêmes ignominies. Si donc un peuple se sentait tout à coup inondé de livres nouveaux qui se fissent un jeu cruel de verser l'insulte et l'outrage sur tous les préceptes de la religion et de la morale, de lever tout voile de décence et de braver tout sentiment de pudeur, et si l'on vous disait que les mœurs de ce peuple s'améliorent de jour en jour, ne le croyez pas; car ou l'on se tromperait ou l'on voudrait vous tromper. Hélas! les siècles les plus corrompus ont toujours eu plus de prétention aux bonnes mœurs que les autres. « Je viens d'apprendre, disait sous une régence à jamais célèbre l'écrivain que nous avons déjà cité, je viens d'apprendre que la génération présente se vante singulièrement de bonnes mœurs; j'aurais dû deviner cela. Je ne doute pas qu'elle ne se vante aussi de désintéressement, de droiture, de franchise et de loyauté. C'est être aussi loin des vertus qu'il est possible que d'en perdre l'idée au point de prendre pour elle les vices contraires[1]. »

[1] J. J. Rousseau.

Or ces malheureux temps sont-ils bien éloignés de nous, nos très-chers frères? et que faut-il présager de cette multitude infinie de romans contemporains, qui ne savent même plus varier les scènes impures et sacriléges qu'ils étalent à vos regards, ni se dégager de leur monstrueux appareil d'impiétés, de blasphèmes, d'adultères, de suicides, de voluptés et de sang? Et remarquez que nous ne parlons pas ici de ces livres hors de tout commerce, lecture solitaire du vice et qu'on ne rend jamais sans rougir à ceux qui les ont prêtés; nous parlons des romans les plus vantés, ayant en tête le nom de leurs auteurs et leur ouvrant les portes des académies, lecture à la mode des esprits cultivés et qu'on trouve sans surprise dans les mains les plus élégantes et les plus polies. Si différents qu'ils puissent paraître les uns des autres par le choix des sujets et la diversité des matières, ils n'en roulent pas moins tous ensemble sur un même fond de principes, de doctrines et de sentiments subversifs de toute piété, de toute morale et de tout ordre social sur la terre.

Cette accusation vous étonne, nos très-chers frères; vous n'avez rien vu de semblable dans ces lectures, vous vous y livrez pour vous distraire, et non pour vous fausser l'esprit ou vicier le cœur. Mais vos intentions ne changent pas la nature des

choses, et, si l'air que vous respirez est un air délétère, vous en recevrez, même à votre insu, les mortelles atteintes. Ce n'est pas en vain que la conscience publique commence à s'émouvoir du trouble moral que ces livres portent dans les âmes, la conscience de leurs propres auteurs laisse échapper à son tour de tristes aveux; et, si vous ne croyez pas à vos pasteurs, quand ils jugent sévèrement ces productions coupables, croyez-en du moins aux écrivains qui se font gloire de les publier. Écoutez un moment ce qu'ils en pensent eux-mêmes, et pesez leurs paroles : « La vraie gloire n'a pas toujours couronné ma peine. Je n'ai pas toujours mis ma conscience en face de mon imagination. Forcé de gagner de l'or, j'ai pressé mon esprit de produire sans m'inquiéter du concours de ma raison. J'ai violé ma muse quand elle ne voulait pas céder. Elle s'en est vengée par de froides caresses et de sombres révélations; elle ne m'a dicté que des pages tristes et bilieuses; elle s'est plu à glacer de dureté et de désespoir tous les mouvements généreux de mon âme. C'est le manque de pain qui m'a rendu malade et *spleenetique;* c'est la douleur d'être obligé de me suicider intellectuellement qui m'a rendu âcre et sceptique. » Or pourquoi ces remords et que veut dire ce cri déchirant du repentir, si les livres qui en sont l'objet sont aussi peu dangereux qu'on

le pense? Pourquoi se les reprocher comme une mauvaise action commandée par la faim si leur lecture n'offre aucun péril et ne peut avoir des suites funestes?

Il serait donc bien facile de justifier nos accusations et nos vives alarmes s'il nous était permis d'extraire de ces livres les passages nombreux qui portent en eux-mêmes leur condamnation. Mais comment la bouche d'un prêtre oserait-elle répéter ce que des oreilles chrétiennes ne peuvent entendre? Et d'ailleurs, nous aurions à citer des choses tellement étranges, que, prises isolément, elles paraîtraient plutôt des folies extravagantes que de dangereux enseignements. Il est un moyen plus sûr de lever toute espèce de doute sur la culpabilité volontaire de ces livres et sur l'imprudente complicité de leurs lecteurs, c'est l'exposition claire et simple des doctrines qu'ils propagent au milieu des populations, des principes et des préjugés qu'ils sèment à pleines mains dans les villes et dans les campagnes. Ces principes et ces doctrines, étant communs à tous, ne laissent aucune place à l'indulgence et méritent une égale et commune réprobation. Mais, pour donner à nos preuves une force irrésistible, souffrez un moment, nos très-chers frères, que nous reprenions les choses de plus haut.

Vous le savez, votre religion est fondée sur deux faits universels, si bien gravés dans la nature de l'homme, que, sans leur présence et leur lumière, sa naissance, sa vie et sa mort seraient des énigmes à jamais inexplicables. Voici le premier de ces faits universels, c'est que *l'homme naît coupable et par conséquent malheureux.* » Depuis la chute de leur père, un joug pesant a été mis sur la tête de tous les enfants d'Adam, du jour où ils sont sortis du sein de leur mère jusqu'à celui de leur sépulture dans le sein de la mère de tous. Ils ont les inquiétudes de l'esprit, les terreurs du cœur, les inventions trompeuses de leurs espérances et le jour terrible de la mort. Depuis celui qui est assis sur le trône jusqu'à celui qui est couché sur la terre et dans la cendre, depuis celui qui est vêtu de pourpre et ceint du diadème jusqu'à celui que couvre à peine un lin grossier, la fureur, les jalousies, le tumulte des pensées, l'agitation de l'esprit, la colère opiniâtre, les transes du trépas, bouleversent son âme ; il n'a que peu de repos, presque rien, et de plus la mort violente, le sang, la guerre, l'épée, l'oppression, la famine, la ruine et tous les fléaux[1]. » Voilà le sort de toute chair.

Mais, si la souffrance et le malheur sont inhérents

[1] Jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum

à la condition présente de l'humanité, sous les yeux d'une sage providence, l'homme n'est souffrant et malheureux que parce qu'il est puni, et il ne peut être puni que parce qu'il est coupable. Voilà le premier principe du christianisme.

Un second fait non moins incontestable, et sur lequel repose la société comme la religion elle-même, c'est que l'homme naît dépendant de tout ce qui l'environne, et dans un tel état de servitude et d'ignorance, que, sans les secours d'une révélation surnaturelle, il ne pourrait savoir jamais ni où il est, ni d'où il vient, ni où il va.

Or les romans modernes sont la source, le développement et le commentaire de deux principes diamétralement opposés : nous disons la source, parce qu'ils furent mis au jour, pour la première fois, par le père des romans philosophiques; nous disons le développement, parce que sa vie et ses ouvrages furent consacrés à les établir; nous disons le commentaire, parce que la philosophie du dix-huitième siècle n'a point d'autre base rationnelle,

usque in diem sepulturæ, in matrem omnium. Cogitationes eorum, et timores cordis, adinventio expectationis, et dies finitionis : a residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terra et cinere; ab eo qui utitur hyacintho et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo, furor, zelus, tumultus, fluctuatio et timor mortis, iracundia perseverans, et contentio. Modicum tanquam nihil in requie... Ad hæc mors, sanguis, contentio et rhomphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella. Eccli., XL, 1.

et que tous les romanciers, depuis cent ans, les ont donnés pour fondement à leurs compositions littéraires. Quels sont donc ces principes? Les voici tels que leur inventeur les a formulés dans deux ouvrages célèbres [1] :

Premier principe : L'homme naît bon, et la société le déprave.

Second principe : L'homme est né libre, et partout il est dans les fers.

Ces deux grandes erreurs, jetées dans le monde en forme d'axiomes évidents, y firent une grande fortune. Les hommes graves crurent y découvrir le principe naturel de toutes les bonnes institutions humaines, et les esprits superficiels se laissèrent facilement entraîner par l'amour de la nouveauté; mais personne ne comprit la haute portée de ces nouvelles maximes. Seul peut-être parmi ses contemporains, leur auteur en avait prévu les suites nécessaires. Une fois accréditées dans les esprits et maîtresses de l'opinion, elles devaient, à ses yeux, changer l'entier état des sociétés humaines. Il en parle souvent dans ses écrits comme du seul fondement raisonnable sur lequel on puisse élever désormais les institutions de tous les peuples. Il les expose, il les prouve avec toute la complaisance de

[1] L'*Émile* et le *Contrat social*.

l'orgueil satisfait; il s'applaudit de ses longues et solitaires méditations et des combats qu'il a livrés pour les faire triompher. Peu lui importe « de s'être fait siffler des athées, pour avoir soutenu que l'homme était bon quoique les hommes fussent méchants, que ses vertus lui viennent de lui-même, que ses vices lui venaient d'ailleurs[1]. » Quand il relit ses productions, vers la fin de sa vie, et qu'il suit le fil de sa méditation, « il voit partout le grand développement de son grand principe : Que la nature a fait l'homme heureux et bon, et que la société le déprave et le rend misérable. L'*Émile*, en particulier, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement[2]. »

La seconde maxime : *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers*, ne lui était pas moins chère. Il en voyait sortir une ère nouvelle de bonheur et de liberté, l'affranchissement des peuples, la chute de tous les despotismes, et le règne de la justice et de la fraternité par toute la terre. Assez bon logicien pour savoir combien la plupart des hommes le sont peu, il jugea sainement que, s'il se contentait

[1] *Rousseau juge de J. J.*, t. I, p. 72.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 209-210.

d'appuyer cette seconde maxime de raisonnements abstraits, il aurait bien de la peine à la rendre populaire, et il prit le parti de la mettre, pour ainsi dire, en action dans un roman à part, devenu depuis le plus important de tous, puisqu'il fournit trente ans plus tard le préambule et le texte d'une législation unique et sans exemple dans les annales de l'univers. Pour lui, il ne croyait pas ou il feignait de ne pas croire à un si prompt dénoûment; il nia jusqu'à la fin les conséquences inévitables de ses doctrines; il se plaignait souvent avec amertume « d'être accusé de vouloir replonger le monde dans la barbarie, » tandis qu'il « avait toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption[1]. » Était-ce la crainte des lois ou une habile hypocrisie qui le fait parler ainsi? Dieu seul le sait. Mais, lorsque détaché de la montagne, le rocher a été lancé sur une pente rapide, on a beau soutenir qu'on ne veut pas qu'il précipite sa chute, il n'en roule pas moins jusqu'au fond des abîmes, et ainsi des principes funestes : une fois échappés de l'esprit, ils vont rapidement jusqu'aux limites extrêmes, où leurs dernières conséquences peuvent les entraîner.

[1] *Rousseau juge de J. J.*, t. II, p. 151.

Si l'homme naît bon, et que la société le déprave, il s'ensuit évidemment, dans l'ordre moral, que la religion chrétienne tout entière repose sur une erreur capitale et n'a aucun point d'appui dans la raison humaine; car la bonté originelle de l'homme emporte nécessairement la négation logique du péché originel, de l'incarnation du Verbe et de tous les mystères de la rédemption du monde par Jésus-Christ. Le christianisme n'est plus alors, si l'on veut, qu'une admirable institution terrestre, un type humain de la beauté morale, et ses miracles, et son Évangile, « avec leurs caractères de vérité si frappants, si inimitables, que l'inventeur en serait plus grand que le héros, » descendent au rang de ces œuvres immortelles que la main des hommes sait édifier; et, destitués de toute sanction divine, ils n'imposent pas plus de devoirs à l'humanité que les œuvres de Socrate et de Platon. Et telle est aujourd'hui, pour le dire en passant, ce qu'on appelle la *foi du genre humain*, la *religion de l'humanité*.

A cette première conséquence vient s'en joindre une autre non moins nécessaire. Si l'homme naît dans la bonté et la justice originelles, toutes ses passions et ses penchants naturels sont essentiellement bons, justes et légitimes. Nous naissons comme les purs esprits, sans aucune inclination au

mal, et sans en puiser le moindre germe dans le sein de nos mères. Donc, si l'on nous voit de bonne heure méchants, colères, jaloux, sensuels, vindicatifs, la malice et le crime sont introduits en nos cœurs par les exemples du dehors et les leçons même par lesquelles la société a la prétention de nous en préserver.

De ce principe enfin : *L'homme naît bon et la société le déprave*, découle cette dernière conséquence : que le bonheur est un attribut inhérent à notre nature, puisque l'être essentiellement bon est essentiellement heureux. D'où il résulte que, si l'homme ne l'est pas et si la souffrance et l'infortune sont au contraire son triste partage, ce n'est pas à lui-même, à son organisation native qu'il doit s'en prendre, mais bien à ses semblables, aux institutions civiles et religieuses sous lesquelles il a le malheur de vivre.

Passons maintenant à l'autre principe : *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers*, et concluons d'abord que, si telle est notre condition primitive, notre liberté, par droit de nature, ne peut avoir d'autres bornes que nos forces ni d'autre mesure que notre volonté; par conséquent, tout état social dans lequel des institutions, des pouvoirs et des lois mettraient d'innombrables entraves au plein exercice de cette liberté inhérente à notre être

serait un état artificiel, oppressif et contre nature, étant bien évident que l'homme libre par condition ne peut être fait esclave par convention.

N'allons pas plus loin, nos très-chers frères, et résumons en deux mots toutes ces conséquences. D'une part, point de religion nécessaire à l'homme pour servir de frein à ses passions. Et de quoi lui servirait une religion divine? Il porte en lui-même le bonheur et la vertu. Que pourrait-on lui demander de plus? D'autre part, point d'institutions sociales légitimes ici-bas. Entre des êtres également libres et également bons, il ne peut y avoir ni premier ni dernier, ni maître ni serviteur, ni obéissance ni commandement. D'où il résulte que tout pouvoir supérieur, quel qu'il soit, religieux ou paternel, civil ou politique, est une usurpation permanente, un mépris légal de notre dignité d'homme, et que jamais il n'y aura sur la terre aucun établissement social fondé sur le droit.

La destruction radicale de la société humaine, quelle que soit son organisation extérieure, est donc au fond de ces doctrines insensées. Il faut les abjurer pour vivre, ou se condamner à périr en les professant. On dit qu'elles ont changé plusieurs fois, en moins d'un siècle, les institutions et les lois. Si elles se sont arrêtées à des changements même considérables, on doit leur savoir gré de cette mo-

dération. Il y a une grande indulgence à se contenter d'ébranler ce qu'on a droit d'abolir. Mais ce n'était là plutôt qu'un essai de leurs forces. Laissez-les grandir et se populariser encore, sans sortir du cercle de leur action légitime, elles renverseront, les uns après les autres, autant de constitutions et de régimes qu'on pourra en opposer à leur droit de n'en point souffrir. Placez-le sous telle forme sociale qu'il vous plaira, toujours l'homme, *né heureux et bon*, s'insurgera saintement contre la société qui le déprave et le rend misérable; toujours l'homme, *né libre*, frappera à coups redoublés sur les institutions publiques qui le tiendront plus ou moins dans les fers. On aura beau lui déguiser l'oppression sous les noms les plus doux, il en sentira les dures étreintes partout où sa liberté sera dans la gêne. Dorez ses chaînes pour qu'elles lui semblent moins lourdes; au lieu de fer, tressez-les d'or et de soie, elles n'en seront pas moins des chaînes, et son droit imprescriptible est de n'en point porter. A la religion la plus bienfaisante et la plus aimable, aux institutions les plus libérales, il dira éternellement : Je suis né heureux, et c'est vous qui me rendez misérable. Aux pouvoirs suprêmes il criera : Vous êtes encore trop exigeants et trop durs, faites place à d'autres; je suis né libre, et vous me chargez de fers. Celui qui trouva un levier assez

puissant pour soulever le monde matériel laissa pourtant le monde à sa place, parce que le point d'appui lui manqua; mais le point d'appui ne manquera jamais aux principes funestes qui ont soulevé le monde intellectuel et moral. Ils saisissent l'homme tout entier; ils disposent de sa raison incertaine et troublée, de son irremédiable orgueil, de ses plus nobles passions et de ses instincts les plus vils. Si, dès leur naissance, ils ont pu communiquer aux choses humaines une agitation redoutable, que sera-ce, grand Dieu! lorsque, dans la plénitude de leurs forces, semés et recueillis en tous lieux aux applaudissements de la multitude, revêtus de formes vivantes et populaires, personnifiés dans un langage ardent et dramatique, ils parleront à la fois aux sens et à l'esprit, achevant d'égarer la raison publique et d'enflammer toutes les passions? Oh! alors, gouverne le monde qui pourra, les anges du ciel ne l'arracheraient pas eux-mêmes à l'anarchie de l'enfer. Que servirait-il donc de se faire illusion, nos très-chers frères? Tout annonce que nous marchons rapidement vers les mauvais jours, et la littérature contemporaine nous y conduit à grands pas.

Si, de nos jours, les écrivains de quelque valeur avaient eu idée de la vraie gloire, au lieu de se traîner sans honneur sur les traces des romanciers

du dix-huitième siècle, ils auraient consacré leurs talents à venger les vérités trop longtemps insultées et à rétablir le culte des vertus dont on avait renversé les autels. Plus l'empire des passions coupables s'était étendu sur la conscience, plus il avait de véritable grandeur à mettre un frein salutaire à leurs emportements. C'était bien, certes, une belle et noble vocation, que celle de faire retentir aux oreilles des hommes, après tant d'égarements, de mensonges et de scandales : *Sois juste, et tu seras heureux; maîtrise tes passions, et tu seras libre.* Mais ils n'ont pas su répondre à cette courageuse mission; ils ont sacrifié les éloges durables de la postérité aux vaines acclamations d'une courte et facile renommée, et ils ont mis leur plume esclave au service des passions impies qu'ils devaient combattre et flétrir. Plus hardis que les sophistes des derniers temps, ils ont tiré une à une toutes les conséquences de leurs systèmes destructeurs, et en particulier les conséquences des maximes sur la bonté et la liberté originelles de l'homme, si chères à la philosophie moderne.

Quoique l'homme *né heureux et bon* n'ait besoin, logiquement parlant, d'aucune religion pour se défendre de vices qu'il n'a pas en lui-même, ni pour acquérir les vertus qui lui sont innées, cependant le créateur de ces nouveaux principes n'osa pas

leur lâcher tout à fait les rênes et leur permettre de pousser les esprits jusqu'à l'irréligion absolue. Il s'éleva dans tous ses romans contre l'athéisme avec une puissance de raisonnement qu'on ne peut se lasser d'admirer, et, des hauteurs de son génie, il voue les doctrines matérialistes de son siècle à l'exécration des siècles suivants. Il n'est jamais plus éloquent et plus fort que lorsqu'il venge Dieu et sa providence des aveugles et moqueuses insultes de ses contemporains. Tout en disant qu'il ne peut croire à la *divinité de l'institution chrétienne*, il en admire partout la grandeur et l'incomparable beauté; *la majesté des Écritures l'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à son cœur*. Il se révolte à la seule pensée qu'il n'y ait aucune différence essentielle entre le bien et le mal. Dans tous ses écrits brillent les dogmes consolants de l'immortalité de l'âme, d'un jugement souverain de nos actions après la mort, des récompenses du juste et de la punition du méchant; et, s'il n'ose avouer pleinement que Jésus-Christ soit le fils de Dieu, nulle part il n'a osé dire non plus qu'il ne l'était pas. Ces vérités sont pour lui des vérités sacrées et fondamentales. « Ce qui m'intéresse, moi et tous mes semblables, répète-t-il souvent, c'est que chacun sache qu'il existe un arbitre du sort des humains, duquel nous sommes tous les enfants, qui nous prescrit à tous d'être

justes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaisants et miséricordieux, de tenir nos engagements envers tout le monde, même envers nos ennemis et les siens; que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien, qu'il en est une autre après elle, dans laquelle cet être suprême sera rémunérateur du bon et juge du méchant[1]. »

Voilà la profession de foi du maître; voyons maintenant celle des disciples. Comparez et jugez.

« La religion est un moyen bon pour tenir en bride ceux qui, sans cet appareil de peines et de récompenses éternelles, seraient de misérables scélérats; mais, MOI, j'ai la conscience assez pure, l'âme assez fortement trempée pour ne pas regretter l'existence ou craindre la mort, et je retournerai au néant d'où je suis sorti, ayant ma conscience pour religion et le plaisir pour loi. Qu'ai-je fait ici-bas de bon ou de mauvais? J'ai obéi à l'organisation qui m'était donnée; j'ai épuisé les choses réelles; j'ai aspiré aux choses impossibles; j'ai accompli ma tâche d'homme. Si j'en ai hâté le terme de quelques jours, ô Dieu! que t'importe? Si j'ai éteint le flambeau de mon intelligence par l'abus des plaisirs, qu'importe aussi? Si tu es un maître vindicatif et colère, la vie ne me sera pas un re-

[1] *L'Émile.*

fuge, et je n'échapperai point, quoi que je fasse, aux expiations de l'autre vie. Si tu es juste et bon, tu m'accueilleras dans ton sein et tu me guériras des maux que j'ai soufferts. Si tu n'es pas, alors je suis moi-même Dieu, et je puis briser le temple et l'idole. »

Toute la religion des romans contemporains est résumée dans cet affreux symbole. Une impiété grossière, un matérialisme abject, un scepticisme stupide, forment l'enseignement pratique de ces nouveaux évangiles; et le saint nom de Dieu y paraît-il une seule fois sans une intention transparente d'insulte et de moquerie? et les récits et les comparaisons tirés des choses saintes ne s'y montrent-ils pas sans cesse pour alimenter un persiflage sacrilége, cent fois pire que le mépris? et les augustes mystères de la religion, les pieuses cérémonies du culte catholique, y figurent-ils dans un autre but que de rendre les blasphèmes plus piquants et les orgies plus débauchées? et la confession qui soulage les coupables, et la participation à nos sacrés mystères, n'y prennent-elles pas toujours les méprisables couleurs d'une incurable imbécillité? et le prêtre catholique, quels rôles odieux vient-il jouer constamment dans ces drames impies! Imaginez un moment tous les bas sentiments et les indignes actions pour lesquels on a coutume de vouer

les êtres pervers à la haine publique, et dites-nous quel est le trait déshonorant qui manque aux portraits de vos prêtres et de vos pasteurs? Si le romancier met sur la scène un scélérat habile, un hypocrite raffiné, un ignorant, un idiot aux instincts malfaisants, vous l'y verrez toujours habillé en prêtre. Imposteur à double visage, il prêche ce qu'il ne croit pas, il affecte des vertus qu'il n'a pas, il s'insinue pieusement dans la confiance des familles pour les déshonorer ou les dépouiller de leurs biens. Partout sa conduite est un piége et sa présence un malheur. Plaignez, nos très-chers frères, plaignez les romanciers. A quel vil métier le besoin *de gagner de l'or* ne peut-il pas abaisser le talent d'écrire! De la haine de Dieu, de sa religion et de ses ministres, les romans contemporains mènent aisément leurs lecteurs à la haine de la société humaine, qu'il a fondée et qu'il conserve par sa providence, et c'est ici qu'ils déroulent les conséquences extrêmes de la fameuse maxime : « L'homme est né bon, mais la société le déprave et le rend misérable. » Remontez à la source des infortunes, des catastrophes et des crimes, qui remplissent ces pages menteuses; allez à l'origine de ces éternelles déclamations contre la société, placées comme de concert dans la bouche de tous les acteurs malheureux ou mécontents, que trouverez-vous? des personnages

qui se plaignent d'être tombés dans l'avilissement et la misère par la faute de leurs semblables, et jamais par la leur. Qu'importe que leur vie n'ait été qu'un long enchaînement de coupables actions et de chutes volontaires? « Leur malheur ne vient pas de ce qu'ils ont été criminels, mais de la société qui les a forcés à le devenir. S'ils ont violé des conventions et des lois, ils avaient à s'en plaindre. La ruse voulait les séduire et les dépouiller, ils ont trompé la ruse : c'était leur droit et de ce droit sortait leur devoir. Ils étaient venus au monde avec les plus heureuses et les plus saintes inclinations, ils y ont trouvé des pouvoirs tyranniques et des institutions absurdes. Ils les ont méprisés, et la société les punit de ce mépris dont elle aurait dû les récompenser. N'importe encore, ils n'ont point fléchi le genou devant les idoles; leur cœur a conservé sa noblesse et sa pureté originelles; le vice a pu effleurer leurs sens, il n'a pu souiller leur âme; elle est encore candide et sans tache comme un beau ciel. Méconnus, *incompris* d'une race égoïste et cupide, ils ont obéi aux plus généreux sentiments en bravant ses vices et ses colères. Trop confiants et trop faibles, la société les a vaincus; mais il y a de la gloire à succomber sous une force injuste et brutale, et cette gloire leur appartient. Ils meurent victimes des usages, des préjugés et des institutions

barbares de leurs temps, mais la cause de *l'humanité* ne périra pas. »

Ce langage est-il clair, nos très-chers frères? et que pensez-vous de ces nouveaux catéchismes où l'on plaide la cause de l'humanité par l'apologie de tous les crimes? Au fond pourquoi en serions-nous surpris? Une fois convenu que les hommes *naissent heureux et bons*, rien de plus légitime et de plus saint que de nourrir dans leurs cœurs une haine implacable contre la société *qui les déprave et les rend misérables*.

Sans nier ce grand principe et tout en le respectant, quelques romanciers, en bien petit nombre, il est vrai, ont voulu nouvellement tempérer et adoucir à leur manière ses conséquences extrêmes : comment s'y prendre? Ils se sont faits théologiens, non pour venir au secours de la religion qui conserve les sociétés humaines, mais pour la remplacer par une autre. N'osant pas revenir au Dieu de leurs pères, ils ont cru que l'idée d'un Dieu quelconque pouvait suffire au temps présent. Assez philosophes pour l'inventer, ils se sont contentés de le choisir, et ils l'ont emprunté aux antiquités mythologiques des peuples païens. Quel est donc ce Dieu renouvelé des Grecs, cette divinité tutélaire sous laquelle viendra désormais s'abriter la société menacée de dissolution et de ruines? Du temps de saint

Augustin, on l'appelait le Dieu TOUT, « L'âme et le corps du monde et comme le sein de la nature contenant toutes choses en lui-même[1]. » Aujourd'hui les écrivains restaurateurs de son culte le nomment LE GRAND TOUT. « Mais, reprenait saint Augustin, si c'est là le vrai Dieu, fondateur de la société humaine, « il n'y a rien dans l'univers qui ne soit une partie « de la divinité et une portion de son être[2]. » Que lui répondaient les panthéistes, ses contemporains ? on l'ignore; mais les nôtres n'éprouvent aucun embarras. O dernier aveuglement de l'esprit humain! ils prétendent servir la cause de la société, la défendre contre les principes qui l'entraînent, et ils ne voient pas qu'ils donnent à ces doctrines une puissance et une consécration toutes nouvelles; car nos corps et nos âmes, nos passions et nos appétits, font nécessairement partie du *grand tout*; la divinité leur est donc inhérente et comme incarnée : par conséquent nos erreurs et nos vices sont aussi pleinement divins que nos qualités et nos vertus. Aussi la jeune littérature, qui a trouvé cette commode philosophie dans l'enseignement public, s'est-elle empressée de la transporter dans ses productions romanesques; elle n'y parle plus que de la

[1] Isto Deus est sinu quodam naturæ in seipso continens omnia. *De Civit. Dei.*, lib. IV, cap. XLII.

[2] Nihil omnino remanere quod non sit pars Dei. *Ibid.*

légitimité de la passion, de la *sainteté* de la passion, de la *divinité* de la passion. Plus les personnages s'avilissent et se dégradent, plus ils sentent leur divinité. D'heureux et bon que l'homme était au dernier siècle, il est donc devenu véritablement Dieu dans celui-ci. On ne se contente pas de le lui dire, on le lui prouve dogmatiquement. Qu'il vive donc comme bon lui semble ! à la hauteur où il est placé, il ne court aucun risque de déchoir. Et n'est-ce pas à ces panthéistes effrontés que nous devons, depuis quelque temps, l'apologie solennelle de crimes éclatants, et la transformation des plus grands scélérats en héros de l'humanité? Ne commence-t-il pas à présider à l'histoire? Et si jamais il se rencontrait un de ces monstres qui déciment froidement les peuples, comme les Césars décimaient les légions rebelles, qui font couler le sang humain dans les places publiques comme l'eau des fontaines, qui ont enfin pour âme le génie des meurtres et des massacres, n'en doutez pas, nos très-chers frères, la nouvelle religion se hâterait de placer ce grand homme à la tête des hommes justes et miséricordieux ; elle demanderait pour son culte des autels privilégiés, invitant les enfants des victimes à venir, en certains jours solennels, la tête couronnée de fleurs, honorer sa mémoire et le bénir publiquement d'avoir fait égorger leurs pères

et leurs mères. Nous voilà donc ramenés en plein paganisme; les dieux impurs et sanguinaires redemandent leurs sacrifices. Bâtissez-leur des temples, les romans leur ont déjà préparé des adorateurs.

S'ils vous parlent quelquefois encore de l'amour des vertus et de la haine des vices, c'est une simple forme de langage qui n'a plus aucune réelle signification. Quels vices ou quelles vertus pourrait-on greffer sur des inclinations et des passions toujours saintes et toujours divines? Elles produisent nécessairement leurs fruits, et, quels que soient ces fruits sacrés, ils sont toujours les meilleurs.

Vous voyez, nos très-chers frères, que rien ne manque à cette naissante théologie, si ce n'est peut-être un nom spécial qui la distingue des autres. Elle n'est ni catholique, ni protestante, ni juive, ni mahométane, ni chrétienne, ni d'aucune religion connue; elle est de sa religion à elle, de la religion de l'*idée* et de l'*humanité*. Et qu'est-ce que l'*idée*, qu'est-ce que l'*humanité*, nous direz-vous? on ne l'a pas encore bien éclairci, mais on y travaille. En attendant, l'*idée*, c'est tout ce que pensent les romanciers, et l'*humanité*, c'est tout ce qu'ils veulent. Ce sont deux divinités obscures, que les païens avaient oublié d'inscrire sur les tables pontificales de leurs temples, et qui n'ont encore été adorées par aucune nation. Leur culte va donc s'associer à

celui du destin, dernière divinité païenne que les romans exaltent au-dessus de tous les autres dieux. C'est lui, en effet, qui règle irrévocablement et d'avance le bonheur ou le malheur des mortels : voilà pourquoi les personnages mis en scène parlent sans cesse de la *fatalité* du sort, de la *fatalité* des événements, de la *fatalité* de la passion. Mais, si l'aveugle destin pèse inévitablement sur nos pensées, sur nos volontés et sur nos actions, que devient la liberté humaine dans le cercle de fer où tous ses actes sont enfermés? il n'y a plus pour l'homme ni liberté dans sa volonté ni moralité dans sa conduite; tout, jusqu'à cette volonté même, est inévitable et forcé. Dès lors aussi la conscience et les remords ne sont que préjugés et chimères, puisqu'on ne peut ni s'applaudir d'une bonne action qu'on a été contraint de faire, ni se reprocher un crime dont on n'a pas eu le pouvoir de s'abstenir; et alors encore qu'est-ce que la morale? On doit le savoir, car jamais on n'en a tant parlé que dans ces derniers temps. Il n'est question que de rétablir la morale publique, de rappeler la morale publique et dans les consciences et dans les affaires. Eh bien! nos très-chers frères, nous le disons avec un profond sentiment de découragement et de tristesse, avec les principes de la littérature contemporaine, la morale publique n'est plus qu'un vain mot, ou, si vous

aimez mieux, une idole usée tombant de vétusté et à laquelle il n'est plus de saison d'offrir des sacrifices. Quand il y avait des croyances générales, fixes, arrêtées dans les esprits, une religion publiquement reconnue dans les empires, alors il y avait une morale publique, c'est-à-dire un ensemble de préceptes positifs et déterminés pour servir de règle aux actions humaines. Ces préceptes découlaient des dogmes religieux et en étaient inséparables. On disait aux hommes : Il faut être bon fils, bon père, magistrat intègre, citoyen vertueux, parce que la religion l'ordonne et que Dieu, auteur de cette religion, en a fait un commandement obligatoire. Tout était logique et conséquent dans cet ordre de choses; les pensées de l'esprit, les affections de l'âme, les actes extérieurs tombaient sous une règle universelle connue de tous, la même pour tous, permanente, inflexible et qui protestait au fond des consciences contre les violations dont elle pouvait être l'objet. Mais, depuis que *les opinions* ont remplacé *les croyances*, depuis qu'il n'y a plus de préceptes divins, depuis que le dogme religieux n'est plus qu'une idée flottante dans la tête, allant et venant selon l'humeur et le caprice, il ne saurait y avoir de morale publique, parce qu'il n'y a point d'édifice sans fondement ni d'effet sans cause.

Prétendraient-ils qu'à défaut de la foi religieuse

on peut trouver un appui à la morale dans la puissance de l'opinion? Mais l'opinion n'est ni une, ni générale, ni immuable, pour servir de règle commune à tous. Là où chaque erreur peut avoir ses apôtres, chaque crime ses apologistes, chaque vice ses professeurs; là où les opinions se heurtent, se poussent, se renversent les unes sur les autres, comment l'opinion s'arrogera-t-elle le droit de monter sur son tribunal et de lancer des sentences contre les violateurs de la morale? où seront les accusés, les juges et les témoins?

Aimera-t-on mieux donner la loi pour base à la morale? Mais, en dehors des dogmes sacrés qui reconnaissent une loi divine, toute autorité morale manque nécessairement à la loi humaine; elle est réduite à ses prisons, à ses tortures, à ses échafauds; on ne lui doit que la soumission du corps, et là s'arrête son influence. On peut lui refuser tout respect intérieur sans qu'elle ait à s'en plaindre, et, loin de pouvoir tenir lieu de base à la morale, elle a bien plutôt besoin que la morale lui serve d'appui. Au reste, les nouvelles doctrines nous dispensent de tous ces raisonnements. L'homme, étant donné avec sa bonté et sa liberté originelles, n'a aucun penchant à redresser ni aucune passion à vaincre, et la morale, qui aspire à rectifier ses pensées, ses désirs et ses actions, ne peut être pour

lui que le premier des tyrans. De là vient ce dédain insultant pour les préceptes, que vous trouvez écrit à chaque page des romans nouveaux, et ce mépris qu'affectent leurs auteurs pour « les plus beaux livres de morale qui soient sortis de la main des hommes. » Nos passions et nos sens participant à l'indépendance et à la sainteté de notre être, les contrarier et les comprimer autrement que par quelque motif de santé, ce serait outrager la dignité de l'homme et violer la raison. Réhabiliter la chair avec toutes ses concupiscences, la glorifier dans ses plus ardentes convoitises, voilà leur unique vertu : « il n'y a que les sots qui croient à tout autre, et les dupes qui la pratiquent. » Mais de ce devoir de réhabiliter la chair résulte aussi le droit d'honorer ses œuvres et de les peindre au dehors dans toute leur nudité. On avait cru jusqu'ici que, si, dans une société avancée, toutes les passions parlaient à découvert leur langage, l'aspect de la société serait hideux et présenterait le plus horrible spectacle que l'homme pût offrir à l'homme; mais les passions réhabilitées et glorifiées, de quoi auraient-elles à rougir? Qui pourrait trouver honteux de dire ce qu'il n'est plus honteux de faire? Au contraire, les actes naturels des passions s'ennoblissent de leur bassesse; la prostitution, l'adultère, l'inceste, le viol dogmatiquement justifiés, ne fe-

ront plus baisser les yeux de personne. La décence, la modestie, la pudeur paraîtront bientôt comme les derniers restes des vieilles superstitions. Mais où trouver des termes pour parler ce langage inouï? La langue usuelle semblait les ignorer; les romans les lui fourniront, et quand ils seront à bout d'expressions honteuses, ils demanderont aux vices putrides, aux êtres dégradés qu'ils font monter sur les tréteaux, de parler eux-mêmes le langage abject et sanglant qui leur convient, en sorte qu'on ne sait ce qui doit étonner le plus de l'abjection du discours ou de l'ignominie des aventures.

Quels récits, nos très-chers frères, quelles descriptions et quels tableaux! Les anciens romans exagéraient quelquefois la pruderie du langage, et même l'héroïsme de la vertu; ils vous faisaient passer devant les yeux de nobles personnages, protecteurs nés de la faiblesse et de l'innocence, voués au culte de l'honneur, amis de leur patrie, et mettant leur gloire à se surpasser les uns les autres, par des actes brillants de courage, de désintéressement et d'humanité. Ils pouvaient exalter l'imagination, mais jamais la corrompre. Aujourd'hui que toutes les passions coupables sont honorées dans ces livres, la scène offre d'ordinaire au premier plan des acteurs avilis qui se jouent dans le crime comme dans leur élément naturel. Les femmes sur-

tout, après avoir dépouillé les vertus de leur sexe, comme on rejette un vêtement odieux, ne semblent sensibles qu'à un seul honneur, celui de braver l'infamie; puis viennent les *chevaliers d'industrie*, les enfants trouvés, les voleurs, les galériens, les filles perdues, les assassins; et, lorsque ces héros modernes sont mis en regard avec les classes supérieures, ils l'emportent en convenances, en dignité, en justice, en noblesse de sentiments sur tout ce que la société place au-dessus d'eux. Entendez les voleurs et les meurtriers en face de leurs juges : ils les accusent de vendre leurs arrêts à l'or ou à la volupté; ils se grandissent de la grandeur de leurs crimes, ils s'honorent du mal qu'ils ont fait à leurs semblables, et ils n'emportent qu'un regret dans les cachots, celui d'avoir été moins pervers que les lois qui les ont frappés. Le dévouement sincère, l'intégrité morale, la candeur ingénue, les sentiments généreux, habitent les lieux infects qu'on n'ose nommer, et le vice difforme, les bas instincts de l'âme, les sales intrigues, les liaisons coupables, ont toujours pour théâtre les palais des grands; enfin la naissance, l'éducation, la fortune, sont le partage des derniers des mortels, et l'heureux cortége des qualités aimables, la probité, l'honnêteté, la sage conduite, ne savent se réfugier que dans le cœur des repris de justice ou de cour-

tisanes flétries. Tout ce que le vice dégrade, tout ce qu'il plonge dans la misère, est digne de bienveillance et de respect; tout ce que la société révère n'est digne que de mépris. Haine à la société, c'est leur cri de guerre; ils sont nés libres, et partout elle les rend misérables : il faut donc en finir avec ses institutions arbitraires, ses pouvoirs oppresseurs et cette permanente injustice qui engraisse l'oisive opulence des sueurs et du sang des hommes.

Or, pour que l'arbre tombe plus vite, les romanciers ne perdent pas le temps à couper ses branches l'une après l'autre, ils jettent la hache dans ses racines, et, quand on voit les coups mortels portés par leurs livres aux plus fondamentales institutions, on est tenté de compter les heures qui nous séparent encore de la barbarie. Laissons-leur la religion, les bonnes mœurs et toutes les vertus publiques et privées, puisqu'ils prétendent que les lois les abandonnent à leur mépris. Mais ne pas se contenter d'empoisonner les sources mêmes de la vie sociale, travailler avec ardeur à les dessécher et à les tarir, c'est quelque chose de si incroyable et de si nouveau, qu'on a de la peine à se le persuader, même en l'entendant et en le voyant. N'en citons qu'un exemple. Certes, s'il y a une institution fondamentale chez les peuples civilisés, c'est à coup sûr celle du mariage. Que la fermeté du lien

conjugal ait eu beaucoup à souffrir de certaines doctrines et de certaines législations, personne ne l'ignore; mais il avait résisté jusqu'ici aux attaques combinées des sophistes philosophes et des sophistes législateurs. Il n'est plus question aujourd'hui de relâcher les liens sacrés du mariage ni de les rompre après les avoir formés, il ne s'agit de rien moins que de briser et de faire disparaître l'institution elle-même : or les romans contemporains sont à peu près unanimes sur ce point. Les uns l'enseignent pratiquement; mais les autres, en plus grand nombre, le mettent en thèse et le prouvent dogmatiquement. Oui, au milieu du dix-neuvième siècle, en présence de sages lois qui protégent la morale publique, sous les yeux d'une magistrature vigilante et austère, cette auguste et indissoluble union de l'homme et de la femme que l'Évangile exalte jusqu'à la comparer à *l'union de Jésus-Christ et de son Église*, doit s'abaisser et descendre à l'inconstante brutalité de ces unions fugitives que forment entre eux les animaux sans intelligence. Écoutez, nos très-chers frères, et comprenez enfin où les romans veulent vous conduire : « Le mariage est un mal, une institution immorale; l'adultère un retour vers le droit imprescriptible de la liberté de la femme; le concubinage une phase innocente des relations de l'homme et de la femme, un droit et

quelquefois un devoir. Cette forme d'union doit même être écartée pour faire place à une plus libre. Le mariage est une des plus odieuses institutions. Pour peu que l'espèce humaine fasse quelques progrès vers la justice et la raison, elle sera abolie. L'union de l'homme et de la femme doit être passagère; tout s'oppose à leur association, et le changement est une nécessité de leur nature. La vanité et la cupidité font de la plupart des mariages une prostitution jurée. La société dicte une formule de serment. Vous allez jurer d'être fidèle et soumise : l'un de ces serments est une absurdité, et l'autre une bassesse. » L'oreille de l'homme a-t-elle jamais entendu rien de semblable? et qui jamais eût pensé qu'une telle dépravation pouvait monter dans son cœur? et, quand on songe que l'universalité de notre langue porte ces exécrables doctrines jusqu'aux extrémités de l'univers, ô nations de l'Europe! soyez contentes! que votre orgueil soit vengé de l'admiration que lui imposaient depuis si longtemps nos chefs-d'œuvre littéraires! Peuple déchu, nous vous rendons le sceptre du goût, des lettres et des mœurs que nous sommes incapables de porter.

Mais, si l'association de l'homme et de la femme est *immorale*, s'il est juste au contraire et conforme à la raison que l'institution du mariage soit *abolie*,

que deviendront les enfants issus de ces rapports sauvages par lesquels elle sera bientôt remplacée, « pour peu que l'espèce humaine fasse quelques progrès vers la justice et la raison? » Les enfants! leur sort est réglé d'avance. D'abord « ils ne doivent rien à leurs parents, et leurs parents n'ont pas à s'en mettre en peine; leur naissance fut indépendante de la volonté de ceux qui leur donnèrent le jour; ils les ont trouvés sans les chercher; ils seront élevés à frais communs dans des gymnases publics, et pour famille ils auront la patrie. » Pauvres petits enfants! votre naissance est maudite. En s'ouvrant à la lumière, vos yeux ne rencontreront pas un sourire, et, si vous grandissez dans les pleurs, ce sera pour charger de malédictions le sein qui vous a portés. Inconnus des autres et ne connaissant personne sur ces mers orageuses où vous irez chercher fortune, quelle étoile vous guidera, navigateurs sans expérience?

Avec le mariage périt donc la famille, et avec la famille périt la propriété. Toutes les conséquences enveloppées dans les principes des romans contemporains en sortent, en ordre logique, pour la dissolution totale de l'ordre social. Assurément ils ne se sont pas concertés ensemble; mais, n'ayant qu'une même lumière pour guide, ils la suivent naturellement et marchent dans le seul chemin

qu'elle éclaire. De la justice et de la liberté originelles de l'homme, ils arrivent à la légitimité de ses penchants, au droit de leur obéir toujours, au mépris des institutions qui bornent ce droit, à la haine de la société qui est l'auteur de ces institutions, et ainsi de suite jusqu'à cette conclusion finale qu'il y aura désordre, oppression et tyrannie sur la terre tant que l'homme y trouvera des barrières à ses jouissances et à ses désirs. Toutes les nouvelles sectes qui menacent l'avenir n'ont point d'autre symbole, et c'est peut-être pour cela que les plus avancées prennent le nom de sectes *radicales*, aspirant à un bonheur sans mélange d'infortune et à une liberté sans aucun frein. Laissez donc ces doctrines pénétrer plus profondément dans l'intérieur des populations; que les romans aillent les porter et les expliquer chaque jour aux classes souffrantes, au foyer du laboureur, à l'atelier de l'homme de peine; que les classes supérieures en favorisent le succès par leurs sympathies; qu'elles les encouragent par la lecture des livres qui les répandent; bientôt, nous le disons sans témérité, il ne sera plus question de savoir si des dynasties de rois prendront la place d'autres dynasties, si le pouvoir suprême brillera sur le front des monarques ou sur la tête des assemblées, si les États seront administrés par des patriciens ou des plébéiens : vaines

luttes des temps paisibles, innocents spectacles donnés aux peuples heureux. Quelque chose de plus surprenant et de plus sombre se remue au fond des âmes. Le code des droits de l'homme n'a été qu'imparfaitement ébauché, il s'en prépare des éditions plus étendues; chaque jour en voit paraître quelques articles nouveaux, par extraits et par *feuilletons*. Mais des mains patientes rassemblent ces lambeaux épars; ils sont publiés, étudiés et parfaitement compris. *On n'arrête pas les idées*, nous dites-vous quand nous vous parlons en gémissant des atteintes fatales portées à la religion, seule sauvegarde des sociétés humaines; et, maintenant que les mêmes passions qui s'attaquent à Dieu se tournent contre vous-mêmes, dans le passé vous pouvez lire l'avenir : d'autres que nous vous apprendront où vont les empires emportés par les *idées* qu'on n'arrête pas. « Des hommes nourris dès l'enfance dans une intolérante impiété poussée jusqu'au fanatisme, s'écriait vers le milieu du dernier siècle, non un prêtre, non un père de l'Église, mais le plus hardi de vos philosophes, des femmes sans mœurs, des peuples sans foi, tous les devoirs de la conscience anéantis, l'amour de la patrie et l'attachement au prince éteints dans tous les cœurs, enfin nul autre lien social que la force : on peut prévoir aisément, ce me semble, ce qui doit bientôt résul-

ter de tout cela. L'Europe, en proie à des maîtres instruits par leurs instituteurs mêmes à n'avoir d'autre guide que leurs intérêts, ni d'autres dieux que leurs passions, tantôt sourdement affamée, tantôt ouvertement dévastée, partout inondée de soldats, de *comédiens*, de filles publiques, de livres corrupteurs et destructeurs, voyant naître et périr dans son sein des races indignes de vivre, sentira tôt ou tard, dans ses calamités, le fruit des nouvelles doctrines, et, jugeant d'elles par leurs funestes effets, prendra dans la même horreur les professeurs et les disciples, et toutes ces doctrines cruelles qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens et bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux[1]. »

Vos alarmes sont exagérées, nous dites-vous encore, nos très-chers frères; ces livres ne font pas le mal que vous pensez, vous leur donnez une importance qu'ils n'ont pas; on les ouvre par curiosité, on les parcourt des yeux et on les ferme par dégoût. Eh! plût à Dieu que leurs enseignements, embellis des prestiges de l'art d'écrire, ne descendissent jamais dans des consciences disposées à les accueillir! Mais pourquoi la plupart des drames

[1] *Rousseau, juge de J. J.*, t. II, p. 209.

horribles qu'ils imaginent viennent-ils déjà se dérouler devant les tribunaux? Pourquoi les crimes qu'ils mettent en lumière descendent-ils des romans dans les cours d'assises, et remontent-ils des cours d'assises dans les romans? Pourquoi les mêmes raisonnements par lesquels toutes les mauvaises actions y sont justifiées reparaissent-ils sous un voile transparent dans la défense des plus grands coupables, comme pour recevoir une espèce de consécration de la majesté de la justice et de la tolérance des lois? Pourquoi l'homme de la société, poursuivant en son nom les attentats qui la déshonorent, n'inspire-t-il déjà plus qu'une sympathie mourante aux nombreux assistants qui se pressent dans le prétoire? Pourquoi sa parole grave et sévère est-elle souvent épiée comme une parole ennemie, ou comme si elle portait autant de dommages à la chose publique que les monstrueux délits dont elle demande la répression? Pourquoi ces livres commencent-ils à figurer dans les causes célèbres? Pourquoi gisent-ils, tachés de sang, auprès des cadavres des suicidés, comme le bourreau à côté de sa victime? Pourquoi sont-ils les amis fidèles, à tous les degrés de l'échelle sociale, des femmes qui compromettent leur bonne renommée ou de celles qui l'ont perdue? Pourquoi sont-ils enfin le seul ornement des temples de la volupté,

sinon parce que ces livres coupables tournent toutes les têtes, dérèglent tous les esprits, enflamment toutes les imaginations et les poussent aux derniers égarements?

Chaque année on publie le tableau général des condamnations prononcées par la justice du pays. L'œil étonné y compte plus de coupables parmi les accusés qui savent bien lire que parmi les ignorants et les illettrés. Ce phénomène surprend la sagesse du siècle et semble mettre ses prévisions en défaut. On assemble les académies des sciences morales, on leur en demande l'explication : ces savantes compagnies prouvent en beaux discours que l'ignorance est la mère de tous les vices, et l'instruction la source de toutes les vertus; qu'à l'égard des comptes rendus par les annales judiciaires, cet état de *perturbation passagère* doit tenir à des causes qui ne sont pas encore bien connues, mais qui ne peuvent manquer de l'être plus tard. Eh! mon Dieu! ne vous consumez pas en stériles labeurs; descendez un moment des hauteurs de la science, et daignez seulement interroger un de ces vendeurs de *littérature marchande* qui portent les romans nouveaux jusqu'au fond des campagnes les plus reculées; demandez-lui quels livres y sont le plus recherchés des populations et le plus promptement vendus. Est-ce à dire que l'instruction ne

soit pas un des premiers biens de la vie? A Dieu ne plaise! mais l'instruction est dans les doctrines. Et d'où sortent les doctrines? des livres qu'on lit. Et quels livres lit-on? des romans. Aurait-on déjà vu, non loin de la capitale de la civilisation moderne, des enfants danser toute la nuit, un roman à la main, sur la place même où le lendemain devait être exécuté leur père? Les fêtes populaires des villages où ces livres sont répandus se rapprocheraient-elles de plus en plus des infamies, des mystères nocturnes du paganisme? Et les noms sacrés de décence, de modestie, de pudeur, y seraient-ils accueillis par le rire impudent des vierges déshonorées? Et le grand nom de Dieu n'y serait-il plus entendu sans être accompagné d'un blasphème? Et n'y trouverait-on pas moins de traces des vertus les plus vulgaires qu'on ne trouve de grappes après la vendange ou d'épis après la moisson? O bien-aimés habitants de ces campagnes désolées, autrefois la portion la plus pure et la plus vertueuse de nos troupeaux, digne objet des complaisances de vos pasteurs, et maintenant celui de leur tristesse et de leurs larmes amères, les villes vous ont prêté leurs livres; elles vous ont dit : Lisez, et vous serez savants et civilisés comme nous. Et le mal et les doctrines du mal sont venus dans vos cœurs sans même passer par votre esprit! Ils vous ont frappés dans

les dernières profondeurs de votre essence morale; ils vous ont donné l'appétit du vice sans vous en laisser la conscience et les remords; ils ont abaissé votre raison au niveau de vos instincts! Jetez un regard de pitié sur vous-mêmes. L'amour de la terre est votre seul amour; aucun lien ne vous unit à vos semblables; il n'y a ni affection dans les âmes, ni vérité dans les attachements, ni conscience dans les rapports. Si vos enfants vous demandent s'il est un Dieu et ce que c'est que Dieu, s'il est des devoirs à remplir dans la vie et quels sont ces devoirs, vous ne savez que répondre. Oh! qu'ils sont coupables, les écrivains et les livres qui vous donnent les ténèbres pour la lumière, et la dernière barbarie pour la plus parfaite civilisation! Au tribunal du souverain Juge, ils n'auront pas de plus redoutables accusateurs que vous.

Taisons-nous, nos très-chers frères, et n'achevons pas de lever les derniers voiles qui couvrent notre décadence morale. Encore ici nous trouverions des romans empressés à vous prémunir contre nos graves avertissements. Ils ont prévu que leurs leçons criminelles et leurs tableaux corrupteurs porteraient l'effroi dans les familles honnêtes; et, pour vous encourager à en soutenir la vue sans horreur, interrogeant l'histoire à leur manière, ils ont exhumé de la lie des siècles de scandaleuses horreurs,

auprès desquelles les scandales retracés par leurs pinceaux ne seraient que de bien pardonnables faiblesses. Avec des noms, des dates et des époques connus, leur talent s'est chargé d'empoisonner l'histoire, soit en prêtant aux hommes d'un autre temps les passions, les intérêts et surtout les opinions des temps où nous sommes, les faisant parler comme nous pensons, et mettant dans la bouche des hommes illustres qui ont cessé de vivre les conversations et les sentiments de nos théâtres et de nos lieux publics. A l'aide de tous ces travestissements, on fait *un roman historique*, c'est-à-dire qu'on parvient aisément à étaler des vices et à cacher des vertus, à mettre des fautes au grand jour et à laisser dans l'ombre les qualités qui les rachètent, à rabaisser ce qui fut grand, à déshonorer ce qui fut auguste, et à prouver enfin aux ignorants que les temps passés ne valent pas les nôtres. Grande et noble instruction à donner aux enfants, que de leur apprendre à mépriser leurs pères! Irrécusable témoignage de patriotisme que de se plaire à flétrir toutes les illustrations de la patrie!

Jusqu'ici nous n'avons envisagé les romans contemporains que dans leurs rapports avec la société, et, à ce seul point de vue, vous avez compris tous les dangers de ces funestes lectures. Que serait-ce

donc si le temps nous permettait de les considérer dans leurs rapports avec vos familles et avec vous-mêmes? Nous aurions à vous demander quelles impressions ces livres laissent dans vos âmes, quelle espèce de pensées et d'inclinations ils réveillent dans vos esprits. Que de tristes illusions à dissiper, de faux jugements à redresser, de prétextes frivoles et de préjugés trompeurs à détruire! Que veulent en effet les romanciers? Quelle est la fin de leur art et de leur travail? Sans doute, que le lecteur s'intéresse à leurs récits, qu'il se plaise avec leurs personnages, qu'il goûte leurs discours et leurs sentiments, et, si l'on peut ainsi parler, qu'il s'identifie le plus possible avec ce qu'il voit et ce qu'il entend. Mais déjà, par le penchant de notre propre cœur, nous ne sommes que trop disposés à entrer dans leurs vices : c'est nous-mêmes que nous sentons dans les passions des autres, et la fiction du dehors cesserait de nous charmer si elle ne trouvait au dedans une déplorable vérité qui lui réponde. « Si les nudités, si les peintures immodestes, causent naturellement ce qu'elles expriment, et que, pour cette raison, les lois en condamnent l'usage, combien plus sera-t-on ému de ces fictions voluptueuses où tout paraît effectif, où ce ne sont plus des traits morts et des couleurs sèches qui agissent sur les sens, mais des personnes vivantes qui vous parlent

et vous regardent, cherchant à vous entraîner par une séduction irrésistible [1]. »

Là se voit la raison profonde des traces coupables que ces livres laissent dans l'esprit et de leurs blessures souvent mortelles. Une trop douloureuse expérience ne vous a-t-elle pas appris, nos très-chers frères, combien il est facile de raviver dans nos âmes cette disposition inquiète et vague aux plaisirs des sens, source cachée des plus grandes chutes, qui pèse sur toute la vie, et même sur les glaces de la vieillesse? Dans l'histoire des passions humaines, les pensées tiennent plus de place que les actions. La culpabilité de nos actes se mesure par celle de nos désirs; et, lorsque la corruption des idées marche, comme dans ces livres, avec la corruption des sentiments, l'esprit et le cœur, assiégés ensemble, succombent tout à la fois. On le nie, parce que souvent on ne le sent pas; mais on ne peut le nier, puisqu'on l'a toujours voulu. Il ne faut « qu'aimer le danger pour être sûr d'y périr, » a dit l'éternelle vérité; et, quelles que soient nos opinions sur l'honnêteté morale et les devoirs qu'elle impose, nous sommes libres de violer la règle, il est vrai, mais non d'en substituer une autre à sa place. Ce ne sont pas nos caprices et nos fantaisies qui nous jugeront,

[1] Bossuet.

mais la loi de Dieu que nous n'avons pas faite. Et, pour comprendre jusqu'où peuvent être poussés l'illusion et l'aveuglement en si grave matière, quelle est la femme honnête, l'homme grave dans ses mœurs, qui osât établir les moindres rapports personnels avec l'espèce de héros qui sont mis en scène dans vos romans? qui, sous les yeux du public, n'eût aucune crainte de se mêler à leurs intrigues, d'entendre leurs discours, et de passer chaque jour une ou plusieurs heures dans leur familiarité? Ne parlons plus ici de préceptes religieux : comment serait jugée une telle conduite par le monde lui-même? N'y verrait-il pas un mépris de l'opinion, une atteinte grave portée aux sages habitudes de la vie, un renoncement volontaire à l'estime des gens de bien? Or quelle différence morale pouvez-vous assigner entre les relations intimes que vous établissez, pour votre plaisir et par la lecture, avec des êtres avilis et déshonorés, et les rapports que vous formeriez avec eux par la fréquentation? Les uns sont secrets, sans doute; les autres ne le seraient pas. Mais les uns et les autres ne sont-ils pas de la même nature? N'agissent-ils pas également sur vos pensées et vos sentiments? Rougir des rapports extérieurs, et ne tenir aucun compte des rapports intérieurs, qui sont les mêmes, ce n'est pas justifier sa conduite, c'est l'aggraver;

c'est avouer, malgré soi, qu'on fait assez peu d'estime de ses devoirs pour se donner le facile mérite de les respecter devant les hommes, sauf, dans sa conscience, à les fouler aux pieds devant Dieu. Mais on ne sait que lire, nous dit-on encore, et cependant l'esprit a besoin de délassement. Eh! nos très-chers frères, quelle langue fournit plus que la nôtre un choix admirable de livres charmants, pleins d'intérêt et de douces émotions, mais irréprochables? Si nous avions un attrait sincère pour les grâces décentes et les aimables vertus, nous repousserions des livres qui se plaisent à reproduire partout l'idée du vice comme un charme nécessaire à leurs descriptions et à leurs tableaux. Mais, de même que l'usage journalier des liqueurs fortes paralyse le goût, au point de ne rendre sensible qu'aux excès qui abrégent la vie, de même la lecture habituelle des romans rend toute autre lecture insipide et pleine d'ennui : et voilà pourquoi, si vous cherchez un esprit borné, un caractère affaibli, une âme sans élévation et sans instruction, vous êtes assuré de les trouver parmi leurs lecteurs.

Heureuses donc, heureuses les familles où furent toujours inconnus *les livres corrupteurs et destructeurs!* Heureuses les maisons chrétiennes dont ils ne franchirent jamais le seuil! Heureux les foyers domestiques qu'ils n'ont point souillés de leur pré-

sence! Là les bons livres enseignent aux parents à donner à leurs enfants de saints et salutaires exemples, et ces exemples, à leur tour, sont le premier livre où les enfants, en ouvrant les yeux, apprennent à lire tous leurs devoirs. Là, abrités sous les ailes d'une prudente mère, ils croissent, loin du souffle des passions, pour être un jour la joie de son âme, l'orgueil de sa vie et la couronne de ses vieux ans. Elle sait qu'un enfant sans innocence n'est plus qu'une fleur sans parfums, et qu'un coup d'œil, un regard attentif porté dans un mauvais livre, a suffi souvent pour flétrir l'éclat et la beauté de son âme. Parents chrétiens, imitez cette tendre mère. Assez d'objets dangereux cherchent, autour de vous, à éveiller les passions naissantes de vos enfants; assez de piéges leur sont tendus; assez de périls assiégent leur âme. Chassez les romans, et ne surchargez pas votre sollicitude d'un soin de plus et d'une frayeur de tous les instants. Pour les préserver sûrement de la contagion pestilente qui s'exhale de ces livres, ne lisez point, même en secret, ce que vous n'oseriez lire en leur présence. La curiosité de cet âge est toujours en haleine; elle leur livrera, tôt ou tard, l'ouvrage que vous croyez tenir hors de leur portée; plus vous leur aurez fait un mystère de ce qu'il renferme, plus ils mettront de ruse à le découvrir. Au nom de l'amour que vous avez pour

vos enfants, qu'ils n'arrivent jamais par votre meurtrière imprudence à la source des plaisirs qui tuent. Choisissez vos lectures et les leurs; ne croyez pas avec les insensés qu'il faut que les enfants connaissent le mal pour savoir l'éviter. La vertu n'est qu'une sainte ignorance, et le mal est commis dès qu'il est connu. Oh! nos très-chers frères, respectez vos enfants, car ils sont l'image de Dieu, et ce n'est pas en vain que le Sauveur du monde les a bénis, et qu'il a laissé tomber de sa bouche ce foudroyant anathème : « Qui scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui que l'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le précipitât dans les profondeurs de la mer[1]. »

[1] Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris. Matth., XVIII, 6.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

QUI ORDONNE

DES PRIÈRES POUR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX

La haute sagesse et les vertus éminentes du glorieux pontife assis sur la chaire de saint Pierre n'ont pu mettre Rome à l'abri des révolutions qui ébranlent le monde.

Cédant à la violence, pour prévenir des malheurs peut-être irréparables, le vicaire de Jésus-Christ se résigne à chercher loin de ses États un refuge contre la tempête.

Celui « qui a guéri les cœurs brisés par la douleur, qui a annoncé la grâce aux captifs et donné la liberté à ceux qui étaient dans les fers[1] » n'a ren-

[1] Ad annuntiandum mansuetis misit me, ut mederem contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem. Is., LXI, 1.

contré personne pour compatir à ses douleurs et l'aider à en porter le poids. A peine le « pasteur est-il frappé, que les brebis se dispersent et prennent la fuite. » Triste, mais touchante ressemblance entre les opprobres du Maître et les souffrances du serviteur[1]!

Il ne nous appartient pas, nos très-chers frères, d'interroger les voies de la divine Providence, ni de marquer l'époque où le pontife persécuté verra finir les jours de sa tribulation.

Entrerait-il dans les desseins de Dieu de réveiller les âmes endormies, en suscitant à son Église de nouvelles tempêtes, ou plutôt ne veut-il pas relever nos courages abattus en nous montrant l'homme de sa droite aussi grand, aussi calme dans son exil qu'au jour de son triomphe.

C'est dans la prière et dans une *prière assidue*[2], selon l'expression des Livres saints, que cette grande âme se retrempe et se fortifie, prolongeant son oraison selon la mesure de ses souffrances[3].

A son exemple, nous offrirons sans cesse au Seigneur le sacrifice de nos supplications et de nos larmes, lui demandant, et le jour et la nuit, la dé-

[1] Non est servus major domino suo; si me persecuti sunt, et vos persequentur. Joan., xv, 20.

[2] Multum enim valet deprecatio justi assidua. Jacob., v, 16.

[3] Et factus in agonia, prolixius orabat. Luc, xxii, 43.

livrance de Pierre[1], et le priant de rendre à son peuple le pontife bien-aimé, afin qu'il puisse continuer librement l'œuvre qui lui a été confiée par le souverain pasteur de nos âmes.

[1] Et Petrus quidem servabatur in carcere. Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo. Act., XII, 5.

25 décembre 1848.

MANDEMENT

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1849

Les graves circonstances qui nous ont séparé de vous pour un peu de temps, nos très-chers frères, ne nous permettent pas de suivre les mouvements de notre zèle pour la sanctification de vos âmes et de développer avec étendue, au commencement du Carême, les motifs qui rendent moins laborieuses les œuvres de mortification et de pénitence.

Toutefois les enseignements ne vous manqueront pas si vous savez les comprendre et les méditer sérieusement en présence de Dieu. Les choses, aujourd'hui, instruisent plus éloquemment que tous les discours, et semblent venir ajouter une redoutable autorité à la divine autorité de l'Évangile.

Les sombres inquiétudes qui pèsent sur le présent, les terreurs de l'avenir, l'instabilité de jour en jour plus visible des fortunes temporelles, les sociétés qui penchent vers des abîmes, des tempêtes sur toutes les mers, tout nous enseigne que la terre n'est pas notre patrie [1], et que l'homme chercherait vainement ailleurs que dans la pratique des vertus chrétiennes le repos de l'âme, les joies ineffables de la conscience, le véritable bonheur.

Vos dignes et vénérables pasteurs n'ont cessé de vous exposer ces importantes vérités, nos très-chers frères; quel fruit ont-ils retiré de leurs travaux et de leurs fatigues? Le ministère qu'ils exercent avec tant de dévouement et de zèle serait-il donc frappé d'une éternelle stérilité? La coruption et l'incrédulité auraient-elles anéanti le christianisme parmi vous, et la plaie profonde qui vous consume serait-elle désormais rebelle aux remèdes les plus efficaces?

Telles sont nos préoccupations de tous les instants, au milieu des travaux que nous soutenons pour la gloire de la religion et le triomphe de l'Église; car, quoique absent et séparé de notre bien-aimé troupeau, nous sommes constamment au milieu de vous par notre affection, et vous êtes l'objet

[1] Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. Hebr., XIII, 14.

continuel de notre sollicitude[1]. Lorsque la divine Providence nous ramènera parmi vous, nos très-chers frères, aurions-nous la douleur d'entendre vos pieux pasteurs nous avouer en gémissant qu'après avoir travaillé et le jour et la nuit à la sanctification de vos âmes, ils n'ont moissonné que la douleur et les larmes? et voudriez-vous ajouter ainsi de nouvelles tristesses à celles qui nous oppressent[2]?

« Le jour de votre visite[3] » n'est point passé sans retour, il est vrai, et les richesses de la miséricorde divine ne sont point épuisées; « la lumière est encore avec vous » pour un peu de temps, « marchez tandis qu'elle brille, de crainte que les ténèbres ne vous surprennent[4] » avant d'être parvenus au terme du voyage.

Hélas! nos très-chers frères, plusieurs d'entre vous ne verront plus le renouvellement de cette sainte quarantaine! Combien, peut-être, seront surpris et frappés tout à coup par la mort avant son entière expiration! car « les jours de l'homme sont courts, » selon l'expression de l'Écriture; « il

[1] Et si corpore absens sum, sed spiritu vobiscum sum. Col., II, 5.

[2] Et hoc ipsum scripsi vobis, ut non cum venero, tristitiam super tristitiam habeam, de quibus oportuerat me gaudere. II Cor., II, 3.

[3] Luc, XIX, 44.

[4] Adhuc modicum, lumen in vobis est; ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant. Joan., XII, 35.

ne retournera pas dans la voie où il a marché [1], » et de tout son travail sous le soleil « il ne lui restera qu'un sépulcre [2]. »

Nourris de ces pensées salutaires, vous entrerez pleinement dans l'esprit de l'Église, votre mère; vous prêterez une oreille attentive et un cœur docile à la voix de vos pasteurs, « afin de ne pas rendre stérile la grâce qui vous est communiquée par leur ministère [3]. » Vous trouverez dans une prière fervente un appui contre votre propre faiblesse, dans la fréquentation des sacrements l'énergie qui surmonte les obstacles; et, le jour où l'Église célèbre la résurrection du Fils de Dieu, les anges célébreront dans le ciel votre conversion et votre retour dans la maison paternelle [4].

[1] Ecce enim breves anni transeunt, et semitam per quam non revertar ambulo. Job., XVI, 23.

[2] Solum mihi superest sepulcrum. *Id.*, XVII, 1.

[3] Adjuvantes autem exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. II Cor., VI, 1.

[4] Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente... Luc, XV, 7.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES

Panégyrique de saint Louis, prêché devant l'Académie française. 3
Adieux à la clôture de la Mission générale de Bordeaux, en 1817. 30
Discours d'ouverture de la Faculté de théologie de Rouen, 1841. 36
Discours de prise de possession de la cure de Saint-Roch par M. Fayet. 55
Discours prononcé à l'occasion de la bénédiction du chemin de fer de Paris à Orléans (2 mai 1843). 65
Discours pour la distribution des prix aux clercs de la chapelle du roi. 76
Discours pour une distribution de prix des Frères des écoles chrétiennes. 94
Discours sur le même sujet. 101
Discours pour un mariage. 103
Discours sur le même sujet. 107
Instruction pastorale sur la vérité de la religion. 110
Instruction pastorale sur la profanation du dimanche. 135
Instruction pastorale sur le Catéchisme et son enseignement . 159
Ordonnances pour l'organisation administrative du clergé du diocèse. 189

Ordonnance réglementaire pour le rétablissement des Conférences ecclésiastiques. 208
Ordonnance portant établissement des Examens annuels pour les ecclésiastiques qui n'ont pas cinq ans de prêtrise. 214
Articles additionnels à l'ordonnance qui a rétabli l'officialité diocésaine. 217
Mandement pour le saint temps du Carême de 1844. 221
Mandement pour le saint temps du Carême de 1845, sur l'Église et les attaques dirigées contre elle. 239
Instruction pastorale pour le saint temps du Carême de 1846, sur l'état présent de l'Église catholique en France. 299
Lettre pastorale en communication d'une lettre de monseigneur Wiseman. 349
Lettre pastorale, à la suite de l'inondation de 1846. 362
Instruction pastorale sur l'état présent de l'Église, et Mandement pour le Carême de 1847. 368
Mandement pour le jubilé universel accordé par N. S. P. le pape Pie IX à l'occasion de son exaltation. 435
Lettre circulaire annonçant la retraite ecclésiastique de 1847. . . 474
Instruction pastorale contre les romans modernes, et Mandement pour le Carême de 1848. 484
Mandement qui ordonne des prières pour N. S. P. le pape, obligé de fuir ses États. 548
Mandement pour le saint temps du Carême de 1849. 551

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND ET DERNIER.

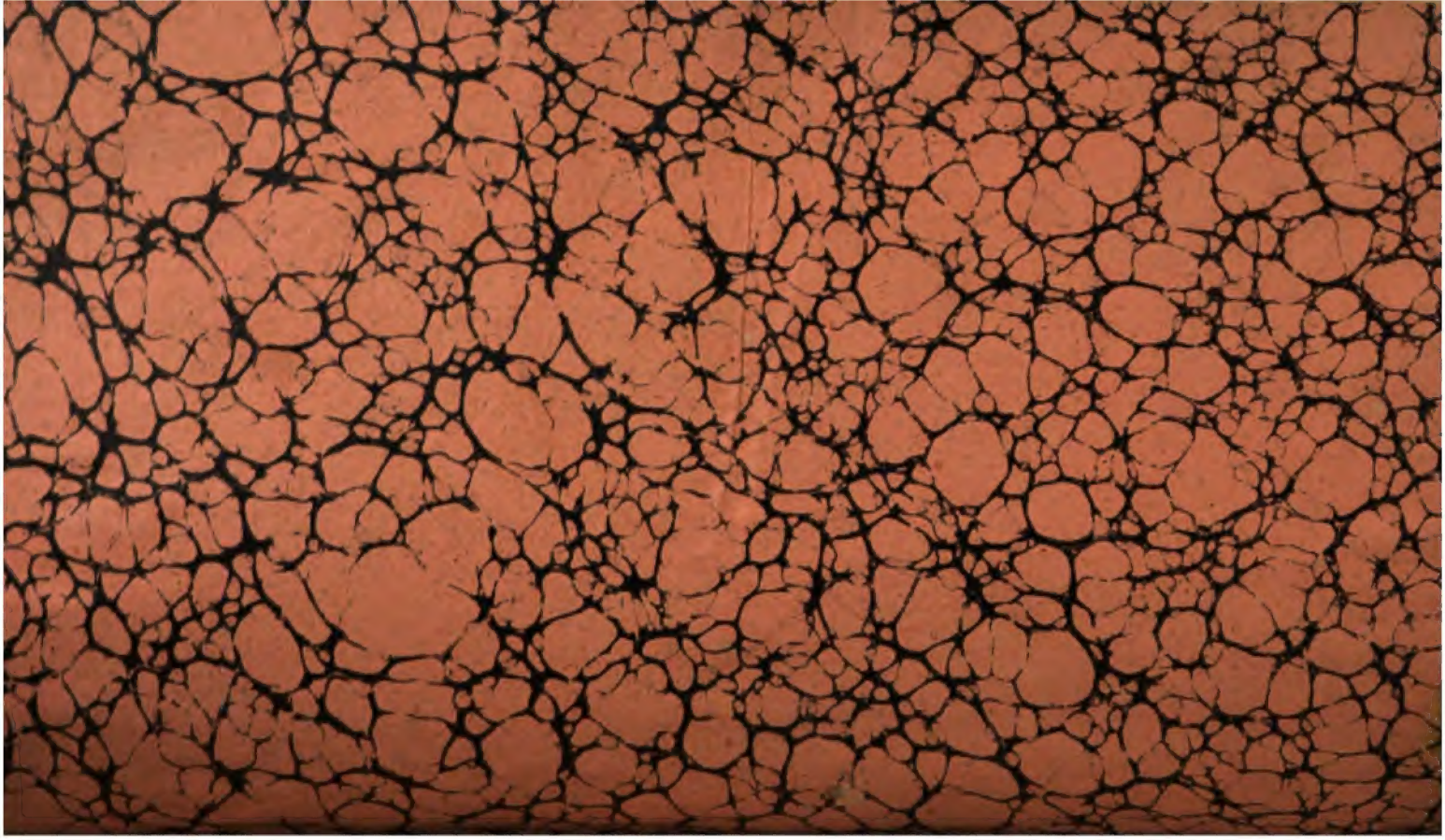

YC 44013

475047

BX1756
F3
v.2
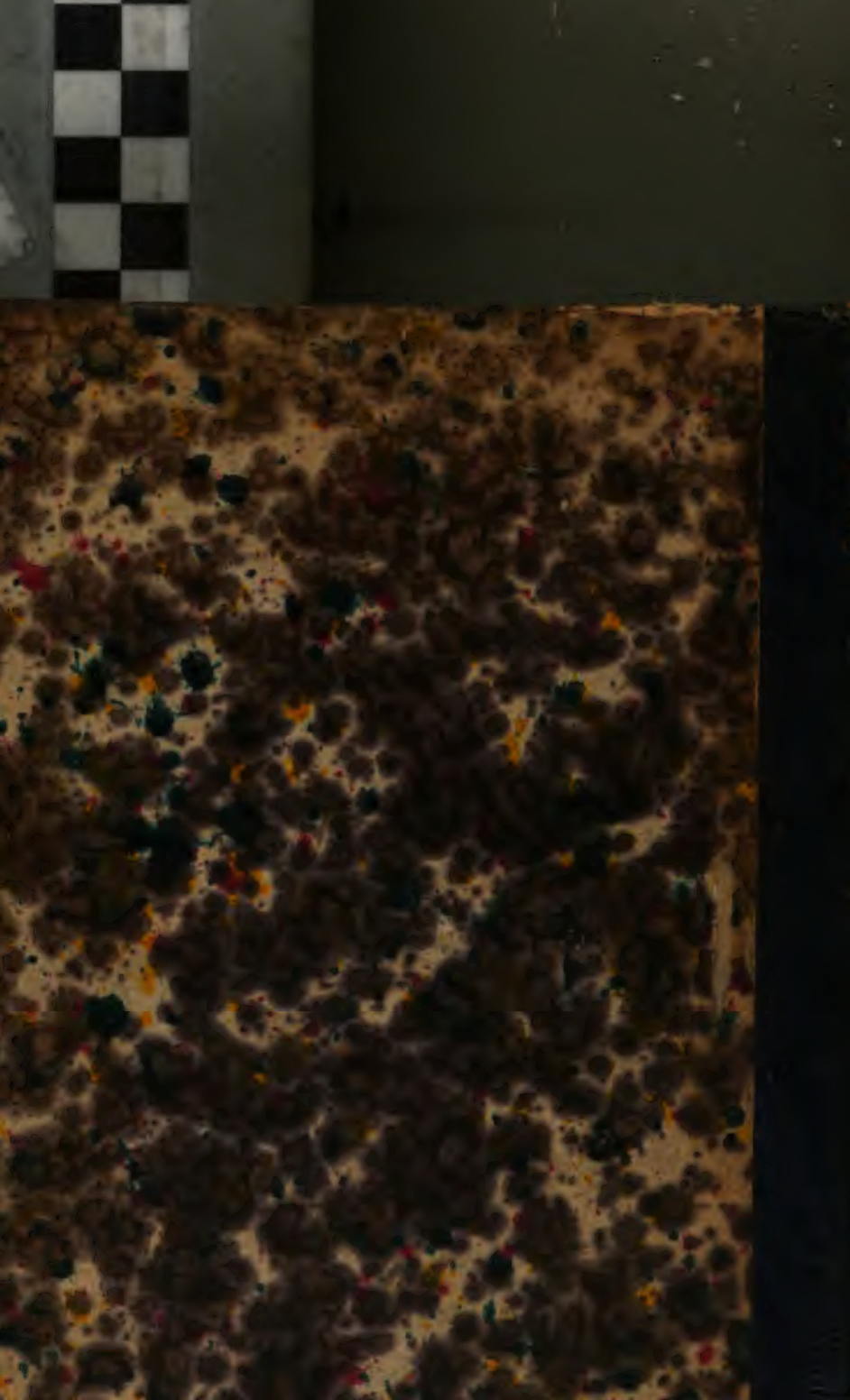
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY